Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15551 – 7 F

MERCREDI 25 JANVIER 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le gouvernement israélien refuse de suspendre le processus de paix

M. Rabin s'engage à « éliminer » le terrorisme palestinien

APRÈS L'ATTENTAT qui avait fait dix-neuf morts près de Netanya, la veille, le premier ministre israélien a montré, lundi 23 janvier, sa volonté de tenir compte des critiques qui se multiplient à l'encontre de sa politique et l'invitent à manifester davantage de fermeté à l'égard des Palestiniens.

Dans une démarche assez inhabituelle, Itzhak Rabin s'est adressé directement à ses concitoyens en prononçant un discours diffusé par les deux chaînes de la télévision nationale. Dénonçant les organisations palestiniennes qui veulent torpiller le processus de paix au moyen du terrorisme, il a déclaré : *« Nous vous poursuivrons partout et nous frapperons dur. Aucune frontière ne nous arrêtera. Nous vous éliminerons. »*

Le premier ministre israélien a aussi confirmé qu'il envisageait une *« séparation totale »* entre Israël et les territoires palestiniens, sans préciser toutefois les modalités d'une telle solution. Mais il a refusé de céder aux appels de ceux qui lui demandent de suspendre ou d'arrêter les négociations avec Yasser Arafat. *« Ne nous laissons pas gagner par le découragement,* a-t-il dit. *Nous continuerons nos efforts parce qu'il n'y a pas d'autre possibilité. »*

Lire page 3



Un rapport officiel propose de décentraliser l'Université

Le groupe présidé par Daniel Laurent plaide pour une « révolution culturelle »

A LA DEMANDE de François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, un groupe de réflexion, présidé par Daniel Laurent, administrateur provisoire de l'université nouvelle de Marne-la-Vallée, propose, dans un rapport, des modifications profondes du système universitaire, *« une révolution culturelle »*. Ce document devrait ouvrir le débat sur l'avenir de l'enseignement supérieur souhaité tant par le ministre que par les présidents d'université.

Pour *« relever les défis du nombre sans sacrifier l'excellence »* – le titre de ce rapport –, la commission suggère, en premier lieu, la réforme des premiers cycles pour faire face à l'afflux des bacheliers des sections technologiques et professionnelles, principales victimes des situations d'échec. Accélérant la décentralisation des formations supérieures, elle préconise la création d'instituts universitaires régionaux, avec le concours des conseils régionaux et des entreprises.

D'une manière générale, ce rapport s'inscrit dans une logique libérale d'ouverture aux collectivités territoriales et aux entreprises, appelées à contribuer, par le développement de l'alternance et l'apprentissage, à *« l'acquisition d'un diplôme et d'une qualification »*. Elle se prononce également en faveur d'un renforcement de l'autonomie et de la responsabilité des établissements.

Alors que les organisations syndicales d'enseignants et d'étudiants préparent, pour le 7 février, une journée nationale de protestation contre la faiblesse des crédits et des créations de postes, la commission Laurent ouvre de nouvelles perspectives de financement pour les universités.

Parmi elles, le relèvement des droits d'inscription et la refonte complète du systèmes des aides et des bourses, avec un nouveau système de prêts, devraient susciter de vives réactions parmi les étudiants.

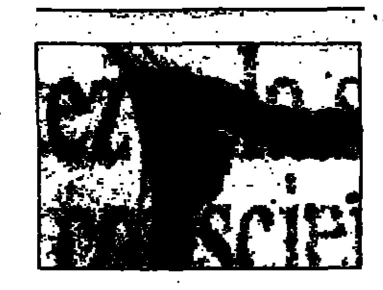
Lire page 11

■ Supplément « Initiatives » : l'insertion

Submergées par la multiplication des publics en difficulté, les structures spécialisées dans l'insertion (associations, entreprises, etc.) découvrent les limites de leur action. Malgré leur évidente bonne volonté, elles sont parfois accusées de concurrence déloyale par la profession du travail temporaire. Aussi des doutes commencent-ils à s'exprimer alors que les passions s'exaspèrent. p. I à XX

■ Assassinat d'un homme politique au Pays basque

Gregorio Ordonez, trente-six ans, figure montante du Parti populaire espagnol au Pays basque et candidat à la mairie de Saint-Sébastien, a été assassiné, lundi 23 janvier. Cet attentat, attribué à l'organisation séparatiste ETA, a provoqué un vif émoi dans les milieux politiques espagnols. Gregorio Ordonez avait critiqué, les nationalistes basques radicaux pour avoir demandé l'ouverture d'une enquête parlementaire sur l'attitude du gouvernement espagnol lors de la guerre secrète menée contre l'ETA dans les années 80. p. 6



■ Paroles de soldats en Bosnie

Les jeunes combattants des armées de Bosnie-Herzégovine disent leurs rêves de paix. Mais ni les uns ni les autres ne veulent s'avouer vaincus. Les Serbes considèrent qu'ils ont gagné la guerre ; les Bosniaques, eux, refusent de se rendre. p. 14

■ Un entretien avec M. Emmanuelli

Alors que les militants socialistes s'apprêtent à désigner le représentant de leur parti à l'élection présidentielle, Henri Emmanuelli se déclare candidat au rassemblement de la gauche, et non à *« une aventure personnelle »*. Il affirme qu'en cas d'échec il en tirera *« toutes les conséquences »* p. 8

■ Stimulateurs cardiaques à risques

A la suite de sept accidents, plusieurs milliers de patients sont invités à faire vérifier l'innocuité de leur pacemaker. Pour la France, de 3 500 à 4 000 malades sont porteurs d'une sonde potentiellement dangereuse. p. 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 0125 - 7,00 F

La mémoire réhabilitée d'un compagnon de route

DANS UN LIVRE qui suscita il y a deux ans beaucoup de polémiques, *Le Grand Recrutement* (Grasset), un journaliste connu pour ses recherches sur les services de renseignement soviétiques, Thierry Wolton, accusait Pierre Cot, ancien ministre du Front populaire, mort en 1977, d'avoir été un agent au service de l'URSS. Il s'appuyait, pour étayer ses dires, sur des documents d'archives, dont certains en provenance de Moscou, qui révélaient l'action d'un officier recruteur de première importance, Henri Robinson, *alias* Harry. En se fondant sur les mêmes sources, il jetait aussi la suspicion sur Jean Moulin, qui fut le chef de cabinet de Pierre Cot avant de devenir, sous l'Occupation, le président du Conseil national de la Résistance.

Si les attaques contre Jean Moulin firent scandale, provoquant la réponse indignée de nombreux résistants, celles qui furent portées contre Pierre Cot restèrent sans réponse. On savait que l'ancien ministre radical avait plaidé avec insistance, dans les années 30, pour une politique de collaboration franco-soviétique et qu'il était demeuré après la Libération un fidèle compagnon de route du PCF. Au temps où il était sacrilège de s'interroger sur les liens particuliers unissant les communistes français à leurs camarades soviétiques, on aurait balayé d'un revers de la main tout soupçon de collusion coupable mais, la plupart de ces tabous ayant été levés dans les années 80, on était d'autant plus prêt à croire Thierry Wolton que celui-ci relevait quelques faits troublants, comme les contacts noués par Pierre Cot avec l'ambassade soviétique à Washington pendant la guerre.

C'est pour dissiper les doutes que les enfants de Pierre Cot ont demandé à quatre historiens français reconnus, spécialistes de la période, d'entreprendre à leur tour des recherches sérieuses sur les relations entre l'ancien ministre et les services de renseignement soviétiques. Nous publions de larges extraits de leur rapport.

Ces quatre chercheurs – Serge Berstein, Robert Frank, Sabine Jansen et Nicolas Werth – se sont donné une définition précise de la qualité d'espion, celle-là même que retenait Thierry Wolton dans son livre : *« Est agent de renseignement celui qui remet des informations à un représentant d'une puissance étrangère en sachant pertinemment que ce dernier les transmettra à son service secret. »* Cette définition stricte leur permet de distinguer ce qui relève du procès d'intention de ce qui procède de l'établissement des faits.

Ils ont consulté de nombreux documents, aux Etats-Unis et dans l'ex-URSS, et s'ils n'ont pu accéder à toutes les sources qu'ils souhaitaient – le FBI à Washington et la DST à Paris ont répondu négativement à leur demande – ils ont acquis la conviction que rien ne confirme les imputations de Thierry Wolton.

A travers le récit des engagements de Pierre Cot transparaît sans doute un certain aveuglement à l'égard de l'URSS. Celui-ci fut le lot d'une génération profondément marquée par le combat antifasciste. Au moment où d'anciens communistes se penchent, comme François Furet, sur *« le passé d'une illusion »*, le rapport des quatre historiens nous invite à respecter la complexité de l'Histoire et à préférer la rigueur de l'investigation à la séduction des interprétations hâtives.

Thomas Ferenczi

Lire page 15

Un écrivain turc devant la justice



Yachar Kemal

LE PLUS CONNU des romanciers turcs, Yachar Kemal, a été traduit en justice, lundi 23 janvier, par la Cour de sûreté de l'Etat pour *« propagande séparatiste »*.

Originaire du Kurdistan, Yachar Kemal, âgé de 72 ans, risque de deux à cinq ans d'emprisonnement pour avoir publié au début du mois, dans l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, sous le titre *« Une campagne de mensonges »*, un article très critique sur la politique du gouvernement turc et de l'armée à l'égard de la minorité kurde.

Un procureur a demandé son arrestation, mais le tribunal l'a laissé en liberté. L'écrivain – dont les ouvrages sont traduits en plusieurs langues – comparaîtra donc en tant que prévenu libre.

L'ouverture de ce procès coïncide avec la publication à Paris, aux éditions Arléa, d'un témoignage, *La Prison N° 5, Onze ans dans les geôles kurdes*. L'auteur, Mehdi Zana, ancien maire de Diyarbakir, relate l'enfer de l'univers carcéral pour les Kurdes de Turquie.

Dans la préface de l'ouvrage, Elie Wiesel, Prix Nobel de littérature, prend précisément à témoin Yachar Kemal, qui, écrit-il, *« m'assure de la parfaite honnêteté »* de Zana. Et Elie Wiesel rend hommage à Yachar Kemal pour ses *« articles courageux dénonçant la politique de son pays. »*

Ces témoignages pourraient peser sur les négociations en cours entre l'Union européenne et Ankara qui visent à conclure une union douanière, en principe en 1996.

Lire page 5

Jean Paul II entre Manille et Evreux

AUX PHILIPPINES, il y a quelques jours, des millions de fidèles – tous records battus depuis 1978 – ont acclamé le pape. En France, au même moment, d'autres catholiques manifestaient bruyamment contre lui. A Manille, Jean Paul II soulève les foules et fascine. A Evreux, il sanctionne et divise. Pourquoi est-il si populaire dans les pays pauvres et lointains, où il représente un recours et un espoir ? Si contesté dans les pays d'Occident, prétendument gâtés, et les sociétés sécularisées ? Pourquoi l'Eglise catholique apparaît-elle là-bas libératrice, ici oppressive ?

Dès les premières années de son pontificat, le scénario est en place pour un conflit d'envergure entre ce pape polonais, issu du patrimoine culturel slave, et un Occident jouissant de la liberté, mais soupçonné d'avoir perdu la foi. Les rappels à la discipline théologique et à l'ordre moral pleuvent dans les Eglises de tradition libérale. C'est à ces vieilles chrétientés européennes, réputées chicaneuses, puis à l'Amérique du Nord de tradition protestante, où fusent les aspirations à la libre discussion, qu'est destiné le message de *« restauration »* de l'autorité vaticane et de renforcement de l'identité catholique. C'est l'esprit des Lumières et la modernité occidentale qui sont visés dans maints textes et encycliques.

Et pourtant, ce même pape crispé, conservateur, à la foi robuste et traditionnelle, monarchique de tempérament et de gouvernement, surprend le monde. Il laboure de long en large les cinq continents, soutient (pas toujours, mais le plus souvent) des Eglises engagées dans des combats difficiles, comme en Haïti, aux Philippines, au Chili, pour affronter des oligarchies et déstabiliser des dictatures. En Europe de l'Est, l'*Ostpolitik* vaticane, l'action des communautés chrétiennes locales, les voyages de Jean Paul II lui-même en Pologne contribuent au démantèlement du système communiste. En Afrique aussi, au Congo, au Bénin alors marxistes, et face à d'autres régimes d'oppression, l'Eglise, avec le soutien du Vatican, prend des initiatives pour trouver des solutions négociées.

Henri Tincq

Lire la suite page 16

GARANTIES Le président américain Bill Clinton a fait part lundi 23 janvier à son homologue mexicain Ernesto Zedillo de sa conviction que le Congrès des Etats-Unis approuverait les 40 milliards de garanties de prêts prévues. Mais les leaders de la majorité républicaine, qui ont apporté leur soutien au président Clinton, doivent faire face à une rébellion de la base. Tout comme les leaders démocrates. ● A MEXICO, le ministre des finances, Guillermo Ortiz, qui affronte une vague nationaliste sur les conditions américaines, s'est efforcé de rassurer le Parlement sur l'usage des revenus pétroliers. ● CES PRÊTS garantis par le gouvernement américain seront utilisés, a-t-il dit, pour transformer en emprunts à long terme les 29 milliards de dollars de *tesobonos* à court terme arrivant à échéance cette année. Il a demandé aux parlementaires de voter les économies, équivalant à 1,3 % du PIB, apportées au budget 1995.

Les Mexicains sont victimes de la valse des étiquettes

Depuis la dévaluation du peso, à la mi-décembre, les prix de la plupart des denrées ont fait un bond spectaculaire, atteignant dans certains cas 100 % Dans le même temps, les hausses de salaires restent plafonnées à 10 %

MEXICO
de notre correspondant

« C'est à cause du dollar ! », s'exclame une marchande de primeurs dont le stand regorge de fruits et légumes harmonieusement disposés. Les clients sont beaucoup moins nombreux qu'à l'accoutumée sur ce marché de la capitale où, il n'y pas longtemps, on se frayait difficilement un passage au milieu de la foule. La plupart des produits sont d'origine nationale et ne devraient donc pas être affectés par la hausse du dollar, consécutive à la dévaluation de quelque 35 % du peso mexicain, à ce jour. Pourtant, l'appréciation de la monnaie américaine est le prétexte avancé par tous les commerçants pour justifier l'augmentation des prix et défier les appels du gouvernement en faveur de la modération.

« Le coût de l'essence a monté et nous devons en tenir compte pour fixer nos prix », affirme un autre vendeur, qui fait ses achats au marché de gros de Mexico pour les revendre dans le sud de la capitale. En fait, les hausses annoncées par Pemex, la compagnie pétrolière contrôlée par l'Etat, sont très raisonnables : 10 % , étalés sur l'année. Notre vendeur reconnaît néanmoins que la plupart des prix de ses fruits et légumes ont augmenté de 50 % à 100 %. Les tomates et les avocats sont passés brusquement de 4 à 6 pesos le kilo (4 à 6 francs), les pommes de terre de 4,5 à 6 pesos et les piments, ingrédient omniprésent de la cuisine mexicaine, ont également enregistré une hausse de 50 %. Même le nopal, la feuille en forme de raquette couverte d'épines du figuier de Barbarie – un des produits les meilleurs marchés de la gastronomie locale –, est devenu inaccessible pour beaucoup de familles : son prix a doublé.

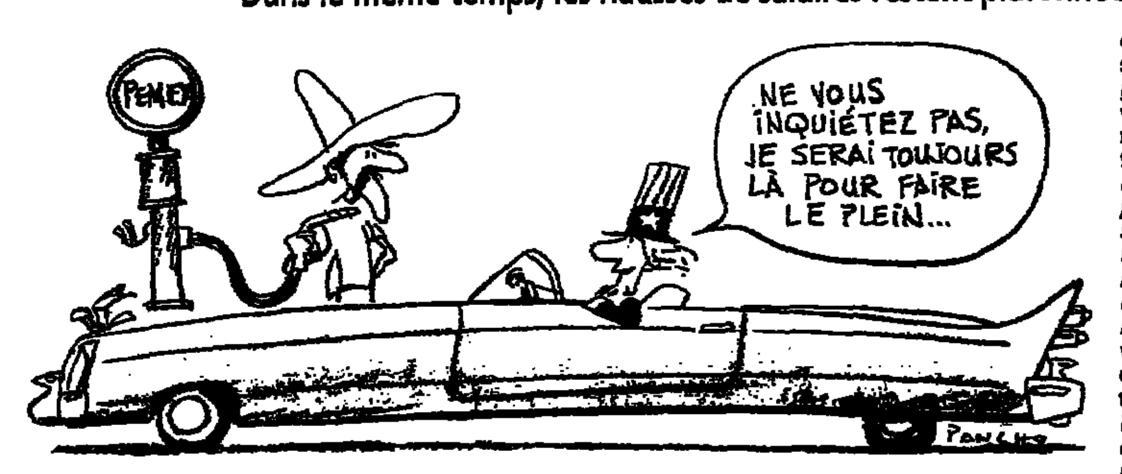
Une employée de maison, en tablier, comme cela se fait encore dans les maisons aisées, chipote sur les prix qui, très souvent, ne sont pas affichés. *« Mes patrons m'ont demandé d'acheter seulement les produits de saison »*, explique-t-elle. Réponse du vendeur, Mario Gonzalez : *« Je me contente de répercuter les hausses qu'on m'applique au marché de gros. »* Comme la plupart des Mexicains, il est, lui aussi, victime de la valse des étiquettes provoquée, en grande partie, par l'incertitude face aux effets potentiels de la crise. Tous veulent désormais se protéger contre une reprise brutale de l'inflation qui avait été ramenée, en dix ans, de 160 % à moins de 10 % en base annuelle. Tous contribuent ainsi à alimenter l'inflation, en particulier les banques, qui exigent désormais des taux de 68 % à 80 % pour les prêts commerciaux. Le crédit est devenu inaccessible pour les PME mais aussi pour les particuliers, qui ne sont plus en mesure de payer les énormes intérêts exigés pour les paiements tardifs des factures de cartes de crédit.

Qui sont les responsables du désastre ? Mario Gonzalez, le marchand de primeurs, n'hésite pas une seconde. *« C'est un complot organisé par ces menteurs du PRI ! »* (Parti révolutionnaire institutionnel, la formation au pouvoir depuis 1929), affirme-t-il. *« J'ai voté pour eux le 21 août*, ajoute-t-il, *car ils nous avaient promis monts et merveilles. En fait, ils savaient déjà ce qui se préparait mais ils se sont bien gardés de nous le dire. Maintenant, ils veulent obtenir une aide de 40 milliards de dollars des Etats-Unis. Pour s'enrichir encore davantage ? »*. Résigné, il conclut la conversation par deux autres questions : *« Et puis, quand il faudra rembourser nos dettes aux Etats-Unis, avec quoi on paiera si notre pétrole ne suffit pas ? Avec un autre morceau de notre territoire, comme on l'a déjà fait au siècle dernier lorsqu'ils nous ont enlevé la moitié du pays ? »*.

Ces propos reflètent la crise de confiance généralisée qui prévaut au sein de la population mexicaine à l'égard des dirigeants, soupçonnés des intentions les plus noires. Malgré ce désenchantement, les gouvernements étrangers, les institutions financières internationales, et même les investisseurs américains qui ont pourtant perdu quelque 10 milliards de dollars avec la dévaluation du peso, sont finalement moins sévères dans leurs jugements que les Mexicains eux-mêmes.

Les réactions des partis d'opposition, d'une partie des patrons, des quelques syndicats indépendants du pouvoir et de nombreux intellectuels, abondamment rapportées par la presse locale, plus critique qu'à l'accoutumée, vont du scepticisme à l'hostilité lorsqu'ils analysent le plan de sauvetage en cours de négociation avec Washington. Tous craignent qu'il n'y ait anguille sous roche et sont convaincus que les Etats-Unis veulent réellement s'emparer des réserves pétrolières du Mexique en échange de la ligne de crédit de 40 milliards de dollars consentie par Washington à son voisin en délicate posture.

Bertrand de la Grange



Les Etats-Unis contre un taux de change artificiel

L'administration américaine, qui bataille ferme pour faire adopter par le Congrès le montage financier destiné à venir en aide au Mexique, s'est fermement opposée à l'idée, avancée le 23 janvier par certains parlementaires républicains, d'instaurer un taux de change artificiel du peso comme condition préalable à l'octroi d'une garantie de crédit au profit des Mexicains. *« Le meilleur moyen d'obtenir une monnaie solide est d'avoir des données économiques saines. Un taux de change fixé par le marché est la meilleure des solutions »*, a indiqué Robert Rubin, le secrétaire américain au Trésor, récusant la proposition de ces *congressmen* de fixer à 3,50 pesos pour 1 dollar la valeur de la monnaie mexicaine. Le billet vert vaut actuellement environ 5,70 pesos.

La Pemex, fleuron industriel

QUE LA PEMEX suscite convoitise et fierté ne saurait surprendre. Sixième compagnie pétrolière mondiale, selon le dernier classement du Petroleum Intelligence Weekly (PIW), une revue spécialisée, elle est en effet le fleuron industriel du pays et le symbole d'une indépendance nationale sur laquelle les Mexicains sont très sourcilleux.

Cette image est le fruit de l'histoire. Nationalisée il y a plus d'un demi-siècle, en mars 1938, la Pemex – Petroleos Mexicanos – détient le monopole de l'exploration-production au Mexique. Aucune compagnie étrangère n'est autorisée à travailler sur le sol national. Certes, le Mexique n'est pas l'Arabie saoudite. Mais ce n'est pas un pays sans intérêt. Le Mexique détient 50 milliards de barils de pétrole brut de réserves prouvées (5 % des ressources mondiales), soit un tout petit plus que la Russie, et il produit 3,14 millions de barils/jour dont la moitié est raffinée sur place. Les ressources gazières, en revanche, sont moindres : le Mexique détient moins de 2 % des réserves mondiales de gaz.

Etat dans l'Etat, avec une connivence très forte entre le syndicat maison et les dirigeants successifs du groupe, la Pemex a longtemps monopolisé les investissements publics sous prétexte que la compagnie était le principal pourvoyeur de devises du pays (jusqu'à 70 % du total).

Cette époque est révolue. Si le « pétronationalisme » reste vivace au sein de l'opinion publique, la Pemex a beaucoup perdu de son lustre avec l'émergence d'une industrie privée qui ne doit plus rien au pétrole. D'autant que la compagnie, ponctionnée par le pouvoir central, ne dispose plus aujourd'hui des moyens financiers d'assurer son développement. En amont, la situation est critique avec une production qui stagne depuis des années à 2,7 millions de barils/jour (1 million de barils/jour équivaut à 50 millions de tonnes par jour) et risque même de décliner si rien n'est fait pour renouveler les réserves. Comme, dans le même temps, la consommation croît, les exportations s'amenuisent. Au rythme actuel, la Pemex deviendra au tournant du siècle un importateur net, prédisent les spécialistes. En aval, dans le secteur du raffinage, des milliards de dollars devraient également être mobilisés pour moderniser les installations et fabriquer des carburants conformes à une législation calquée sur celle du voisin nord-américain en matière de protection de l'environnement. D'ores et déjà, la Pemex est un gros importateur de carburants. Elle va le demeurer.

Restructurée en centres de profits indépendants, amincie (les effectifs – 107 000 salariés à la fin de 1993 – ont été divisés par deux en cinq ans), la Pemex ne sera sans doute pas vendue par appartements. Et son monopole en matière d'exploration-production sera maintenue. L'opinion publique n'admettrait pas qu'on y touche. En revanche, le nouveau directeur général de la compagnie, Adrian Lajous Vargas, semble disposé à encourager les investissements étrangers dans les secteurs très en aval du coeur des activités de la compagnie, comme la pétrochimie et le réseau de transports. Mais il n'est pas acquis que la situation financière délicate du Mexique permette à la Pemex de s'en tenir à cette modeste entaille.

J.-P. T.

Le pouvoir, au Brésil, accumule les maladresses

Trois mois après son investiture, le président Cardoso doit composer avec un Congrès sortant qui ne lui facilite pas la tâche. Mais ses ministres commettent aussi des impairs

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

L'état de grâce serait-il déjà terminé pour Fernando Henrique Cardoso ? Après les fastes de la cérémonie d'entrée en fonctions du nouveau président, célébrée le 1er janvier dans un climat d'euphorie nationale, le réveil est brutal. Les premiers pas du nouveau gouvernement n'ont pas été très heureux, et la semaine qui vient de s'écouler a été particulièrement chaotique. Pour couronner le tout, M. Cardoso a été hué à la veille du week-end alors qu'il visitait le quartier pauvre d'Acari, à Rio de Janeiro. Les habitants d'Acari ont fait savoir sans ménagement à leur hôte qu'ils ne comprenaient pas pourquoi il leur refusait une revalorisation du salaire minimum, alors qu'il venait lui-même d'obtenir une augmentation de 145 % de son salaire présidentiel...

Une particularité du système politique brésilien veut que le Congrès sortant cohabite pendant un mois avec le nouveau président. Les députés et les sénateurs élus le 3 octobre 1994 en même temps que M. Cardoso ne commenceront à siéger que le 1er février. Cette situation un peu trouble permet bien des dérives irresponsables. Les congressistes en fin de mandat en ont fourni l'exemple en se votant à eux-mêmes, le 17 janvier, une augmentation de salaires de 100 %. Ils ont également considérablement accru les revenus du président, des ministres, des juges de la Cour suprême et des officiers généraux. Le président touchera désormais l'équivalent de 56 000 F par mois, les ministres et les membres du Congrès 53 000 F, les généraux 46 000 F.

Pour dissiper le sentiment de gêne produit par ce vote, le Congrès sortant a décidé dans la foulée, le 18 janvier, d'augmenter de 42 % le salaire minimum. Celui-ci devrait ainsi passer de 460 F à 660 F. Aussitôt, M. Cardoso a déclaré qu'il opposerait son veto à cette mesure, non pas parce qu'il la trouvait injuste, mais parce qu'il estimait que l'état actuel de l'économie du pays ne le permettait pas. Le gouvernement a notamment calculé que la seule augmentation de la retraite des vieux travailleurs (71 % d'entre eux ne reçoivent qu'un salaire minimum par mois) coûterait 41 milliards de francs par an au Trésor public. Devant le tumulte provoqué par son geste, M. Cardoso a finalement fait savoir qu'il n'opposerait pas son veto à la hausse du salaire minimum, à condition que celle-ci n'entraîne pas automatiquement celle des retraites.

« C'EST UN SCANDALE »

« C'est un scandale », s'est exclamé le nouveau président en apprenant que les députés et les sénateurs avaient tranquillement multiplié leurs salaires par deux. M. Cardoso avait souhaité, pour lui-même, ses ministres et les membres du Congrès, des augmentations nettement plus modérées. Toute cette affaire a mis en lumière à la fois la maladresse du gouvernement, qui a très mal défendu son point de vue devant le Congrès, et l'absence de discipline parlementaire, mal chronique au Brésil. Le gouvernement a en effet annoncé qu'il rejetait tous les amendements au budget de 1995 présenté par les élus le jour même où avait lieu le vote crucial sur le salaire minimum. Et les députés du Parti social-démocrate brésilien, la formation de M. Cardoso, ne se sont guère pressés à la tribune pour défendre la politique du gouvernement. Ils ne l'ont pas davantage soutenue de leur vote. Ce n'est pas de bon augure pour l'avenir.

Le Congrès ne sort pas grandi non plus de cet épisode, d'autant que les parlementaires ont également voté la semaine dernière une amnistie pour tous ceux d'entre eux qui avaient utilisé illégalement l'imprimerie du Congrès pour confectionner leur propagande électorale, à commencer par le président sortant du Sénat, Humberto Lucena. Le nouveau mandat de sénateur de ce dernier, réélu le 3 octobre 1994, avait été cassé par le tribunal électoral. L'intéressé continuera donc apparemment à siéger dans le nouveau Congrès. M. Cardoso était personnellement hostile à cette amnistie mais n'a pas davantage été entendu. Les sénateurs, solidaires de M. Lucena, avaient même un moment bloqué la confirmation du nouveau président de la banque centrale, Persio Arida, pour accélérer l'octroi de l'amnistie. En pleine tourmente monétaire et boursière provoquée par la crise mexicaine, ce réflexe corporatiste faisait nettement désordre. M. Cardoso a eu cependant deux motifs de satisfaction au cours de cette semaine calamiteuse. Le Congrès a voté l'augmentation, souhaitée par le président, de l'impôt sur les bénéfices des entreprises. Le Congrès a également approuvé une loi permettant la concession à des entreprises privées de secteurs d'activité pour lesquels le pouvoir fédéral, les Etats et les municipalités bénéficiaient jusqu'ici d'un monopole. La liste en est longue : production et distribution d'électricité, transports routiers et ferroviaires, télécommunications, ports, enlèvement des ordures ménagères, assainissement de l'eau, etc.

Il s'agit d'une *« petite révolution »*, a affirmé le vice-président Marco Maciel. L'arrivée de capitaux privés devrait permettre au Brésil de combler un retard flagrant, par exemple pour le téléphone ou la propreté urbaine. Mais il faudra procéder à toute une série d'amendements à la Constitution pour rendre ces changements compatibles avec la loi fondamentale. L'esprit du temps est favorable à cette évolution, mais on a vu que les parlementaires brésiliens étaient parfois imprévisibles. La première échéance aura lieu le 15 février lorsque le nouveau Congrès examinera l'amendement constitutionnel mettant fin au monopole public en matière de télécommunications.

Dominique Dhombres

Au Nicaragua, la gauche se dispute les dépouilles du sandinisme

MEXICO
de notre correspondant

Alors qu'ils s'apprêtent à célébrer, en mai prochain, le centenaire de la naissance de Cesar Sandino qui inspira leur mouvement, les sandinistes se disputent l'héritage idéologique de leur héros et sont au bord de la rupture en deux organisations rivales, les « orthodoxes » et les sociaux-démocrates.

Ces derniers, sous l'impulsion de l'ancien vice-président de la République, l'écrivain Sergio Ramirez, ont annoncé qu'ils se constitueraient en parti avant la fin du mois prochain. Lors d'une manifestation organisée dimanche dans la petite ville de Masaya, un des bastions du sandinisme, Sergio Ramirez a présenté les couleurs de la nouvelle formation, le Mouvement de rénovation du sandinisme (MRS) : rouge, blanc et noir. Le blanc, « symbole de la paix », s'ajoute aux deux couleurs du Front sandiniste de libération nationale (FSLN), qui renversa la dictature de la famille Somoza en 1979 et céda le pouvoir après avoir été battu aux élections de 1990.

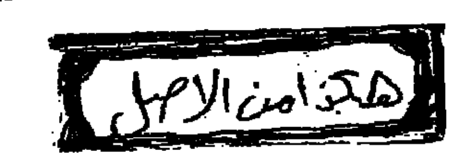
Sous un titre accrocheur – « De commandants à capitalistes » –, le quotidien de l'aile « rénovatrice », le *Nuevo Diario*, brocardait le lendemain les dirigeants du secteur « orthodoxe », accusés de s'être enrichis scandaleusement sous couvert de la *« lutte pour le peuple »*. En fait, on trouve des nouveaux riches dans les deux groupes, reconnaît Carlos-Fernando Chamorro, l'ancien directeur de l'autre quotidien sandiniste, *Barricada*. Il ne s'agit pas de déterminer où se trouvent les plus corrompus mais de savoir qui est en mesure de gagner les prochaines élections générales, en novembre 1996.

M. Chamorro, un des fils de la présidente Violeta Chamorro, a décidé de suivre les pas de M. Ramirez et de plusieurs personnalités connues à l'étranger, comme le prêtre et poète Ernesto Cardenal, le jésuite Fernando Cardenal, le diplomate Carlos Tunnermann et plusieurs intellectuels, qui dénoncent les méthodes *« stalinistes, la corruption et le l'absence d'éthique »* de l'ancien président, Daniel Ortega. M. Chamorro a lui-même été victime des « purges » organisées par les orthodoxes qui ont pris le contrôle de *Barricada*.

Les divergences idéologiques ne sont pas si importantes entre les deux secteurs, affirme un militant du Parti libéral, l'avocat Roger Guevara. La rupture s'explique avant tout par l'affrontement entre deux personnalités, Ortega et Ramirez, qui se disputent le contrôle du sandinisme et la candidature à l'élection présidentielle. Ramirez croit que la perte de crédibilité et le radicalisme d'Ortega conduiront le parti à une défaite certaine, comme le montrent les sondages.

M. Chamorro est lui aussi convaincu que le FSLN se dirige vers le suicide politique s'il maintient la ligne défendue avec acharnement par Daniel Ortega et par le seul survivant des fondateurs du parti, Tomas Borge. *« Le sandinisme*, dit-il sans trop y croire, *ne survivra que s'il s'allie avec les petits partis du centre gauche pour former la grande alliance de la gauche démocratique. »*

B. de la G.



Itzhak Rabin affirme qu'Israël doit poursuivre les négociations et « éliminer » les « ennemis » de la paix

Les services de sécurité disposent de moyens d'action accrus

Démarche rarissime dans l'histoire d'Israël, le premier ministre a adressé, lundi 23 janvier, un message à la nation qu'il a invitée à *« ne pas se laisser gagner par le découragement »* et à avoir confiance dans le processus de paix. Dans ce discours, diffusé par les deux chaînes de télévision, il a aussi averti les *« ennemis »* de la paix qu'Israël les *« frappera dur »* et les *« éliminera »*. Les services de sécurité vont disposer d'une marge de manœuvre plus large pour lutter contre le terrorisme.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Serrons les dents, combattons l'ennemi et poursuivons notre quête de paix et de sécurité. Nous sommes forts, nous vaincrons. Tel fut, en substance, le message de l'allocution prononcée, lundi soir, sur les deux chaînes nationales de la télévision, par le premier ministre, Itzhak Rabin, tandis que les familles et les proches des 19 victimes de l'attentat de dimanche près de Nétanya enterraient leurs morts.

S'adressant à un pays tétanisé, psychologiquement déstabilisé par l'ampleur des pertes subies en plein cœur d'Israël, le chef de l'exécutif s'est voulu tout à la fois plein de compassion pour les victimes, déterminé quant à la voie politique choisie – *« nous poursuivrons notre quête de paix »* – et ferme vis-à-vis de *« l'ennemi palestinien islamiste extrémiste. »*

Nul doute, à en juger par l'écho donné aux appels qui montent des tréfonds d'Israël pour l'arrêt du processus de paix engagé avec Yasser Arafat, que le pays attendait autre chose. Photos des victimes étalées à la « une » de la presse sous des titres rageurs, éditoriaux incendiaires à l'endroit d'une politique *« qui mène au désastre »*, reportages télévisés incessants sur les parents et amis des disparus et les cérémonies funèbres dans les cimetières militaires ; c'est tout un peuple qui semblait partager la douleur des familles endeuillées.

Tout un peuple et son président, Ezer Weizmann, sorti tout à coup d'un rôle essentiellement protocolaire, pour faire de la politique et réclamer, lui aussi, la suspension du processus israélo-palestinien. L'opposition de droite en a fait ses choux gras, l'entourage du premier ministre ne décolérait pas. *« Ezer a perdu la tête »*, disaient certains.

Dans ce contexte surchargé d'émotion, et même si les politologues locaux admettent que le premier ministre n'a pas vraiment le choix, sauf à démissionner, l'appel d'Itzhak Rabin à continuer sur la voie tracée n'en apparaîtra, à l'extérieur, que plus courageux.

Car sans annoncer expressément la reprise prochaine des négociations – toutes les discussions sont actuellement suspendues de fait –, le premier ministre n'en a pas moins déclaré : *« Ne nous laissons pas gagner par le découragement. (...) Nous continuerons nos efforts parce qu'il n'y a pas d'autre possibilité (...) et parce que c'est la meilleure solution à long terme, y compris pour le terrorisme. »*

RÉPRESSION PLUS MUSCLÉE

« A nos ennemis, a-t-il poursuivi, *ces fanatiques prêts à envelopper leurs corps d'explosifs pour tuer des Israéliens, pour éliminer toute chance de paix (...) nous disons : comme par le passé, nous vous combattrons de toutes nos forces (...), nous vous poursuivrons partout et nous frapperons dur. Aucune frontière ne nous arrêtera. Nous vous éliminerons. Aucun ennemi ne nous vaincra. »*

Rhétorique de lendemain d'attentat ? Un peu plus tôt dans la journée, le cabinet du premier ministre avait annoncé que le service de sécurité intérieure du pays, le fameux Shin Beth, s'était vu reconduire, pour une période de trois mois renouvelable, l'autorisation d'interroger de façon plus « musclée » les détenus palestiniens susceptibles de fournir des informations sur les auteurs, les lieux ou les calendriers des attentats.

Fixées dans un rapport rédigé en 1987 par une commission juridique spéciale, les règles d'interrogatoire, dont on sait seulement qu'elles autorisent *« une pression physique modérée »* sur les détenus, avaient été *« temporairement assouplies »* après l'attentat de Tel Aviv, le 18 octobre.

Selon le chef du Shin Beth, qui dépend directement du premier ministre et dont l'identité ne peut être publiée, quatre attentats et un enlèvement de soldat auraient été jusqu'ici évités grâce à cette *« pression physique modérée. »* De toutes façons, selon Betselem, la principale organisation israélienne de défense des droits de l'homme, *« les détenus palestiniens qui appartiennent à des mouvements opposés aux accords »* signés à Washington le 13 septembre 1993 seraient déjà *« torturés de manière routinière. »*

Autre mesure annoncée dimanche à la puissante commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense par Shimon Pérès : les mosquées, écoles, dispensaires et autres institutions charitables, administrées en Cisjordanie occupée par des militants islamistes avérés, seront désormais plus souvent fermés. Ces vastes réseaux d'aide civique grâce auxquels un mouvement comme le Hamas a pu effectivement s'imposer dans la population palestinienne serviraient en fait, selon les services israéliens, de base logistique pour des militants armés, et seraient utilisés pour la *« préparation psychologique »* des jeunes commandos suicide.

Enfin, le bouclage total des territoires autonomes et occupés, décrété dimanche soir, sera maintenu jusqu'à nouvel ordre. La voie choisie par le gouvernement, a dit Itzhak Rabin, *« devra aboutir à une séparation entre nos deux peuples. »* Pas question cependant pour Israël de revenir *« aux frontières d'avant la guerre de six jours en 1967 : Jérusalem restera réunifiée pour l'éternité ; la frontière de sécurité d'Israël restera sur le fleuve Jourdain »* – qui sépare la Cisjordanie occupée du royaume jordanien.

« Nous ne voulons pas, a encore dit le premier ministre, *que les résidents juifs d'Israël – dont 98 % vivent à l'intérieur des frontières souveraines du pays, Jérusalem unifiée incluse – soient la cible du terrorisme. »* M. Rabin, qui opère ainsi une distinction entre les Israéliens d'Israël *« souverain »* et ceux qui vivent dans les colonies des territoires occupés , laisse-t-il deviner une évolution de ses positions quant à l'avenir de ces territoires ?

« A court et à long terme, continue-t-il, *nous parviendrons à nous séparer de vous* [Palestiniens]. » Pour certains commentateurs locaux, ajoutée aux références sur le territoire *« souverain »* d'Israël et ses *« frontières de sécurité »*, la clef du changement serait là, dans cette petite phrase. Convaincu, notamment par les nombreux rapports militaires qui, tous ou presque, jugent impossible le redéploiement des troupes hors des villes palestiniennes, comme le prévoit la Déclaration de principes signée à Washington, M. Rabin aurait compris que la seule solution, pour continuer les négociations avec Yasser Arafat, serait de sauter la période intérimaire pour passer directement à la dernière phase du processus, c'est-à-dire à la discussion, maintenant et non plus dans deux ans, du statut définitif de Gaza et de la Cisjordanie.

Comment mettre en œuvre cette disposition capitale des accords signés à Washington, sans en passer par le démantèlement progressif des 124 colonies juives existantes ? C'est toute la question.

Patrice Claude

■ **Les Etats-Unis** ont « fait comprendre clairement » à la Syrie qu'elle ne pouvait plus servir de *« sanctuaire »* à des organisations terroristes, après l'attentat de Netanya, a annoncé, lundi 23 janvier, un porte-parole du département d'Etat. Le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, a signifié cette mise en garde, par téléphone, au chef de la diplomatie syrienne, Farouk El Chareh. Washington a aussi *« enjoint »* au chef de l'OLP, Yasser Arafat *« de faire tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir et contrôler les activités de ceux qui commettent ces actes de terrorisme »*. – (AFP.)

L'atmosphère s'alourdit en Chine dans la perspective de l'« après-Deng Xiaoping »

PÉKIN
de notre correspondant

Les déclarations faites au *New York Times* par Deng Rong, la fille de Deng Xiaoping, ont provoqué un certain agacement au sein du régime chinois, non seulement en raison du tabou qu'elle violait en concédant que le patriarche n'était plus aussi allègre que ne le disait la fiction officielle, mais aussi du fait de ses remarques à propos de l'héritage politique du vieil homme.

Mme Deng, qui ne détient pas de position officielle, est en effet le premier personnage public à Pékin à reconnaître que tout n'est pas aussi simple dans la gestion de cet héritage, en raison de deux dossiers délicats touchant de près son père : la répression de Tiananmen en 1989, et la purge des intellectuels accusés de *« droitisme »* en 1957. Elle l'a fait en choisissant ses mots. Mme Deng a dit qu'il était *« impossible »* d'imaginer comment viendrait une réconciliation entre les manifestants de Tiananmen et les autorités. Quant à la purge de 1957 – des centaines de milliers de personnes furent envoyées en travaux forcés pour avoir émis des critiques contre le parti, à l'incitation de celui-ci –, elle a affirmé que son père et Mao Zedong avaient agi *« en têtes brûlées »*.

Ces propos – que de nombreux Chinois tiennent en privé – ont causé des froncements de sourcils au sein de l'appareil. En témoignent les pressantes interrogations de fonctionnaires chinois auprès des journalistes étrangers, ces derniers jours, sur les conditions de l'entretien, réalisé avant le départ de Mme Deng pour une tournée devant la conduire en France et aux Etats-unis, à l'occasion de la publication des traductions de son livre *Deng Xiaoping, mon père*. La police a aussitôt informé les correspondants étrangers que tout entretien avec des ressortissants chinois à Pékin devait être préalablement approuvé par les autorités.

PRISE DE DISTANCE

L'épisode survient alors que s'est appesantie l'atmosphère politique, du fait des doutes sur la solidité de l'équipe de succession constituée autour du chef de l'Etat et du parti, Jiang Zemin. Certains acteurs ne se comportent pas tout à fait comme le veut l'étiquette léniniste, histoire de marquer leur différence.

Ainsi en va-t-il de Qiao Shi, président de l'Assemblée nationale populaire, qui n'apporte pas la preuve d'un grand empressement à se joindre à certaines manifestations de solidarité dirigeante : il s'est tenu à l'écart d'une réunion commémorant, à la mi-janvier, le soixantième anniversaire de la conférence de Zunyi, épisode majeur dans la mythologie du régime puisque c'est à cette occasion que Mao – avec M. Deng dans son entourage – commença à prendre le contrôle de la direction de l'insurrection communiste. Il s'est également absenté de Pékin, ces derniers jours, alors que se tenaient diverses réunions, dont une session, achevée lundi 23 janvier, de la commission de discipline du parti, à laquelle tous les autres hauts dirigeants du parti assistaient. Ladite réunion portait pourtant sur un sujet que connaît bien M. Qiao, ancien chef des polices : la lutte contre la corruption, thème crucial pour un régime gravement déconsidéré du fait de la généralisation des pratiques de cette nature. On prête à M. Qiao le souci de se distancier quelque peu du clientélisme conservateur dont M. Jiang fait preuve à l'heure actuelle.

Un autre puissant personnage affiche, lui aussi, des postures atypiques. Il s'agit de Yang Shangkun, ancien chef de l'Etat. Il a passé les deux premières semaines de l'année à effectuer le même périple qu'avait fait, voilà trois ans, M. Deng dans le sud du pays. Une manière de se rappeler à la mémoire du public, par un vétéran de l'épopée âgé de trois ans de moins que M. Deng mais qui est en bien meilleure santé. M. Yang a manqué lui aussi la commémoration de Zunyi – absence d'autant plus remarquée qu'il est, après M. Deng, le plus « haut » survivant.

L'IMPROBABLE ET LE POSSIBLE

En outre, M. Yang laisse courir le bruit qu'il ne serait pas opposé à ce que, après le départ de M. Deng, on commence à prudemment rouvrir le dossier de Tiananmen afin de réexaminer le cas de Zhao Ziyang, secrétaire général du parti à l'époque, évincé pour complaisance envers les manifestants. C'est peut-être le plus improbable scénario parmi ceux qu'offre l'après-Deng. Mais le passé a enseigné, en Chine, que l'improbable n'était nullement à exclure.

M. Zhao a le même âge, soixante-seize ans, que M. Deng lorsque ce dernier revint au pouvoir en 1977. Il jouit d'une certaine réputation de réformiste qui redonnerait une relative légitimité au régime. Comme M. Deng, il a été remercié pour des torts collectivement partagés par quantité d'agents politiques. Sa dernière apparition publique, les larmes aux yeux sur la place Tiananmen avant le massacre, avait ce qu'il fallait de populisme pour rester dans les mémoires. Il a eu la prudence de ne pas chercher à se réimposer par la petite porte, attendant son heure dans son isolement de dirigeant assigné à résidence. Même si une condamnation théorique pèse sur lui, il est toujours membre du Parti communiste (à la différence d'un Liu Shaoqi, exclu pendant la révolution culturelle avant d'être assassiné). Autant dire que ce verdict pourrait techniquement être révisé, du moment que la volonté politique serait là. Une volonté qui pourrait naître de l'urgence.

Francis Deron

L'insécurité des organisations humanitaires s'aggrave en Somalie

Les miliciens entravent l'action des ONG et de l'ONU, qui menacent de se retirer

NAIROBI
de notre correspondant

« Cela démontrera aux ravisseurs éventuels que le rapt ne paie pas! » espère Sigurd Illing, après la libération, dimanche 22 janvier, de Rudy Marcq, logisticien d'Action internationale contre la faim (AICF), retenu en otage par l'une des multiples factions somaliennes pendant trente-six jours. L'envoyé spécial de l'Union européenne en Somalie s'est félicité de la solidarité des organisations humanitaires dans cette affaire. Les ONG et les agences des Nations unies avaient annoncé à la mi-janvier la suspension de tous leurs programmes « non urgents ». Elles ont ensuite prié les donateurs de réserver leurs promesses d'aide tant que Rudy Marcq ne serait pas libéré.

Certaines de ces mesures ont touché de plein fouet la population, comme l'arrêt des distributions de vivres par le Programme alimentaire mondial (PAM) et des livraisons d'eau potable (un projet financé par l'Union européenne).

« J'ai été surpris par la réaction de la population qui, loin de s'en prendre à nous, a mis en cause les ravisseurs », déclare M. Ferdinando Zanusso, délégué du PAM en Somalie et un des principaux négociateurs. Tous les médiateurs somaliens possibles ont été mis à contribution. Des anciens du sous-clan des Dudublés (auquel appartiennent les ravisseurs) sont descendus de leur région du Galgadud. Les milieux d'affaires, qui craignaient de perdre leurs contrats avec les agences de l'ONU, ont probablement fait pression. Un groupe de Somaliennes avait même annoncé une manifestation contre la détention de Rudy Marcq.

Ne risquait-on pas de mettre sa vie en danger en engageant une épreuve de force avec des miliciens qui échappent, la plupart du temps, à toute autorité ? *« Si nous avions cédé aux exigences des preneurs d'otage, tous les expatriés de Somalie auraient été alors menacés »*, rétorque Jean-Luc Bodin, directeur des opérations d'AICF. L'unanimité ne s'est pas faite facilement. Certaines ONG montraient des réticences à suspendre leurs actions, insistant sur le fait que l'aide humanitaire doit être inconditionnelle. D'autres s'inquiétaient de préserver de bons rapports avec les Somaliens.

RANÇON DE 52 000 DOLLARS

Les ravisseurs exigeaient 52 000 dollars en échange de la libération du logisticien d'AICF. *« Nous n'avons pas payé de rançon,* assurent les négociateurs, *et, à notre connaissance, les Somaliens non plus »* – ceux-ci, en d'autres occasions, se cotisent pour dédommager les ravisseurs.

Mais l'heureux dénouement de cette prise d'otage n'a pas vraiment rassuré les milieux humanitaires. A commencer par l'AICF qui va *« reconsidérer »* la présence de ses expatriés en Somalie. Elle pourrait les réinstaller à Nairobi et confier la gestion de ses projets à ses cadres somaliens. D'autres ONG peuvent être tentées de l'imiter. *« Personne ne peut assurer que notre ferme comportement a découragé à jamais tout preneur d'otage,* reconnaît M. Illing, *mais les Somaliens ont compris qu'ils se doivent d'assurer notre protection s'ils veulent nous voir rester. Nous devons nous en tenir à ne travailler que là où existe une autorité respectée capable d'assurer un niveau acceptable de sécurité. »* Un tel niveau de sécurité manque manifestement à Mogadiscio-Sud, fief du général Aïdid, le plus puissant des chefs de guerre somaliens ; c'est là que Rudy Marcq a été enlevé.

Pour ce Français, c'est la fin de l'aventure en Somalie. *« Je ne pourrais retourner là-bas,* dit-il, *j'y suis trop célèbre. Mais c'est frustrant de partir dans ses conditions, sans avoir achevé ma mission. »*

Jean Hélène

L'opposition congolaise entre au gouvernement de M. Opango

BRAZZAVILLE
de notre envoyé spécial

Démissionnaire le 13 janvier et reconduit dans ses fonctions le même jour par le président Pascal Lissouba, le premier ministre congolais, Jacques Joachim Yhombi Opango, a formé, lundi 23 janvier, son nouveau gouvernement, après dix jours de consultations parfois houleuses au sein de la majorité présidentielle, et de négociations difficiles avec l'opposition.

Conformément aux vœux du chef de l'Etat, le général Yhombi Opango a constitué un gouvernement d'*« ouverture »*. Quatre des vingt-six ministres sont issus de l'Union pour le renouveau démocratique (URD), une fraction de l'opposition qui regroupe les partis de Bernard Kolélas (maire de Brazzaville) et de Jean-Pierre Thystère Tchikaya (maire de Pointe-Noire).

L'autre branche de l'Alliance de l'opposition, les Forces démocratiques unies (FDU), comptant principalement le Parti congolais du travail (PCT, ex-parti unique) de l'ancien président Denis Sassou Nguesso, a précisé, dans un communiqué, qu'elle n'avait pas donné son accord pour participer à ce gouvernement. Le premier ministre a souligné que le colonel Philippe Bikinkita, nommé ministre d'Etat, ministre de l'intérieur chargé de la sécurité et du développement urbain, n'était autre que *« le frère cadet de Bernard Kolélas »*. Au plus fort de la guerre civile opposant les partisans de la Mouvance présidentielle à ceux de l'Alliance de l'opposition, en 1993, le colonel Bikinkita avait déserté les rangs de l'armée pour rejoindre Bakongo, fief du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) de Bernard Kolélas, et il y avait organisé la défense en prenant le « commandement » des milices, les « ninjas ».

La participation de l'opposition à ce gouvernement d'*« ouverture »* n'était pas acquise. Il semble qu'un accord soit finalement intervenu, dimanche matin, lors d'une ultime réunion à laquelle assistait également Thystère Tchikaya. Quelles concessions a donc faites le président pour que ses opposants acceptent finalement d'entrer dans son jeu ? Ils refusaient pourtant jusqu'à présent, de participer à un gouvernement dirigé par le général Jacques Joachim Yhombi Opango, qu'ils considèrent comme le responsable de la répression de novembre 1993, celui qui a fait entrer les chars dans Bakongo et a donné l'ordre de tirer.

Frédéric Fritscher

Savant dosage

Dans ce nouveau gouvernement dont la composition a été savamment dosée, les autres représentants de l'opposition ont été nommés à des postes de ministres délégués :

- Norbert Loembé, développement et planification régionale.
- Luc Daniel Matéta Adamo, budget.
- Mélanie Ibouritso, réinsertion sociale des sinistrés et handicapés.

Douze membres de la Mouvance présidentielle quittent le gouvernement, neuf nouveaux arrivent, dont plusieurs proches collaborateurs de Pascal Lissouba.

- Arsène Tsaty Boungou, le porte-parole du chef de l'Etat, est nommé aux affaires étrangères.
- Martial de Paul Ikounga, directeur de cabinet de M. Boungou, est nommé à l'éducation nationale.
- Nimi Madingou devient ministre délégué à la sécurité et au développement urbain auprès de Philippe Bikinkita.
- Maurice Stéphane Bongho Nouarra remplace le général Raymond Damase Ngollo à la défense.
- Martin Mberi est en tête de la liste protocolaire du gouvernement. Il est ministre d'Etat, ministre de la décentralisation, mais son portefeuille s'est allégé : il perd l'intérieur et la sécurité au profit du « petit frère » de Bernard Kolélas.

La dette des pays en développement dépasse les 10 000 milliards de francs

Les capitaux privés affluent vers les États « émergents » d'Asie et d'Amérique latine

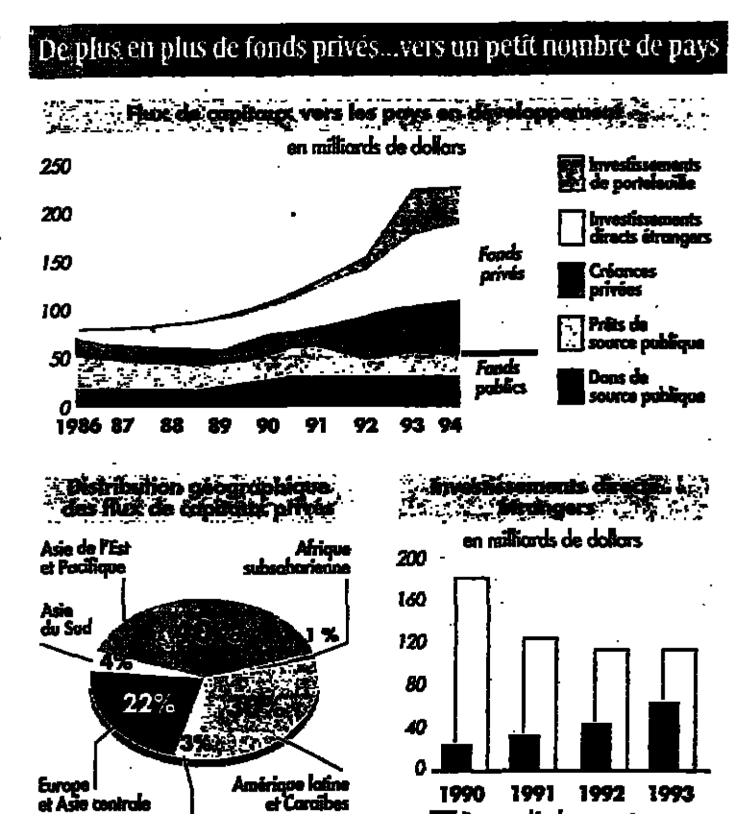
Le rapport annuel de la Banque mondiale sur l'état de l'endettement des différents pays est publié au milieu de la crise financière mexicaine. L'étude souligne moins l'accroissement de la dette que le creusement des écarts. Les « pays émergents », en Asie ou en Amérique latine, peuvent avoir accès au marché des capitaux privés tandis que les pays les plus pauvres dépendent plus que jamais de l'aide publique.

LA PUBLICATION du tableau de la dette internationale, l'ouvrage annuel de la Banque mondiale, dimanche 22 janvier, intervient cette année à un moment particulièrement opportun. Plus de dix ans après la crise de la dette, les déboires que connaît à nouveau le Mexique, imputables en grande partie à un déficit excessif de sa balance des paiements, prouvent que *« le cadavre de la dette bouge encore »*, comme l'a rappelé un haut fonctionnaire de l'organisation multilatérale. D'une année sur l'autre, l'endettement du tiers-monde s'est accru. Mais le fait marquant de ces dernières années est la disparité croissante constatée à l'intérieur de cette même catégorie de pays.

En effet, ce n'est pas tant l'évolution du volume de la dette extérieure du monde en développement qui est à mettre en avant (il a atteint 1 945 milliards de dollars, soit 10 500 milliards de francs en 1994, contre 1 812 milliards de dollars en 1993) que le creusement des écarts géographiques. Finalement, des pays comme la Malaisie et le Mozambique ont moins de paramètres en commun que des pays industriels comme la Norvège et la Turquie.

Dans son rapport annuel, la Banque mondiale met en exergue deux grandes catégories de pays en fonction des problèmes voisins qu'ils éprouvent : ceux qui bénéficient d'importants flux de capitaux (situés en Asie et en Amérique latine) et les plus pauvres, surtout les pays africains, qui dépendent presque exclusivement des apports extérieurs d'origine publique pour assurer leur développement. La banque note que, de plus en plus, les bailleurs de fonds préfèrent consentir à ces pays pauvres des dons, voire convertir leurs prêts en dons, afin de tenter d'alléger le fardeau de leur dette extérieure.

La grande distinction constatée entre les deux catégories de pays, à l'intérieur d'une définition du tiers-monde devenue obsolète, s'opère à partir de leur mode d'accès aux marchés internationaux des capitaux. Un recours qui offre des ressources financières nouvelles, notamment grâce aux émissions d'obligations internationales, mais qui est aussi source de frayeurs, comme on l'a vu ces dernières semaines avec les répercussions, jusqu'en Asie et ses « marchés émergents », de la crise mexicaine. De fait, la classification habituelle entre pays à faible revenu et à revenu intermédiaire n'est pratiquement plus de mise. Ainsi, la Chine et l'Inde, qui appartiennent toutes deux au premier groupe, ont été en même temps d'importants emprunteurs sur les marchés de capitaux. En 1993, la Chine (qui bénéficie à elle seule de 20 % des flux de capitaux vers le monde en développement) a raflé 84 % des flux dans la catégorie des pays à faible revenu. Depuis 1989, elle a recueilli 80 milliards de dollars d'investissements privés, ce qui la place en tête des pays ayant bénéficié de cette manne étrangère.



Les apports des fonds privés, qui étaient inférieurs aux apports publics (prêts bilatéraux et multilatéraux, dons ...) jusqu'en 1990, ont connu depuis une croissance très forte ralentie en 1994.

LA HAUSSE DES TAUX

Dans le même temps, l'écart entre investissements publics et privés s'est accentué, au profit de ces derniers. Entre 1990 et 1994, la part des flux de capitaux privés est passée de moins de la moitié aux trois quarts des apports totaux de ressources destinées aux pays en développement. Entre 1990 et 1994, le financement public (Etats créanciers, organisations internationales) du développement a été ramené de 57,9 à 54,5 milliards de dollars (de 310 à 290 milliards de francs), alors que, parallèlement, les flux privés explosaient de 45,5 milliards à 172,9 milliards (de 245 à 930 milliards de francs).

Après plusieurs années de croissance très forte, 1994 a cependant marqué une pause. Le monde en développement a souffert du *« krach obligataire »* et de la forte hausse des taux d'intérêt dans le monde. La conséquence de cette situation nouvelle est que les investissements de portefeuille (actions et obligations) se seront situés, en 1994, en deçà de leur niveau record de 1993 (39,5 milliards de dollars en 1994 contre 46,9 milliards précédemment) tandis que les investissements directs devraient continuer à augmenter (à 77,9 milliards contre 66,6 milliards en 1993).

Cette situation va-t-elle perdurer, en dépit des ondes de choc consécutives à la crise du peso ? La Banque mondiale pense *qu'« il y a peu de chances pour que les facteurs qui sous-tendent l'afflux massif des capitaux privés s'inversent »*, quelles que soient les variations annuelles. La croissance continue des investissements directs, de nature plus structurelle que les achats d'actions et d'obligations, en est la preuve. L'organisation reconnaît tout de même que la forte progression des apports privés dans le monde en développement a été stimulée par la baisse des taux d'intérêt et la très faible croissance économique dans les pays industriels : aujourd'hui, croissance et taux d'intérêt s'orientent à la hausse. A présent, un *« pays qui enregistre d'importantes entrées de capitaux privés devra réduire rapidement le déficit de sa balance courante, ou accroître suffisamment ses recettes d'exportation pour faire face à ses engagements extérieurs »*. Un avertissement adressé notamment au Mexique, dont la balance des paiements courants s'est sensiblement détériorée.

Françoise Lazare

La fille de Malcolm X se défend d'avoir tenté de faire assassiner Louis Farrakhan

Les accusations d'un faux tueur à gages

WASHINGTON
de notre correspondant

C'était il y a trente ans. Celle qui prendra plus tard le nom de Qubilah Bahiyah Shabazz avait alors un peu plus de quatre ans. Ce père qu'elle regardait haranguer la foule rassemblée dans une salle de bal de Harlem, c'était son dieu. Lorsque des coups de feu retentirent, ce 21 février 1965, la petite fille vit son père se transformer en pantin ensanglanté et s'écrouler. Et son monde à elle s'écroulait. Malcolm X était mort. Quel rôle auront joué, dans son apparente soif de vengeance, le culte, le mythe et aussi le mystère qui entourent la disparition de l'une des plus grandes « consciences » de l'islam noir américain ?

Qubilah Bahiyah Shabazz a été inculpée de tentative de meurtre (*via* un tueur à gages) sur la personne de Louis Farrakhan, l'ancien fils spirituel et rival de son père, le « ministre » de la Nation de l'islam, un militant extrémiste de la cause noire. Betty Shabazz, veuve de Malcolm X, a toujours accusé Louis Farrakhan d'avoir été *« mêlé »* à la disparition de son mari. Mercredi 18 janvier, devant le tribunal de Saint Paul (Minnesota), Qubilah, cette jeune femme de trente-quatre ans, *« tranquille et effacée »*, n'a rien dit, si ce n'est qu'elle plaidait non coupable. C'est donc une tragédie qui va se jouer, sous l'œil de la presse américaine, dans les semaines et les mois à venir. Le jour du procès, le 22 mars, le tueur, le mobile et les preuves seront obligeamment fournis par le FBI...

La fille de Malcom X sera mise en présence de Michael Kevin Fitzpatrick, son ami d'enfance, qu'elle est supposée avoir recruté pour tuer l'assassin présumé de son père. Des cicatrices vont être rouvertes, notamment au sein de la communauté noire, et bien des méfiances raciales vont être exacerbées, avant que l'on sache qui a comploté contre qui, et si la fille de celui qui avait un jour préconisé l'instauration d'un Etat noir indépendant mérite ou non une peine maximum de quatre-vingt-dix années d'emprisonnement, assortie d'une amende de 2,2 millions de dollars.

Les faits : entre juillet et août 1994, l'inculpée s'est entretenue par téléphone, à huit reprises, avec l'homme devant exécuter le « contrat ». De New York, elle s'est rendue à Minneapolis, pour verser un premier acompte à Michael Fitzpatrick, alias Michael Kevin, son ancien compagnon de classe, dont elle ignorait qu'il était... un informateur du FBI. Dès lors, le « complot » pour tuer Farrakhan était-il un piège, dans lequel Qubilah s'est jetée tête baissée ? Toutes ses conversations ont été enregistrées, et Michael sera le témoin à charge. Un « ami » bien connu des services de police : jeune homme violent, attiré par les armes à feu, arrêté en 1977 pour un attentat commis contre une librairie de Manhattan qui vendait des livres russes, il se liera successivement à l'IRA (Armée républicaine irlandaise), à la Ligue de défense juive et au groupe anarchiste Back Room.

UNE INCROYABLE PLAIDOIRIE

En 1978, il « donnera » des extrémistes juifs qui voulaient faire sauter l'Office du tourisme égyptien. De là date sa coopération avec le FBI. Ce qui ne l'empêchera pas d'être de nouveau arrêté, en 1993, pour trafic de drogue, délit pour lequel il risque une peine de cinq ans d'emprisonnement. Bref, un témoin peu reluisant, dont la personnalité a provoqué, au sein de la communauté noire militante, l'incrédulité, puis le scepticisme, enfin la colère : encore le FBI! Ce sont les services de « renseignements intérieurs » qui ont tout organisé, comme il y a trente ans, lorsqu'ils surveillaient clandestinement Malcolm X et ses partisans ! C'est le gouvernement fédéral, a accusé, de son siège de Chicago, la Nation de l'islam, qui poursuit de sa vengeance les leaders de la cause noire, ainsi que leur famille.

Le FBI est donc toujours l'instrument de la *« destruction »* de l'unité de la communauté noire, et Qubilah est sa victime... Incroyable plaidoirie si l'on songe que son auteur, Louis Farrakhan, est depuis trente ans l'ennemi juré de la famille Shabazz. *« Je dois dire que j'ai été déconcertée par l'étendue et la profondeur de son humanité dans cette situation »*, a reconnu la veuve de Malcolm X. En effet: musicien talentueux et militant (*« Le paradis de l'homme blanc est l'enfer de l'homme noir »*), Louis Farrakhan avait adopté la doctrine et l'exemple du « père » de l'islam noir américain, Elijah Muhammad, dont Malcolm X devait se séparer en 1963. L'année suivante, le « ministre » Farrakhan utilisera les colonnes du journal de la Nation de l'islam pour vouer aux gémonies un rival dont il n'aura jamais le charisme: *« Malcolm n'y échappera pas : un tel homme mérite la mort »*, écrit-il.

Louis Farrakhan n'en continuera pas moins son action au service de la cause noire, avec plus de modération (il a aujourd'hui soixante-deux ans) et de lucidité : niant toute responsabilité dans l'assassinat de Malcolm X, il a cependant reconnu, en 1994, avoir été de ceux qui ont *« créé une atmosphère »* permettant à ce meurtre d'avoir lieu. Ce sont ces souvenirs, ces méfiances et ces accusations vieilles de trente ans que cet étrange complot réveille aujourd'hui.

Laurent Zecchini

Les scandales à répétition portent atteinte à la monarchie britannique

LONDRES
de notre correspondant

« Nous devrions faire avec notre monarchie comme vous, les Français. » Cette réflexion est de celles qu'on entend dans les conversations des Britanniques sur la famille royale, meurtrie par des scandales à répétition. Elle témoigne de la lassitude, teintée de voyeurisme, de l'opinion. Il serait exagéré de prendre ces propos au pied de la lettre, même si les membres de la famille royale, ou « Royals », ne peuvent plus, en ces temps de crise, tenir pour acquise la pérennité du sentiment monarchique de leurs sujets.

Débordant du cadre graveleux des tabloïds comme le *Sun* ou le *Daily Mirror* – teintés d'un vague républicanisme –, les « affaires » royales disputent désormais la « une » des journaux sérieux aux malheurs politiques de John Major ou, depuis peu, aux gaffes de son rival travailliste, Tony Blair. Les deux dernières en date concernent les confidences du valet du prince Charles sur sa liaison avec Camilla Parker-Bowles et le vol de photos au domicile de cette dernière, dont le divorce vient d'être rendu public. Le valet, un ancien militaire violent et buveur, a vendu ses souvenirs après seize ans de service pour arrondir un salaire de 12 000 livres (100 000 francs environ) par an. Une misère, selon le directeur d'un bureau de placement.

Le divorce des Parker-Bowles n'est que la régularisation d'une situation de fait. Si l'une est, depuis 1986 – mais elle l'avait déjà été avant – la maîtresse en titre du prince de Galles, son mari collectionne les aventures. L'histoire se répétant souvent, il se trouve que Camilla n'est autre que l'arrière-petite fille d'Alice Keppel, la maîtresse d'Edouard VII, arrière-arrière-grand-père de Charles.

«L'AMOUR DE SA VIE»

En attendant que la procédure de divorce entre le prince et la princesse de Galles, officiellement séparés depuis décembre 1992, ne soit entamée, les bonnes langues et les autres se déchaînent pour savoir si Charles pourrait succéder à sa mère sur le trône s'il épousait sa Camilla, *« l'amour de sa vie »*, selon les termes de Lord Charteris, ancien secrétaire particulier d'Elizabeth II. Les arguments volent dans un sens comme dans l'autre. Mais l'opinion a déjà tranché : choquée par l'admission publique de son adultère par le prince, elle a du mal à voir M[me] Parker-Bowles sur le trône. Si elle avait été catholique, tout remariage aurait été impossible, l'Act of Settlement de 1701 limitant la succession à des protestants.

L'opinion lui préfère en outre la frivole Diana, sortie tout droit d'une gravure de mode. C'est pourquoi l'ancienne papesse du féminisme, Germaine Greer, est montée à la défense de M[me] Parker-Bowles, dénonçant un sexisme doublé d'âgisme contre cette quadragénaire qui ne cache pas son âge. *« Nous ne sommes pas toutes des jeunes, bon Dieu ! Les gens sensés savent que l'on n'aime pas seulement quelqu'un en raison de sa beauté. Et cela montre que le prince est un homme constant, ce qui est rare »*, s'est-elle exclamée dans l'*Observer*.

Le temps tranchera peut-être ce débat à la fois constitutionnel et passionnel. Les tribunaux, eux, trancheront dans la discussion d'épicier entre les avocats de Charles et de Lady Di sur les conditions d'une séparation : elle exigerait 15 millions de livres et une résidence pour conserver son train de vie et élever les deux princes, il en offrirait 4. Selon Lord Charteris, la reine et la reine-mère se sont résignées à l'inévitable.

On peut comprendre que les sondages soient de moins en moins favorables à la monarchie, la majorité des gens, selon le *Guardian*, estimant qu'elle aura disparu d'ici cinquante ans et trouvant, en tout cas, qu'elle coûte trop cher : 54,5 millions de livres par an (plus de 450 millions de francs), dix fois le prix de la famille royale belge, quinze fois celui de celle du Danemark. Un des spécialistes de la question, David Starkey, de la London School of Economics, met cependant en garde contre les analyses émotionnelles ou journalistiques à court terme et relativise le problème : après tout, dit-il, à l'exception de sa dernière décennie, le XX[e] siècle aura été surtout marqué par une remarquable longévité de la ferveur monarchique.

« LE CIMENT DU ROYAUME-UNI »

« Si on avait fait de tels sondages dans les années 1870, on aurait eu des résultats similaires » : à l'époque, la reine Victoria était fort impopulaire, avant d'être adulée dans sa vieillesse. Et, avant elle, que de rois ont défrayé la chronique : de George III devenu fou au souverain saxon Edwy le Blond – mort d'épuisement en 959, à l'âge de dix-neuf ans, entre sa maîtresse et la mère de cette dernière –, en passant par tant d'autres comme Henry VIII. *« La monarchie enchante et désenchante tour à tour. Mais elle est profondément enracinée dans ce pays, elle y règne depuis longtemps, et sans doute pour encore longtemps »*, ajoute M. Starkey.

Le prince de Galles pourra-t-il longtemps mener sa carrière d'héritier de la couronne, de bévues en faux pas – qui font oublier certaines idées progressistes, comme la réduction du nombre des « Royals » – sans en payer le prix ? Des voix se sont élevées pour souhaiter qu'il cède la place à son fils William, âgé de douze ans. Entre-temps, les Britanniques prient pour qu'Elizabeth II, qui a fêté récemment ses quarante-sept ans de mariage, vive le plus longtemps possible. Peut-être que, d'ici là, les démêlés se seront estompés dans une famille royale où tout le monde, à l'exception de la reine et du duc d'Edimbourg, et du prince Edouard, resté célibataire, vit ou a vécu un mariage brisé.

Patrice de Beer

Les clubs londoniens dépérissent

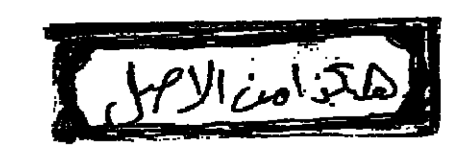
LES CLUBS londoniens, creuset de la vie politique outre-Manche, donnent de la gîte. Des personnalités viennent de claquer la porte de cercles très sélects de la capitale pour protester contre leur refus d'admettre les femmes comme membres à part entière. Emoi sur Pall Mall et Saint James Street. Protestations des féministes. Pour le principe. Car c'est moins leur sexisme dépassé qui menace ces clubs que la désaffection de l'establishment.

Stratifiée à l'extrême, la société britannique se nourrit de microscopiques différences qui permettent aux happy few d'affirmer leur identité. Exclusifs, aristocratiques, les clubs sont une survivance de ces rapports sociaux tranchés et d'un art de vivre englouti dans les décombres de l'empire britannique. Leur rôle politique, florissant à la Belle Époque, s'est réduit à presque rien.

Le Carlton Club vacille aujourd'hui sur ses bases. Fondé en 1832, il n'a jamais toléré parmi ses membres que des conservateurs, pourvu qu'il s'agisse de gentlemen. Les femmes en ont toujours été bannies, à l'exception de Margaret Thatcher. Encore devait-elle cette faveur à sa position de premier ministre, membre de droit honoraire du Carlton, comme ses prédécesseurs mâles. Si la gent féminine est désormais tolérée, avec un statut spécial, au Carlton Club, il continue de ménager aux plus misogynes de ses membres des retraites, bar et salle à manger, fermées aux femmes. La question féminine a provoqué dans d'autres institutions – le Garrick Club ou l'Oxford and Cambridge University Club – de bruyantes démissions.

Les déboires du Carlton sont plus préoccupants pour l'avenir. Cinq parlementaires viennent d'en démissionner, ainsi que plusieurs hommes d'affaires, les uns arguant de leur manque de temps, les autres du montant de la cotisation (l'équivalent de 100 francs par semaine), pourtant prise en charge par leur entreprise. Les clubs londoniens ont désormais du mal à faire la preuve de leur utilité. Si cela continue, ils supplieront bientôt les femmes de devenir membres.

Bertrand Le Gendre



Les Quinze maintiennent leur soutien à M. Eltsine malgré la guerre en Tchétchénie

Les ministres des affaires étrangères de l'UE ont écarté toute mesure de rétorsion envers Moscou

Si les ministres des affaires étrangères des Quinze ont mis en garde la Russie, lundi 23 janvier à Bruxelles, contre les conséquences de la guerre en Tchétchénie, ils ont renoncé à prendre, pour le moment, des sanctions, craignant d'affaiblir M. Eltsine. A Paris, M. Balladur et le premier ministre hongrois, Gyula Horn, dont le pays assure la présidence de l'OSCE, ont lancé conjointement un appel à l'arrêt des combats.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

L'Union européenne ne tient nullement à rompre, ni même à altérer ses relations avec Boris Eltsine, gardant encore l'espoir de l'inciter à reprendre le chemin des réformes et de la démocratie. Tel est le sens de la déclaration au ton modéré sur la Tchétchénie adoptée lundi 23 janvier à Bruxelles par le Conseil des ministres des affaires étrangères, qui se réunissait pour la première fois à Quinze (les Douze plus les trois nouveaux adhérents, l'Autriche, la Finlande et la Suède) et sous la présidence française.

Le 5 janvier, lors de son audition devant le Parlement européen, Hans van den Broek, le commissaire chargé des relations avec les pays de l'Est, avait évoqué, comme possible manifestation de mauvaise humeur, de différer la signature de l'accord intérimaire sur les relations commerciales conclu par l'Union européenne avec les Russes, suggestion que l'Assemblée avait accueillie comme un geste minimum.

PRÉOCCUPATION

Les ministres des affaires étrangères des Quinze n'ont pas voulu aller aussi loin et ont écarté toute forme de rétorsion immédiate, même symbolique. *« Nous étions tous d'accord pour estimer que des sanctions économiques ne seraient pas appropriées. L'accord intérimaire devrait être signé dans les semaines à venir. On va voir comment les choses vont évoluer. Il n'est pas opportun d'adresser des menaces trop musclées aux Russes, car cela aurait pour conséquence de renforcer les forces réfractaires »*, a déclaré Klaus Kinkel, le ministre allemand, qui avait rencontré, samedi 21 janvier à Berne le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev.

Dans sa déclaration, le Conseil de l'Union exprime à nouveau sa préoccupation, déplore les violations des droits de l'homme et appelle à l'arrêt des combats en Tchétchénie. Il table pour le moment sur la mission que doit accomplir sur place une délégation de l'OSCE (l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), qui a reçu en principe le feu vert de Moscou, et qui comprendra un représentant de la présidence française. Cette mission, qui devait se rendre samedi 21 janvier à Moscou, puis en Tchétchénie, ne devait partir que mardi 24 janvier pour la capitale russe. Ce report, explique-t-on au siège de l'OSCE, est dû à l'absence, à Moscou, des interlocuteurs que les représentants de l'Organisation souhaitaient rencontrer aux dates initialement prévuess.

Il est souhaité que cette délégation *« puisse disposer de tous les moyens propres à assurer sa mission* (axée sur le respect des droits de l'homme, la restauration de l'ordre constitutionnel et la préparation d'élections libres), *y compris la possibilité de se déplacer en Tchéchénie même »*.

C'est dans le cadre de l'OSCE, a rappelé Alain Juppé, que les Russes ont pris des engagements concernant les droits de l'homme ou la protection des minorités, et c'est donc à elle, a-t-il dit, de vérifier si un effort est accompli pour rétablir les droits des Tchéchènes.

A défaut de menace, la déclaration des Quinze comporte une mise en garde à Moscou. *« L'Union européenne déterminera les futures étapes de son action en fonction des résultats de cette mission... L'Union, qui attache de l'importance à ses relations avec la Russie, ainsi qu'à la poursuite du processus de réforme démocratique dans ce pays, s'inquiète des conséquences possibles de la crise »*, souligne le Conseil.

Les ministres français, allemand et espagnol doivent se rendre à Moscou le 9 mars. Si d'ici là la situation n'évolue pas dans le sens de l'apaisement, l'accord intérimaire pourrait effectivement ne pas être signé.

Cette gesticulation apparaît pourtant à bien des égards dérisoire. A entendre M. Juppé, la rédaction de l'accord intérimaire n'est pas achevée et, par conséquent, il n'était de toute façon pas question de le signer avant quelques semaines.

RATIFICATION

En outre cet accord, qui reprend les dispositions commerciales de l'accord de partenariat signé en présence de Boris Eltsine en juin 1994 à Corfou, et qui n'est pas encore ratifié, n'a qu'une portée pratique très limitée pour ne pas dire nulle.

Une vraie manifestation de mauvaise humeur serait que les Parlements nationaux ou le Parlement européen (qui doit donner un avis conforme) bloquent la ratification de l'accord de partenariat qui indique l'orientation à long terme aux relations entre la Russie et l'Union européenne. Le dossier sera rouvert par les Quinze lors de leur prochaine réunion le 6 février.

Philippe Lemaître

L'indiscipline des combattants nationalistes

GROZNY
des envoyées spéciales de l'AFP

Commandant du bataillon d'élite des forces du président Djokhar Doudaev, Chamyl Bassaev, trente ans, le plus respecté des chefs de l'*« armée »* tchétchène, souhaiterait *« un peu moins d'indiscipline »* mais explique que les Tchétchènes n'ont pas l'habitude de se laisser donner des ordres. Il parle de ses hommes, pour la plupart des volontaires, qui, *« lorsqu'ils ont attendu deux heures à leur poste, où il ne se passe rien, le quittent en entendant que ça tire dans le quartier d'à côté, pour aller en découdre »*. *« Certains, dès qu'ils font un prisonnier, Bessmenitches... tout le village défile dans le salon pour venir le voir »*, raconte-t-il.

Non loin de Grozny, sur l'ancienne base militaire soviétique où le commandant Bassaev a installé son quartier général, l'ambiance est détendue : *« Regardez ! Nous avons un trophée de plus ! »*, lancent, en riant, deux combattants qui déboulent d'un camion qu'ils viennent de prendre aux Russes. Toute la base est d'ailleurs pleine de *« trophées »*. Depuis les filets de camouflage jusqu'aux trois chars sur lesquels flotte le drapeau tchétchène : tout a été pris aux Russes.

Convaincu que les Russes *« ne peuvent pas vaincre »*, Chamyl Bassaev reconnaît aussi que beaucoup de Tchétchènes y laisseront leur vie. *« Si nous avions une vraie discipline, nous tiendrions encore le centre »*, relève-t-il avec regret. Puis, il évoque, en riant, l'abandon du palais présidentiel, jeudi 19 janvier : *« Les Russes ont mis des heures à s'apercevoir que nous étions partis. Quand ils y sont entrés, ils étaient si contents qu'ils le redisaient toutes les deux minutes à la radio ! Si on avait su que ça leur faisait tellement plaisir, on le leur aurait laissé plus tôt. »*

Isabelle Astigarraga et Marielle Eudes

L'écrivain turc Yachar Kemal risque de deux à cinq ans de prison

ISTANBUL
de notre correspondante

La Cour turque de sûreté de l'État a décidé, lundi 23 janvier, d'ouvrir un procès contre l'écrivain Yachar Kemal pour *« propagande séparatiste »*. Les charges pesant contre l'auteur de *Mehmet le Mince* seront officiellement annoncées dans les jours qui viennent. Selon le procureur, Isa Geyik, qui a démenti les rumeurs selon lesquelles l'écrivain risquerait la peine de mort, Yachar Kemal sera jugé pour infraction à l'article 8 de la loi antiterroriste, qui prévoit une peine de deux à cinq ans d'emprisonnement. Le juge a rejeté la requête du procureur, qui demandait la détention préventive de M. Kemal.

On reproche principalement à ce dernier d'avoir sévèrement critiqué la politique du gouvernement et de l'armée à l'égard de la minorité kurde dans un article intitulé « Une campagne de mensonges », publié début janvier par l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*. La presse turque avait, dans l'ensemble, réagi négativement à la publication de cet article, jugé trop critique. Au cours des derniers jours, les milieux artistiques se sont cependant mobilisés pour soutenir le doyen dés lettres turques.

PERSÉCUTIONS

Le nom de Yachar Kemal, le plus connu des romanciers turcs, vient, en effet, s'ajouter à une longue liste d'intellectuels persécutés pour leurs opinions ou leurs écrits. Selon l'Association turque des droits de l'homme, cent cinq personnes, intellectuels, écrivains, politiciens, condamnées pour leurs idées, étaient détenues dans les prisons turques à la fin du mois de novembre 1994.

La démarche de la Cour de sûreté ne manquera pas d'embarrasser le gouvernement, qui tente de remettre sur les rails le processus de rapprochement avec l'Union européenne. La plupart des États européens, à l'exception de la Grèce, demeurent convaincus de la nécessité de conclure un accord d'union douanière avec la Turquie, prévue pour 1996 ; mais malgré leur bonne volonté à l'égard d'Ankara ils ne peuvent ignorer une opinion internationale de plus en plus affectée par les violations des droits de l'homme en Turquie.

Nicole Pope

La torture dans les geôles d'Ankara

Le témoignage de Mehdi Zana, ancien maire kurde de Diyarbakir

« RIEN, AUCUN CRIME, aussi grave fût-il, ne saurait justifier l'usage par un Etat de procédés aussi dégradants et avilissants. » Dans leur simplicité, ces propos de Kendal Nezan, directeur de l'Institut kurde de Paris, disent toute l'indignation que le lecteur éprouve à la lecture de *La Prison nº 5, onze ans dans les geôles turques*, qui vient de paraître aux éditions Arléa. C'est le témoignage de Mehdi Zana, un *« Kurde de Turquie »* comme il se définit modestement lui-même, *« un acteur majeur de l'histoire kurde des trente dernières années »*, rectifie Kendal Nezan dans la postface de l'ouvrage. Maire, de 1977 à 1980, de Diyarbakir, la ville la plus importante du Kurdistan de Turquie; Mehdi Zana raconte *« dix ans et huit mois »* passés, à partir de 1980, dans les prisons turques, pour avoir revendiqué, par des voies pacifiques et démocratiques, le droit à *« parler le kurde, l'apprendre à l'école, disposer d'émissions de radio-télévision en kurde »*, le droit *« au respect de notre dignité, notre personnalité, notre identité »*.

BIBLIOGRAPHIE

Ankara focalise sa propagande contre le PKK, le Parti des travailleurs du Kurdistan turc, qui mène depuis 1984 une guérilla contre le pouvoir. Le gouvernement turc accuse les Kurdes de velléités séparatistes, mais cela ne justifie nullement une répression cruelle, que ne laissent soupçonner ni l'appartenance de la Turquie à l'OTAN et au Conseil de l'Europe, ni le silence, ponctué de quelques poussées de reproches, des pays occidentaux vis-à-vis de l'attitude d'Ankara.

« J'AIME LA VIE »

Les conditions de détention des prisonniers kurdes, les tortures barbares qui leur sont infligées laissent le lecteur tout simplement incrédule. Lesquelles citer ? Les bastonnades, les privations de nourriture et de sommeil, les fils électriques branchés sur le sexe et l'anus, ces chiens dressés pour mordre les parties intimes des détenus, ou encore les matraques enfoncées dans le rectum... ?

« Ils ne cherchent pas à nous tuer, ils dosent les tortures pour atteindre le degré extrême de ce que nous pouvons supporter », écrit Mehdi Zana. Mais jusqu'où vont les limites du *« supportable »* ? Trois mille huit cent quarante personnes sont mortes sous la torture ou lors d'*« exécutions extra-judiciaires »* durant les deux dernières années, selon le quotidien turc *Milliyet*, cité par le Prix Nobel de littérature Elie Wiesel, qui a préfacé l'ouvrage. Certains se sont eux-même donné la mort pour échapper à cet enfer, tel Remzi Aytur, qui a laissé ce mot : *« J'aime la vie, mais pas pour subir ce supplice. Je renonce donc à ce que j'aime le plus : c'est ainsi que je proteste. Je souhaite bon courage à mes compagnons. »*

Le 12 mai 1994, Mehdi Zana a de nouveau été écroué à la prison d'Ankara, et condamné à quatre ans de réclusion pour avoir témoigné devant le Parlement européen. Son épouse, Leyla Zana, et sept autres ex-députés d'origine kurde, ont été condamnés le 8 décembre 1994 par la Cour de sûreté de l'Etat à quinze années de prison pour *« séparatisme »*.

Mouna Naïm

★ *La Prison nº 5, onze ans dans les geôles turques*, de Mehdi Zana, éd. Arléa, 129 pages, 85 F.

Persévérance russe et indulgence occidentale

Par leur pusillanimité, les Européens favorisent le durcissement du Kremlin

DEPUIS 1991, la diplomatie occidentale poursuit en Russie deux objectifs louables : éviter une déstabilisation de la Fédération, qui aurait des conséquences pour toute l'Europe, et conforter les démocrates contre les forces nationalistes, qui ont manifesté leur puissance aux élections de décembre 1993. La tactique a consisté à ménager M. Eltsine qui a été absous pour tous les accrocs faits aux bonnes règles de la vie démocratique. Elle a lamentablement échoué ; la guerre en Tchétchénie montre que, loin de modérer les ardeurs russes, l'indulgence les a plutôt encouragées. La politique d'*« apaisement »* – l'expression a été employée par les critiques américains du président Clinton –, confirmée lundi 23 janvier par les Quinze, a produit les effets contraires à ceux recherchés. Plus les Occidentaux ont fait des concessions à M. Eltsine afin de ne pas l'affaiblir face à ses adversaires *« de droite »*, plus Moscou a accentué sa politique interventionniste et pris ses distances par rapport à la ligne conciliante suivie pendant quelques années.

Ce n'est pas un durcissement occidental qui a produit une inflexion nationaliste et autoritaire, c'est la situation intérieure en Russie et la modification du rapport des forces après la prise du Parlement. Un des tournants de la politique extérieure russe coïncide avec les journées dramatiques de l'automne 1993. En septembre, M. Eltsine, en visite à Varsovie, expliquait aux Polonais qu'ils étaient un peuple souverain libre de choisir ses alliances... Ils ne furent pas les seuls à comprendre que le Kremlin ne mettrait pas son veto à leur entrée dans l'OTAN. A peine revenu à Moscou, le président russe tenait des propos exactement contraires.

PARTAGE DES TÂCHES

Malgré ce revirement qui en annonçait beaucoup d'autres, les Occidentaux ne modifièrent pas leur raisonnement : plus les Russes seraient intégrés dans la communauté internationale, plus ils seraient mis en confiance et moins ils seraient tentés de revenir à des pratiques expansionnistes. Le but de la Russie au cours de ces trois dernières années a été de (re)trouver une place dans les institutions internationales. Elle y est parvenue ; elle a obtenu un statut spécial dans le Partenariat pour la paix conçu à l'origine par les Américains pour éviter toute discrimination entre les anciens Etats communistes ; M. Eltsine s'est taillé une place dans le G 7 dont il ferait volontiers un directoire mondial, comme il aurait voulu qu'une sorte de Conseil de sécurité européen règle les affaires du continent. Il a dû se contenter d'une transformation, essentiellement symbolique, de la CSCE en Organisation sur la sécurité et la coopération en Europe, mais nul doute qu'il reviendra à la charge car la diplomatie moscovite possède un don pour ressusciter les vieux projets abandonnés.

Pendant que la Russie poursuivait son intégration, les responsables civils et militaires tenaient des discours de plus en plus durs. Leurs propos n'auraient pas dû surprendre car Andreï Kozyrev les avait déjà prononcés en septembre 1992 à Stockholm. Le jeune ministre des affaires étrangères, auréolé de sa réputation « libérale », avait surpris son auditoire en exposant une diplomatie fondée sur la reconquête de *« l'étranger proche »* et en agitant un épouvantail qu'il attribuait alors aux forces nationalistes. Or c'est précisément la ligne suivie aujourd'hui.

En 1993, M. Eltsine affirmait, déjà, que *« les frontières de l'URSS sont celles de la Russie, qui n'en a pas d'autres »* et le répétait sous une autre forme, un an plus tard, devant l'Assemblée générale des Nations unies. *Cette « responsabilité »* arrange bien les Occidentaux, qui n'ont nulle envie d'aller remettre de l'ordre dans les ex-Républiques soviétiques. Les Etats-Unis ont accepté implicitement une sorte de partage des tâches avec les Russes ; contre l'assentiment de ces derniers au débarquement en Haïti, ils sont disposés à considérer les forces russes dans le Caucase et en Asie centrale comme des *« forces neutres »*.

COOPÉRATION INDISPENSABLE

Aussi irritante soit-elle, la prétention de la Russie à retrouver un statut de grande puissance n'a pas que des inconvénients. Malgré les déconvenues essuyées en Tchétchénie, l'armée russe reste la plus grande d'Europe ; le Kremlin s'est rendu indispensable pour la solution de la guerre en Bosnie, pour la non-prolifération des armes nucléaires, tout en maintenant au Proche-Orient un pouvoir de nuisance non négligeable si on lui donne l'impression d'être le laissé-pour-compte de la paix.

La diplomatie russe a retrouvé des accents expansionnistes même s'il s'agit plus pour le moment de restaurer des positions perdues, voire simplement de conserver celles qui restent, que d'en conquérir de nouvelles. En ce sens, l'affaire tchétchène ne représente pas une rupture fondamentale avec l'évolution de ces derniers mois, tout au plus avec la représentation que certains avaient cru pouvoir se faire de la diplomatie du Kremlin. La brutalité de la méthode employée par Moscou devrait cependant servir d'avertissement à tous ceux qui entretenaient encore des illusions. Ce n'est pas la fermeté des Occidentaux qui menace d'isoler la Russie, c'est leur faiblesse qui risque de lui laisser croire que les règles souscrites peuvent être impunément bafouées, la singularisant ainsi comme un *« cas particulier »* condamné à demeurer aux marches de l'Europe.

Daniel Vernet

Le nouveau gouvernement italien devrait obtenir la confiance au Parlement

M. Dini a insisté sur la brièveté du délai qu'a son équipe pour réaliser les réformes urgentes

Lamberto Dini, le nouveau président du conseil italien, semble assuré d'obtenir, mercredi 25 janvier, un vote de confiance du Parlement, malgré les réserves des amis de Silvio Berlusconi. Dans sa déclaration devant les députés lundi, il a affirmé que son gouvernement de techniciens n'entendait pas s'éterniser au pouvoir, mais souhaitait mener à bien un programme d'urgence dont il a rappelé les priorités.

ROME
de notre correspondante

A gouvernement de « techniciens », discours de technicien.

Au cours d'un long exposé de cinquante-huit minutes, aussi minutieux que détaillé, le président du conseil désigné, Lamberto Dini, a exposé lundi 23 janvier, devant la Chambre des députés, son programme de gouvernement. En préambule, M. Dini a toutefois jugé utile de donner quelques gages à l'ancienne majorité de Silvio Berlusconi, laquelle voit toujours d'un mauvais oeil tout nouveau gouvernement qui ne serait pas exclusivement une « transition » vers les élections. M, Dini a donc souligné le *« caractère exceptionnel »* des circonstances qui l'ont appelé à former ce gouvernement de techniciens, pour *« affronter les urgences »* et *« restaurer la stabilité des institutions et la confiance des marchés»*.

QUATRE DOSSIERS PRIORITAIRES

Ces urgences, quelles sont-elles ? Essentiellement, les quatre points déjà soulignés par M. Dini dans sa brève relation, vendredi 13 janvier, après avoir accepté de former le gouvernement.

En premier lieu, il s'agira, par de nouvelles règles, y compris *« temporaires »*, d'établir l'égalité d'accès aux moyens d'information, surtout télévisés, en prévision de la future campagne électorale. Ce qui se traduira par un renforcement des structures de contrôle et des sanctions en cas d'infraction caractérisée.

Deuxième urgence : la loi électorale régionale, qui fait toujours appel au système proportionnel, sera revue avant le scrutin régional prévu pour le printemps. Ces deux derniers points, précise d'ailleurs M. Dini – et ce sera la seule précision de date de son discours, ce qui laissera M. Berlusconi sur sa faim – devraient être réglés dans l'idéal d'ici à février prochain, ce qui laisse très peu de temps.

Troisième point : les nouvelles mesures d'austérité *« équivalentes à 1 % du revenu national »*, qui viendront s'ajouter, en correctif budgétaire, à celles déjà adoptées il y a quelques mois, se composeront *« essentiellement si possible de réductions de dépenses, mais aussi de nouvelles entrées »*.

Dernier point : la réforme du système des retraites sera accomplie *« selon les accords conclus en décembre avec les syndicats »*.

Et rendant hommage à la *« franchise des rapports avec les syndicats »* qui a prévalu *« y compris dans les moments les plus durs »* M. Dini est revenu sur l'urgence d'agir vite : *« Le temps joue contre nous, chaque retard dans les mesures nécessaires à l'assainissement de l'économie et des finances augmente notre retard sur les pays européens du groupe de tête. Même les mois sont désormais précieux, et nous ne pouvons les gaspiller dans l'indécision qui est fille de l'incertitude. »*

UN CABINET DE TRANSITION

Un gouvernement de « transition » donc (*« les techniciens n'ignorent pas la suprématie de la politique»*), qui s'éclipsera à peine son programme accompli, ou *« s'il est l'objet d'obstructions insurmontables au Parlement»* : ce qui est une belle mise en garde aux futurs calculs des factions politiques pour « allonger » éventuellement sa durée.

Un gouvernement qui se prétend à court terme, même si la longue énumération des problèmes généraux à résoudre, évoqués avant les quatre dossiers prioritaires, et qui allaient du fédéralisme fiscal à la réforme de la justice en passant par l'accélération des privatisations et le *« nécessaire retour de la lire dans le système monétaire européen »*, a fait un peu tordre le nez aux amis de Silvio Berlusconi, qui y ont vu *« un programme biblique, en fait de transition »*.

Pour dissiper toute ambiguïté, M. Dini, qui avait, le matin, nommé trente-deux sous-secrétaires, tous « techniciens », pour compléter son équipe, avait ajouté dans la petite allocution qu'il leur avait adressée : *« Le gouvernement restera en place pour une période nécessairement brève.»* De même, à la fin de son discours à la Chambre, nouveau clin d'oeil en direction de l'ancienne majorité, il avait conclu en souhaitant bonne chance au gouvernement qui viendrait après lui.

RÉSERVES DE M. BERLUSCONI

Mais rien n'y a fait, et les premières réactions du *cavaliere* Berlusconi et de ses alliés ont été plutôt méfiantes, et mitigées. Faute d'assurances sur la brièveté de ce gouvernement, et somme toute sur la date des élections, ces derniers pourraient, sauf changement de dernière minute, s'abstenir massivement au moment du vote mercredi matin.

Ce qui laisse toutefois à M. Dini, l'appui certain du Parti populaire (PPI, héritier de la démocratie-chrétienne) ; des progressistes (à l'exception des nostalgiques de Rifondazione comunista), d'une grosse partie du groupe mixte et de la Ligue, et peut-être même des réformateurs. Assez, semble-t-il, pour s'assurer la confiance.

Marie-Claude Decamps

L'assassinat d'un dirigeant du Parti populaire provoque une vive émotion en Espagne

MADRID
de notre correspondant

Le président du Parti populaire (PP, droite) de la province de Guipuzcoa, député au Parlement basque et conseiller municipal de San Sebastian, Gregorio Ordonez (trente-six ans) a été assassiné, lundi 23 janvier, d'une balle dans la tête, alors qu'il se trouvait dans un restaurant de cette ville. L'attentat a été commis par un jeune homme au visage dissimulé par un foulard, alors que la victime achevait de déjeuner en compagnie de son secrétaire.

La mort de ce jeune politicien a provoqué une immense émotion dans le pays. Gregorio Ordonez était un personnage connu ; il avait été désigné, jeudi 19 janvier, comme candidat à la mairie de San Sebastian pour les prochaines élections municipales.

Figure politique montante dans la province basque, il avait été investi par le président du Parti populaire (PP, principal parti d'opposition), José Maria Aznar. Gregorio Ordonez, qui depuis le début de sa carrière politique avait toujours défendu des positions très fermes contre l'ETA, était considéré comme ayant des chances sérieuses d'emporter la mairie de San Sebastian, ville où le PP avait obtenu la majorité aux élections européennes et aux élections régionales du mois d'octobre dernier.

Cet attentat est le deuxième commis depuis le début de l'année au Pays basque. En janvier un policier avait été tué et un autre grièvement blessé alors qu'ils étaient en faction devant une administration, lors d'une action revendiquée par l'ETA. L'attentat de lundi a immédiatement été attribué à cette organisation par Mme Margarita Roblés, secrétaire d'Etat à l'intérieur. Il s'agit du premier attentat dirigé contre un politicien depuis onze ans, depuis celui du sénateur socialiste Enrique Casas en février 1984.

Michel Bole-Richard

L'ancien ambassadeur de France vole au secours de M. Gonzalez

MADRID
de notre correspondant

Pierre Guidoni, qui fut ambassadeur de France en Espagne entre 1983 et 1985, s'est longuement exprimé, dans un article publié lundi 23 janvier par le quotidien *El Pais*, sur l'affaire des GAL (Groupes de libération antiterroristes) dont les rebondissements empoisonnent actuellement la vie du gouvernement socialiste espagnol. *« Il est psychologiquement invraisemblable, politiquement absurde et techniquement impossible »* que le gouvernement espagnol de l'époque ait pu avoir *« quelque chose à voir avec l'existence et l'action des GAL »*, affirme-t-il. (Des responsables gouvernementaux du début des années 80 ont été mis en cause récemment par deux repentis, pour avoir soutenu cette organisation responsable de nombreux assassinats dans les milieux indépendantistes basques).

Pierre Guidoni, ami personnel du président du gouvernement Felipe Gonzalez, déclare que *« les services chargés de combattre le terrorisme à Bilbao ou ailleurs – un groupe d'imbéciles convaincus que la France ne ferait jamais rien, ni ne coopérerait jamais...– décidèrent, à l'automne 1983, de recourir à des méthodes illégales et criminelles, en territoire français, pour combattre l'ETA avec « ses propres armes »*. Il reconnaît qu'il y avait *« sans doute des complices, probablement des fournisseurs de fonds »*, se demande si *« suffisamment d'efforts ont été faits pour les identifier et les neutraliser »*, et répond *« peut-être pas »*. Cependant, l'ancien diplomate, qui a été au centre des négociations entre Madrid et Paris pour qu'une collaboration s'instaure contre le terrorisme basque, explique que la création des GAL était, pour les autorités de Madrid, *« le pire qui pouvait se produire au pire moment »*. Un accord était en effet intervenu et, dès le début de 1984, les polices des deux pays travaillaient ensemble, dit Pierre Guidoni. *« S'il y avait eu un lien, même caché, entre les GAL et la police espagnole, nous l'aurions su. Nous ne pouvions pas ne pas le savoir. Et la coopération aurait immédiatement été interrompue »*, déclare-t-il encore.

M. B.-R.

Le premier ministre portugais ne briguera pas de nouveau mandat

ANIBAL CAVACO SILVA, qui dirige depuis dix ans un gouvernement de centre droit, a annoncé, lundi 23 janvier au cours d'une conférence de presse, qu'il ne serait ni candidat à un renouvellement de son mandat à la tête du Parti social-démocrate (PSD, centre droit) qu'il préside depuis 1985, lors du congrès de février prochain, ni candidat à un nouveau mandat de premier ministre à l'issue des élections législatives d'octobre. M. Cavaco Silva a précisé qu'il resterait à ses fonctions jusqu'à la fin de son actuel mandat de quatre ans, et qu'il ne voyait aucune raison de dissoudre le Parlement, ni d'organiser des élections législatives anticipées.

Malmené par une opposition socialiste forte de ses succès aux élections municipales de 1993 et européennes de 1994, et ébranlé par des scandales mettant en cause des membres de son cabinet, Cavaco Silva a donc préféré prendre ses distances. Mais sa décision apparaît comme un retrait stratégique, et non comme une retraite politique. Il préfère se retirer dès maintenant, de façon à garder tout son capital politique personnel en vue de l'élection présidentielle de 1996.

UNE COHABITATION PRÉVISIBLE

Les observateurs lui accordent en effet de fortes chances de succéder à Mario Soares en cas de victoire des socialistes aux législatives d'octobre. Les électeurs portugais, par tradition et pour maintenir un équilibre politique, voteront plus facilement pour un président de droite en cas d'un gouvernement de gauche, comme ils avaient élu un président de gauche avec un gouvernement de droite. La succession de Cavaco Silva à la tête du PSD reste très ouverte, mais un nom revient généralement, celui de Fernando Nogueira, ministre de la défense et numéro deux du gouvernement. – *(AFP.)*

Dissolution disciplinaire d'un régiment d'élite canadien

LE MINISTRE canadien de la défense, David Collenette, a prononcé lundi 23 janvier, la dissolution du régiment aéroporté canadien, objet de sévères critiques depuis la diffusion par la télévision de bandes vidéo montrant certains de ses membres tenant des propos racistes et se livrant à de dégradants « bahutages » (équivalent militaire du bizutage). C'est la première fois qu'un régiment canadien est dissout dans de telles circonstances (hors réduction d'effectifs). Les 650 hommes de cette unité, considérée comme l'élite des troupes canadiennes, seront répartis dans divers régiments d'infanterie. Les unités de ce régiment qui devaient être déployées en Croatie au printemps prochainseront remplacées par d'autres forces. Les Canadiens, a expliqué M. Collenette, n'ont plus confiance dans cette unité : *« Nous devons tenir compte de la réputation du Canada, des Canadiens et des forces armées canadiennes. »*

Le sort des parachutistes canadiens était en question depuis plusieurs jours à la suite de la diffusion de bandes vidéo montrant des soldats et sous-officiers de cette unité déployée en Somalie en 1993, traitant les Somaliens de *« négros »* et de *« paresseux »* ou de certains de leurs camarades se livrant à des actes de « bahutage » ignobles au camp de Petawawa (Ontario), quartier général de cette unité, en août 1992. Ces images montrent des soldats noirs rampant sur le sol avec écrit sur le dos : *« J'aime KKK »* (pour Ku Klux Klan), d'autres recrues devaient manger des tranches de pain souillées par des excréments ou du vomi, etc. Ces images, diffusées à partir du 15 janvier, ont provoqué une émotion d'autant plus considérable au Canada, que cette unité d'élite était spécialisée dans des opérations de maintien de la paix des Nations unies.

Créé en 1968, elle avait déjà fait parler d'elle, ces derniers mois, à l'occasion du procès de neuf de ses membres, accusés d'avoir torturé à mort en mars 1993, un jeune Somalien dans le camp de Belet Huen, en Somalie. Un soldat avait été condamné à cinq ans de prison pour meurtre, les autres étant acquittés ou condamnés à des peines légères. – *(AFP, Reuter.)*

Plainte de l'ex-juge Jean-Pierre pour « corruption » à Bruxelles

STRASBOURG. Elu de la liste de Philippe de Villiers au Parlement européen, dont il est vice-président de la commission de contrôle budgétaire, l'ex-juge Thierry Jean-Pierre a annoncé lundi 23 janvier qu'il avait déposé une plainte contre X pour corruption auprès du procureur du roi de Bruxelles, au sujet des conditions dans lesquelles sont réalisées les installations parlementaires, notamment un hémicycle de 1 000 places, dans la capitale belge. Dans son communiqué, M. Jean-Pierre affirme que *« la construction du nouveau Parlement européen à Bruxelles par le consortium de banques franco-belge Société Espace Léopold a été affectée par de très nombreuses irrégularités et va coûter 825 millions d'écus* (5,4 milliards de francs environ) *supplémentaires au contribuable européen »*. *« Une telle gabegie,* poursuit-il, *réalisée au profit d'entreprises privées et justement dénoncée tant par la Cour des comptes européenne que par la commission du contrôle budgétaire du Parlement, n'a pu être commise qu'avec la complicité active de députés européens de la précédente législature et de hauts fonctionnaires .»*

L'eurodéputé villiériste explique son initiative par *« l'importance des sommes en jeu »*. En 1994, la Cour de Luxembourg avait dénoncé l'absence dans le contrat d'un visa du contrôleur financier de l'administration parlementaire et le manque d'appels d'offres. – *(Corresp.)*

Prochaine réouverture des « routes bleues » vers Sarajevo

SARAJEVO. Bosniaques et Serbes de Bosnie se sont mis d'accord, lundi 23 janvier, sur la réouverture des voies de ravitaillement de Sarajevo. La route qui doit permettre de relier la capitale assiégée au monde extérieur et celle permettant la circulation entre deux faubourgs sous contrôle serbe devraient être rouvertes *« au plus tard »* le 1er février. Cet accord, qui achoppait depuis quinze jours sur le refus des Serbes de permettre tout trafic commercial vers la capitale bosniaque, prévoit finalement l'acheminement de l'aide humanitaire par d'autres organismes que ceux affiliés à l'ONU. Cinq ONG locales seront ainsi autorisées à rejoindre à nouveau Sarajevo : Mehamet (musulmane), Caritas (croate), Dobrotvor (serbe), La Benevolencija (juive) et Adra (adventiste). Ce compromis ne changera guère la situation de dénuement dans laquelle se trouve les quelque 350 000 habitants de Sarajevo, qui viennent de passer leur millième jour de siège. Il marque toutefois un progrès dans la mise en application de l'accord de *« cessation des hostilités »* conclu le 1er janvier pour une période de quatre mois renouvelables. Un accord d'ailleurs toujours fragilisé par les combats qui se poursuivaient, lundi, dans la poche musulmane de Bihac. – *(AFP, Reuter.)*

DÉPÊCHES

■ **CROATIE : afin de dissuader Zagreb de demander le retrait des « casques bleus »**, les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne ont annoncé, lundi 23 janvier à Bruxelles, qu'ils envisageaient de conclure un accord de coopération économique et commercial avec la Croatie si celle-ci adoptait une attitude plus conciliante avec les troupes de l'ONU déployées sur son territoire. Dans une déclaration adoptée lundi, les Quinze ont exhorté Zagreb à *« réexaminer sa position »*. – *(AFP, Reuter.)*

■ **ETATS-UNIS : des dizaines de milliers d'opposants à l'avortement**, 45 000 selon la police, 100 000 selon les organisateurs, ont défilé lundi 23 janvier, à Washington, pour réclamer la protection du droit à la vie des foetus. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : Mohamed Rebah, ancien journaliste du quotidien *Alger-Républicain*** (communiste), a été assassiné lundi 23 janvier, à Surcouf, à une trentaine de kilomètres à l'est d'Alger, a annoncé, mardi, le quotidien francophone *El Watan*, qui ne précise pas les circonstances de cet assassinat. M. Rebah (60 ans) est le troisième journaliste d'*Alger-Républicain* – qui a cessé de paraître depuis quelques mois – à être la cible d'un attentat. – *(AFP.)*

■ **MAURITANIE : deux dirigeants de l'opposition ont été arrêtés** lundi 23 janvier après les émeutes qui ont secoué Nouakchott pendant le week-end. Le gouvernement a instauré le couvre-feu et fait arrêter Ahmed Ould Daddah, secrétaire général de l'Union des forces démocratiques (UFD), et Hamdi Ould Mouknass, secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès (UDP). Les manifestations ont été déclenchées par une hausse du prix du pain, elle-même provoquée par l'instauration de taxes. – *(AFP, Reuter.)*

■ **BÉNIN : Cotonou refuse d'accueillir plus de 400 immigrés clandestins**, expulsés par voie de mer du Gabon. Ceux-ci sont bloqués depuis le vendredi 20 janvier à bord d'un bateau en rade de Cotonou. Les autorités béninoises n'ont laissé débarquer que leurs nationaux. Le Gabon a donné jusqu'au 31 janvier aux immigrés clandestins, qui seraient entre 100 000 et 150 000, pour quitter le pays. A Libreville, circule un tract d'un Comité de chômeurs appelant au meurtre des immigrés qui demeureraient au Gabon après la date limite et qui affirme que *« dix Français résidant à Libreville seront pris en otages et tués progressivement »*. – *(AFP, Reuter.)*

■ **IRAK : un employé d'une organisation humanitaire australienne** a été tué et un nombre indéterminé de ses collègues kurdes ont été blessés dans une embuscade près de Souleimaniye, dans la partie du Kurdistan échappant au contrôle de Bagdad, a-t-on indiqué, lundi 23 janvier, de source proche de l'ONU sur place. Les auteurs de l'embuscade n'ont pas été identifiés. – *(AFP.)*

■ **BANGLADESH : une bombe artisanale** a été lancée mardi 24 janvier à Dacca contre le cortège du premier ministre, sans faire de victime. Mme Zia rentrait à son bureau après avoir inauguré une conférence d'investisseurs internationaux. La police a tiré des grenades lacrymogènes et arrêté des opposants qui manifestaient sur le passage du chef du gouvernement. – *(AFP.)*

■ **INDE : neuf soldats indiens ont été tués au Cachemire**, lors de plusieurs fusillades qui ont mis aux prises, les 22 et 23 janvier, forces régulières et maquisards musulmans séparatistes. La tension monte au Cachemire à l'approche des cérémonies du 26 janvier marquant le 47e anniversaire de la République indienne. – *(AFP.)*

CONJONCTURE

■ **UNION EUROPÉENNE : la production industrielle a augmenté de 5,2 % en 1994**, selon les données publiées lundi 23 janvier par Eurostat. Les hausses ont été dans l'ordre de 11,2 % en Irlande, 10,8 % au Danemark, 7,5 % au Luxembourg, 7 % en Espagne, 6,1 % en Italie, 5,3 % en Grande-Bretagne, 3,5 % en Allemagne, 3,2 % en France, 2,2 % aux Pays-Bas, 1,6 % en Grèce, 0,3 % au Portugal. Il n'y a pas encore de chiffre pour la Belgique. Dans les trois nouveaux pays membres, l'augmentation a été de 11,5 % en Finlande, 9,5 % en Suède, et 2,9 % en Autriche. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : Vladimir Polevanov**, vice-premier ministre responsable des privatisations, va être démis de ses fonctions pour s'être déclaré favorable à l'annulation de la privatisation de firmes d'aluminium et de pétrole, a annoncé lundi 23 janvier un porte-parole du Kremlin. Les officiels russes discutent depuis mercredi 18 janvier d'un prêt de 6 milliards de dollars avec des représentants du Fonds monétaire international. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : en raison de la baisse des cours**, les exportations d'hydrocarbures ont baissé en valeur en 1994. Le gouvernement prévoit d'encaisser 7 milliards de dollars de revenus pétroliers et gaziers en 1995. – *(Reuter.)*

FRANCE

LE MONDE / MERCREDI 25 JANVIER 1995

EUROPE **Edouard Balladur s'est engagé, lundi 23 janvier, au cours d'un colloque franco-allemand, à assurer le passage à la monnaie unique européenne *« si possible »* dès 1997, date la plus proche prévue par le traité de Maastricht. Le choix de ce délai est destiné à rassurer les autorités allemandes, inquiètes de savoir si la France est décidée à satisfaire aux critères de convergence économique. ● GAGEURE. L'engagement du premier ministre-candidat apparaît comme une gageure au regard de l'état des déficits publics français, puisqu'il implique de les réduire de 150 milliards de francs d'ici à la fin de 1996. ● POLITIQUE. La déclaration de M. Balladur vise aussi à répondre aux réserves des partisans les plus affirmés de la construction européenne au sein de la majorité, tels que Valéry Giscard d'Estaing, Raymond Barre et Charles Millon, et à dissuader un éventuel concurrent au centre.**

M. Balladur se déclare à son tour partisan de la monnaie unique dès 1997

Invité par la fondation Finance, une association présidée par Raymond Barre, le premier ministre-candidat assure que « la France sera prête, le moment venu », à appliquer les dispositions du traité de Maastricht

A CEUX QUI DOUTAIENT de sa détermination européenne, Edouard Balladur a répondu, lundi 23 janvier, avec une grande précision cette fois, en se déclarant favorable à la mise en œuvre, *« si possible dès 1997 »*, de la monnaie unique. M. Balladur, invité d'un colloque franco-allemand organisé à Paris par la fondation Finance, une association présidée par Raymond Barre, a ainsi repris à son compte la démarche déjà développée par le président de la République devant le Parlement européen, puis par son ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, à Bruxelles.

« La convergence de nos économies [française et allemande] *et la confiance réciproque qui nous anime nous permettent d'envisager sereinement le passage à la troisième phase, si possible dès 1997 »*, a déclaré le premier ministre, devant un parterre de responsables financiers français et allemands. Il a ajouté qu'il *« faut tout faire pour que cela soit possible »*. Pour M. Balladur, le strict respect du traité de Maastricht devrait permettre l'instauration de la monnaie unique. *« Les dispositions du traité (...) ne doivent être ni assouplies ni modifiées »*, a-t-il ajouté, à la grande satisfaction des représentants de la Bundesbank (la banque centrale allemande) présents dans les salons de la Sorbonne.

Répondant à ceux qui estiment que la France ne pourra remplir dès 1996 les critères de convergence prévus par le traité de Maastricht, M. Balladur a insisté sur le fait que la France et l'Allemagne, notamment, *« sont appelées à connaître, dans les années qui viennent, une convergence presque parfaite de leurs cycles économiques »*. Il a rappelé l'effort d'*« assainissement des finances publiques »* et des comptes sociaux qu'il a engagé depuis qu'il est à Matignon, affirmant, pour conclure, que *« la France sera prête, le moment venu, pour le passage à la monnaie unique »*. *« Elle en a la capacité*, a-t-il dit. *Elle en a, aussi, la volonté politique. »* M. Balladur a rendu hommage à son hôte, M. Barre, *« l'un des meilleurs connaisseurs »* en matière de construction européenne, un homme, aussi, qui a eu *« un rôle important dans ce domaine »*.

LE « NOYAU DUR »

Refusant d'entrer dans le débat lancé par les amis du chancelier Helmut Kohl sur la constitution immédiate d'une « mini-union » monétaire, M. Balladur a souligné, néanmoins, *« le caractère exemplaire du conseil économique et financier franco-allemand »*, un conseil créé en 1988, qu'il avait *« proposé, en tant que ministre des finances »*, et qui réunit, deux fois l'an, les responsables des deux pays.

Il a évoqué, aussi, la constitution d'une petite union monétaire, dans le cadre de Maastricht, qui comprendrait *« l'Allemagne, la France et le Benelux, notamment »*. Cette union devra rester ouverte aux pays comme l'Espagne et l'Italie. Il faudra, a-t-il expliqué, *« tout faire pour aider »* ces pays à rejoindre ce noyau dur initial et *« élargir aussi vite que possible le cercle des pays participant à l'union monétaire »*. En conclusion de ce colloque, M. Alphandéry, partisan du candidat Balladur, a précisé ce que la France compte faire pour rendre possible la monnaie unique dès 1997. Afin d'atteindre l'objectif d'un déficit public ramené à 3 % du produit national brut en 1996, M. Alphandéry suggère de donner *« un coup de collier sans attendre »* pour redresser au plus vite les comptes sociaux en général et l'assurance-maladie en particulier. *« La France*, a-t-il expliqué, *est en mesure aujourd'hui de consentir cet effort de quelques dixièmes de points de PIB supplémentaires, compte tenu de la vigueur de la reprise. »*

Paris compte aussi profiter de la présidence de l'Union européenne, au cours de ce premier semestre, pour accélérer *« la préparation active de l'entrée prochaine en troisième phase »* de l'Union économique et monétaire. M. Alphandéry a annoncé la mise à l'étude immédiate des questions techniques liées à l'introduction de la monnaie unique dès 1997. La France souhaite qu'un rapport sur ces problèmes soit débattu à Cannes en juin 1995 : il devra aborder, notamment, la question des pièces et billets et les conditions de leur introduction dans les différents pays.

Le ministre a indiqué qu'il avait confié au comité des usagers du conseil national du crédit le soin de rédiger un rapport sur les aspects pratiques pour les consommateurs et les institutions financières de la monnaie unique.

Erik Izraelewicz

Réduire les déficits de 150 milliards de francs

CE N'EST PAS À LA LÉGÈRE, bien sûr, qu'Edouard Balladur a indiqué qu'il envisage *« sereinement »* le passage à la monnaie unique, *« si possible dès 1997 »*. Prononcée publiquement, lundi 23 janvier, lors d'un colloque en présence de hauts responsables monétaires français et allemands, la petite phrase, dans la bouche d'un candidat à la présidence de la République, a évidemment valeur d'engagement. S'il devait être tenu, il impliquerait un véritable changement de cap de la politique économique.

Parmi les nombreux autres critères de convergence économiques, le traité de Maastricht prévoit que tous les pays participant à la création de la monnaie unique devront avoir, au plus tôt en 1997, au plus tard en 1999, des déficits publics (déficits du budget de l'Etat, des organismes de protection sociale et des collectivités locales) inférieurs à 3 % du PIB. Le premier ministre a indiqué que *« la France sera prête le moment venu »* et qu'elle avait élaboré à cette fin, en 1994 et en 1995, des budgets qui sont *« en phase avec cet objectif »*, mais la situation est, en réalité, un peu plus compliquée qu'il ne veut bien le dire.

Durant des années, la France a été, certes, un pays modèle en matière de réduction des déficits publics. En 1992 encore, elle affichait des déficits de ses administrations publiques de seulement 2,2 % et s'enorgueillissait d'être, avec le Luxembourg, l'un des rares pays qui satisfaisaient alors à ces fameux critères de bonne gestion. La récession aidant, l'économie hexagonale a dérapé. En 1994, les déficits publics ont officiellement atteint 5,6 % du PIB, et peut-être même 6 % s'il faut en croire des estimations officieuses.

Placé dans une situation très délicate, le gouvernement français n'a donc pas pu honorer un engagement qu'il avait pris lors de la conclusion du plan de convergence économique franco-allemand. Ce dernier prévoyait que les déficits français fussent ramenés à 4,2 % du PIB en 1995. Or, finalement, le projet de loi de finances pour cette année a été construit sur une hypothèse plus élevée : 4,6 %.

Même révisé, cet objectif pour 1995 pourrait, lui-même, se révéler très difficile à atteindre. Les calculs sont en effet implacables. La loi de finances pour 1995 évalue le PIB à 7 732 milliards de francs. En toute logique, les déficits publics, pour être contenus dans la norme de 4,6 %, ne devraient donc pas dépasser 355 milliards de francs. On n'en prend pas le chemin.

LES CHIFFRES RÉELS

Officiellement, le déficit budgétaire ne devrait pas dépasser 275 milliards de francs. A cette somme il faut ajouter la fraction des recettes de privatisation (47 milliards de francs, sur un total de 55 milliards de francs) qui sera affectée aux dépenses ordinaires du budget et que le traité de Maastricht assimile à un déficit. Enfin, on peut estimer que le déficit du régime général de la Sécurité sociale sera compris entre l'évaluation optimiste du gouvernement (environ 50 milliards de francs) et, celle, beaucoup plus pessimiste, de certains experts (70 milliards de francs). Soit, au bas mot, une soixantaine de milliards de francs de plus. Au total, les déficits publics français pourraient donc avoisiner au minimum 382 milliards de francs, soit encore un taux de 5 % du PIB en 1995.

S'il est hors de question, comme le précise M. Balladur, que les critères de convergence soient *« assouplis »* ou *« modifiés »*, la France aurait donc un véritable tournant à négocier dans le pilotage de sa politique économique. Après n'être parvenue à diminuer ses déficits publics que de 0,6 point de 1994 à 1995, elle devrait, en 1996, réaliser la prouesse de les abaisser de 2 points, soit une diminution de plus de 150 milliards de francs.

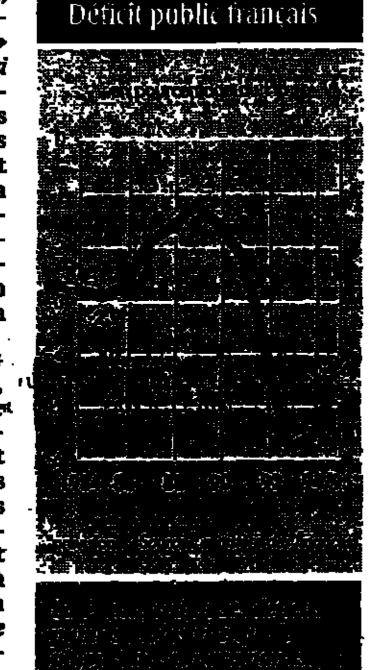
Est-ce possible ? Le gouvernement peut arguer que la reprise économique s'accélère et que la France va progressivement en engranger les dividendes, ce qui lui facilitera la tâche pour réduire ses déficits. Le passé montre, toutefois, que c'est souvent plus facile à dire qu'à faire. Déjà, en 1994, le gouvernement a eu l'heureuse surprise de bénéficier en fin d'année, grâce à la croissance, de quelque 30 milliards de francs de plus-values de recettes fiscales. Toutefois, cette somme, intégralement dépensée, n'a pas servi à diminuer davantage le déficit budgétaire. De surcroît, les dépenses, qui ne devaient pas évoluer plus vite que l'inflation, ont finalement enregistré une hausse de 1,5 point supérieure à celle-ci.

Une autre solution pourrait être de relever les prélèvements sociaux ou fiscaux. Certains, tel Raymond Barre, ne cachent d'ailleurs pas que ce sera inévitable, sitôt l'élection présidentielle passée. Si l'objectif balladurien doit être respecté, il faut avoir à l'esprit l'ordre de grandeur du sacrifice qu'il imposerait : la somme de 150 milliards de francs correspond à... plus de 3 points de contribution sociale généralisée (CSG) ou, si l'on préfère, à la moitié de l'impôt sur le revenu estimé pour 1995 (303 milliards de francs) !

Une dernière interprétation peut encore être avancée. En soulignant que l'échéance de 1997 pour la monnaie unique sera respectée *« si possible »*, le premier ministre s'est ménagé une petite porte de sortie. En clair, même si la France n'est prête qu'en 1999 elle respecterait tout de même la date butoir fixée par Maastricht. Les marchés financiers risqueraient, toutefois, de ne guère apprécier la nuance, car, depuis un peu plus d'un an, déjà, ils surveillent avec beaucoup de vigilance l'évolution des déficits publics.

Laurent Mauduit

Déficit public français



Les doutes de la Dresdner Bank

La Dresdner Bank, numéro deux des banques allemandes à capitaux privés, juge qu'il sera *« difficile »* pour la France de réduire son déficit public à moins de 3 % du produit intérieur brut (PIB) en 1997. *« Alors que le déficit public en Allemagne sera vraisemblablement inférieur à 3 % du PIB en 1995, il devrait approcher le taux des 5 % en France, malgré la reprise conjoncturelle »*, estime la banque dans une étude publiée lundi 23 janvier.

Rassurer la composante « européenne » de la majorité

IL NE SERA PAS DIT qu'Edouard Balladur est incertain sur le niveau et le rythme de l'engagement européen de la France. Les déclarations du premier ministre sur la monnaie unique faites lundi 23 janvier à l'invitation d'une association présidée par Raymond Barre constituent un... « recentrage » opportun au moment où le CDS vient d'officialiser son soutien au candidat favori de la droite à l'élection présidentielle.

L'« impératif » de M. Mitterrand

Le chef de l'Etat était allé le 17 janvier à Strasbourg, devant le Parlement européen, pour présenter le programme de la présidence française de l'Union européenne (*Le Monde* des 18 et 19 janvier). C'est à cette occasion qu'il avait lancé un appel – auquel Edouard Balladur vient donc de répondre – pour que la monnaie unique voie le jour dès 1997. *« Il est impératif (...) de respecter le calendrier que nous nous sommes fixé*, avait déclaré M. Mitterrand, *et de faire en sorte de parvenir à la monnaie unique dès 1997 (...). Notre vœu est, évidemment, que tous les Etats qui ont souscrit à ces mêmes objectifs puissent, si possible, dans les délais prévus, franchir le cap de la troisième phase de l'union monétaire. La porte restera, bien sûr, ouverte aux Etats qui ont estimé ne pas pouvoir s'engager encore sur la monnaie unique. Je comprends leurs difficultés. Nous nous sommes posé les mêmes questions. Ne croyez pas que cela sera facile pour la France ! Les conditions sont sévères. Le problème est celui de la volonté politique. »*

La question du passage à la monnaie unique, prévue par le traité de Maastricht, est une pomme de discorde au sein du RPR. Jacques Chirac avait même marqué son entrée en campagne en proposant, le 6 novembre 1994, un référendum avant la future transformation de l'Institut monétaire européen en banque centrale et la mise en place d'une même devise dans les pays qui satisferaient aux critères de convergence économique fixés par le traité. Le maire de Paris avait corrigé, ensuite, cette proposition, qui avait ému les marchés monétaires, en affirmant son accord sur le principe de la monnaie unique. La monnaie unique est contestée ou refusée par les adversaires de l'engagement français dans l'Union européenne telle que la dessine le traité de Maastricht.

Philippe Séguin, au RPR, assimile la monnaie unique à une « zone mark », qui priverait la France de sa souveraineté en matière monétaire. Les anti-européens patentés que sont Philippe de Villiers et Jean-Marie Le Pen sont, bien entendus, de farouches adversaires de l'union monétaire.

Partisan lui-même de la monnaie commune, plutôt que de la monnaie unique, en 1992, avant de se rallier du bout des lèvres au traité de Maastricht, M. Balladur donnait le sentiment de douter que les engagements du traité puissent être tenus, du moins dans les délais prévus. L'intervention de François Mitterrand devant le Parlement de Strasbourg, le 17 janvier, assignant entre autres objectifs à la présidence française de l'Union, pendant le premier semestre de 1995, celui de préparer le passage à la monnaie unique pour 1997 – c'est-à-dire le délai le plus court inscrit dans le traité –, était destinée à embarrasser le premier ministre.

Gardien des engagements européens de la France, le président de la République ne manque jamais une occasion de se glisser dans la moindre faille qui apparaisse entre la France et l'Allemagne. Il s'était ainsi inquiété, il y a quelques semaines, de la mauvaise volonté du gouvernement à mettre en place la coordination européenne des polices souhaitée à Bonn. S'exprimant à Strasbourg, après la visite d'Helmut Kohl à Edouard Balladur, à Chamonix, au début de ce mois, M. Mitterrand ne pouvait manquer de mettre le doigt sur ce qui pouvait être une ambiguïté dans les rapports franco-allemands.

RAPPEL À L'ORDRE DE M. BARRE

La pression du chef de l'Etat s'exerçait, par ailleurs, au moment où les centristes se préparaient à apporter dans les formes leur soutien à M. Balladur. Si le CDS semble avoir renoncé depuis un certain temps à faire du credo européen la pierre de touche de ses choix politiques – l'abjuration du fédéralisme par Dominique Baudis, lors des élections européennes de juin 1994, en avait donné une démonstration éclatante –, certains de ses dirigeants continuent néanmoins à militer pour la construction communautaire. Ceux-là, qui ont pris la parole au conseil politique du CDS le 21 janvier (*Le Monde* du 24 janvier), estiment que M. Balladur a encore du chemin à faire pour devenir vraiment européen.

L'Europe est mise en avant avec insistance par Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, par Charles Millon, candidat « conditionnel » de la confédération, et par Raymond Barre, candidat éventuel, pour maintenir une réserve sur les orientations de M. Balladur. Le député du Rhône y est revenu, le 22 janvier, lors de son passage à l'émission de TF 1 « 7 sur 7 », en insistant sur la nécessité de *« la monnaie unique, le plus tôt possible, en suivant le calendrier »*.

L'enjeu est double aux yeux des européens de la majorité. Il s'agit, en premier lieu, de la sauvegarde de la relation franco-allemande, à laquelle M. Balladur s'est dit attaché, proposant même un *« nouveau traité de l'Elysée »*, qui renouvellerait celui de 1963, signé par le général de Gaulle et Konrad Adenauer. En second lieu, affirmer le caractère impératif de la monnaie unique, c'est poser la question de la gestion assurée depuis deux ans par le premier ministre : est-elle ou non aussi rigoureuse que le prétend M. Balladur ? Sous l'action de son gouvernement et peut-être, demain, sous sa présidence, la France est-elle dans une situation suffisamment saine pour tenir son rang parmi les chefs de file de l'Europe et dans la compétition internationale ?

Patrick Jarreau

Henri Emmanuelli, premier secrétaire du Parti socialiste

« Je suis candidat au rassemblement de la gauche »

Dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », Henri Emmanuelli se présente comme le meilleur candidat du rassemblement des socialistes et de la gauche. Le premier secrétaire du PS juge que sa candidature, après la décision de Jacques Delors de ne pas se présenter à l'élection présidentielle, ne relève pas d'une *« aventure personnelle »* mais est *« logique et nécessaire »*, aucunement en contradiction avec les engagements du dernier congrès socialiste de Liévin. *« Je ne suis le valet de personne »*, tient à souligner le député des Landes.

C'est à un congrès extraordinaire, fixé au 5 février, qu'il reviendra d'entériner le choix des militants, qui seront appelés à voter dans chacune des sections, vendredi 3 février, entre les trois candidats déclarés à la candidature : Henri Emmanuelli, Lionel Jospin, ancien premier secrétaire du PS et ancien ministre de l'éducation, et Jack Lang, député européen et maire de Blois, ancien ministre de la culture. Qualifiant de *« fantasme du microcosme »* toute idée de soutien à une éventuelle candidature de Raymond Barre, M. Emmanuelli annonce d'ores et déjà que s'il était battu, il en tirerait personnellement *« toutes les conséquences »*.

« Toutes vos déclarations avaient laissé accroire que vous ne seriez jamais candidat. Quelles sont les raisons qui vous ont amené à vous raviser ?

– Je n'envisageai pas, le 11 décembre, lorsque Jacques Delors a fait connaître son choix, ni même le 4 janvier, quand Lionel Jospin s'est déclaré, cette candidature. Simplement, j'ai acquis la conviction qu'après la décision négative de Jacques Delors, le problème changeait complètement de nature. Nous n'avions plus, face à M. Balladur, le candidat providentiel qu'aurait pu être Jacques Delors. J'ai pensé que, face à l'actuel premier ministre, dont la popularité repose davantage sur la résignation que sur l'adhésion, il nous fallait essayer de construire rapidement une dynamique d'espoir qui ne pouvait être qu'une dynamique de rassemblement.

» Avec l'accord du bureau national de mon parti, j'ai engagé les consultations nécessaires. Au fur et à mesure, j'ai acquis la conviction que cette dynamique de rassemblement pouvait naître. Non pas avec tout le monde, mais avec un nombre de partenaires suffisant pour que l'on passe de l'attentisme pessimiste à une phase de mouvement, conformément aux objectifs stratégiques définis au congrès de Liévin.

» Ma candidature s'inscrit donc dans cette perspective, qui est celle du rassemblement à l'intérieur comme à l'extérieur du PS. Je mesure l'ampleur de la tâche, mais je crois que, si nous le voulons, nous pouvons, tous ensemble, surprendre une droite déchirée et sans autre projet que de s'emparer de tous les pouvoirs en cachant aux Français la régression sociale et politique qui les menace.

– Certains vous reprochent de passer sous les fourches Caudines de Radical.

– Le 3 février, nos militants voteront dans les sections, et personne d'autre ne votera à leur place. Je ne comprends pas ce reproche. On dit également que vouloir une candidature commune serait en réalité une manœuvre contre tel ou tel d'entre nous. Je trouve curieux que l'on me reproche de vouloir le rassemblement après m'avoir présenté comme un sectaire. Je ne m'en offusque pas : c'est le risque d'être devant, c'est-à-dire à l'endroit où les coups pleuvent et où l'air présente le plus de résistance. Mais je garde le cap. Et si le cap doit être modifié, il faut que ce soit sur la base d'un choix politique et non sur des considérations de personnes.

« Résister à la tentation de l'émiettement »

– Peut-on imaginer la constitution d'une confédération de la gauche ?

– Je ne le crois pas. Mais je sais aussi qu'on se rassemble plus facilement après une victoire qu'au lendemain d'une défaite. Par le passé, je me suis trouvé engagé dans des politiques de rassemblement de la gauche qui traçaient des perspectives stratégiques et politiques qui se sont révélées victorieuses et qui se situent bien au-delà de toute considération sur les personnes. Ne régressons pas.

– Comprenez-vous la réaction des militants qui disent que jamais ils ne voudront avoir la même carte que Bernard Tapie ?

– La question ne se pose pas. Il existe aujourd'hui une possibilité d'amorcer un mouvement, mais nul ne sait jusqu'où il ira. En toute hypothèse, aucun militant ne verra jamais son propre parti se transformer sans avoir été l'acteur et le décideur de ce changement. Quant à Bernard Tapie, il est Bernard Tapie et s'assume comme tel. Plutôt que de se focaliser sur sa personne, mieux vaudrait s'interroger sur les raisons qui lui valent une popularité certaine parmi un électorat qui est naturellement celui de la gauche.

– N'avez-vous pas le sentiment que votre candidature n'a fait qu'ajouter à la confusion ?

– Je suis candidat au rassemblement de la gauche. Je ne suis pas candidat à une aventure personnelle. Mais je sais que le Parti socialiste montre une extraordinaire capacité à se troubler et à renouer avec frénésie avec ses divisions. C'est pourquoi, en tant que premier des socialistes, je me devais de prendre mes responsabilités. Ma place est à la tête du combat pour défendre leurs idées.

» Considérer qu'un vote dans un parti démocratique est un jeu de massacre est, au demeurant, fort préoccupant. Si le système politique français se porte mal, c'est aussi parce que les partis politiques vont mal. Et si l'on veut régénérer le système politique français, il faut d'abord régénérer les organisations qui prétendent le structurer. Voter n'est pas un drame. Voter est une nécessité. Le parti doit réapprendre cette évidence s'il veut reprendre sa marche en avant. Voter est d'autant plus nécessaire que je suis obligé de constater que l'unanimité du parti, comme je le craignais, cache des comportements et des choix très différents. Tout cela n'est pas sain.

– Imaginez-vous encore possible que les deux autres candidats, Lionel Jospin et Jack Lang, s'effacent devant leur premier secrétaire ?

– On m'a suggéré de réunir un comité des sages qui irait dans ce sens. Si j'avais le sentiment que cela soit productif, je le réunirais volontiers. Mais sur quelles bases ? Et comment opposer au vote des militants, qui me paraît être la seule source de légitimité dans notre parti, le choix de tel ou tel comité ? Ce serait contraire à mes engagements et à la démocratie.

– Que répondez-vous à ceux qui prétendent qu'à Liévin, le congrès vous avait mandé uniquement pour tenir le parti en vue des prochaines élections ?



Henri Emmanuelli

– Si d'aucuns peuvent penser qu'au congrès de Liévin, je n'avais reçu qu'un mandat de gestion administrative, je dis très clairement qu'ils se sont trompés d'homme. Je ne suis le valet de personne.

– Vous considérez donc votre candidature comme naturelle ?

– Je la qualifierais plutôt de logique et de nécessaire, dans l'intérêt de la gauche.

– Comprenez-vous le désarroi des militants devant le spectacle offert par votre parti aujourd'hui ?

– Je peux le comprendre, mais je pense qu'en prenant cette initiative, je peux leur épargner un désarroi plus grand. Qu'ils se rassurent : le 5 février, ils auront un candidat, et un seul.

– Etes-vous assuré qu'il n'y aura plus d'autres candidats à gauche dès l'instant où le PS aura désigné le sien ?

– Je le souhaite, je l'ai toujours souhaité. Je suis entré au Parti socialiste à Epinay, un parti dirigé par un homme, François Mitterrand, que je ne connaissais pas et pour lequel, à l'époque, comme beaucoup de jeunes de ma génération, je n'avais pas d'attirance particulière parce qu'il était un homme de la IVe République. Mais cet homme disait : je veux rassembler la gauche, parce que c'est le seul moyen de battre la droite. Je me suis engagé en disant : je viens adhérer à l'union de la gauche.

» Aujourd'hui, je parle de rassemblement, parce que je suis profondément persuadé que la gauche doit résister en permanence à la tentation de l'émiettement et qu'elle n'a la possibilité d'offrir aux Français une alternance crédible que si elle est rassemblée le plus largement possible. Au second tour, le désistement des communistes ne posera pas, je l'espère, de difficultés. Le problème, c'est bien le premier tour.

– Ceux qui vous sont hostiles invoquent votre mise en examen dans l'affaire Urba, qui vous amènera à comparaître à Saint-Brieuc en mars.

– J'ai beaucoup réfléchi à propos de l'affaire Urba, pour laquelle j'ai été mis en examen, non pas pour des actes que j'aurais commis personnellement, mais du fait de mon appartenance à la direction du PS. Contrairement à ce que je lis depuis deux ans, je n'étais pas seulement trésorier du Parti socialiste. J'étais, à l'époque, le numéro deux, chargé de la coordination, de l'organisation, de la trésorerie.

» Il faut être clair. Puisque c'est le Parti socialiste qui est mis en cause, soit tous les socialistes qui ont eu des responsabilités sont solidaires, soit on tombe dans la théorie du bouc émissaire, qui serait Henri Emmanuelli. Je ne pense pas que ce soit une théorie moderne. Elle n'est juste ni moralement ni pénalement. L'affaire Urba est un problème politique qu'on essaie de régler au plan pénal, à travers un homme, sans pouvoir lui imputer le moindre acte délictueux. J'ai beaucoup de difficultés à accepter cette logique-là, et je m'en expliquerai devant les Français.

– Quelles conclusions tireriez-vous si vous n'étiez pas choisi comme candidat du parti ?

– Quand on sollicite la confiance et qu'on ne l'obtient pas, il faut en tirer toutes les conséquences.

– Estimez-vous envisageable que Raymond Barre, y compris jusque dans vos rangs, puisse reprendre d'une certaine façon le flambeau de Jacques Delors ?

– Je n'ai pas très bien compris ce fantasme microcosmique, comme dirait M. Barre. M. Barre est un homme respectable, comme l'est M. Balladur ou M. Chirac, mais ils appartiennent tous à la même famille politique, qui n'est pas celle de la gauche. M. Barre est un fidèle des rencontres de Davos, le *nec plus ultra* du libéralisme économique. Sauf à ne rien comprendre à rien, j'imagine mal que ce flambeau puisse être le nôtre.

– Quels seront les véritables enjeux de cette campagne ?

– Il faut que la gauche tienne un discours de vérité et formule des propositions d'urgence face à une droite qui, toutes tendances confondues, va être contrainte au mensonge, puisqu'elle va prôner la résignation à une régression sociale qu'elle maquille en adaptation nécessaire. Cette campagne doit être aussi le début d'un sursaut de volonté. Il n'est pas vrai que cette régression sociale soit fatale. Il faut faire des propositions concrètes pour que les Français réapprennent le rôle de la volonté et des choix politiques dans la maîtrise de leur destin. Il faut enfin leur faire comprendre que leur système politique est archaïque et les convaincre d'instaurer une démocratie plus réelle. Une campagne présidentielle doit être un débat de société. A la gauche d'y veiller. »

Propos recueillis par Daniel Carton

M. Le Pen ménage les « anciens » et les « modernes » du Front national sur la question de l'avortement

LOIN DE SE CALMER, les tensions entre les « anciens » et les « modernes » du Front national ont retrouvé un motif d'exacerbation avec le vingtième anniversaire de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse. La manifestation organisée par l'Union pour la vie, dimanche 22 janvier, à Paris, a fourni l'occasion. D'un côté, la vieille garde des traditionnalistes catholiques soutient ouvertement les commandos anti-IVG, de l'autre, ceux qui, soucieux de ménager un électorat plutôt catholique non-pratiquant, voire athée, plaident pour une certaine modération sur ce sujet. Les premiers ont choisi de mener une virulente campagne pour l'abrogation de la loi Veil, notamment par le biais du quotidien *Présent*.

Après avoir invité ses lecteurs à poser *« la question du génocide français au candidat Chirac »*, le quotidien d'extrême droite s'en est pris à Edouard Balladur, qui *« continue le massacre sans lever le petit doigt pour l'arrêter »*. *« Balladur s'est glorifié d'avoir, comme priorité gouvernementale, « la vraie guerre » qu'il mène « contre l'antisémitisme et le racisme ». C'est bien joli (...) mais il y a tout de même plus urgent, car enfin ce ne sont pas l'antisémitisme et le racisme qui ont fait en France, de 1975 à aujourd'hui, quatre millions de victimes : un très réel, un effroyable génocide physique »*, écrivait son directeur, Jean Madiran, le 20 janvier, faisant allusion à l'Holocauste.

En prenant part à la manifestation de dimanche, trois responsables du parti, Martine Lehideux, vice-présidente du Front national, Marie-France Stirbois, membre du bureau politique, comme Michel de Rostolan, qui est également président du comité de soutien présidentiel à Jean-Marie Le Pen, ont fait un pied de nez à Bruno Mégret, le délégué général du mouvement, qui est aussi considéré comme l'inspirateur des « modernes ». Ils avaient obtenu, pour cette présence, la caution du « chef ». Le communiqué ménageait toutefois la position du Front national, en expliquant que Mme Lehideux entendait *« dénoncer la classe politique coupable d'une situation moralement choquante et catastrophique pour le renouvellement des générations de notre peuple »*. Pas un mot sur l'abrogation de la loi.

M. Le Pen cultive l'ambiguïté sur la question de l'avortement. Il a récemment envoyé un message de sympathie et d'*« entier soutien »* à un moine bénédictin poursuivi en justice à la suite de l'occupation du bloc opératoire de l'hôpital Albert-Michallon de Grenoble, en octobre 1994. Mais il a refusé d'inscrire, noir sur blanc, dans ses actions prioritaires de candidat à l'Elysée, l'abrogation de la loi sur l'IVG. Lors de la convention du Front national des 14 et 15 janvier, le chef de file de l'extrême droite a choisi de mettre en avant la suppression du remboursement de l'avortement par la Sécurité sociale et de promettre *« une politique familiale basée sur la préférence nationale »*.

Cette politique procure un double avantage à M. Le Pen. Il se présente ainsi comme seul capable de faire la synthèse entre deux sensibilités et il assure une présence des frontistes sur un créneau où son adversaire nationaliste, Philippe de Villiers, puise une grande partie de son électorat.

Christiane Chombeau

COMMENTAIRE

LE TOURNIS

JEAN-MARIE LE PEN va donner le tournis à ses électeurs. Dans un premier temps, samedi 21 janvier, sur Sud-Radio, il vante les vertus de *« rassemblement »* d'Edouard Balladur et il fustige l'*« ostracisme »* de Jacques Chirac. Il y ajoute un zeste de sous-entendu : il garde un silence insidieux sur les rumeurs de rencontres secrètes entre ses proches et ceux du chef du gouvernement.

Virage à 180 degrés, lundi, sur Europe 1 M. Le Pen déclare que Jacques Chirac et Edouard Balladur, en fait, *« c'est bonnet rose et rose bonnet »*. Il modère son enthousiasme de fin de semaine et il assure qu'il n'y a pas d'accord entre lui et le premier ministre.

Entre samedi et lundi, des seconds couteaux du RPR ont tenté d'exploiter les assertions lepéniennes. Sans succès. Ils pouvaient, certes, permettre à M. Le Pen de faire parler de lui mais, en même temps, inciter ses électeurs à « voter utile » dès le premier tour.

Ch. Ch.

Une lettre de M. Le Pen

A la suite d'un entretien avec Lionel Jospin publié dans Le Monde *du 11 janvier 1995, Jean-Marie Le Pen, président du Front national, nous prie d'apporter la précision suivante :*

« Dans un article signé de Daniel Carton et reproduisant les propos de M. Jospin, celui-ci a déclaré : *« On peut être partisan de l'ordre moral et frauder l'impôt, comme M. Le Pen »*.

» Cette imputation, sans doute extrapolée de l'article du *Monde* du 29 décembre 1994 qui, lui, cependant, se gardait d'une telle imprudence, est diffamatoire. Si j'ai avec l'administration fiscale un contentieux dans le cadre de la défense de mes droits de contribuable, celle-ci ne m'a jamais accusé de fraude fiscale.

» Emanant du candidat qui souhaite être le porte-drapeau du Parti socialiste, elle pourrait ne justifier qu'un haussement d'épaule.

» Elle m'oblige cependant, puisque je suis candidat à la présidence de la République, à le poursuivre en diffamation devant la juridiction pénale, et, la loi étant ce qu'elle est, à vous y associer. »

L'ANPE estime que son bilan est positif en 1994

NOMMÉ À LA TÊTE de l'ANPE en août 1993, Michel Bon, alors fraîchement évincé de Carrefour, devait s'inspirer du secteur privé pour insuffler au service public de l'emploi un nouveau dynamisme. Récemment mis en cause par le MRAP, qui l'accusait de *« propos racistes »* (*Le Monde* du 14 janvier), il a reçu le soutien de Michel Giraud, son ministre de tutelle. Pourtant la *« méthode Bon »* où le faire-savoir rejoint souvent le savoir-faire peut déranger, voire agacer. En présentant, mardi 24 janvier, son bilan 1994 et ses objectifs pour 1995, le directeur général de l'ANPE risque encore de choquer. Il sacrifie à un exercice qui n'est pas coutumier à l'ANPE mais plus classique dans une grande entreprise privée.

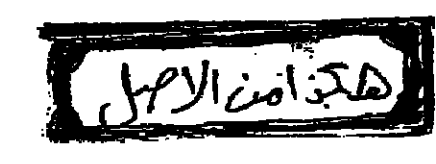
Ce bilan 1994 serait globalement positif, notamment pour les offres d'emplois (+ 34,5 % en un an) : 1 636 000 offres d'emplois ont été collectées par les services de l'ANPE, en dépassement de l'objectif initial (1 500 000). Les premiers effets de la reprise économique sont la principale cause de cet afflux d'offres d'emplois. Mais, pour Michel Bon, *« cela n'explique pas tout »*. En 1986, première année de la précédente reprise, les offres d'emplois n'avaient progressé que de 10 %. Ces bons résultats seraient aussi la traduction des premiers effets de la *« méthode Bon »* : une politique plus commerciale, plus professionnelle, de démarchage vers les entreprises et particulièrement vers les PMI-PME.

En 1994, les agents de l'ANPE ont rendu 700 000 visites en entreprise. Dans certaines agences ont été mis en place une organisation en bassin d'emplois et un fonctionnement en équipes professionnelles, où chaque équipe est responsable d'un secteur d'activité. Deux autres tabous ont été levés par M. Bon. Les offres d'emplois ne sont plus traitées de manière anonyme, et les annonces peuvent porter la mention de l'entreprise dont elles proviennent. Cette pratique a été généralisée depuis août 1994. L'ANPE a passé une quarantaine d'accords de partenariat avec des grands groupes industriels et aussi avec l'UNETT et le PROMAT, les deux syndicats des entreprises de travail temporaire longtemps honnis (*Le Monde* du 11 novembre 1994).

L'ANPE peut cerner les contours du marché de l'emploi. Parmi les offres d'emplois, la part des contrats à durée déterminée est la plus importante. En cumul jusqu'à novembre 1994, ils représentent 528 000 offres devant les contrats à durée indéterminée et les contrats aidés. Mais les plus fortes progressions concernent les CDD et les contrats aidés. Les offres émanent pour 40 % des PME jusqu'à neuf salariés, et, à côté des emplois administratifs, trois secteurs se détachent : bâtiment et travaux publics, commerce-distribution et hôtellerie-restauration.

Reste la part d'ombre des résultats. Si 1 400 000 personnes ont retrouvé un emploi en 1994 grâce à une offre de l'ANPE, les deux priorités que s'assigne l'agence pour 1995 pointent les difficultés : le placement des jeunes et les chômeurs de longue durée. Alors que 370 000 chômeurs de longue durée ont été réinsérés en 1994, leur nombre continue d'augmenter parmi les demandeurs d'emploi. Le nombre de personnes au chômage depuis plus de deux ans a augmenté de 27 % en 1994. Pour les jeunes, l'ANPE compte utiliser toute la palette des mesures dont elle dispose : de l'apprentissage à la formation en alternance en passant par les clubs de chercheurs d'emploi lancés en mai 1994 et dont les résultats sont encourageants.

Alain Beuve-Méry



M. Bourges est nommé président du Conseil supérieur de l'audiovisuel

Avec le départ de Jacques Boutet s'ouvre une nouvelle période pour l'instance de régulation, qui pourrait voir la mise en place d'un corps de doctrine pour accompagner les évolutions économiques du secteur

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a été renouvelé par tiers lundi 23 janvier. Jacques Boutet, président sortant, Daisy de Galard et André Gauron, qui avaient été nommés respectivement par le président de la République, le président du Sénat et le président de l'Assemblée nationale, ont cédé leurs fauteuils à trois nouveaux entrants. Leur succèdent : Hervé Bourges, président du CSA, nommé par le président de la République ; Jean-Marie Cotteret, professeur de droit et conseiller particulier du ministre de la justice Pierre Méhaignerie, nommé par le président du Sénat, René Monory ; Philippe Labarde, journaliste, ex-directeur de l'information du « Monde », nommé par le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin *(lire page 13)*. La passation des pouvoirs doit avoir lieu mercredi 25 janvier. Le dossier le plus urgent qu'aura à traiter l'instance de régulation dans sa nouvelle formation est celui du réseau M 40, qui est diffusé sous le nom de RTL 1 (« Le Monde » du 21 janvier) en dépit de la mise en demeure formulée par le CSA.

HERVÉ BOURGES le sait, les coups qui l'attendent à la présidence du Conseil supérieur de l'audiovisuel sont nombreux. Les tempêtes qui, ces six dernières années, ont émaillé la vie du secteur le prouvent. L'élection calamiteuse de Philippe Guilhaume à la tête de France-Télévison en 1989, la faillite désastreuse de la Cinq et le naufrage financier d'Hachette en 1992, le scandale de la préemption du réseau de la Cinq par Jack Lang pour y installer Arte en 1993, le véritable *far-west* qui sévit sur la bande FM, la tentative malheureuse d'instaurer de la décence sur Fun Radio ou Skyrock en 1994... n'ont été que les bourrasques les plus visibles de la frénésie audiovisuelle française. Mais Hervé Bourges le sait aussi : il arrive à la tête du Conseil à un moment où l'économie de la télévision tourne à une vitesse de croisière. Les chaînes sont toutes sorties du rouge, et le CSA lui-même semble avoir assis sa légitimité. Personne ne parle plus de le supprimer, même si les responsables politiques rêvent toujours de rendre sa composition idéale. Mieux, les évolutions technologiques (autoroutes de l'information, déréglementation des Télécoms, multimédia...) pourraient même amener un élargissement de son champ de compétence.

LE POIDS DE LA RÉGLEMENTATION

Le mérite principal de Jacques Boutet se résume à ceci : avoir assuré le respect de la réglementation (quotas de diffusion, quotas de production, respect des règles de protection de l'enfance et de l'adolescence...) sans dissoudre le Conseil dans le ridicule. Ce qui n'est pas un mince compliment, au regard des bouleversements qui ont affecté le monde audiovisuel français. Est-ce à dire que la tour Mirabeau sera pour son successeur une pantoufle tranquille et confortable ? Loin de là. Trois difficultés attendent le nouveau président. La première sera de maintenir un état d'esprit collégial entre des « sages » qu'il n'a pas choisis, qui ont des carrières hétéroclites et qui, pour la plupart, ont été nommés sur des critères politiques. *« Huit zèbres qu'il faut emmener quelque part et avec lesquels le président doit compter en permanence s'il souhaite dégager une majorité »*, dit un responsable administratif du CSA.

La nomination de Philippe Guilhaume en 1989 à la présidence de France-Télévision par cinq voix contre quatre pour Georges Kiejman résume à elle seule la difficulté de conduire pareil collège. A l'époque, des pressions gouvernementales fortes, des conflits droite-gauche au sein du conseil, eux-mêmes surdéterminés par des alliances conjoncturelles entre « durs » et « mous », le tout assaisonné de revirements de dernière minute, avaient amené la nomination surprise de Philippe Guilhaume, laquelle avait déclenché une année de guerre ouverte entre la présidence de France-Télévision et Catherine Tasca, ministre délégué à la communication. La démission de Philippe Guilhaume, la crise profonde traversée par l'audiovisuel public à la suite de ce vote irresponsable sont encore dans toutes les mémoires.

La deuxième difficulté tient aux relations hostiles que l'institution noue obligatoirement avec son environnement. TF 1, M 6, Canal Plus, RTL, Europe 1... n'aspirent qu'à une chose, Hervé Bourges le sait : réduire le poids de la réglementation (et donc du CSA) sur leur activité. La manière dont la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) a lancé sur le réseau radiophonique M 40 un programme non autorisé par le CSA n'est que le dernier d'une longue série de coups de force affrontés par l'institution (*Le Monde* du 20 janvier). Quand la guerre commerciale se déchaîne à partir de 1990 entre TF 1, la Cinq et M 6 pour la conquête des recettes publicitaires, le CSA assiste impuissant au pugilat.

Les amendes qu'il inflige tous azimuts pour obliger les chaînes à respecter la réglementation n'ont jamais réussi à pacifier des acteurs économiques en lutte pour leur survie. Même chose pour la protection de l'enfance et de l'adolescence : les freins à la violence que le CSA a réussi, tant bien que mal, à imposer aux programmateurs de télévision ont toujours tourné à la catastrophe chaque fois qu'il s'est agi des radios. Chaque tentative de moraliser la bande FM a toujours tourné en opération publicitaire pour telle ou telle station. Poser des limites à la liberté éditoriale des chaînes et des radios sans jouer les censeurs est la tâche la plus ardue du CSA.

La troisième contrainte qui attend Hervé Bourges touche aux relations qu'il aura à entretenir avec le pouvoir politique. En six ans d'existence, les sages n'ont jamais réussi à empêcher l'immixtion des gouvernements dans la gestion du secteur audiovisuel. Dernier exemple en date, Nicolas Sarkozy s'est posé spontanément en arbitre entre TF 1 et les chaînes publiques au sujet des tarifs publicitaires (*Le Monde* du 21 janvier). Le CSA n'a semble-t-il même pas été consulté. A une autre époque, Jack Lang avait « préempté » le cinquième canal en faveur d'Arte, empiétant sans vergogne sur les pouvoirs de la Tour Mirabeau. Nul n'a entendu le CSA protester non plus quand Alain Carignon a refusé de faire de la Cinquième une *« société nationale de programmes »*, histoire de garder le pouvoir de nomination du président de la chaîne dans le camp du gouvernement.

La résultante de ces trois contraintes se résume en un mot : absence de doctrine. Tiraillé en interne par l'hétérogénéité politique et culturelle de ses membres, pris en tenailles à l'extérieur par le pouvoir économique des grands groupes de communication d'un côté et le pouvoir politique de l'autre, le CSA n'a jamais pu, ni peut-être jamais voulu, élaborer un corps de doctrine. *« Les dossiers sont toujours arrivés à la file et ont été traités séparément, sans prospective »*, affirme un membre du CSA. *« Il n'y a pas de mémoire ici »*, regrette un responsable administratif. *« Les services qui préparent chaque séance du conseil sont à la recherche d'axes sur lesquels travailler, mais ceux-ci ne viennent jamais »*, ajoute-t-il.

« LIMITER LA CASSE »

Cette absence de doctrine s'est fait sentir par exemple sur l'une des missions fondamentales du CSA : le « respect du pluralisme ». Dès 1989, le CSA a constaté que l'émiettement du paysage politique allait l'obliger à revoir la règle qui régit les temps de parole des partis politiques à la télévision (un tiers pour le gouvernement, un tiers pour la majorité, un tiers pour l'opposition). Mais cette réflexion n'a abouti à rien. Aucun autre système n'a jamais pu remédier aux débordements en faveur du parti au pouvoir. *Idem* pour les radios locales : le CSA n'a jamais réussi à ériger en doctrine l'idée qu'il fallait de la publicité locale pour les stations locales. *« On a limité la casse, mais sans jamais affirmer une doctrine »*, explique un membre du CSA. Et bien des conflits latents risquent d'exploser à la figure du successeur de Jacques Boutet.

La vocation du CSA aurait dû être également de nourrir la réflexion du législateur chaque fois qu'il s'agit d'audiovisuel. En fait, la loi Carignon du 1er février 1994 a eu pour résultat principal de rogner les pouvoirs des Sages en organisant une reconduction quasi automatique des autorisations d'émettre de TF 1, Canal Plus et M 6. Ce pouvoir de retirer l'autorisation d'émettre, qui appartenait au conseil, lui a brusquement été retiré sans qu'il s'en plaigne. Hervé Bourges aura-t-il envie de continuer à tâtons dans le chemin ainsi frayé depuis six ans ? On peut en douter. Tout comme on peut être sûr que les moyens de faire autrement ne lui seront pas donnés. Après tout, le CSA remplit une fonction unique pour le secteur : il sert de bouc émissaire. Pour le monde politique comme pour les chaînes de télévision ou les groupes radiophoniques, il est la cible idéale sur laquelle tirer chaque fois qu'une crise se produit.

Yves Mamou

Neuf membres, renouvelés par tiers

Créé par la loi du 17 janvier 1989, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) est en principe une autorité indépendante et collégiale chargée de réguler le paysage audiovisuel. Le CSA est composé de neuf membres nommés trois par trois par le président de la République (qui nomme son président), le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat. Les conseillers sont nommés pour des durées variables – quatre ans, six ans, huit ans, – ce qui permet un renouvellement par tiers. Le mandat des conseillers ne peut excéder l'âge limite de soixante-cinq ans. La fonction de membre du Conseil est incompatible avec tout mandat électif, tout emploi public ou toute autre activité professionnelle, en particulier dans une entreprise de l'audiovisuel, du cinéma, de l'édition, de la presse, des télécommunications ou de la publicité.

Une semaine de valse-hésitation

EN NOMMANT Hervé Bourges président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), le président de la République a mis fin, lundi 23 janvier, à une semaine de rumeurs et de péripéties digne des plus belles années de la IVe République. Rappelons les faits : officiellement, trois sièges sur les neuf que compte le Conseil supérieur de l'audiovisuel sont à renouveler avant mardi 24 janvier.

Le président de la République et les présidents des deux assemblées doivent nommer un « sage » chacun. *A priori*, personne ne s'inquiète du choix de René Monory ou de Philippe Séguin, respectivement présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale. Le tout-Paris-médiatico-politique n'a d'attention que pour le choix présidentiel.

Sera-ce Hervé Bourges qui, depuis qu'il a été évincé de la présidence de France-Télévision, semble faire l'unanimité à droite comme à gauche ? Ou Georges-François Hirsch, déjà membre du CSA et qui aspire à le diriger ?

CANDIDAT DE M. MITTERRAND

Dédaignant toute stratégie particulière, René Monory fait savoir à l'Elysée, dès mercredi 18 janvier, que son candidat est le professeur de droit Jean-Marie Cotteret. Quant à Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, la rumeur publique lui prête trois candidats potentiels : Philippe Ramond, ancien patron de la Cinq, l'écrivain Philippe de Saint-Robert, ou... Hervé Bourges lui-même.

En réalité, Hervé Bourges, qui a rencontré Philippe Séguin le lundi 16 janvier, lui a fait savoir qu'il n'accepterait pas d'être nommé au CSA sans en être le président. François Mitterrand, qui a rencontré Philippe Séguin, jeudi 19 janvier, lui a demandé également de retirer ce nom de sa liste. Hervé Bourges sera le candidat de François Mitterrand ou celui de personne.

Philippe Séguin, quelque peu désemparé – le temps presse –, doit trouver une alternative. Les hasards de l'actualité lui viennent en aide. Jeudi 19 janvier, Philippe Séguin remarque le ton anti-balladurien d'un entretien que Philippe Labarde, directeur de l'information démissionnaire du *Monde*, a accordé à *Libération*. Les deux hommes se connaissent et un déjeuner est organisé le jour même. Dès 13 heures, jeudi 19 janvier, Philippe Labarde se voit offrir, bien emballé dans un discours républicain, un fauteuil au CSA. Séduit par l'aventure, il accepte.

En quelques heures, le président de l'Assemblée nationale vient de prendre tout le monde à contre-pied. Il a choisi un professionnel réputé de la presse écrite, ce qui lui vaut un joli coup d'image. Mais, plus discrètement, il jette un objet politique imprévisible dans la marelle mitterrando-balladurienne. Car tous ceux qui le connaissent le savent : Philippe Labarde est un homme de conviction, plutôt à gauche, et guère maniable au plan politicien.

Ce même jeudi 19 janvier, les rumeurs enflent au point de mettre en danger la nomination d'Hervé Bourges. En « Une » du *Monde*, un article sur la Française des jeux met en cause l'entourage du président. L'article n'a rien à voir avec le CSA, mais fait mention de la société d'achat d'espaces publicitaires Carat, dont Pascal Josèphe, longtemps bras droit d'Hervé Bourges, a été salarié pendant plusieurs mois.

« RUMEURS MALVEILLANTES »

Les mauvaises langues l'affirment : un jour ou l'autre, les juges déboucheront sur Hervé Bourges et son entourage. *« Chaque fois qu'il est question de me nommer quelque part, les rumeurs malveillantes repartent »*, rétorque Hervé Bourges.

Une chose est sûre : le président souhaite s'accorder le temps de la réflexion. Vendredi 20, l'incertitude règne. Samedi 21, une réunion a lieu à l'Elysée entre le président et ses principaux conseillers. C'est là qu'après avoir mûrement pesé le « pour » et le « contre », décision est prise de convoquer Hervé Bourges à l'Elysée, le lundi 23 janvier, à midi. Au moment où Hervé Bourges sort de l'Elysée, à 13 heures, un communiqué rend public le choix présidentiel. L'ancien président de France-Télévision sera le deuxième président du Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Y. M.

Un homme de pouvoir et de contre-pouvoir

MILITANT ou homme de pouvoir ? Les deux. Hervé Bourges appartient à ce genre de rebelles qui apprécient le pouvoir jusque dans ses fastes et ses artifices. Ce Janus moderne, âgé de soixante-deux ans, a fait toute sa carrière dans les médias. Il a lontemps été catalogué « à gauche », une étiquette datant de son passé de journaliste à *Témoignage chrétien* et de son engagement en faveur de la décolonisation et de l'indépendance algérienne. Celui qui plaida la cause de l'Algérie auprès du garde des sceaux RPF, Edmond Michelet, passera aux actes en conseillant le premier président algérien, Ahmed Ben Bella, puis le ministre de l'information de Houari Boumediene, Bachir Boumaza. Cela lui vaudra la double nationalité française et algérienne, mais aussi d'être arrêté vingt-quatre heures par la sécurité militaire d'Alger, en 1966.

Cette période, puis celle pendant laquelle il fondera et dirigera l'école de journalisme de Yaoundé (Cameroun), ainsi que ses livres en faveur d'un nouvel ordre médiatique mondial, lui assurent le soutien de nombreux ministres et secrétaires d'Etat à l'information de pays africains, dont certains ont été formés par lui. Mais cela lui vaut aussi l'hostilité et la haine de représentants de la droite française, notamment du RPR, qui le surnomment « Mohammed Bourges ».

PANCHO

Hervé Bourges

L'homme n'en a cure. « Bourges l'Africain », ou encore « le Barbu », comme l'a surnommé le personnel d'Antenne 2 et de FR 3, a tracé son sillon dans l'audiovisuel depuis l'arrivée au pouvoir de la gauche. Nommé en 1981 à la direction de Radio-France International (RFI) par Michèle Cotta, alors présidente de Radio-France, Hervé Bourges se prend de passion pour l'audiovisuel. Et surtout pour la télévision.

Il présidera TF 1, de 1983 à 1987, mais après la privatisation de la première chaîne, il n'est plus que *« président d'honneur de TF 1 »* et *« conseiller personnel de Francis Bouygues »* pour la communication. Il rejoint Canal Plus Afrique. A la tête de RMC et de la Sofirad, il se frotte à nouveau aux délices et aux arcanes de l'audiovisuel d'Etat.

Son retour sous les feux de l'actualité coïncide avec sa nomination, en 1990, par l'actuel Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), à la présidence commune d'Antenne 2 et de FR 3. La droite se déchaînera contre cette nomination, *« faite par le CSA agissant au nom du pouvoir »*. Les trois ans d'Hervé Bourges à la tête du service public fourniront à ses thuriféraires et à ses ennemis l'occasion de s'affronter à nouveau. Les uns lui attribuent le mérite d'avoir redressé l'audience et les comptes de la télévision publique, les autres lui reprochent d'avoir fait d'elle *« une chaîne commerciale d'Etat »*.

Sa nomination par le président de la République va sans doute relancer la polémique. Il reste à savoir qui, du rebelle, de l'homme de pouvoir, ou du PDG qui déclarait : *« L'audiovisuel n'est pas un jouet, il est déraisonnable de vouloir modifier toujours les règles du jeu. La France fera preuve de maturité le jour où l'on permettra aux professionnels de s'affranchir définitivement des tutelles de tous ordres »* (*Le Monde* du 28 mars 1987), va se glisser dans les habits de président de l'instance de régulation de l'audiovisuel.

Yves-Marie Labé

La distance d'un conseiller d'Etat

NÉ il y a soixante-sept ans dans l'Aveyron, Jacques Boutet est un homme du Midi. De ses années d'étudiant, à Toulouse, le président du CSA a gardé nonchalance et humour chantant, plus quelques amitiés solides, comme celle de Jean Izard, ex-directeur général de Radio-France. Il conserve aussi de cette terre « rad-soc » des affinités politiques presque intuitives. *« C'est un socialiste avec une pointe d'ail »*, résume l'ancien président de la BNP, René Thomas, son meilleur ami.

Si Jacques Boutet « monte » à Paris, en 1953, c'est bien *« par amour du droit »*. Deux ans plus tard, il sort de l'Ecole nationale d'administration (ENA) avec Edouard Balladur, qu'il tutoie, et choisit le Conseil d'Etat. De ces années, Jacques Boutet dit : *« J'y ai appris à lire un texte et à pratiquer la prudence. »* C'est en présidant la commission nationale de contrôle de l'élection présidentielle, en 1981, qu'il rencontre le candidat François Mitterrand. Le président de la République se souvient de cet homme chargé d'organiser le duel du 5 mai entre Valéry Giscard d'Estaing, tenant d'une formule classique, et lui-même, qui prône avec Robert Badinter un débat à l'américaine. Il nomme Jacques Boutet... à la présidence de TF 1, en juillet 1981.

Cette courte expérience fut la plus malheureuse de la carrière du conseiller d'Etat. Nommé à la tête de la chaîne publique avec Pierre Desgraupes sur Antenne 2, il est mal accueilli parce que non journaliste. Soumis à des querelles politiques intestines et à des pressions extérieures, *« le président Cassoulet »*, comme on l'appelle à TF 1, s'attache vite quelques solides inimitiés, notamment parmi les journalistes de l'« ancien régime ». A ce haut fonctionnaire, il manque à l'évidence les codes et les références du petit monde de l'audiovisuel. En septembre 1982, la Haute Autorité confie son mandat à Michel May.

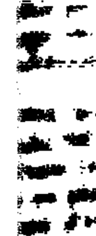
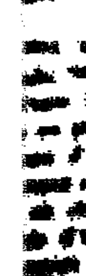
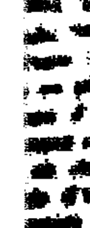
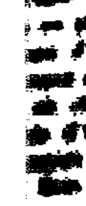
PANCHO

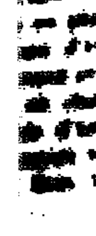
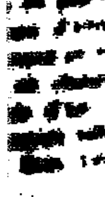
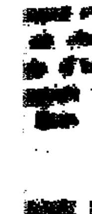
Jacques Boutet

Jacques Boutet quitte la télévision sans amertume ni dégoût apparent. Mieux : sept ans plus tard, après une parenthèse au Quai d'Orsay, il y revient. Nommé par François Mitterrand, il accepte de présider pour six ans le Conseil supérieur de l'audiovisuel. A cette nouvelle instance de régulation, il aimerait donner ses lettres de noblesse. Mépris discret ou devoir de réserve, ce grand commis de l'Etat ne se mêle guère aux gens des médias, où ses amis ne sont pas. Il regarde passer les ministres, et avoue aujourd'hui la *« grande admiration »* qu'il porte à Catherine Tasca, malgré leurs nombreuses « prises de bec ».

En six ans de son mandat, Jacques Boutet n'aura manqué qu'une séance plénière, pour un voyage en Chine. Les mardis et jeudis, derrière ses épaisses lunettes, il imposait aux huit « sages » une sorte de présence distante et *« immanente »*. Un style *« présidentiel plutôt sympa »*, commente-t-on au CSA. Le président *« s'énervait une fois tous les deux ans, quand Roland Faure parlait de manipulation politique »*, et tranchait rarement dans le vif. Sagesse ? Immobilisme ? L'abnégation de Jacques Boutet, qui se laissait expliquer le plus petit dosssier de la plus locale des radios, ne fait en tout cas pas de doute. *« C'est une bonne habitude du Conseil d'Etat*, sourit-il. *On travaille sur l'annulation d'un décret de la présidence de la République, puis sur la retraite d'un adjudant-chef... »*.

Ariane Chemin




Le PC et le PS feront listes séparées à Amiens

La rupture est consommée à Amiens (Somme) entre le PC et le PS. Depuis plusieurs mois, les deux partis d'opposition au maire, Gilles de Robien (UDF-PR), s'efforçaient vainement de constituer une liste commune pour les élections municipales (*Le Monde* du 22 décembre 1994). Le PC, qui détenait la mairie jusqu'en 1989, souhaitait qu'elle soit conduite par Maxime Gremetz, député d'Amiens-Nord. Le PS, sur la foi des résultats enregistrés depuis 1989, avançait le nom de Francis Lecul, conseiller municipal, conseiller général d'Amiens-Nord et conseiller régional de Picardie. La fédération PS vient de sauter le pas en annonçant, dans un communiqué, qu'elle *« revendique la tête de liste »* et en faisant *« le constat qu'il y aura malheureusement plusieurs listes de gauche »*.

Didier Cardon, premier secrétaire du PS de la Somme, estime néanmoins qu'une liste commune PC-PS pourra être mise sur pied entre le premier et le second tour. Le PS compte sur une triangulaire entre la majorité de M. de Robien, le Front national et la gauche pour reprendre à la droite la mairie. La fédération communiste n'a évidemment pas apprécié la décision des socialistes. Dans un communiqué, Joël Carliez, secrétaire de la fédération de la Somme du PCF, exprime *« sa profonde surprise et son étonnement devant cette décision unilatérale »*. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **LOIRET** : André Chêne, maire (PCF) de Fleury-les-Aubrais depuis 1971, ne sera pas candidat lors du prochain scrutin municipal. Secrétaire de la fédération du Loiret du Parti communiste de 1950 à 1971, conseiller général depuis 1967, André Chêne, aujourd'hui âgé de soixante-six ans, avait été élu député en 1956, devenant ainsi le plus jeune parlementaire de France. La prochaine liste communiste à Fleury-les-Aubrais devrait être conduite par Alain Romero, actuel premier adjoint. – *(Corresp.)*

■ **CONSOMMATION : la consommation des ménages** en produits manufacturés a augmenté de 0,7 % au mois de décembre, après une hausse de 1,5 % en novembre, a annoncé l'Insee, mardi 24 janvier. Sur l'ensemble du quatrième trimestre 1994, elle a subi un recul de 0,3 %. La seule consommation de biens durables a diminué de 1,2 % en décembre. Cette évolution recouvre notamment une augmentation de 2 % des achats liés à l'équipement du foyer, et une baisse de 7,1 % (données corrigées des variations saisonnières) des immatriculations de véhicules.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : une délégation du FLNKS,** le Front de libération nationale kanak socialiste, conduite par son président, Paul Néaoutyine, est arrivée à Paris pour rencontrer, cette semaine, différents candidats à l'élection présidentielle ainsi que le ministre des DOM-TOM, Dominique Perben. Une audience est prévue, vendredi 27 janvier, avec le premier ministre, Edouard Balladur.

■ **PAPEETE.** Les différents partis politiques qui composent l'opposition au président du gouvernement territorial, Gaston Flosse (RPR), favorable à Jacques Chirac, se sont prononcés en faveur d'Edouard Balladur.

■ **CHARLES MILLON (UDF) a critiqué « les ralliements hâtifs »** à Edouard Balladur, dimanche 22 janvier, sur France 2. *« Je ne comprends pas très bien ces congrès où, à main levée, on décide à 102 % le soutien à un candidat sans connaître ni son programme, ni ses principes, ni ses projets. J'ai l'impression qu'on assiste au dernier avatar d'une dérive monarchique de notre République. Ce sont les grenouilles qui demandent le roi »*, a déclaré M. Millon, candidat potentiel de l'UDF, après le soutien apporté par le CDS et le PSD à M. Balladur.

■ **ÉCOLOGISTES : Antoine Waechter s'est montré sceptique,** mardi 24 janvier sur Radio-France-Alsace, sur la possibilité de parvenir à une candidature unique des écologistes. Lundi, sur France 3, Brice Lalonde, avait proposé de se retirer sous réserve d'un accord *« sur un bon programme »*. Le président du Mouvement des écologistes indépendants a estimé que Dominique Voynet est *« trop impliquée avec ses amis de la gauche de la gauche pour faire machine arrière »* et que M. Lalonde ne cherche qu'à se *« ménager une porte de sortie »*.

M. Rocard déplore la situation du PS et se tient en réserve

Michel Rocard ne se résigne pas au silence. Interrogé par France-Info, lundi 23 janvier, l'ancien premier ministre socialiste a déclaré : *« Je vais continuer à émettre des idées et on verra bien si quelque chose se produit. »* Mais il ajoute aussitôt : *« Je ne le crois guère. (...) Nous sommes dans un moment où le fait de s'annoncer comme candidat tend à friser le ridicule. »* Dans un entretien publié par *Libération*, mardi 24 janvier, M. Rocard revient à la charge. Compte tenu de *« la situation désastreuse à gauche, ce n'est pas en ce moment que je vais ajouter ma voix à cette cacophonie »*. A l'évidence, cependant, il n'a pas perdu tout espoir : *« Il y a dans le PS actuel le meilleur et le pire. Le pire est le spectacle du moment, le fonctionnement d'appareil, le jeu de billard des candidatures qui vise à empêcher l'autre de prendre trop l'ascendant sur la suite. C'est inadmissible. Le meilleur, c'est tout un réseau d'élus et de militants, dévoués et dynamiques. »* Et il conclut, à l'intention de ces derniers notamment : *« Je crois que l'actuel septennat n'a pas été dominé par un sens. "La France unie", qui était celui annoncé, s'est évanouie dès 1988. (...) Tout l'enjeu de la présidentielle est de retrouver un cap et, tant qu'à faire, le bon. »*

Le maire de Paris critique la politique gouvernementale du logement

Au Conseil de Paris, Jacques Chirac est attaqué sur sa droite et sur sa gauche

Lors de la réunion du Conseil de Paris, lundi 23 janvier, le maire, Jacques Chirac, s'est employé à justifier sa politique de réquisition d'immeubles vides dans la capitale et, au-delà, l'ensemble de sa politique en faveur du logement des plus démunis. La Ville de Paris va aussi mettre à contribution son propre parc immobilier.

ON N'AVAIT pas vu cela depuis des mois au Conseil de Paris : Jacques Chirac détendu, restant près de deux heures au perchoir, écoutant les intervenants avec attention et prenant même le temps, comme autrefois, de morigéner cordialement Georges Sarre (Mouvement des citoyens). Lui-même avait ouvert la séance, lundi 23 janvier, par une longue communication tendant à démontrer que la politique de la Ville en faveur du logement des plus démunis était à la fois persévérante, cohérente, efficace et, pour tout dire, sans équivalent.

En réalité, ce plaidoyer *pro domo* s'est déroulé en trois temps. Vendredi, Jean Tiberi, premier adjoint, avait été chargé, comme à l'accoutumée, de déblayer le terrain avec la presse. Il s'agissait pour lui de dresser le bilan des réquisitions. Ces opérations, lancées à grand bruit – *« Un signal fort,* dit Jacques Chirac, *pour faire comprendre l'urgence de la situation »* –, sont, comme il fallait s'y attendre, freinées par des procédures longues et compliquées. Pour l'instant, deux réquisitions, frappant des immeubles du septième et du quatorzième arrondissement, ont été demandées au préfet, avec la liste des cinquante-cinq familles candidates. Les décisions devraient intervenir dans quelques jours. Ensuite, commenceront les travaux de rénovation, pour un coût moyen de 3 000 francs le mètre carré, payés aux deux tiers par la Ville et un tiers par l'Etat. Une troisième réquisition (dans le huitième) pourrait être demandée.

Du côté des propriétaires institutionnels, cela ne va pas vite non plus. Sur les neuf immeubles totalisant deux cents logements vacants proposés par les grandes sociétés, deux seulement, offrant vingt-huit logements, vont faire l'objet d'une convention cette semaine. Les autres ne seront mis à disposition qu'après travaux de remise en état et après que le Conseil de Paris aura voté, dans les mois à venir, la délibération *ad hoc*. Finalement, la méthode la plus efficace – mais pourquoi ne pas l'avoir employée plus tôt ? – consiste pour la Ville à réparer les appartements vides qu'elle possède un peu partout en copropriété. Une centaine de ces locaux pris en gestion par des associations de bienfaisance ont déjà hébergé leur lot de familles en détresse.

RÉQUISITIONS « LIBERTICIDES » ?

Plus d'un mois après l'appel à réquisition, ce bilan, non négligeable, aurait pu tout de même paraître fort modeste s'il n'avait été remis dans son contexte par deux autres adjoints, Yves Galland, pour le logement, et Marie-Thérèse Hermange, pour l'action sociale. Lundi, ces deux hérauts – choisis à dessein, l'un dans les rangs de l'UDF, l'autre dans ceux du RPR, – ont tenté de démontrer avec éloquence, et parfois exaltation, que le coup de tête du maire avait été en réalité un coup de cœur, s'inscrivant dans une politique sociale menée de longue date. *« Soyez remercié, monsieur le maire, de cet engagement exceptionnel au service des défavorisés pour réduire les inégalités »*, s'est exclamé M. Galland. Tel était le deuxième temps de la démonstration.

Restait alors pour Jacques Chirac à dérouler la chaîne cohérente de ses actions, de l'abri d'urgence à l'hébergement collectif, puis au logement temporaire d'insertion et, enfin, au logement définitif. Mais le tacticien qu'est le candidat à la présidence sait que la meilleure défense est l'offensive. Il s'en est donc pris au premier ministre, coupable à ses yeux de n'avoir pas fait évacuer les squatters de la rue du Dragon. *« Le squat,* a dit M. Chirac, *est une action non seulement illégale mais profondément injuste. »* Continuant ses critiques, il a regretté que le gouvernement ait *« hâtivement écarté »* les propositions d'Hervé de Charette, ministre du logement, visant à favoriser la remise en location d'appartements vacants et la transformation de bureaux en logements. Le maire de Paris a aussi annoncé qu'il proposerait bientôt une loi-programme en faveur du logement.

Aucun de ces trois volets du plaidoyer chiraquien n'a trouvé grâce aux yeux de l'opposition. Jacques Chirac et ses adjoints ont été attaqués sur deux fronts, ce qui est exceptionnel. La gauche – socialistes, communistes, MDC et Verts – a jugé la politique de la majorité à la fois trop tardive et insuffisante. Comme il en a pris l'habitude, Bertrand Delanoë, chef de file du PS, a énuméré une dizaine de propositions constructives, dont l'ensemble constituerait un complément et même une alternative à la politique municipale. Mais à droite Alain Dumait – ex-UDF, aujourd'hui non-inscrit – s'est déchaîné contre les *« réquisitions liberticides »* qui, selon lui, *« désespèrent les épargnants et vont aggraver la crise du logement au lieu de la réduire »*. Ses propos ont été ouvertement applaudis par certains membres de l'UDF, dont Michel Elbel (seizième arrondissement) et Jacques Dominati, maire du troisième arrondissement et président de leur groupe. Manifestement, les professionnels de l'immobilier n'ont pas été les seuls à subir l'électrochoc des réquisitions. La majorité chiraquienne elle-même en garde des fissures qui pourraient bien s'élargir au gré des secousses de la campagne présidentielle.

Marc Ambroise-Rendu

La majorité de l'UDF parisienne se rallie à M. Chirac

AU COURS d'une réunion tenue lundi 23 janvier à l'Hôtel de Ville et présidée par Jacques Dominati, chef de file de l'UDF parisienne, les quarante-quatre conseillers de Paris membres du groupe Paris Liberté (UDF) ont été appelés à indiquer leur choix entre les deux candidats RPR en lice pour l'élection présidentielle. Trente-deux élus, soit 72,7 % du groupe, se sont prononcés pour Jacques Chirac.

Parmi ceux-ci, on trouve des représentants de quatre des composantes de l'UDF parisienne. Pour le Parti républicain : Jacques Dominati, deuxième adjoint et maire du 3e arrondissement, son fils Laurent Dominati, député de la première circonscription, Bernard Plasait, adjoint maire chargé du tourisme ; pour le Parti radical : Yves Galland, adjoint chargé du logement, Didier Bariani, maire du 20e arrondissement ; pour les clubs : Isabelle de Kerviler ; pour les adhérents directs : Benoîte Taffin, maire du 2e arrondissement.

Cinq autres membres du groupe Paris Liberté feront campagne pour Edouard Balladur. Il s'agit de Roger Chinaud, maire du 18e arrondissement, Bernard Lehideux, conseiller délégué, élu du 14e, Jean Connehaye, conseiller délégué, élu du 15e, Dominique Lansoy, conseiller délégué, élu du 18e, et le professeur Jean Loygue, adjoint chargé de la liaison avec l'Assistance publique, élu du 12e.

Enfin, sept élus n'ont pas souhaité se prononcer dans l'attente d'une éventuelle candidature UDF. Parmi eux, Pierre-Christian Taittinger (PR), maire du 16e, Paul Pernin (CDS), maire du 12e, Claude Goasguen, adjoint chargé des relations internationales, élu du 14e et Gilbert Gantier, député du 16e arrondissement et actuellement en mission au Japon.

Ce résultat est un succès pour Jacques Dominati, qui a, jusqu'à présent, réussi à maintenir la cohésion des différentes composantes de l'UDF Paris et a assuré au maire de la capitale le ralliement de la plus grande part de ses troupes – alors que leurs directions nationales ont toutes pris position pour Edouard Balladur. Ces choix témoignent que Jacques Chirac reste le patron de sa majorité, même si celle-ci a tendance à s'effriter. S'il échouait à l'élection présidentielle, il aurait désormais de bonnes chances de continuer à l'emporter aux municipales qui suivront, même dans l'hypothèse où des listes balladuriennes se constitueraient dans certains arrondissements comme le 8e, le 15e, le 16e ou le 17e.

M. A.-R.

L'opposition conteste la régularité des listes électorales dans le 3e arrondissement

UN COLLECTIF groupant des représentants du PCF, du PS, du Mouvement des citoyens, des Verts, de Génération Ecologie et de plusieurs associations de quartier a déposé, vendredi 20 janvier, auprès du tribunal d'instance du 3e arrondissement, trois recours contestant la régularité des inscriptions sur les listes électorales.

Les enquêteurs du collectif ont identifié, par exemple, 110 personnes qui n'habitent pas à l'adresse qu'elles ont indiquée et qui n'ont pas été radiées. La domiciliation chez des tiers de 179 autres électeurs est également mise en cause.

Compte tenu de ces contestations, le collectif demande en outre au juge et au préfet de vérifier entièrement les listes électorales de l'arrondissement (22 000 inscrits) et notamment des 3 080 nouveaux inscrits en 1994. Conséquence : ces dernières personnes devraient être convoquées le 31 janvier à la mairie pour vérification des pièces justificatives de domiciliation.

Ce jour-là aussi, le juge devrait dire s'il accède à la demande du collectif à propos du contrôle de l'ensemble des listes de l'arrondissement,

dont le maire, rappelons-le, est Jacques Dominati, deuxième adjoint à l'Hôtel de Ville et chef de file de la fédération UDF de Paris, massivement favorable à Jacques Chirac *(lire par ailleurs)*. Dans son arrondissement, Jacques Dominati est depuis des mois l'objet d'une forte contestation, qui porte notamment sur le projet de démolition-reconstruction du marché des Enfants-Rouges.

M. A.-R.

La chambre régionale des comptes d'Ile-de-France doute de son efficacité

Pour son président, rien ne garantit que « des irrégularités, même graves », n'ont pas échappé aux contrôles

*« **SI LA PLUPART** des collectivités* [territoriales] *connaissent actuellement, les unes, une moindre aisance, les autres, des tensions aggravées, le nombre est très faible* [...] *de celles dont la solvabilité immédiate est compromise. »* Telle est la leçon tirée par Jean-Louis Chartier, président de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, lundi 23 janvier, au cours de la séance solennelle de rentrée de cette juridiction, à Noisiel (Seine-et-Marne), en présence de Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes.

La chambre a été saisie par les préfets de 22 budgets en déséquilibre et de 12 comptes administratifs en déficit en 1994, contre respectivement 20 et 9 saisines en 1993. M. Chartier estime que la plupart de ces difficultés trouvent leur origine dans des opérations d'aménagement qui n'ont pas pu être menées à leur terme en raison du retournement de conjoncture, ainsi que dans le surendettement dû au décalage entre le niveau des investissements et celui des recettes fiscales.

M. Chartier a souligné, par ailleurs, que plusieurs des affaires traitées en 1994 par la chambre régionale des comptes concernent des irrégularités dans la gestions d'associations paramunicipales. *« Il est dangereux* [...] *d'utiliser des associations de simple façade pour effectuer, à l'aide de subventions publiques, des dépenses qui incombent en réalité à la collectivité »*, a-t-il rappelé. Le président de la chambre régionale a également souligné les insuffisances d'effectifs de sa juridiction *« de sorte que rien ne peut garantir en l'état que des irrégularités même graves n'échappent* [pas aux] *contrôles »*. M. Chartier a rappelé que près de 150 milliards de francs de fonds publics devaient ainsi être examinés par 47 magistrats et leurs équipes.

M. Chartier a encore regretté les délais d'instruction des dossiers, qui diminuent l'efficacité des contrôles. Il a également souligné les limites fixées par la loi au champ d'investigation de la juridiction : il regrette ainsi que le Parlement n'ait pas autorisé les chambres à vérifier la comptabilité des bénéficiaires de marchés publics, en même temps qu'était retenue la possibilité de contrôle des entreprises qui reçoivent une délégation de services publics.

En réponse à M. Chartier, M. Joxe a souligné le *« rôle majeur des chambres régionales des comptes en matière de décentralisation »*. Il a annoncé la création d'une mission d'enquête sur les modalité des contrôles administratifs dans les autres pays de l'Union européenne.

C. de C.

■ **ÉCOLES : les parents d'élèves du 18e arrondissement protestent** contre le manque de places dans les établissements scolaires du quartier La Chapelle, qui jouxte celui de la Goutte-d'Or ; ils réclament la construction d'une école polyvalente et d'un collège. Dans une pétition qu'ils viennent de lancer, ils ont recensé sept établissements où les effectifs dépassent les normes autorisées ou qui n'ont pas pu accueillir les enfants.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRÉTARIAT-GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

Par arrêt en date du 21 septembre 1994, la 9e chambre de la Cour d'appel de VERSAILLES a condamné ;

LECA Antoine, demeurant 2, place du Panthéon à PARIS 16e, gérant de la société DATELEC dont le siège est 29-37, rue de l'Est 92100 BOULOGNE, civilement responsable,

à la peine de 18 mois d'emprisonnement avec sursis,

comme coupable de fraude en vue de se soustraire à l'établissement ou au paiement total ou partiel de la TVA et de l'impôt sur les sociétés,

délit commis en 1985 et 1986 à Boulogne-Billancourt (92).

A ordonné la publication par extrait de l'arrêt au *Journal officiel de la République française* et dans les journaux *le Figaro* et *le Monde*.

A ordonné l'affichage en mairie du domicile pendant 3 mois.

le Greffier en Chef.

ENSEIGNEMENT Un groupe de travail présidé par Daniel Laurent, administrateur provisoire de l'université de Marne-la-Vallée, a remis vendredi 20 janvier au ministre François Fillon une étude sur *« l'évolution de l'enseignement supérieur et l'adaptation de l'université aux exigences de son environnement économique et social »*. Avec plus de deux millions d'étudiants, l'enseignement supérieur, estime cette commission, doit *« procéder à une véritable révolution culturelle »*. ● CE RAPPORT préconise la création d'instituts universitaires régionaux et plaide pour une plus grande association des régions à la définition des schémas d'enseignement supérieur. Point sensible s'il en est, la commission demande une refonte complète du système d'aide aux étudiants. ● PLUSIEURS de ses propositions risquent de provoquer de sévères polémiques à quelques mois de l'élection présidentielle.

Un rapport officiel préconise une « révolution » dans l'université

Liens renforcés avec les entreprises, réforme des aides aux étudiants et augmentation des droits d'inscription : François Fillon vient de recevoir une étude qui plaide pour un bouleversement du système universitaire

« JE N'AI NI LE TEMPS ni les moyens de conduire une réforme profonde *d'ici à 1995. Mais je ferai tout pour que le débat ait lieu. »* Dans un entretien au *Monde* du 16 juin 1994, François Fillon avait ainsi posé les limites de son action à la tête du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. A quelques mois de l'élection présidentielle, le débat promis pourrait s'engager sur les bases d'un rapport qui risque de provoquer de sérieux remous. Commandée en octobre dernier à un groupe de travail présidé par Daniel Laurent, administrateur provisoire de l'université de Marne-la-Vallée, cette étude sur *« l'évolution de l'enseignement supérieur et l'adaptation de l'université »* remet à plat l'ensemble du système universitaire. Rendu vendredi 20 janvier à M. Fillon, ce rapport de 80 pages formule plusieurs propositions, dont certaines, notamment en matière d'aide sociale aux étudiants, risquent de susciter de vives réactions.

Etabli *« sans complaisance »*, le diagnostic du groupe de travail de douze membres ne surprend guère : l'université doit d'abord *« relever les défis du nombre »* sans pour autant *« sacrifier l'excellence »*. Mais, pour respecter *« le principe républicain de l'égalité des chances »*, elle doit s'adapter à de nouvelles exigences. Avec plus de deux millions d'étudiants, soit près d'un jeune sur deux, l'enseignement supérieur doit *« procéder à une véritable révolution culturelle, rendue nécessaire par la pression et la demande de la société. »*

AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ

En clair, face à la diversité des publics et des demandes de formation, face aux pressions des collectivités locales et des entreprises, l'Etat ne peut plus se contenter d'offrir un modèle uniforme. Il doit faire preuve d'une plus grande souplesse, en renforçant notamment l'autonomie et la responsabilité des établissements.

● **L'insertion des étudiants dans les premiers cycles.** C'est, pour la commission, *« le point faible, le nœud gordien qui risque de conduire à l'affaiblissement et à la paupérisation de l'ensemble du système, y compris de la recherche. »* L'arrivée attendue des nouveaux bacheliers, issus des sections technologiques, mais surtout professionnelles, dans des filières universitaires peu préparées à les accueillir, risque d'amplifier les taux d'échec déjà fort élevés. Pour faciliter leur insertion, la commission propose la création d'Instituts régionaux universitaires, conçus en collaboration avec les conseils régionaux, responsables de la formation professionnelle. Dispensé en alternance ou en apprentissage, cet enseignement, sanctionné par un diplôme reconnu par l'Etat, pourrait faciliter un retour vers les brevets de technicien supérieur (BTS), les instituts universitaires de technologie (IUT) ou les formations longues.

Outre la poursuite de la rénovation des Deug, la commission suggère quelques initiatives originales, comme la mise en place de nouveaux rythmes sur une année universitaire en continu, des aménagements pour les étudiants salariés ou l'accueil de bacheliers en janvier ou février. Elle recommande aussi le renforcement du tutorat et l'instauration d'une prime spécifique pour les enseignants-chercheurs acceptant de consacrer une part de leur temps en premier cycle.

En matière de professionnalisation, la commission invite les universités à s'ouvrir résolument à la formation continue, source de nouveaux financements, pour se rapprocher des milieux professionnels et des entreprises. Elle considère également souhaitable la formation, à terme, de 100 000 à 150 000 étudiants par l'alternance et l'apprentissage *« pour leur permettre d'acquérir un diplôme et une qualification. »*

● **L'aide sociale aux étudiants.** *« L'égalité d'accès à des prestations banalisées et indirectes engendre des inégalités de fait »*. Selon la commission, le système d'aides sociales hérité de l'après-guerre n'atteint plus ses objectifs. Dans certains cas, les familles à hauts revenus disposent d'un avantage fiscal supérieur au montant des bourses accordées aux familles les moins favorisées. S'élevant à 10,7 milliards de francs, le montant des bourses est pourtant supérieur aux crédits de fonctionnement des universités (9 milliards de francs) et représente l'équivalent de 25 % du budget total de l'enseignement supérieur (42 milliards).

Principalement visée, l'allocation logement spécialisée (4 milliards de francs en 1995), *« une aide dévoyée accordée indépendamment des ressources des parents et des résultats universitaires »*, doit être revue. Sans aller jusqu'à sa suppression pure et simple, la commission envisage le transfert d'au moins quatre cinquièmes de cette somme en *« aides positives »* pour la création de nouvelles allocations, bourses d'inscription, d'entretien ou d'excellence, attribuées directement aux étudiants en fonction des situations familiales, géographiques, et des *« nécessités universitaires »*. Parallèlement, des prêts seraient accordés aux étudiants de second et troisième cycle, par le biais de sociétés de cautions mutuelles garanties par l'Etat. L'ensemble de ces aides viendrait compenser un relèvement notable des droits d'inscription, fixés au maximum à 2 000 francs pour les premiers cycles, 3 000 francs en deuxième cycle et 4 000 francs pour les troisièmes cycles.

● **Le financement des universités.** Tout en reconnaissant que la part de l'Etat a atteint un *« plafond »*, la commission souhaite une *« remise à plat »* du financement des établissements, avec un renforcement de l'autonomie dans la gestion des budgets, incluant les dotations d'emplois d'enseignants et de personnels ainsi que l'attribution d'une dotation globale d'investissement. Les négociations budgétaires s'effectueraient alors sur la base des contrats associant l'Etat, les régions et les organismes scientifiques.

● **Le rôle et la place des régions.** *« La participation au financement de l'investissement universitaire donne aux collectivités locales le droit et le pouvoir d'être associées aux prises de décision. »* La commission Laurent considère l'échelon régional comme *« interlocuteur privilégié et porte-parole »* des autres collectivités pour la définition des futurs schémas de l'enseignement supérieur élaborés localement.

● **Le gouvernement des universités.** En tenant compte des remarques du Conseil constitutionnel, qui avait sanctionné le projet de réforme de 1993, le rapport n'envisage pas un remaniement en profondeur de la loi Savary de 1984. Il suggère toutefois que les universités puissent choisir entre le fonctionnement actuel et un modèle largement inspiré du statut dérogatoire des universités nouvelles. Ce nouveau gouvernement, doté d'un président élu pour cinq ans renouvelables une fois, serait composé d'un conseil d'administration *« resserré »*, complété par un conseil d'orientation ouvert à des partenaires extérieurs, un conseil d'étudiants et de personnels.

En reléguant enfin l'Etat à des missions de coordination et d'évaluation a posteriori, la commission Laurent se range résolument dans le camp des « militants » d'un système décentralisé, à l'image du modèle allemand ou américain.

Ses propositions devraient heurter de front les partisans de la tradition universitaire nationale, mais aussi les organisations syndicales d'enseignants ou d'étudiants, inquiètes par avance des conséquences d'un libéralisme effréné. A la veille de l'élection présidentielle, l'avenir de l'enseignement supérieur devrait être, au moins, un thème privilégié de campagne.

Michel Delberghe

La méthode Fillon

Après le rapport Prévos sur la condition de vie des étudiants, le ministre, François Fillon, s'est servi du rapport de Maurice Quenet, ancien recteur, pour engager la réforme de l'évolution des carrières des enseignants, tandis qu'une autre commission s'attaquait à la refonte de la filière technologique. Le rapport qui vient de lui être remis explore un champ plus vaste. Daniel Laurent, qui présidait la commission, fut directeur-adjoint du cabinet de Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités en 1976, et ancien vice-chancelier des universités de Paris. Composée de douze membres – responsables d'universités et d'établissements publics, deux représentants du CNPF, le directeur général de la MNEF et le député (RPR) de l'Essonne Jean de Boishue –, ce groupe de réflexion a reçu l'ensemble des syndicats d'enseignants, de personnels et d'étudiants et entendu un vingtaine d'experts, dont Claude Allègre, l'ancien conseiller de Lionel Jospin pour les universités.

COMMENTAIRE

UNE LOGIQUE LIBÉRALE

DANS LE DÉBAT qui oppose les garants de la tradition universitaire nationale et les partisans de la décentralisation sur le modèle allemand ou américain, la commission Laurent a tranché. Elle s'inscrit certes dans le *« respect de l'université républicaine »*, mais sa logique est résolument d'inspiration libérale.

Reprenant à son compte certaines critiques formulées par le rapport sur « La France de l'an 2000 » d'Alain Minc, elle ouvre une brèche dans un système victime de ses rigidités centralisées en direction des collectivités locales et des entreprises. Sur ce point, elle rejoint la demande des présidents d'université qui, récemment encore, demandaient la *« mise à plat »* de l'ensemble du système en se prononçant en faveur d'un renforcement de l'autonomie des établissements.

Pour autant, la commission a fixé des limites. Les exigences des élus des collectivités locales qui revendiquent un droit de regard sur le fonctionnement et la pédagogie des établissements ont été contenues. Il n'est ainsi plus question du modèle d'université proposé par les sénateurs dans le débat sur l'aménagement du territoire. La participation des conseils régionaux à la création d'instituts pédagogiques régionaux reste limitée à des formations spécifiques pour les bacheliers des sections technologiques et professionnelles. Cible principale de la droite, la réforme de la loi Savary n'est pas à l'ordre du jour : la commission se contente de proposer une voie de contournement en laissant aux universités le libre choix de leur gouvernement.

En revanche, la commission n'hésite pas à s'attaquer à l'un des fondements du système national : le relèvement des droits d'inscription avec la liberté accordée aux établissements d'en fixer les tarifs, et la refonte complète du système des bourses, substituées en partie par des prêts. En se mobilisant, lors de trois jours de grève, contre cette mesure envisagée dans leur établissement, les étudiants de Sciences-Po Paris ont clairement fait savoir ce qu'ils pensaient de cette réforme. Un test grandeur nature en quelque sorte.

M. D.

Des milliers de porteurs de stimulateurs cardiaques doivent faire vérifier l'innocuité de leur prothèse

La découverte d'un risque d'accident mortel impose cette mesure préventive d'une ampleur sans précédent

L'ALERTE a d'abord été donnée aux Etats-unis où l'on a observé les premiers accidents provoqués par l'altération d'une sonde intracardiaque posée chez les porteurs de pace-makers. Cette sonde est fabriquée par la firme Telectronics Pacing Systems d'Englewood (Colorado). Sept cas ont aujourd'hui été recensés outre-Atlantique. Deux patients sont morts du fait de cette sonde altérée et deux ont pu être sauvés grâce à une prise en charge rapide en milieu hospitalier ; trois autres enfin ont pu être opérés avant l'accident, les anomalies de la sonde n'ayant pas encore entraîné de symptômes cardiaques.

Devant cette série d'accidents, le fabricant a alors lancé en décembre dernier une large enquête dans différents pays parmi lesquels la France, le Japon et la Grande-Bretagne. On estime que 42 000 personnes ont, à travers le monde, été équipées avec cette sonde intra-cardiaque généralement dénommée « J » à cause de la configuration particulière de son extrémité distale implantée dans la paroi du muscle cardiaque au niveau de l'oreillette. Cette sonde est par ailleurs reliée au boîtier du stimulateur cardiaque. Celui-ci fournit l'énergie électrique qui permet de pallier les troubles du rythme dont souffrent les malades ainsi appareillés.

Les modèles 701, 801 et 812 de la sonde « J » de Telectronics, commercialisés depuis 1987, peuvent être associés à différents types de stimulateurs, ce qui peut compliquer notablement la recherche des patients à risques. Il est acquis que les accidents observés sont la conséquence d'une erreur dans la conception et la configuration de l'extrémité distale de cette sonde. Soumise au rythme des contractions cardiaques (près de 100 000 par jour), cette extrémité en forme d'hameçon peut en effet se fissurer.

Dans ce cas, la partie métallique jusqu'alors insérée dans une gaine protectrice peut provoquer des lésions et perforer la paroi libre de l'oreillette. Ce risque est d'autant plus grand que cette cloison est, comparée à la cloison interventriculaire, relativement mince.

SONDES FRACTURÉES

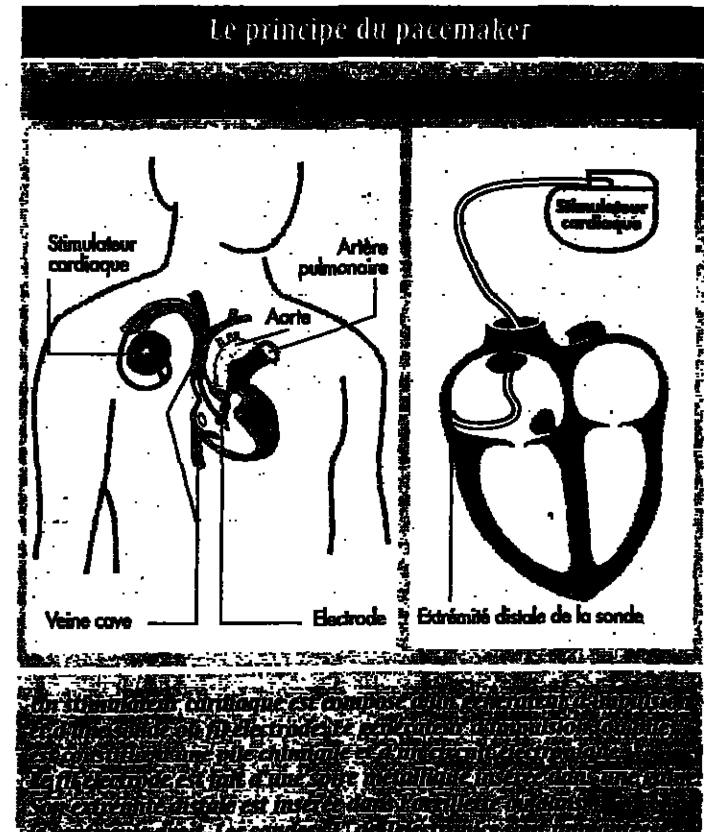
A l'initiative des responsables de Telectronics, les médecins concernés ont été informés du risque qui venait d'être découvert. En France, cette information a été transmise à plusieurs reprises aux médecins implanteurs ainsi qu'à ceux chargés de la surveillance des malades et aux chirurgiens cardiothoraciques (ces derniers pouvant être amenés à prendre en charge en urgence des personnes victimes de perforations intra-cardiaques). Cette information a été diffusée par le fabricant et les responsables de l'association Stimarec, chargée de la surveillance des incidents et des accidents pouvant survenir avec l'ensemble des matériels de stimulation.

On estime entre 3 500 et 4 000 le nombre des sondes « J » ayant été implantées dans notre pays. *« La proportion des sondes dans lesquelles la partie métallique est sortie de sa gaine protectrice et qui sont donc potentiellement dangereuses est estimée à 1,4 %*, nous a précisé le docteur Jean-Claude Petitot (hôpital Jean-Rostand, Ivry-sur-Seine), l'un des responsables de Stimarec. *Par ailleurs, 12 % des sondes montreraient des fractures sans sortie de gaine. Nous conseillons d'explanter toutes les sondes fracturées, que la partie métallique soit ou non sortie de sa gaine protectrice. »*

En pratique, le diagnostic de fracture de la sonde « J » peut être fait à l'aide de clichés radiographiques associés à l'utilisation d'un amplificateur de brillance. Des cassettes vidéo montrant les images des sondes fracturées peuvent être fournies par Telectronics aux médecins qui le souhaitent. De l'avis des spécialistes, les responsables de Telectronics ont parfaitement diffusé, en temps utile, les informations nécessaires auprès du corps médical. Tous les stocks de sondes « J » ont été rappelés à l'échelon international par le fabricant. Il reste néanmoins aujourd'hui à mettre en œuvre les indispensables mesures de surveillance des personnes concernées et d'information du grand public, sans pour autant provoquer d'affolement.

La situation est d'autant plus difficile à gérer que l'explantation d'une sonde intra-cardiaque est un geste nullement dénué de risques. Ces sondes sont généralement conçues pour une implantation à vie, et ne sont retirées que dans certains cas exceptionnels comme en cas d'infection. Et voilà qu'il faut aujourd'hui – situation totalement inédite – procéder à des retraits à des fins préventives. Le problème qui va se poser aux cardiologues est à la fois technique et éthique. Il leur faut en effet faire la part entre un risque bien réel de fracture de la sonde et celui, bien connu, inhérent au retrait de cette sonde.

Le principe du pacemaker



VIGILANCE

Cette situation très délicate illustre l'absolue nécessité d'un dispositif de « veille sanitaire » et de vigilance dans l'ensemble des secteurs médicaux. Jusqu'à présent cette surveillance n'était mise en œuvre, dans le domaine des prothèses, que par les fabricants de matériels et par les médecins ou chirurgiens concernés. Les pouvoirs publics et les autorités sanitaires ne devraient-ils pas dans de tels cas être associés à la prise en charge de la surveillance ?

Un système de surveillance et de vigilance a été, ces derniers temps, mis en place dans les domaines du médicament et de l'activité transfusionnelle. En dépit des enjeux sanitaires qu'il comporte, le secteur des greffes et des prothèses ne bénéficie malheureusement pas encore d'un tel dispositif. On précise toutefois auprès de la direction des hôpitaux qu'un bureau dit de *« matériaux-vigilance »* sera prochainement créé par décret.

En attendant, il est instamment demandé à toutes les personnes concernées de bien vouloir prendre contact au plus vite avec le chirurgien qui leur a implanté un pace-maker.

Jean-Yves Nau

Trois jeunes beurs risquent la peine de mort au Maroc

Jugés à Fès, ils sont accusés d'avoir ouvert le feu sur une voiture de police

Après douze jours d'incidents de procédure, la cour d'appel de Fès a commencé, lundi 23 janvier, à examiner le fond des dossiers relatifs à la campagne d'attentats organisée en août 1994 au Maroc par des commandos venus de France pour déstabiliser le royaume chérifien. Le trio de Fès – un Français et deux Marocains vivant en France – risque, comme quatre autres des accusés, la peine capitale.

FÈS (Maroc)
de notre envoyé spécial

Etranges itinéraires qui vont des barres de HLM à la prison de Fès : ce sont des enfants perdus que juge la justice marocaine. Leurs commandos ont participé, durant l'été 1994, à une campagne d'attentats visant à déstabiliser le royaume en s'attaquant à des cibles soigneusement déterminées. Des quatre groupes partis des banlieues françaises, seul le commando de Marrakech a tué : deux touristes espagnols, le 24 août, dans le hall de l'Hôtel Atlas Asni. Les autres ont soit tiré une rafale de pistolet-mitrailleur sur un mur de cimetière juif de Casablanca, soit renoncé à l'action prévue à Tanger. Le trio de Fès a ouvert le feu sur une voiture de police. A l'exception du groupe de Tanger arrêté en France, la cour d'appel de Fès juge tous ces jeunes activistes (*Le Monde* du 20 janvier). Lundi 23 janvier, c'était aux trois beurs du groupe de Fès de dire leur métamorphose en petits soldats d'Allah.

L'impétueux Kamel Benakcha, tout d'abord, qui tentera de s'exprimer en arabe avant de renoncer à parler une langue qu'il ne maîtrise pas. Né en août 1968 à Orléans, d'un père harki engagé dans l'armée française jusqu'à l'indépendance de l'Algérie, ce jeune Français explique avoir découvert l'islam tardivement : « *C'est à dix-sept ans que j'ai commencé la prière. C'est à ce moment-là que j'ai rencontré Zinnedine* [un Marocain toujours en fuite, considéré comme l'un des organisateurs de la campagne d'attentats, NDLR]. *Il voulait constituer un groupe pour donner des cours d'islam. Au bout de deux ans, il nous a parlé de combattre pour la bonne cause. Mais personne ne l'a suivi quand il a parlé du Djihad, on avait peur.* » Kamel refuse de participer à des entraînements militaires en Algérie et en Afghanistan : « *En 1990, la première fois que je suis venu au Maroc, je voulais travailler, me marier.* » Mais le chômage et les dettes l'en empêchent. Zinnedine propose son aide : « *Il m'a donné 20 000 francs français et 23 000 dirhams pour payer mon mariage au Maroc.* » Aussi Kamel accepte-t-il de travailler pour ce qu'il nomme « *la bonne cause* ». Deux fois, en novembre 1993 et mars 1994, Kamel convoie des armes au Maroc. Le 22 août 1994, il se marie. Dans la nuit du 25 au 26 août, il participe au commando de Fès qui tirera sur les policiers.

Venu du Doubs, Abderrahman Boujedli est le deuxième homme du commando de Fès. Ce Marocain âgé de vingt-quatre ans, arrivé en France en 1980 et qui s'exprime en français, a été recruté par un islamiste fervent qu'il a rencontré à la mosquée du quartier où il allait avec son père.

Plus tard, Abderrahman a retrouvé son mentor au collège, enseignant la technologie comme maître auxiliaire. « *Il m'a appris l'histoire du prophète. Il m'a fait entrer peu à peu dans son idéologie. J'en suis arrivé à un stade où je lui obéissais totalement. On est devenu plus que des amis, des frères. Il m'a emmené avec lui au Pakistan en disant que c'était pour l'accompagner dans une assemblée de musulmans. En fait, c'était pour s'entraîner aux armes.* »

Le dernier membre du trio revendique ouvertement sa guerre sainte, « *pas au Maroc, mais ailleurs et notamment en Afghanistan*, a expliqué en arabe Abdeslam Garoise, un Marocain de vingt-cinq ans, étudiant inscrit en DEUG d'arabe à Paris-VIII. *Une fois là-bas, j'ai vu que les Afghans s'entretuaient* ». Il est finalement parti pour le Maroc. But proclamé : « *Transporter des armes à destination de l'Algérie.* » Il participera aussi à une action d'éclat consistant en « *une opération d'assassinat contre les forces de l'ordre dans le but de créer la pagaille et de semer la terreur* ». Une opération « *décidée en France* », insistera le procureur général du roi, pour frapper les forces de l'ordre marocaines.

ABSENCE DES COMMANDITAIRES

Dans le trio de Fès, chacun se défend à sa façon, revenant sur les déclarations faites à la police. « *J'ai été carrément torturé* », dit Kamel Benakcha. Aujourd'hui, il admet seulement avoir détourné un taxi et avoir menacé le chauffeur avec une matraque électrique. Abdeslam Garoise reconnaît être le seul à avoir tiré, mais sans intention homicide, en direction de la voiture de police qui les avait pris en chasse peu après. Abderrahman Boujedli ne nie pas sa responsabilité dans le transport des armes. La maladresse de leurs dénégations rappelle l'absence sur le banc des accusés des commanditaires présumés des attentats.

« Rachid », Abdelillah Ziad de son vrai nom, un Marocain qui vivait en France depuis une bonne dizaine d'années, est ainsi désigné par tous les accusés de Fès comme l'homme orchestre de la campagne d'attentats. Sa forte emprise intellectuelle est notamment attestée par Garoise : « *J'avais beaucoup d'admiration pour Rachid. Dans ses leçons d'islamisme, il nous enseignait le respect de l'Emir* [chef spirituel]. *Rachid, c'est comme si c'était notre Emir.* » C'est Rachid qui aide Abderrahman Boujedli et Abdeslam Garoise à monter un garage à Casablanca, qui servira de relais aux transports d'armes vers l'Algérie. C'est encore « Rachid » qui, en mai 1994, organise en France un stage d'entraînement commando et de formation islamiste au cours duquel des membres du groupe de Fès et du groupe de Marrakech font connaissance. Toujours lui qui, en juillet 1994, réunit les trois membres du commando de Fès pour, disent-ils, leur donner les directives d'une opération spectaculaire à mener pendant les vacances au Maroc. « Rachid » qui, enfin, resté en France et muni d'un téléphone portable, transmettra ses ordres au groupe de Fès.

Arrêté le 31 décembre en Allemagne en possession de faux papiers, Abdelillah Ziad était formellement identifié le 10 janvier, au moment où s'ouvrait le procès de Fès. Contre toute logique judiciaire, les autorités marocaines ont cependant décidé de poursuivre le procès en l'absence de cet accusé de choix qui, sous le coup d'un mandat d'arrêt international lancé par Rabat, est aussi considéré par le juge Jean-Louis Bruguière, chargé du volet français de l'affaire, comme le personnage central du réseau islamiste ayant agi dans le royaume. La justice marocaine semble avoir pris son parti de l'absence de M. Ziad que le ministre de l'intérieur et de l'information marocain, Driss Bassri, présentait pourtant en septembre 1994 comme un agent de la sécurité militaire algérienne. Aujourd'hui, les autorités marocaines sont avant tout soucieuses d'affirmer que le royaume est à l'abri du péril islamiste.

Erich Inciyan

Le réquisitoire contre les prévenus de la catastrophe de Furiani provoque la colère des victimes

BASTIA
de notre envoyé spécial

Le réquisitoire avait été prononcé posément, calmement, en ménageant les silences et les points d'orgue qui soulignent les mots. Mais brusquement le procureur de la République de Bastia, Roland Mahy, se précipite et, dans une seule phrase lancée sans respirer, énumère les peines réclamées : contre Jean-Marie Boimond, constructeur de la tribune qui s'est effondrée le 5 mai 1992 dans le stade de Furiani, faisant 17 morts et 2 357 blessés : deux ans d'emprisonnement ; contre Bernard Rossi, directeur de l'agence corse de la société de contrôle Socotec : deux ans ; contre Michel Lorenzi, ancien vice-président du Sporting-Club de Bastia, Ange Paolacci, directeur administratif de la Ligue corse, Noël Bartoloni, vice-président, et Etienne Galeazzi, secrétaire général : dix-huit mois, dont six avec sursis ; contre Luc Pilard, président de la commission d'organisation de la Coupe de France et Michel Cagnon, directeur général de la Fédération française de football (FFF) : un an avec sursis. Enfin, le magistrat demande un an de prison avec sursis contre Raymond Le Deun, ancien directeur du cabinet du préfet de Haute-Corse, et six mois avec sursis contre Didier Cauville, ancien directeur départemental de l'équipement (DDE). Il manque trois prévenus, mais le procureur vient d'expliquer qu'il renonçait à requérir contre Michel Andréi et Christian Fili, deux officiers de sapeurs-pompiers poursuivis malgré l'opposition du parquet général. Le troisième est l'ancien préfet Henri Hurand, qui ne se trouve dans le box que par le biais d'une citation directe pour homicide involontaire délivrée par quelques parties civiles. Il n'a jamais été poursuivi, et la chambre d'accusation de Bastia le mettait hors de cause dans une formulation qui ressemble tant au non-lieu que le procureur se sert de cette circonstance pour juger la citation irrecevable.



PROCÈS

Dans la salle, les réquisitions sont accueillies comme s'il s'agissait d'une surprise. Après un brouhaha, quelques protestations fusent : « *La justice se fout de nous !* » Il est vrai que le procureur de la République avait eu des mots très durs qui pouvaient avoir donné aux victimes l'espoir d'une plus grande sévérité. « *Je suis aux côtés des victimes* », avait rappelé Roland Mahy, pour qui le tirage au sort du stade de Bastia a provoqué « *une folie délirante* ». Il s'est agi alors, dit-il, de « *se faire du fric* », et il regrettait l'absence du président du SCB, Jean-François Filippi, assassiné le 26 décembre 1994. Il reportait donc sa colère contre Jean-Marie Boimond, lui reprochant d'avoir voulu tenter « *un exploit technique* ». Et le procureur faisait part d'un autre regret : celui de ne pas pouvoir lui appliquer le nouveau code pénal qui prévoit des peines plus sévères. Il était tout aussi catégorique à l'égard de Bernard Rossi, qualifié d'« *âme damnée* », car le magistrat ne croit pas que cet ingénieur ait reçu pour unique mission de contrôler le sol du stade. Avant d'examiner les responsabilités administratives, M. Mahy se livrait à une analyse juridique des conditions d'édification de la tribune pour en déduire : « *La commission de sécurité n'a pas manifesté une vigilance suffisante* » Et il s'attaquait donc à M. Le Deun, président de droit de cette commission : « *Vous avez accordé une confiance à des gens qui ne la méritaient pas. Vous ne pouviez pas ignorer les enjeux financiers.* » M. Cauville est aussi coupable, selon le magistrat, car la convention entre la commune de Furiani et la DDE en matière de construction lui imposait d'être vigilant. Mais le courroux du procureur est à son comble lorsqu'il évoquera les responsabilités sportives : « *Pour des raisons d'appât du gain évidentes, il fallait vendre le plus vite les billets dans les circuits parallèles. Alors, on rédige un faux PV de commission de sécurité pour avoir le droit de vendre ces billets.* » Il ne comprend donc pas l'attitude des dirigeants de la FFF : « *Vous saviez que des billets se vendaient sous le manteau ! (...) Il y a eu un délire d'aveuglement qui m'épouvante.* »

Si les mots dépassent parfois le niveau des peines, les réquisitions sont cependant cohérentes. L'échelle des sanctions culminant à deux ans de prison, il semblait difficile de réunir dans un même ensemble des responsabilité nécessairement étagées. Or les victimes semblent avoir mal compris que l'administration ne soit pas plus sévèrement sanctionnée. A la reprise de l'audience, le président prévient que le tribunal n'acceptera pas que la liberté de parole de la défense soit entravée. Et Mᵉ Antoine Retali commence sa plaidoirie dans le silence. Un silence bientôt troublé par de légers claquements de talons qui s'amplifient. La séance est suspendue. La foule crie : « *Assassins !* », « *Il n'y a pas de justice, c'est de la merde !* »

DÉFENDRE LE DROIT DE DÉFENDRE

Des conciliabules s'organisent dans les couloirs. Quelques rares avocats tentent de calmer les victimes pendant que la gendarmerie évacue doucement la salle. Quand l'audience reprend, seule la presse est admise dans le prétoire et le président explique qu'il n'a fait qu'appliquer l'article 404 du code de procédure pénale qui permet d'interdire la salle aux perturbateurs. Mᵉ François Manderieux plaide précipitamment l'irrecevabilité de la citation du préfet, mais sa plaidoirie donne lieu au triste spectacle d'un avocat parlant dans une salle presque vide. Même ses adversaires n'ont pas jugé utile d'écouter la défense. Sur plus de quarante avocats, qui furent autant de procureurs, il n'en reste que quatre, perdus dans les immenses bancs des parties civiles.

Dehors, le brouhaha a cessé après le départ ostensible des victimes sous une haie de caméras de télévision. Mᵉ Retali revient à la barre et démontre que le faux PV de la commission de sécurité n'en est pas un, puisqu'il a été établi sur un papier à en-tête de la Ligue corse de football. Ce document a été fait à partir d'un brouillon réalisé par Lorenzi, qui avait seulement inscrit les réserves du SCB sur l'accueil des supporters de Marseille. Le reste a été ajouté ensuite par d'autres prévenus ; l'avocat demande donc la relaxe.

Mᵉ Sixte Hugolini lui succède dans la même tâche, et cette affaire de faux PV devient moins claire que pendant les débats où la défense est restée silencieuse. Mais l'avocat défend aussi le droit de défendre. Il s'en prend d'abord à la presse : « *Il y a moins de journalistes qu'à l'ouverture du procès. Ce qu'ils cherchaient, c'était l'événement. Ce qui s'est passé ici ne les intéressait pas. Ils ont jeté de l'huile sur le feu.* » Sa voix résonne dans le prétoire désert lorsqu'il parle de ses confrères : « *Les parties civiles nous ont cloués dans notre coin, enfermés dans une niche. Ce fut une présence envahissante des parties civiles et une présence apeurée de l'autre côté.* » Faisant référence à quelques plaidoiries des parties civiles, manifestement plus destinées au public qu'au tribunal, Mᵉ Hugolini s'interroge : « *Cette présence énorme des parties civiles ne pouvait pas être évitée et les victimes devaient être présentes. Mais, pour autant, faut-il être relaxé ou condamné au bénéfice de l'applaudimètre ?* » Sa voix devient murmure quand il évoque l'attitude de la défense condamnée au silence pendant les débats : « *Lorsqu'on vit comme nous cette pression, on ne peut plus parler librement, ni sereinement. C'est la peur du mot qui choque, la peur du mot qui froisse.* » Et rappelant que ce procès se tient à Bastia, il ajoute : « *... Et la peur pour soi-même.* » C'est par une véritable plaidoirie pour la liberté et pour tous ces grands principes dont on parle tant dans les colloques que Mᵉ Hugolini termine en lançant cet avertissement : « *Quand l'opinion publique et la peur envahissent le prétoire, les débats ne sont plus libres. Attention ! Il y a danger pour la justice !* »

Maurice Peyrot

Les intempéries continuent d'affecter l'ouest de la France

LES SERVICES D'EDF ont décidé, par mesure de sécurité, de couper l'électricité dans plusieurs quartiers de Redon (Ille-et-Vilaine) dans la soirée du lundi 23 janvier. En revanche, le plan Orsec (organisation des secours), mis en place la veille dans le Morbihan, a été levé lundi en début de soirée. Cependant, les prévisions de Météo-France font craindre que le répit soit de courte durée. Dans la banlieue du Havre, la Compagnie des eaux a de nouveau recommandé lundi aux habitants de neuf communes de ne plus boire l'eau du robinet en raison d'une pollution due « *aux fortes pluies de ces derniers jours* ». Dans le Nord-Est, la situation était généralement stabilisée lundi en fin d'après-midi mais la circulation restait parfois très difficile et des routes étaient toujours coupées dans le Haut-Rhin, la Marne et les Ardennes. A Paris, où les quatre barrages-réservoirs situés en amont de la capitale limitent le débit de la Seine, les voies sur berge et le souterrain des Tuileries ont été fermés à la circulation.

Mgr Duval regrette les « actes d'autorité de Rome »

Mgr DUVAL, président de la conférence épiscopale, a regretté, lundi 23 janvier, dans un entretien sur France-3 Normandie, « *les actes d'autorité de la part de Rome (...), qui font apparaître l'Eglise comme une organisation rigide en train de se fermer* ». Il a notamment cité, « *l'encyclique sur la morale, l'interdiction aux femmes d'être ordonnées, l'impossibilité pour les divorcés-remariés de pouvoir communier* ». Des manifestations consécutives à la sanction prise contre Mgr Gaillot, il conclut qu'« *un acte autoritaire n'est plus accepté par notre société, pas plus que par l'Eglise* ». Réuni extraordinairement lundi 23 à Paris, le conseil permanent de l'épiscopat a chargé Mgr René Picandet, évêque d'Orléans, et Mgr Gaston Poulain, évêque de Périgueux, d'« *assurer un lien* » avec Mgr Gaillot, « *afin d'envisager avec lui son avenir, ainsi que les questions concernant son logement et sa subsistance qui seront pris en charge par la conférence des évêques* ».

JUSTICE

■ **SCIENTOLOGIE : l'ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel** de sept membres de l'Église de la scientologie des centres de Nice et Marseille a été annulée, lundi 23 janvier, après une journée de débats, par la sixième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Marseille. Les prévenus étaient poursuivis, selon les cas, pour escroquerie ou complicité d'escroquerie, violences avec préméditation ou complicité et, pour trois d'entre eux, pour exercice illégal de la médecine. Leurs défenseurs ont fait valoir que neuf rapports, ou pré-rapports d'expertise, sur vingt et un, rédigés par un psychiatre, le docteur Abgrall, ne leur avaient pas été notifiés. – *(Corresp.)*

■ **MÉDECIN : l'avocat de l'ancien maire de Nice**, incarcéré en France depuis le 16 novembre 1994, demande sa mise en liberté, estimant que l'instruction de l'affaire Nice-Opéra, pour laquelle Jacques Médecin a été extradé d'Uruguay, est désormais achevée. Lundi 23 janvier, Mᵉ Jean-Marc Varaut a indiqué, à l'issue d'une confrontation entre M. Médecin et l'ancien directeur de l'association Nice-Opéra, Lucien Salles, qu'il n'y a avait plus « *de risques de concertation avec quiconque* ». L'accusation porte sur des détournements de fonds – plusieurs millions de francs – au détriment de l'opéra de Nice, grâce à un contrat fictif avec une société panaméenne, la Costa Real.

■ **AFFAIRES : 71 des 104 magistrats du tribunal de grande instance de Créteil ont adopté**, lundi 23 janvier, une motion en faveur du juge Eric Halphen, chargé du dossier des fausses factures concernant les offices d'HLM de Paris et des Hauts-de-Seine. Le Conseil supérieur de la magistrature doit transmettre au président de la République, le 1er février, un avis sur un éventuel dessaisissement du juge après que son beau-père eut été mis en examen en marge du dossier qu'il instruit.

DÉPÊCHES

■ **LOURDES : la femme du responsable des parcmètres de Lourdes (Hautes-Pyrénées)**, qui a été mis en examen et écroué vendredi 20 janvier pour « détournements de fonds », s'est suicidée, dimanche 22 janvier. Dans une interview donnée avant sa mort et publiée lundi par *La Nouvelle République des Pyrénées*, Yolande Doucet a mis en cause la probité de la Seger (Société d'études de gestion et de réalisation, filiale de la Lyonnaise des eaux) et la ville de Lourdes, dont le maire est Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé et porte-parole du gouvernement. Mme Doucet accusait la Seger « *d'avoir versé de l'argent à la municipalité pour décrocher le marché de la construction du parking Peyramale* » à Lourdes. Le groupe Dumez (filiale de la Lyonnaise des eaux) a tenu, lundi, à préciser que « *ni la Lyonnaise des eaux ni l'actuelle direction de Dumez n'ont eu à connaître de la négociation du contrat de concession qui s'est déroulée au premier semestre de 1990* ».

■ **CORSE : une tentative d'attentat** non revendiqué a été perpétrée, mardi 24 janvier, contre la propriété du maire de Furiani (Haute-Corse), Eugène Bertucci. Dans la nuit de dimanche à lundi, un autre attentat à l'explosif avait visé le local de A Cuncolta naziunalista, représentante légale du FLNC-Canal historique, à Migliacciaro (Haute-Corse), et provoqué des dégâts matériels légers.

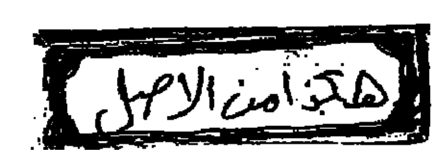
■ **VOSGES : Christian Pierret, maire de Saint-Dié** et ancien député (PS) des Vosges, a fait appel de l'ordonnance de renvoi en correctionnelle prononcée contre lui (*Le Monde* des 22-23 janvier), a indiqué, lundi 23 janvier, son avocat, Mᵉ Philippe Guméry. M. Pierret, qui est également vice-président du groupe Accor, et non pas directeur général comme nous l'avons écrit, est poursuivi pour recel d'abus de biens sociaux. Selon Mᵉ Guméry, c'est dans le cadre de son action politique, en 1985-1986 (bien avant son entrée chez Accor), que M. Pierret avait accepté d'être le co-gérant d'une société d'aménagement du territoire et de conseil, aujourd'hui poursuivie pour avoir réalisé des études fictives. L'avocat souligne que l'ancien député n'a jamais contrôlé lui-même de société bénéficiaire de fausses factures.

CORRESPONDANCE

La corruption à Grenoble

A la suite à l'article intitulé : « L'affaire Névache éclabousse la classe politique grenobloise » (*Le Monde* du 10 janvier), nous publions ci-dessous un droit de réponse de Michel Couetoux, maire (PCF) du Pont-de-Claix (Isère), qui dément « *absolument que la commune du Pont-de-Claix, ou ses élus, ait bénéficié d'une façon quelconque d'une répartition de financements occultes de la part du Sieporg (Syndicat intercommunal d'études, de programmation et d'aménagement de la région grenobloise)* ».

Pour leur part, Jean-François Delahais, maire de Saint-Egrève (MDC), Marc Baïetto, maire d'Eybens, Charles Guibbaud, maire de Gières et Jean-François Delaroue, maire de Poisat, tous trois socialistes , estiment : « *La mise en cause de nos villes se fait dans un amalgame où sont confondus groupes politiques, villes et notables, ce qui conduit remarquablement le lecteur à penser que les élus ont participé à des arrangements ou directement bénéficié de financements occultes, ce qui n'est évidemment pas le cas. Cette confusion dans les termes, peu courante dans un journal qui se veut de qualité, participe d'une banalisation des affaires de corruption plus propre à porter atteinte à la démocratie qu'à assainir les mœurs.* »



NOMINATIONS

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

François Mitterrand a nommé lundi 23 janvier l'ancien président de France Télévision, **Hervé Bourges**, à la présidence du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), en remplacement de **Jacques Boutet**, a annoncé un communiqué de la présidence de la République *(lire page 9)*. Le communiqué précise que le président du Sénat, René Monory, a désigné **Jean-Marie Cotteret** comme membre du CSA, tandis que le président de l'Assemblée nationale Philippe Séguin a nommé **Philippe Labarde**. Ces nominations se font pour six ans.

[Né le 30 juillet 1935 à Hanoi (Tonkin, ancienne appellation du Vietnam), Jean-Marie Cotteret est docteur et agrégé de droit, docteur en sciences politiques, diplômé de l'IEP de Paris et diplômé de la Fondation nationale des sciences politiques. Il a été professeur à l'université de Nice de 1964 à 1975. Depuis 1975, il dirige le Centre de recherches sur l'information et la communication à la Sorbonne (Paris-I), où il enseigne. Conseiller particulier du garde des sceaux depuis 1993, M. Cotteret est aussi membre du conseil consultatif des universités.]

[Né le 26 septembre 1939 à Agen (Lot-et-Garonne), Philippe Labarde a débuté au *Monde* en 1968, où il sera successivement chef du service « affaires » (1973), sous-chef puis chef du service économique (1981). En 1984, il prend la direction de *La Tribune de l'économie*, puis, alors que ce journal est cédé au groupe Expansion, entre à *L'Express*, en 1986. Il codirige ensuite la rédaction du *Matin* avant de revenir, un an plus tard, à la tête de *La Tribune*, rachetée par Jean-Louis Servan-Schreiber. En 1991, il travaille à la création d'un nouveau journal pour le groupe Hollinger et dirige parallèlement *La Revue des deux mondes* et *La Revue de politique industrielle* de Marc Ladreit de Lacharrière. Revenu à la tête de la rédaction de *La Tribune de l'expansion*, il conserve ce poste quand le journal est racheté par l'industriel Bernard Arnault, en 1992. Il restera à la tête de *La Tribune-Desfossés* jusqu'en 1994, tout en conseillant la direction de l'hebdomadaire *Courrier international*.]

DÉFENSE

Sur la proposition du ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres du mercredi 18 janvier a approuvé les nominations suivantes à la délégation générale pour l'armement (DGA) :

● Sont nommés : sous-directeur des programmes et des établissements à la direction de la recherche et de la technologie, l'ingénieur général de deuxième classe **Jacques Chéret** ; sous-directeur de l'emploi et de la formation à la direction de l'administration et des ressources humaines, l'ingénieur général de deuxième classe **Jacques Péchamat** ; chargé de mission auprès du délégué, directeur de la stratégie industrielle et technologique, l'ingénieur général de deuxième classe **Louis Perez** ; adjoint spécialisé au délégué, directeur de la stratégie industrielle et technologique, chargé de la prospective technico-opérationnelle, l'ingénieur général de deuxième classe **Jean Bouchet** ; sous-directeur du personnel militaire à la direction de l'administration et des ressources humaines, l'ingénieur général de deuxième classe **Jean-Marie Moreau** ; directeur de l'établissement technique de Bourges à la direction des systèmes terrestres et d'information, l'ingénieur général de deuxième classe **Robert Bruneau** ; sous-directeur « industrie, technologie et établissements » à la direction des systèmes terrestres et d'information, l'ingénieur général de deuxième classe **Nicolas Patrick** ; sous-directeur de l'assurance de la qualité à la direction de la qualité, l'ingénieur général de deuxième classe **Georges Lauriac** ; sous-directeur des technologies à double usage et de la maîtrise des armements à la direction des relations internationales, l'ingénieur général de deuxième classe **Daniel Pichoud** ; sous-directeur « industrie, technologie et établissements » à la direction des missiles et de l'espace, l'ingénieur général de deuxième classe **Jean-Yves Le Gac** ; sous-directeur des marchés à la direction des constructions navales, l'ingénieur général de deuxième classe **Michel Bizot** ; sous-directeur « plans, programmes, budget » à la direction des programmes d'armement, l'ingénieur général de deuxième classe **Philippe Connille** ; chef du service technique des recherches et des développements technologiques à la direction de la recherche et de la technologie, l'ingénieur général de deuxième classe **Jean Devaux** ; chef du bureau de la planification et de la préparation du budget à la direction des constructions navales, l'ingénieur général de deuxième classe **Jean Labernède** ; directeur du centre de formation de l'armement à la direction de l'administration et des ressources humaines, l'ingénieur général de deuxième classe **Guy Rémy** ; adjoint au délégué, directeur des relations internationales, l'ingénieur général de deuxième classe **François Guerrier** ; directeur de l'établissement d'Angers à la direction des systèmes terrestres et d'information, l'ingénieur général de deuxième classe **Marcel Roux** ; adjoint spécialisé au délégué, directeur de la stratégie industrielle et technologique, chargé de la stratégie technologique, l'ingénieur général de deuxième classe **Pierre Deguest** ; adjoint au chef du service technique des systèmes d'armes terrestres à la direction des systèmes terrestres et d'information, l'ingénieur général deuxième classe **Patrice Latron** ; sous-directeur des programmes et des finances à la direction des systèmes terrestres et d'information, l'ingénieur général de deuxième classe **Pierre Lamoulen**.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 22 janvier est publié :

● **Philatélie** : un arrêté complétant le programme philatélique de l'année 1995 et fixant le programme de l'année 1996. Pour 1995 seront notamment tirés deux timbres, célébrant le cinquantième anniversaire de la création des comités d'entreprise et le vingt-cinquième anniversaire de la mort du général de Gaulle. En 1996 sont notamment prévus, dans la série des personnages de fiction célèbres, six timbres sur Fantômas, Belphégor, Arsène Lupin, Rouletabille, le commissaire Maigret et Nestor Burma.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

KIM In-Hwan et KIL Min
ont la joie d'annoncer la naissance de

KIM Hee-Hyun,

à Séoul (Corée), le 5 janvier 1995.

Francine et Alain de MANHEULLE
sont heureux d'annoncer la naissance de

Quentin,

le 21 janvier 1995, à Marseille.

Fabien ROLAND-LÉVY,
Laurence de CAMBRONNE,
Jérémy et Alexandre GILBERT,
Paul ROLAND-LÉVY
et Stanislas COUTEAUX,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Raphaël et Hadrien,

le 29 décembre 1994.

67, rue de Monceau,
75008 Paris.

Décès

– Martine Backx,
Catherine Nuridsany,
Dominique Carrez,
Leur famille et leurs amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Suzanne ARMENGAUD,

veuve du

sénateur ARMENGAUD.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue de Louvois,
75002 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Fernand BÈQUE,
née Valentine Marcelle Sarda.

De la part de
M. et Mme Paul Bèque,
M. Jacques Tonnelat et Mme,
née Nicole Bèque,
M. et Mme Jean Bèque,
Mlle Jacotte Bèque,
ses enfants,
M. et Mme Jacques Beslin,
Le docteur et Mme Pierre Trépié,
Pierre, Marianne, Isabelle, François et Antoine Bèque,
ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Et des familles Sarda, Wilhelem, Tonnelat, Briot, Schlumberger.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 25 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, sa paroisse.

Elle sera inhumée à Camaret-sur-Aygues (Vaucluse).

83, rue de Rennes,
75006 Paris.

– Le directeur,
Le personnel
Et les élèves de l'Ecole normale supérieure des télécommunications,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès, après une longue maladie, de

Jean-Pierre CHEINEY,
professeur
au département informatique.

L'inhumation a eu lieu mercredi 18 janvier 1995, au cimetière parisien de Bagneux.

– M. Jean-Pierre Desgeorges,
président,
M. le professeur Joseph Janin,
délégué général,
Le conseil d'administration,
Et les membres de la Société des amis d'André-Marie Ampère,
ont la tristesse de faire part du décès de leur président d'honneur,

Paul DELOUVRIER,

survenu le 16 janvier 1995.

Musée Ampère,
69250 Poleymieux-aux-Monts-d'Or.

– Mme Jacques Dupuy,
Laure et Yves Mounier,
Mme Michel Dupuy,
Leurs enfants et petits-enfants,
Rémy Stricker,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques DUPUY,
ancien ambassadeur,
commandeur de la *Légion* d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance avec rosette.

Un service aura lieu le jeudi 26 janvier 1995, à 15 heures, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

12, rue Corbon,
75015 Paris.

– Le directeur-fondateur
Et les membres de l'Institut collégial européen,
profondément attristés par le décès de

l'ambassadeur Jacques DUPUY,
président du conseil de l'Institut,

présentent à sa famille leurs sincères condoléances.

– Pierre Goltman et sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

Irène GOLTMAN,
née Joseph,
veuve de Marcel Goltman,
gazé et brûlé à Auschwitz.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Néris-les-Bains.

7, rue Bernard-Jugault,
92600 Asnières.

– M. et Mme Jacques Bouchara,
Mme Nicole Bouchara,
M. et Mme Henri Morel-Bouchara,
ses enfants,
Carole, Marie, Christine et Philippe,
Dominique et Catherine,
Patrick et Bruno,
ses petits-enfants,
Thomas, Romain, Mélanie,
Emmanuelle, Anne-Sophie,
Charles-Henri, Philippe et Victor,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme GREILSAMER-BOUCHARA
née Suzanne Gazeaud,

survenu le 21 janvier 1995 à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 janvier, à 15 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Passy, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le professeur Bernard Lacroix a la tristesse de faire part du décès de son père, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, le 16 janvier 1995.

Armand-Paul LACROIX,
directeur commercial (E.R.),
officier de réserve honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre des TOE.

La cérémonie religieuse et l'incinération ont eu lieu à Cercles et à Périgueux, le 19 janvier, dans l'intimité familiale.

– M. Pierre Leblanc,
M. Jean Leblanc,
ont la douleur de faire part du décès de leur sœur,

Mlle Marguerite LEBLANC,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 22 janvier 1995, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 26 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, rue Monge, Paris-5e, suivie de l'inhumation à Provins (Seine-et-Marne), au cimetière Ville-Haute.

– M. Louis Montange,
son mari,
M. Jean-Paul Montange,
M. Michel Montange,
Mme Anne Montange,
ses enfants,
Maya et Ananda,
ses petites-filles,
M. et Mme Jean Verlhac,
ses sœur et beau-frère,
Mme Valérie Decugis,
Mme Annie Ligot,
M. Dominique Bertrand,
ont la grande tristesse de faire part de la mort de

Mme Louis MONTANGE,
née Marguerite Martin-Rosset,

survenue le 21 janvier 1995, dans sa soixante-douzième année, à Nogent-sur-Marne.

Les obsèques auront lieu à Saint-Alban-des-Villards (Savoie), le jeudi 26 janvier. On se réunira en l'église, à 11 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Alban-des-Villards, dans le caveau de famille.

12, avenue de l'Etoile,
94340 Joinville-le-Pont.

– Pierre et Monique de Montera,
Hyacinthe et Hélène de Montera,
Marie-Madeleine de Montera,
ses enfants,
Hyacinthe et Marie-José de Montera,
Nadine et Paul Cucchi,
Anne-Marie de Montera et Gérard Javaudin,
Paul et Régine Michelangeli,
François de Montera,
Béatrice de Montera,
ses petits-enfants,

Tous ses arrière-petits-enfants,

Joseph-Louis et José de Montera,
son frère et sa belle-sœur,

Toutes les familles parentes et alliées

ont la douleur de faire part du décès de

Fernand de MONTERA,
président de chambre honoraire
à la Cour de cassation,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 19 janvier 1995 dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques se sont déroulées en l'église Sainte-Croix à Corte et l'inhumation a eu lieu dans l'intimité au caveau familial.

42, avenue de la Bourdonnais,
75007 Paris.

– Mme Claude Perrin,
sa femme,
Hélène et Olivier,
ses enfants,
font part du décès de

Claude PERRIN,
directeur général de la société Impex,

survenu le 18 janvier 1995, à l'âge de cinquante-trois ans.

609, rue d'Ivoy,
45160 Olivet.

– Mme Zwobada-Prudhomme,
sa femme,
Nicolas, Marianne, Philippe et Delphine,
ses enfants,
Julia, Alexis et Anne,
ses petits-enfants,
ont le chagrin d'annoncer la mort de

Georges PRUDHOMME,

leur mari, père et grand-père, survenue subitement le 16 janvier 1995, à Nantes.

L'enterrement a eu lieu dans la plus stricte intimité.

N. Prudhomme,
104-106, rue Oberkampf,
75011 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Le conseil d'administration,
La direction
Et le personnel de l'Institut Pasteur,
ont le regret de faire part du décès du

professeur Pierre ROYER,
président honoraire
du conseil d'administration
de l'Institut Pasteur,

survenu le 20 janvier 1995.

Pierre Royer a présidé le conseil d'administration de l'Institut Pasteur de 1973 à 1982. Avec Jacques Monod, puis François Gros, il a joué un rôle majeur dans le redressement de la situation financière de l'Institut Pasteur, qui avait traversé une période très difficile au début des années 70.

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur général
Et l'ensemble du personnel du Centre international de l'enfance,
ont la très grande tristesse de faire part du décès du

professeur Pierre ROYER.

Le professeur Pierre Royer a consacré toute sa vie à la santé et à l'épanouissement des enfants dans le monde.

Président du conseil d'administration de 1982 à 1993, il a profondément marqué, par sa grande valeur scientifique et humaine, les orientations du Centre international de l'enfance. Celui-ci tient à exprimer sa gratitude et assure sa famille de toute sa sympathie.

(Le Monde du 24 janvier.)

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Fernand SAINT RAYMOND,
née Jeanne Monthiers,

survenu le 18 janvier 1995, dans sa cent cinquième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, à Orbais-l'Abbaye (Marne).

Une messe sera dite en sa mémoire, le samedi 11 février, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre, 90, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine.

De la part de
M. et Mme René Lisch,
M. et Mme Paul Saint Raymond,
M. et Mme Maurice Saint Raymond,
M. et Mme Georges Laporte-Many,
M. (†) et Mme Jean Gry,
Mlle Gabrielle Saint Raymond,
Le général et Mme
Michel Saint Raymond,
Sœur Paul-Hélène Saint Raymond (†),
M. et Mme Georges Bonnefond,
Le Père André Saint Raymond,
ses enfants,
Ses soixante-quinze petits-enfants,
Ses quatre-vingt-quinze arrière-petits-enfants,
Mme Michel Monthiers,
sa belle-sœur.

43 *bis*, rue de Villiers,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Lydia SZCZERBA-LIKIERNIK

est décédée le 23 janvier 1995.

De la part de
Sa belle-fille,
Son gendre,
Leur fille et leurs petits-enfants,
Ainsi que de ses amis.

L'inhumation aura lieu le vendredi 27 janvier, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.

Elisabeth VESCIA

nous a quittés, le 20 janvier 1995, à l'âge de trente-six ans.

Marthe et Remo Vescia,
ses parents,
François, Marie-Anne, Geneviève,
ses frère et sœurs,
Et leurs familles, Desguées, Richard-Foy et Ilié,
Alice Ayrout,
sa grand-mère,
Ses nombreux amis et compagnons de travail,
profondément attristés, vous en font part.

Vivez dans la lumière.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 25 janvier, à 10 h 45, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, place de la Nouvelle-Aventure, à Lille, avant son inhumation au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, 13e division, à 15 h 45.

Les dons à sa mémoire peuvent être adressés à Amnesty International, 40, rue de la Barre, 59000 Lille.

M. et Mme Remo Vescia,
1, quai aux Fleurs,
75004 Paris.

Condoléances

– Les membres du conseil d'administration de la Fondation Christian-Aurenche,
profondément attristés par le décès de

M. Paul DELOUVRIER,
leur président,

expriment à Mme Paul Delouvrier et à sa famille leur respectueuse sympathie et leur reconnaissance émue.

Fondation Christian-Aurenche,
3, place Saint-Germain-des-Prés,
75006 Paris.

(Le Monde du 18 janvier.)

– Les membres du conseil d'administration de la Société française de pédiatrie
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Pierre ROYER,
professeur et chef de service honoraire
à la clinique médicale infantile
de l'hôpital des Enfants-Malades,
à Paris,
ancien président de la Société française
et de l'Association internationale
de pédiatrie.

Ils expriment leurs sincères condoléances et l'assurance de leur sympathie à ses enfants et à sa famille.

Remerciements

– Jacqueline Dahan,
Florence et Simon Elkaïm,
dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, remercient de tout cœur toutes les personnes qui, par leur présence, leurs appels, leurs lettres ou messages télégraphiques, leur ont témoigné tant de sympathie et d'amitié lors du décès de

Elie DAHAN.

– Mme Antoinette Mitchell,
M. Roy-Martin Mitchell,
remercient tous ceux qui leur ont témoigné chagrin et amitié à l'occasion du décès de leur fille et belle-fille,

Catherine ZWAHLEN.

Services religieux

– Le président Moïse Cohen,
Le grand rabbin de Paris David Messas,
Le professeur Maurice-Ruben Hayoun,
rendront hommage à l'œuvre et à la personne du

grand rabbin Jacob KAPLAN (z.a.l.),

le mercredi 25 janvier 1995, à 19 h 15, dans la salle consistoriale, 17, rue Saint-Georges, Paris-9e.

Anniversaires

– 24 janvier 1990. Cinq ans déjà,

Daniel ANKRI

nous quittait.

Tu es l'hier qui vit aujourd'hui en nous. Absence et présence d'une vie qui donne sens à ceux qui sont encore là.

Que chacun soit ainsi exemple pour le futur.

Merci pour tes cadeaux.

Communications diverses

Maison de l'hébreu : 47-97-30-22.
Stages express individuels (moderne, sacré), adultes, enfants (Bar-mitsva).

– Au Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 26 janvier 1995, à 20 h 30, M. Walid Tsadek, vice-ministre de l'agriculture d'Israël, député arabe du Mapam : « Les Arabes israéliens face au processus de paix ».

– Le Collège international de philosophie rappelle qu'il procède actuellement au renouvellement partiel de son assemblée collégiale, en nommant vingt-cinq nouveaux directeurs de programme pour une période de six ans. Il informe qu'aucun dossier de candidature déposé au Collège ou adressé par la poste (cachet de la poste faisant foi) après le 7 février 1995 ne sera pris en considération. Renseignements et formulaires de candidature : Collège international de philosophie, 1, rue Descartes, Paris-5e. Tél. : (1) 44-41-46-80.

Nominations

Nominations dans l'enseignement supérieur et la recherche

M. Bruno Neveu a été désigné, le 19 décembre 1994, pour exercer les fonctions de président de l'Ecole pratique des hautes études. Il succède à Mme Monique Adolphe, directeur d'études de pharmacologie cellulaire. M. Neveu, directeur d'études à la section des sciences historiques et philologiques de l'Ecole pratique des hautes études depuis 1973, est ancien élève de l'Ecole des Chartes, archiviste paléographe, ancien pensionnaire de la Fondation Thiers, ancien membre de l'Ecole française de Rome, docteur ès lettres (Paris-IV), docteur en droit (Paris-II), master of Arts de l'université d'Oxford. Directeur de la Maison française d'Oxford de 1981 à 1984 « associate member » de All Souls College, il a consacré ses recherches et son enseignement à l'histoire intellectuelle, religieuse et diplomatique de l'Europe moderne, avec des publications relatives à l'érudition ecclésiastique, au jansénisme, au gallicanisme, aux rapports entre Eglise et Etat, à la romanité pontificale et à ses expressions théologique et canonique.

Grand établissement scientifique et littéraire fondé en 1868, l'Ecole pratique des hautes études est actuellement composée de trois sections – sciences de la vie et de la Terre, sciences historiques et philologiques, sciences religieuses, comprenant environ cent soixante-cinq directions d'études ou de laboratoires.

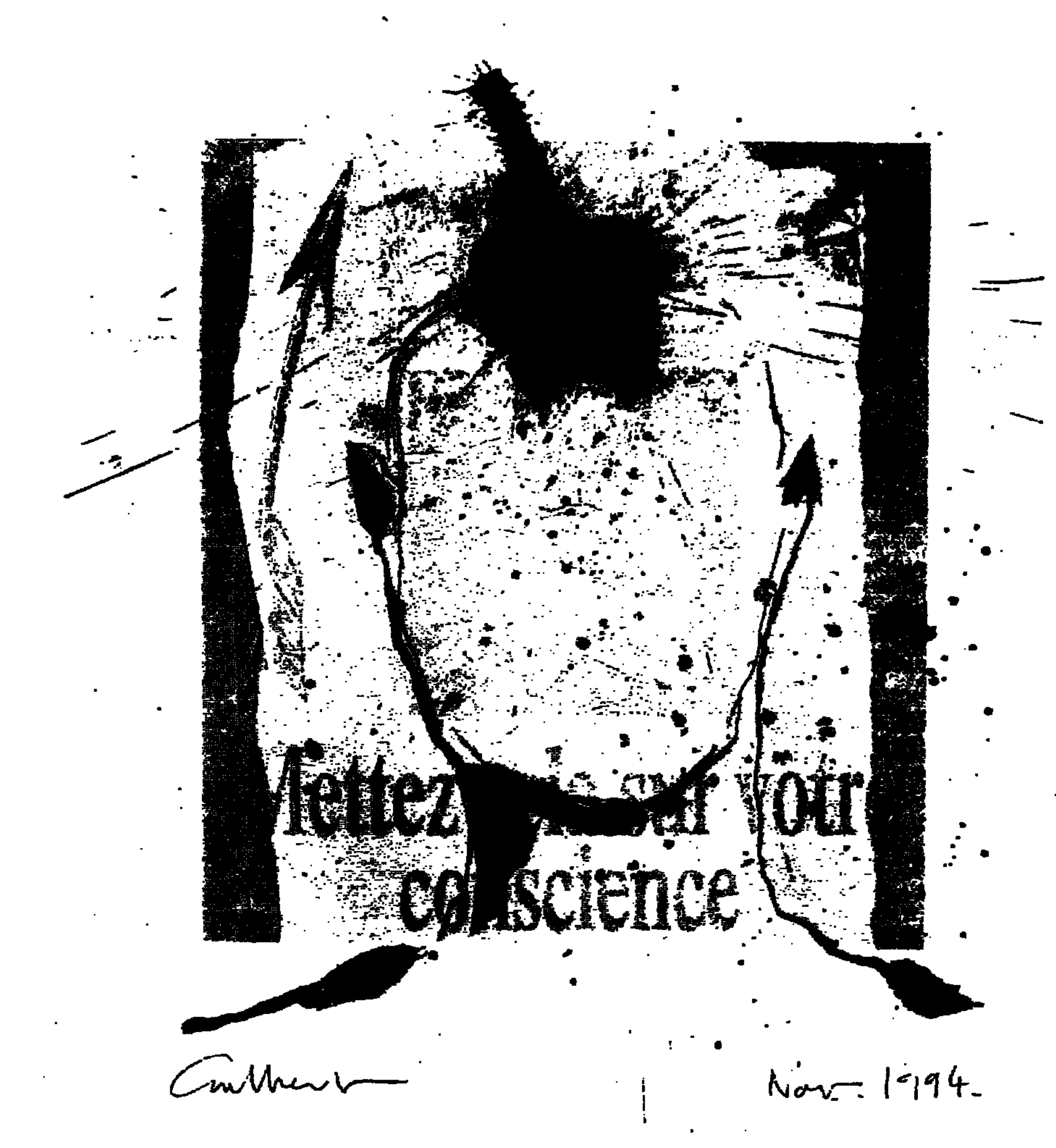
Soutenances de thèses

– Nicolas Froeliger soutiendra sa thèse de nouveau doctorat de littérature américaine, intitulée : « Thèmes, schèmes, formes : le jeu avec les limites dans les romans de Thomas Pynchon », le samedi 28 janvier 1995, à 13 h 30, à l'université de la Sorbonne nouvelle, Paris-III, salle Las Vergnas, 3e étage, 13, rue de Santeuil, Paris-5e. Le jury sera composé de Mme Pruvot (directeur de thèse), Lemardeley-Cuncy, MM. Pothier et Roubeirol.

– M. Salvador Ntutumu soutiendra sa thèse de doctorat : « Littérature de Guinée équatoriale : thématique et conditions de création (1979-1988) », préparée sous la direction du professeur Bernard Mouralis, à l'université de Cergy-Pontoise, le 27 janvier 1995, à 14 heures, salle François-Villon, 2e étage.

Paroles de soldats

Les jeunes militaires des armées bosniaque et serbe ne sont pas, pour la plupart, des fanatiques de la guerre. A Sarajevo et à Pale, ils ont peur, racontent des horreurs et leurs rêves de paix. D'autres disent qu'ils sont fous.



SANJIN tremble. *« Au début, je ne pensais pas que les hommes étaient si fous... »* Sur la ligne de front, dans les tranchées, avec ses camarades, il a appris à maîtriser sa peur. Presque trois années de guerre... A Sarajevo, dans ce café du quartier de Ciglane, son quartier, Sanjin raconte sa guerre, et il tremble... Il a vingt et un ans. Engagé volontaire dès les premiers combats, il a érigé des barricades avec les jeunes de son quartier. *« Nous possédions quelques vieux fusils, l'un d'entre nous avait un pistolet... Plus tard, nous avons découvert des stocks d'armes dans les appartements des Serbes qui venaient de quitter Sarajevo pour se poster sur les collines. »* Sanjin rejoint la brigade des « dragons de Bosnie », jusqu'à sa blessure, à la fin de l'année 1992.

« C'était en décembre, nous avions reçu l'ordre d'attaquer les Serbes à Otes, à l'ouest de la ville. Nous étions persuadés que ce serait l'assaut final pour désenclaver Sarajevo. Nous sommes partis en camions, et nous sommes parvenus à Otes. Ce faubourg était calme, les gens jouaient aux cartes devant les maisons. J'avais la sensation d'être à la campagne... Le lendemain, nous avions transformé Otes en un véritable enfer. Les Serbes avaient été prévenus, ou ils avaient vu nos préparatifs. Nous avancions face à leurs chars, convaincus que nous allions tous mourir. » Sanjin a le souffle court, il rallume une cigarette, puis reprend son récit. *« J'avais l'impression que la terre allait craquer. Le sol tremblait, et les chars avançaient. Les maisons brûlaient. Chaque minute, un camarade tombait, un autre perdait une jambe, un bras, les détonations couvraient les hurlements des blessés. Des amis me suppliaient de les achever. »*

« Ensuite, un obus s'est abattu à 1 mètre de moi et je me suis envolé, poursuit le jeune soldat. *Lorsque j'ai essayé de me redresser, j'ai vu l'os qui sortait de ma hanche, et un copain qui n'osait plus me regarder. »* Sanjin paraît être au bord des larmes, mais ses yeux restent secs. *« Je me suis réveillé deux jours plus tard à l'hôpital. L'infirmière s'appelait Sanja, et elle était très belle. Je suis reparti au front dès que j'ai pu marcher à nouveau, et je me battrai jusqu'au bout. »*

« Cette guerre va durer, malheureusement, parce que personne ne nous aide. Si nous avions des armes, nous pourrions vaincre les Serbes en six mois. Le problème, c'est que personne ne veut comprendre pourquoi nous nous battons. Nous avons été attaqués par des voyous nationalistes, et nous défendons une Bosnie multiethnique et démocratique. Les Serbes veulent nous effacer. Moi, je ne suis pas musulman, car toute ma famille a des membres d'origine différente. Ce que je sais, c'est que seule ma mère est encore en vie. Mon père était serbe, ma mère est musulmane. Moi, je suis un Bosniaque, ou un Esquimau. Appelez-moi comme vous voulez. »

La Bosnie-Herzégovine foisonne de ces jeunes combattants qui ne se rendront jamais. Sanjin et ses amis ont tiré leurs premières cartouches par jeu, parce qu'il est plus drôle d'aller à la guerre qu'à l'école. Depuis trois ans, l'armée bosniaque a appris la discipline à ses enfants-soldats. Sanjin vit avec son arme, un revolver russe des années 40, mais il ne l'exhibe plus devant les filles. Sanjin n'est plus un adolescent, il est devenu un homme brisé. *« Je ne veux aller nulle part, aucun pays ne voudra d'ailleurs de moi. Et puisque personne ne nous livrera d'armes, la guerre durera vingt ans. Je ne suis sûr que d'une chose, c'est que nous serons les vainqueurs. Sarajevo ne sera pas éternellement un camp de prisonniers. »*

Edo a vingt ans. Il est encore imberbe et étend sur la table ses longs doigts de pianiste. *« Je me suis engagé dès le printemps 1992, pour défendre la Justice »*, affirme-t-il gravement. *« J'étais un enfant, je sentais qu'il était injuste de tirer sur des civils. L'armée bosniaque était alors une armée populaire, composée de volontaires. Aujourd'hui, nous mobilisons la jeunesse, et nous construisons peu à peu une armée professionnelle. Mais nous ne serons jamais de vrais soldats, car nous nous battons avec notre cœur. »* « Moi aussi j'ai espéré une *aide militaire de l'étranger. Je n'y crois plus depuis que des « casques bleus » ont été, à plusieurs reprises, retenus en otage par les Serbes. Comment une communauté internationale qui n'est pas capable de faire respecter ses propres hommes viendrait nous défendre, nous ? »*

Edo a un souvenir du front, le seul qu'il ne tente pas de gommer. Celui auquel il songe, le soir, pour éviter qu'apparaisse l'image de ses amis morts à ses côtés. *« Un enfant serbe s'était perdu entre les lignes de front, il cherchait son papa. Il est arrivé jusqu'à nos tranchées. Nous avons ri, et l'avons renvoyé de l'autre côté, chez lui. Le lendemain, il est revenu, muni d'un panier de nourriture, de la part de son père. »* Les soldats bosniaques ne sont jamais avares de ces histoires d'une guerre qui oppose aujourd'hui les voisins d'hier. Sur la colline de Trebevic on se parle parfois, ou en s'envoie des paquets de café. Ailleurs, un combat de chiens a été organisé par les frères ennemis. A Zuc, l'année dernière, un match de football a opposé les « gouvernementaux » et les « séparatistes » serbes. Selon ce récit, livré par un soldat bosniaque, les hommes de Sarajevo ont battu les Serbes 2 buts à 1.

« Mon ami Ramiz était « sniper », face au quartier serbe de Grbavica, raconte Enver. *Il traquait les tireurs qui abattent nos civils. Chaque jour, dans sa lunette, il observait une jeune femme aux longs cheveux bruns, toujours vêtue d'un manteau rouge, qui amenait du café chaud à un combattant serbe. Son fiancé, ou peut-être son frère... Au moment de quitter son poste, Ramiz répétait au soldat qui venait le relever de surtout prendre garde de ne pas toucher cette femme. Il voulait aller à Grbavica à la fin de la guerre et l'épouser. Depuis, Ramiz a été gravement blessé, il a perdu un pied. Mais il attend toujours la paix, et il est toujours fou d'amour pour la jolie femme au manteau rouge. »*

Enver est un soldat-infirmier. *« Je n'ai jamais porté un fusil*, dit-il, *seulement une grenade autour du cou. Moi, je n'ai jamais ressenti le moindre sentiment de victoire après une bataille. Mon travail n'est qu'horreur et défaite, blessés et mutilés. »* En 1989, Enver a écrit un roman, *L'Impasse*. *« Je racontais l'histoire de deux amoureux dans Sarajevo en guerre, je parlais de la tourmente et des bombardements. Je sentais qu'une guerre allait embraser mon pays mais jamais je n'aurais pu imaginer autant d'atrocités. »* Enver a réalisé plus de trois cents amputations, il rêve de devenir écrivain. Il est épuisé.

Ahmed, lui, voudrait être journaliste sportif. Entre deux séjours sur le front, il travaille à la télévision de Sarajevo. *« J'ai des problèmes de concentration et de mémoire*, s'inquiète-t-il. *Intellectuellement, je ne progresse plus. Quel gâchis, à cause de quelques criminels qui ont décidé que cette terre était serbe. » « Le rêve qui m'obsède désormais est de fonder une famille*, conclut-il. *J'ai des rêves de petit-bourgeois... Une maison, un jardin fleuri. L'endroit idéal sera à Sarajevo, forcément. Sans doute dans le vieux quartier ottoman... La guerre détruit la vie sentimentale, mais je ne désespère pas de la reconstruire. »*

Neven, armée serbe de Bosnie : « Je veux arrêter de combattre, mais je n'ai pas le choix. Je défends ma maison sans états d'âme. Moi, soldat de Pale, je n'existe que pour être tué »

« J'ai dû rêver cette guerre, car je ne parviens toujours pas à y croire », semble lui répondre Goran, soldat de l'armée serbe de Bosnie. Confortablement installé avec sa femme et son enfant dans le fief serbe de Pale, Goran refuse de parler des combats qu'il a vécus. *« Lorsque je rentre à la maison, j'évite d'évoquer les batailles*, raconte-t-il. *Sur le front, j'essaie de ne pas regarder les cadavres. Je suis fantassin. Je crois n'avoir jamais tué personne, car je n'ai jamais eu un soldat ennemi dans ma ligne de mire. »* Goran affirme se battre contre l'Islam. *« L'Occident s'est trompé en accusant les Serbes de tous les maux, et en refusant la division ethnique de la Bosnie. Les Musulmans veulent nous transformer en citoyens de second rang. Jamais les Serbes n'accepteront cela, et bientôt les autres peuples européens se battront à nos côtés. »*

Goran, dès que sont évoquées les atrocités commises par les milices serbes, se réfugie dans un rôle de soldat qui ne fait qu'obéir aux ordres. *« Ma brigade est chargée de défendre la route de Trebevic, et je ne pense qu'à cela. »* Que Trebevic soit le principal repaire des artilleurs qui bombardent Sarajevo ne concerne pas Goran. *« Je ne pense pas à ce rapport de forces, inégal, entre Serbes et Musulmans. » « Les Musulmans doivent en avoir encore plus marre que nous*, sourit Dragan. *Ils sont encerclés et vont devoir accepter la paix. Moi, dès le premier jour, j'en avais déjà assez. Je crois en une réconciliation, lorsque les blessures seront cicatrisées. »*

« Les communistes ont eu tort d'abandonner le pouvoir aux partis nationalistes, juge Dragan. *Je crois qu'un jour nous bâtirons ici une nouvelle Yougoslavie, et nous aurons des relations de bon voisinage avec les Musulmans. Bientôt, je ne pourrai plus supporter les combats. Si la guerre continue, je fuirai, malgré mon amour pour cette terre. »* Les combattants serbes, majoritairement issus des campagnes, ne voient plus aucune raison de poursuivre le combat. Les trois quarts du pays sont sous leur contrôle et ils souhaiteraient retourner aux champs plutôt qu'au front. *« Une vie commune n'est possible qu'en cas d'un retour à la Yougoslavie d'hier*, confirme Goran. *Dans la Bosnie d'Izetbegovic* [le président bosniaque, Musulman], *jamais ! »*

Neven se bat depuis le premier jour sur les hauteurs de Sarajevo. Lui aussi refuse d'évoquer ses souvenirs de guerre. Il coupe du bois dans la cour devant sa maison. *« Durant trois ans, j'ai vécu dans la peur de mourir*, dit-il. *Maintenant, je veux oublier cette guerre. » « La paix ne dépend pas des Serbes*, pense Neven. *Ni d'ailleurs des Musulmans. C'est l'Occident qui décidera de notre sort. Je me suis battu pour mon peuple, pour ceux qui évoquaient un « sentiment serbe ». Avant, je ne m'étais jamais senti « serbe ». Moi, je n'ai pas réclamé cette guerre, mais tout s'est déclenché si vite... Je veux arrêter de combattre, mais je n'ai pas le choix, et je n'ai nulle part où aller. Je dois rester face à l'ennemi sans me poser trop de questions, et me dire que c'est lui ou moi. Je défends ma maison, sans état d'âme... En fait, nous ne sommes que des pions entre les mains des Etats-Unis, de la Russie, des Nations unies. Moi, soldat de Pale, je n'existe que pour être tué. »*

Damir a vingt-six ans, et il est « tueur professionnel ». Né à Pale, il se bat depuis trois ans sur tous les fronts, de Sarajevo à Gorazde. *« J'espère que le conflit durera encore longtemps*, affirme-t-il. *Que ferais-je en temps de paix ? Je ne sais rien faire d'autre que la guerre. »* Damir a perdu presque toutes ses dents, il appartient à une « unité spéciale d'intervention ». Il rit entre chaque gorgée d'eau-de-vie. *« Si les Musulmans disparaissent enfin de la surface de la planète, je souhaite que les Serbes déclarent la guerre à d'autres pays*, déclare-t-il, provocant. *J'ai perdu tous mes amis au combat, ma vie est foutue. Autant continuer... Le peuple serbe n'est pas stupide, il sait que l'Occident lui laisse faire le sale boulot : éliminer les Musulmans. Les Serbes seront toujours seuls, et cela me convient. »*

Damir, le combattant d'élite, vit dans le culte de la guerre. *« Des deux côtés des lignes de front, les soldats n'aiment ni les civils ni les politiques. Moi, je respecte plus mon ennemi que les « planqués » de mon propre camp. Je suis prêt à discuter avec ceux que je combats, car nous pouvons nous comprendre. Il n'y a pas de haine sur le front, seulement des fous. » « Oui, je suis fou*, reprend Damir. *L'an dernier, un journaliste m'a proposé de l'accompagner à Paris. Pauvres Français... Je ne pourrais que devenir gangster, ou mercenaire. Mon seul métier, c'est de tuer, de semer la mort autour de moi. C'est pourquoi je veux que la guerre dure. Si la paix arrive, je serai tué par mon propre peuple, car aucun Etat n'a besoin de fous. Les « gens normaux » ne nous comprendront jamais, ils ne savent pas ce que ça veut dire, tuer un homme ! »*

« Nous, les vrais combattants, on tue... Après, on y pense, et on en rêve... Il y a quelques jours, un soldat est monté dans l'autocar qui amenait les troupes vers la ligne de front et, sans prononcer une parole, il s'est levé et a dégoupillé une grenade. Il a survécu, et il n'ira pas en prison. Cet homme était simplement épuisé. La guerre dure depuis trop longtemps, on ne se contrôle plus toujours. » Damir avale d'un trait un autre verre de slibovica. *« Nous, nous sommes morts il y a trois ans. Nous sommes une génération sacrifiée... Savez-vous jouer à la roulette russe ? Avec mes amis, nous adorons ce jeu. La différence avec les règles ordinaires, c'est que nous mettons trois balles dans le barillet. La prochaine fois que je jouerai, je songerai à mettre six balles... La peur n'existe plus. »*

Rémy Ourdan

Pierre Cot n'était pas un agent soviétique

L'écrivain Thierry Wolton avait accusé l'ancien ministre du Front populaire d'espionnage au profit de l'URSS. Une commission d'historiens a démonté ses arguments

LA parution en 1993 du livre de Thierry Wolton *Le Grand Recrutement*, publié aux éditions Bernard Grasset, a abouti à présenter clairement Pierre Cot comme un agent de l'espionnage soviétique en France. Une grande partie de l'ouvrage est consacrée à tenter de démontrer que cet homme politique, membre influent du Parti radical, animateur du courant favorable au Front populaire à l'intérieur de ce parti, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du 31 janvier au 26 octobre 1933, ministre de l'air de cette dernière date au 7 février 1934, puis du 4 juin 1936 au 14 janvier 1938, était en réalité un agent au service de l'espionnage soviétique en France.

Ces assertions ont conduit les enfants de Pierre Cot à souhaiter en savoir davantage, l'ouvrage de Thierry Wolton, destiné à un large public, ne contenant pas les précisions indispensables pour étayer avec toute la rigueur nécessaire les affirmations qu'il émet. A leur demande s'est constituée une commission d'historiens professionnels dont la composition a été guidée par les travaux scientifiques conduits par chacun d'entre eux dans les domaines abordés par le livre de Thierry Wolton.

Cette commission est composée de quatre historiens :

– Serge Berstein, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris,

– Robert Frank, ancien directeur de l'Institut d'histoire du temps présent (CNRS), professeur à l'université Paris-I-Sorbonne,

– Sabine Jansen, agrégée de l'Université, qui travaille actuellement à une thèse de doctorat d'histoire à l'Institut d'études politiques de Paris sur Pierre Cot,

– Nicolas Werth, agrégé de l'Université, chercheur au CNRS, spécialiste de l'histoire de l'Union soviétique.

*
**

La commission s'est fixé un objectif précis et limité : répondre, à la lumière des documents produits, à la question de savoir si Pierre Cot était bien, comme l'affirme Thierry Wolton, un agent de l'espionnage soviétique en France, la limite des conclusions qu'elle pourrait être amenée à formuler résidant, comme dans tout travail historique, dans l'existence de documents dont elle n'aurait pu avoir connaissance. A cette réserve près, il a été clairement entendu que la commission travaillerait dans une perspective strictement historique, sans aucun souci de plaidoyer ou de réquisitoire, et qu'elle ferait connaître ses conclusions quelles qu'elles soient. (...)

Après son voyage en URSS, [du 13 au 22 septembre 1933], Pierre Cot revient très enthousiaste. Il voit dans la collaboration avec ce pays la possibilité, d'une part, de pallier les faiblesses de la sécurité collective et, d'autre part, de faire face dans les meilleures conditions à l'unique ennemi que la France se reconnaisse clairement, l'Allemagne. Pour cet ancien combattant, le principe de la *« tenaille »* reste le seul valable compte tenu des contraintes de la géographie. Aussi se réjouit-il des propositions soviétiques qui ont manifesté le désir d'un *« pacte étroit entre les deux armées »*. Il y voit à tout le moins la garantie d'une neutralité de l'URSS en cas de conflit avec l'Allemagne, mais ces conversations lui font espérer bien davantage : la constitution sur le territoire russe d'une *« réserve de matériel aérien qui nous serait profitable »*. (...)

Le voyage de Pierre Cot, ministre de l'air, en Union soviétique en septembre 1933 s'inscrit donc dans la politique officielle du gouvernement français de rapprochement, y compris militaire, avec l'URSS, afin de faire face au danger allemand. Dans ces conditions, *« promouvoir une vaste coopération scientifique et technique avec Moscou »* n'est nullement, comme l'affirme Thierry Wolton, *« un choix peu orthodoxe pour l'époque »* qui correspondrait à une forme d'adhésion aux vues des *« thuriféraires du communisme »* et montrerait de la part du ministre une volonté de passer dans le camp prosoviétique (pages 172-173), mais la simple mise en œuvre de ce qui est la politique officielle du gouvernement français, imposée par des réalités géostratégiques. Le ministre se contente de proposer à ses collègues des procé-

Le voyage en URSS de 1933 s'inscrit dans la politique officielle du gouvernement français

dures de mise en œuvre de cette politique. Or celle-ci est poursuivie dans les années qui suivent puisqu'elle aboutit en 1935 à la signature du pacte franco-soviétique, et le ministre est donc conduit à poursuivre son action, qui suppose en effet des échanges de données techniques.

Il est clair qu'on ne saurait voir dans l'attitude de Pierre Cot, ministre de l'air en 1933-1934, vis-à-vis du rapprochement, puis de l'alliance franco-soviétique, autre chose que la mise en œuvre, dans le département dont il avait la responsabilité, de la politique des gouvernements français (de gauche comme de droite) face aux impératifs de la défense du pays confronté à une menace extérieure grave, telle du IIIe Reich. (...)

Le 6 juillet 1936, Henri de Kérillis annonce, dans *L'Echo de Paris*, sa volonté d'interpeller le ministre de l'air à la Chambre *« sur l'ordre qu'il a donné de livrer au gouvernement des soviets une tourelle de mitrailleuse Alcan et surtout le canon d'avion type 23, (...) armes de guerre de premier ordre, sans équivalent dans le monde, et que l'intérêt national commandait de tenir secrets »*. Il conclut ainsi : *« Est-il concevable que la « soviétophilie » du ministre de l'air retire à notre pays les bénéfices, les avantages sacrés que l'intelligence et le génie de ses chercheurs peuvent lui assurer dans la course tragique aux armements scientifiques qui se livre dans le monde ? Sommes-nous déjà tombés sous la dépendance Russe ? Sommes-nous un dominion de Moscou ? »* (...)

NATIONALISTE, Henri de Kérillis est d'abord un homme de droite profondément anticommuniste, et son aversion pour le régime soviétique l'emporte sur toute autre considération, fût-elle d'ordre stratégique. Il écrit son article un mois après les élections qui ont amené la victoire du Front populaire – et soixante-douze communistes à la Chambre – dans une période de forte mobilisation politique. Son opposition à toute coopération franco-soviétique le conduit à jeter la suspicion sur les motivations profondes de Pierre Cot.

Or les sources dont nous disposons, aussi bien du côté russe que du côté français, font apparaître que le ministre de l'air conçoit le pacte comme un cadre pour des échanges bilatéraux où chaque partie doit trouver son intérêt. Au nom d'un partenariat équitable, Pierre Cot, qui mène ces négociations avec l'accord du chef de gouvernement, demande au mois d'août 1936 aux autorités soviétiques de livrer à la France *« les dernières inventions de la technique aéronautique soviétique »*. Il souligne, pour motiver ses exigences, les concessions faites par le gouvernement français pour des matériels classés secrets – notamment le fameux canon de 23 mm. (...)

Il ne fait aucun doute que le ministère de l'air a été une des cibles des services de renseignement soviétiques, tout comme le ministère de la guerre ou de la marine. Et il est vrai aussi que les Soviétiques, lors des négociations avec les Français, ont eu à leur disposition des informations qui ne transitaient pas par des canaux officiels. C'est un certain *« François »* qui fournit de façon occulte des renseignements à l'attaché militaire soviétique en France, Vassilchenko. Sous le pseudonyme de « François » se cache en réalité un membre du cabinet de Pierre Cot qui informe les diplomates de l'ambassade d'URSS de la situation au sein du gouvernement et des diverses sensibilités qui s'y heurtent à l'occasion de la coopération franco-soviétique. Qui est « François » ? Faute de données permettant de l'identifier sûrement, on ne se perdra pas en conjectures. Une seule chose est certaine, compte tenu des propos rapportés, il ne peut s'agir de Pierre Cot (le nom de Pierre Cot y apparaît à la troisième personne du singulier). (...)

Le RUP [Rassemblement universel pour la paix, dont Pierre Cot a assumé la codirection], dont l'idée germe dans le courant de l'année 1934, prend forme en 1935, dans le sillage du Peace Ballot, plébiscite pour la paix organisé par l'Association britannique pour la SDN, sous l'égide du député conservateur anglais Robert Cecil, ancien délégué à la SDN. Avec l'agression italienne contre l'Ethiopie, la guerre a cessé d'être un danger pour devenir une réalité. Projet ambitieux, le RUP se propose de constituer un vaste groupe de pression réunissant toutes les bonnes volontés pour défendre la paix. La coprésidence du mouvement qui unit un radical de gauche, Pierre Cot, et un conservateur, Lord Cecil, symbolise la volonté de gommer les clivages politiques. Nanti d'une structure souple, le RUP peut revendiquer le nombre mirifique, mais totalement dénué de sens en raison de la pratique des adhésions collectives, de quatre cents millions d'adhérents. (...)

Très actif en 1936 et 1937, le RUP

Comment comprendre les allégations de l'accusateur ? Elles sont dues à l'ignorance des règles de la critique historique

décline à partir de 1938. Sa fugace réussite s'explique par sa capacité à mobiliser l'opinion autour du thème apolitique de la paix.

Dénoncé dès sa création comme une officine communiste, le RUP révèle, par ses dimensions et son audience, toutes les ambiguïtés du mouvement pacifiste et de la participation communiste à ce type d'entreprises destiné à transcender les options partisanes. Un certain nombre de documents conservés aux archives de l'Internationale communiste permettent désormais de lever les doutes qui pouvaient encore subsister sur ses origines. La genèse du projet apparaît dans la correspondance des dirigeants du Comité mondial contre la guerre et le fascisme, né du congrès d'Amsterdam et de Pleyel, en 1932 et 1933. Willy Münzenberg, l'âme des grandes campagnes communistes en Europe, a inspiré le mouvement et ses développements. (...)

L'exercice de la coprésidence du RUP par Pierre Cot constitue dans l'argumentaire de Thierry Wolton une pièce maîtresse, fondée il est vrai sur un certain nombre d'approximations historiques. En premier lieu sur l'analyse (fausse) selon laquelle l'antifascisme, qui constitue pour la gauche française un élément d'explication majeur de son attitude des années 30, représenterait un choix délibéré en faveur de l'URSS. *« Quand on choisit Moscou pour contenir Berlin, travailler avec des hommes liés au Komintern, donc à l'URSS, n'est en rien rédhibitoire »* (page 179). Pour ceux qui entendaient contenir le nazisme allemand, choisir de s'appuyer sur l'alliance avec l'URSS n'a nullement signifié se mettre au service de l'URSS. Faut-il rappeler que des hommes de droite, à l'instar de Paul Reynaud par exemple, ont fait ce choix géostratégique ?

En second lieu, en paraissant ignorer que le choix pacifiste et antifasciste de Pierre Cot a été le fait d'un très grand nombre d'hommes de la gauche française, et en particulier du Parti radical, dont aucun n'a jamais été considéré comme un agent soviétique. (...) Cette participation à une organisation pacifiste suffit-elle à faire de Pierre Cot un agent de l'Union soviétique ? Thierry Wolton publie un document qui analyse les idées des dirigeants du RUP et qui indique l'absence de renseignements sur les personnalités concernées sauf sur le secrétaire de l'organisation Louis Dolivet, et quelques membres qui font l'objet de commentaires. Pierre Cot est alors présenté avec la seule mention *« Parti radical-socialiste français »*. Mais il semble que Thierry Wolton argue du fait que Dolivet, agent du Komintern, soit devenu par la suite l'ami de Pierre Cot pour considérer que tel aurait été le canal de son recrutement. Quelles preuves avance-t-il à l'appui de son affirmation ?

UNIQUEMENT des supputations qui ne peuvent que laisser perplexe l'historien : *« Cot pouvait-il savoir qui était Dolivet ? Difficile d'en douter. Probablement connaissait-il ses liens avec Münzenberg... »* (page 179) ou encore : *« Sa naturalisation* (celle de Dolivet) *en 1937 s'est d'ailleurs faite avec l'aide de Pierre Cot, alors ministre de l'air du gouvernement Léon Blum. Il a bien fallu à ce moment-là s'intéresser à ses vraies origines. A moins bien sûr qu'il n'y ait eu falsification d'identité pour obtenir plus facilement la naturalisation... »* (page 179) ; et Thierry Wolton indique un document qui semble attester cette falsification. On peut encore relever (page 180) : *« Et le RUP ? Pierre Cot connaissait-il le contrôle politique que l'URSS pouvait y exercer ? Sans doute... »* Et d'en avancer pour *« preuve »* la première réunion du conseil général du RUP dans l'hôtel particulier d'un banquier d'origine suédoise dont Thierry Wolton sait (mais le fait était-il public en 1936 ?) qu'il s'est mis au service de l'URSS.

Rien n'interdit de faire des hypothèses, mais il est nécessaire d'en chercher une confirmation rigoureuse dans les documents. A défaut, on en est conduit à des glissements qui font que les *« sans doute »* et les *« probablement »* deviennent au fil des pages des certitudes et que, de rapprochements hasardeux en amalgames gratuits, on construit de toutes pièces une *« explication »* fort éloignée des réalités étayées par des sources fiables.

(...) De 1934 à 1939, Pierre Cot, comme la gauche du Parti radical, choisit le camp antifasciste et adhère à l'union des gauches reconstituées dans le Front populaire pour défendre la France contre l'Allemagne nazie et les libertés républicaines contre la menace de l'extrême droite, choix qui le conduisent à combattre cette dernière et à lutter pour la paix aux côtés des socialistes et des communistes.

Ministre de l'air du gouvernement du Front Populaire, il reste, comme le président du conseil et une bonne partie du gouvernement, fidèle à ses choix antifascistes en autorisant, avec l'accord du président du conseil et du ministre des finances, le transfert d'avions en Espagne afin d'apporter une aide à la République, en danger de mort du fait d'un putsch militaire soutenu par les Etats fascistes en dépit de la signature du traité de non-intervention. En dehors de ces faits attestés et historiquement établis, toute autre interprétation relève de la fiction, genre honorable, mais distinct de l'histoire. (...)

Du bouillonnement qui anime la gauche non communiste dans l'immédiat après-guerre naît, le 9 décembre 1950, l'Union progressiste, qui se veut trait d'union entre le Parti communiste et le reste de la gauche. Autour de Pierre Cot et d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie, les deux ténors du mouvement à l'Assemblée, se retrouvent Gilbert de Chambrun, Robert Chambeiron, Pierre Dreyfus-Schmidt ou encore Pierre Meunier. Venus d'horizons divers, les hommes de l'Union progressiste partagent une commune référence à la Résistance et une même fidélité aux idéaux de la Révolution française. Chargé du rapport introductif lors de la première Conférence nationale des progressistes, Pierre Cot définit la nature et l'ambition de ce nouveau parti : *« Il faut qu'à côté du Parti communiste, et non contre lui, les gens qui souhaitent sortir de l'ornière actuelle, qui se rendent compte de la décadence du régime capitaliste, s'organisent et agissent. »* Converti au marxisme, Pierre Cot estime indispensable une alliance avec le PCF, incontournable représentant des forces populaires, mais il refuse toute subordination, rejetant l'*« observation rigide de doctrine ou de méthodes d'actions et d'organisation »*. (...)

Au terme de son enquête, la commission considère, au vu des documents qu'elle a pu consulter, en provenance de sources différentes, que non seulement aucun d'entre eux n'établit dans une quelconque mesure que Pierre Cot a été un agent soviétique (c'est-à-dire, rappelons-le, un homme qui transmet délibérément des informations

Dénoncé comme une officine communiste, le Rassemblement universel pour la paix révèle toutes les ambiguïtés du mouvement pacifiste

à une puissance étrangère en sachant qu'elles sont destinées à son service secret), mais que les documents tendent plutôt à prouver le contraire. La seule réserve à cette conclusion tient au fait qu'il est impossible dans l'état présent des choses d'être certain que toutes les archives disponibles ont été dépouillées. Mais, même en supposant un important cloisonnement entre les différents services soviétiques, il paraît peu vraisemblable que les documents émanant de ces services soient contradictoires au point d'infirmer une conclusion qu'établissent fortement un grand nombre d'entre eux.

Comment comprendre dès lors les allégations contenues dans l'ouvrage de Thierry Wolton ? En écartant toute idée de malveillance ou de recherche à tout prix du sensationnel, l'explication nous paraît tenir en deux erreurs de méthodes dues à l'ignorance des règles de la critique historique :

– le crédit accordé à des sources douteuses (et que lui-même, avec honnêteté, reconnaît parfois comme telles) provenant de témoignages *a posteriori* d'agents retournés, spécialistes de la désinformation et dont on ne sait sur quels documents eux-mêmes fondent leurs affirmations ;

– une lecture de documents qui ne tient aucun compte du contexte historique (par exemple sur la signification de l'antifascisme) et procède par rapprochements approximatifs, amalgames, glissements de l'hypothèse gratuite à la certitude péremptoire.

Les documents que la commission a pu consulter, provenant soit de l'ouvrage de Thierry Wolton, soit des diverses sources d'archives françaises ou soviétiques, la conduisent à une tout autre conclusion.

Dans la période antérieure à la seconde guerre mondiale, alors que Pierre Cot a des responsabilités ministérielles et au moment même où il fait le choix de l'antifascisme et du rapprochement avec l'URSS contre le danger de l'Allemagne nazie, les documents révèlent un ministre qui conduit avec scrupule une politique décidée et contrôlée par le gouvernement auquel il appartient et un négociateur rigoureux, d'ailleurs appuyé par une équipe de techniciens et de militaires. S'il aide la République espagnole comme ministre de l'air contre les rebelles de Franco, c'est avec l'accord du président du conseil et du ministre des finances. Autrement dit, à un moment où il détient des informations qui sont des secrets d'Etat, les sources consultées montrent à l'évidence que les diplomates et hommes politiques soviétiques qu'il rencontre voient en lui un ministre étranger et non une personnalité placée sous la dépendance technique de leurs services de renseignement et qui s'est rangée consciemment à leurs côtés.

A partir de 1938, Pierre Cot n'exerce plus de fonctions d'Etat et ne dispose par conséquent plus d'informations véritablement susceptibles d'intéresser les services secrets soviétiques. Or, c'est le moment où il commence une évolution qui ne va cesser de le rapprocher des communistes (avec la notable interruption due à sa violente réaction contre le pacte germano-soviétique). Nous ne nous arrêterons pas à l'explication de cette évolution politique qui échappe à la mission de la commission. (...) En revanche, on pourrait émettre l'hypothèse que cette donnée aurait pu conduire Pierre Cot à passer de la sympathie pour l'URSS à un engagement net à ses côtés. Or, on constate simplement que l'ancien ministre développe devant les responsables du Parti communiste américain en 1940 ou devant le secrétaire général du Parti communiste français en 1944 des analyses politiques qui n'ont rien d'informations secrètes et dont le but est d'infléchir dans le sens souhaité par lui la politique de l'URSS. On est loin de l'activité d'un *« agent »*.

Au demeurant, bien des arguments infirment l'idée que, même à cette période d'engagement politique pro-communiste de Pierre Cot, il ait pu être un agent.

Les deux premiers sont de bon sens. Engage-t-on comme agent un personnage aussi voyant que l'ancien ministre de l'air, et, de surcroît, connu comme particulièrement disert ? Engage-t-on comme agent un homme qui ne joue plus aucun rôle actif dans l'Etat et dont les seuls renseignements qu'il peut transmettre sont de ceux qui circulent dans les allées du pouvoir et les dîners d'ambassade, à base de rumeurs ou d'impressions ?

Les autres arguments sont issus des documents eux-mêmes. Est-il vraisemblable que des services soviétiques s'interrogent sur les opinions politiques réelles ou les buts poursuivis par un homme qui serait un agent ? Enfin, peut-on juger que le secrétaire général du PCF dans son entrevue avec Pierre Cot en 1944 aurait tout ignoré des liens de ce dernier avec les services secrets de l'URSS au point d'en parler dans son rapport à Manouilsky comme d'un étranger total à la galaxie communiste et d'évoquer à son propos des influences américaines ?

On ne saurait confondre par conséquent l'évolution politique de Pierre Cot, favorable aux communistes sans doute dès la fin de 1940 et publiquement en 1944, avec un quelconque statut d'agent soviétique, sauf à considérer comme agents les quelques centaines de milliers de Français qui ont suivi le même chemin, ce qui serait pour le moins abusif. Dans l'état actuel de nos connaissances, fondées sur la consultation de nombreux documents et leur analyse critique, la commission est donc conduite à considérer que l'affirmation selon laquelle Pierre Cot aurait été un agent soviétique ne repose sur aucune base historique sérieuse et ne saurait être tenue pour valide.

★ Le « Rapport de la commission d'historiens constituée pour examiner la nature des relations de Pierre Cot avec les autorités soviétiques » pourra être consulté prochainement dans toutes les bibliothèques universitaires. Pour en obtenir le texte complet, s'adresser aux éditions B&Cie, tél. 44-05-92-41.

Le Monde

Implacable junte birmane

EN rendant public, par un canal secret, lundi 23 janvier, un texte indiquant qu'elle ne passerait aucun accord secret avec les militaires qui dirigent la Birmanie en vue d'obtenir son élargissement, Aung San Suu Kyi, lance un message clair : celui de la volonté de résistance démocratique – quoi qu'il en coûte à cette mère séparée depuis plus de cinq ans de ses deux fils et de son mari.

Les membres de la junte au pouvoir depuis 1988 ont perçu comme il convenait cet état d'esprit : ils viennent de dire au chef de la diplomatie thaïlandaise qu'ils n'entendaient pas libérer le prix Nobel de la paix 1991 avant que ne soit adoptée, par une *« convention nationale »* triée sur le volet, une nouvelle Constitution – destinée à pérenniser leur pouvoir.

Cette dureté jette la plus grave suspicion sur les deux rencontres avec la recluse que le pouvoir avait organisées à l'automne dernier, images télévisées à l'appui. Ce geste répondait à un souhait des pays d'Asie du sud-est (Asean) qui, au nom de leur doctrine dite de *« l'engagement constructif »*, attendaient de la junte une ouverture afin que l'on pût, sans heurter à l'excès les tenants des droits de l'homme, élargir le cercle des partenaires de Rangoun – où ne brille à ce jour que la Chine – et renforcer un courant d'investissements étrangers déjà substantiel, dans le domaine des hydrocarbures notamment.

Emanant d'un régime aussi cynique, on pouvait se douter qu'il y avait une volonté de manœuvre. Or, il est clair, désormais, que les généraux n'ont pas l'intention de payer une ouverture économique au prix d'un prompt retour à la démocratie – incarnée, malgré qu'ils en aient, précisément par cette femme dont le parti, la Ligue nationale pour la démocratie, avait triomphé aux élections de 1990.

S'il en était besoin, une stupéfiante confirmation du caractère impitoyable de la junte de Rangoun vient d'être fournie par des images parues le 19 janvier à la BBC : des hommes sont massivement utilisés comme main-d'œuvre servile pour construire des infrastructures (notamment une ligne de chemin de fer baptisée *« train de la mort »* par ces modernes esclaves) et aussi pour aménager certains sites historiques en vue de *« l'année du Myanmar »*, 1996, qui sera l'année du tourisme en Birmanie.

La réalité d'un tel état de fait – parfois justifié par le régime comme répondant à une pratique traditionnelle de travail communautaire ! – était certes connue, au moins depuis l'exode en masse au Bangladesh, en 1991, de la minorité rohinghya, qui fuyait ces travaux forcés. Mais il est bon qu'elle soit divulguée, tant pour dissuader un éventuel afflux de touristes à Rangoun que pour ne pas permettre une trop facile réintégration dans le giron mondial d'un régime aussi peu recommandable.

Un pari monétaire

LA monnaie unique, oui, et si possible dès 1997. Tenus devant un parterre choisi de responsables économiques français et allemands, ces propos d'Edouard Balladur ont, apparemment, le mérite de la clarté. Ceux qui pouvaient douter de sa détermination européenne, notamment les centristes ralliés à sa cause, doivent être rassurés.

La paralysie française face aux initiatives de relance de la construction européenne avait été suffisamment dénoncée pour que l'on se félicite d'un parler clair, rare en période électorale. Au document des chrétiens-démocrates allemands demandant instamment à Paris de se prononcer sur la constitution d'un noyau dur de pays aptes à se doter sans délai d'une monnaie unique M. Balladur a répondu en deux temps. Il a tout d'abord, dans une contribution publiée dans *Le Monde*, élargi les cercles de coopération à d'autres thèmes que la monnaie. Il vient maintenant lancer un défi aux dirigeants de Bonn en leur proposant d'accélérer un processus que nos voisins d'outre-Rhin approuvent en théorie.

Quel poids accorder cependant à cet engagement d'Edouard Balladur en faveur de la monnaie unique *« si possible dès 1997 »* ? Pour la France, cela supposerait que les critères de convergence inscrits dans le traité de Maastricht soient satisfaits dès l'an prochain. On en est conduit là à trois hypothèses. Soit le premier ministre estime possible de ramener le déficit public en 1996 en dessous de 3 % du produit intérieur brut – un déficit qui sera encore proche de 5 % en 1995. Il lui faudra alors expliquer comment il compte s'y prendre. On voit mal comment il pourrait éviter dans ce but un plan de rigueur d'une sévérité exceptionnelle. Deuxième hypothèse : conscient des blocages actuels de la construction européenne, M. Balladur chercherait, par cette proposition, à amener les Allemands à une lecture plus souple des critères de Maastricht. Le premier ministre-candidat a fermement démenti lundi ce scénario. Ne s'agirait-il alors, troisième cas, que de pure rhétorique ? Ses propos en faveur de la monnaie unique le confirment comme un Européen convaincu. Ils l'éloignent de Philippe Séguin et le rapprochent de Raymond Barre. Ses déclarations ne l'engagent pas outre mesure. Si la France n'est pas prête pour 1997, l'Allemagne n'est en réalité pas davantage désireuse de passer rapidement à la monnaie unique.

L'abandon programmé du deutschemark pour l'écu ne provoque pas seulement des réticences linguistiques dans l'opinion publique allemande. La majorité de la population et de la représentation politique a, pour la monnaie créée en 1948, un attachement quasi religieux, qui prend ses racines dans le souvenir de l'hyper-inflation des années 20. Les conditions draconiennes posées par le Tribunal constitutionnel de Karlsruhe à l'instauration de la monnaie unique ne laissent qu'une marge de manœuvre limitée au pouvoir politique. Il est improbable qu'un chancelier allemand puisse, dans cette affaire, répéter le coup de force – et de génie – de Helmut Kohl, imposant, contre tous les experts, l'introduction du deutschemark en RDA.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

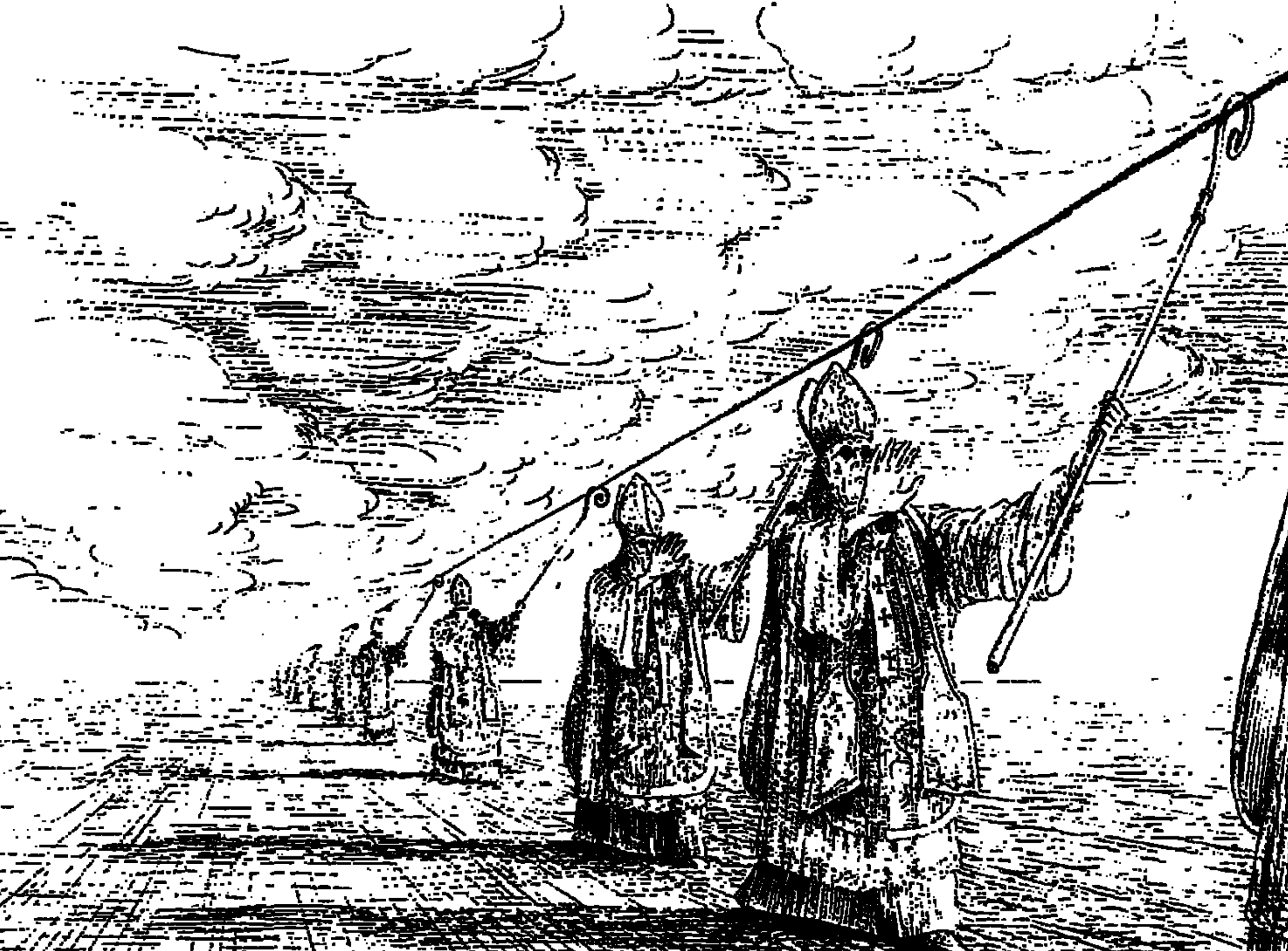
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Les bergers *par Cardon*



« Pourquoi moi ? »

Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

C'est un docteur tchèque qui est descendu aux nouvelles, à la ferme attenante. Lui parlait le polonais, et il n'avait pas l'air juif (mieux valait cela, dans ce coin perdu de Silésie, terre de pogroms !). Les quatre autres rescapés d'Auschwitz attendraient, couchés en haut de la grange. Dans le foin, ils ont trouvé un trognon de rutabaga, qu'ils se sont partagé. S'en tireraient-ils, enfin ? La crainte du pire reprenait, avec ses décomptes de pouls à l'agonie, que quinze mois d'enfer leur avaient rendus familiers.

La chance allait-elle présenter sa facture ? Elle avait été bonne fille, depuis l'évacuation du camp, le 18 janvier. Il y avait eu la marche forcée dans la glace, les volées de crosse, les coups de grâce aux traînards. A l'orée du bois était apparu un village nommé Lendzin. De quel côté du front ? Sur qui allaient tomber les fuyards ? Vite, se cacher. Encore une fois. La dernière ? Une ferme bancale dormait sous la neige. Une échelle de bois conduisait au grenier à foin. Ils avaient grimpé. Plus tard, par les fentes du plancher, ils avaient cru apercevoir une vieille femme et une jeune fille. Impossible de rester là-haut, dans la faim, le froid, l'incertitude. A la nuit, c'était décidé, le médecin tchèque irait frapper à la porte de la ferme, prêt à tout...

Qui allait surgir ? Des Allemands en déroute ? Des Russes tirant dans le tas, par crainte d'une embuscade ? Des paysans méfiants, acharnés ?

Soudain, le hasard rend son verdict. Le gravier crisse. Des voix s'élèvent. L'échelle grince. La porte s'ouvre. C'est la vieille femme, une lampe à la main. La jeune fille porte une casserole de soupe fumante, un énorme pain sous le bras. Des odeurs de délivrance envahissent la grange.

Les jours suivants, ce seront les tribulations irréelles du retour à l'espoir, la visite de Cracovie en touriste libre, les dangereuses ventrées de pâtisserie, l'auto-stop vers la Hongrie et la Roumanie, un premier baiser de femme sur une table, un premier coup de peigne dans les cheveux qui repoussent, Bucarest la francophone, la Crimée de Tchekhov, un bateau glissant sur la mer Noire sans rides, le Bosphore illuminé dans la nuit d'avril...

*
* *

Ce récit, je le dois à Marcel Jabelot, matricule 159666 d'Auschwitz. Son souvenir mérite une place d'honneur, en cette semaine de cérémonies anniversaires. Il laisse espérer que le témoignage direct, longtemps victime d'on ne sait quelle réticence, et voué à s'éteindre, se transmettra aux jeunes générations, seul rempart contre l'oubli. Les survivants n'en feront jamais « trop », contrairement au conseil sournois que maniaient déjà les antisémites d'avant guerre.

Marcel Jabelot réitère la question lancinante, et presque coupable, de tous les survivants : *« Pourquoi moi ? »* Enigme aussi insoluble devant la soupe fumante du dénouement que devant les premières mesures antijuives, les rafles, la résistance inégale aux supplices du camp, et l'ultime rafale du bois de Lendzin, qui aurait pu le rayer des vivants sans que personne n'en sût jamais rien. Il revient sans cesse à cette explication, qui n'en est pas une, des injustices du sort : la chance, encore et toujours la chance. Primo Levi, cité par Jorge Semprun dans *L'Ecriture ou la Vie* (Gallimard, 1994), avoue ne pas savoir non plus ce qui l'a sauvé, lui, ni ce qui prédisposait à en réchapper : un fond de santé hors du commun ? Parler l'allemand ? Il y ajoute la *curiosité*, une sorte d'*ardeur à observer* afin de pouvoir témoigner ensuite, ardeur que d'aucuns ont pu juger cynique, sur le moment. De ces rages chevillées au corps et dont se soutient la haine ?

L'ouverture des camps, ce fut la fin du *pire-toujours-sûr*, auquel les déportés s'étaient habitués comme à leur quotidien, et dont on ne se défait pas d'un coup. A l'Hôtel Lutétia, j'ai vu un survivant hésiter à reconnaître sa propre femme, bien que celle-ci l'eût identifié, sous son masque de mort. Evidemment, c'était bien elle qui courait vers lui, du fond du hall ; mais il lui fallait réapprendre à en croire ses yeux, à accueillir les bonnes nouvelles, comme à manger selon sa faim.

L'abominable cessait d'être la règle, sans raison, par caprice, comme si le monstre s'estimait enfin rassasié. Les cinquante années suivantes allaient nous rendre circonspects. Au printemps 1945, le Bien était redevenu une éventualité. Mais il resterait une hypothèse, seulement une hypothèse, à peine plus probable et explicable que celle du Mal.

Entre Manille et Evreux

Suite de la première page

Ce pape d'origine polonaise qui, jeune ouvrier et séminariste (clandestin), a fait l'expérience de l'occupation nazie, puis, comme archevêque de Cracovie, du totalitarisme communiste, entretient depuis toujours une relation complexe, voire tragique, avec la liberté. Alors que la France, *« fille aînée »* de l'Eglise, est sermonnée en 1980 au Bourget (*« France, qu'as-tu fait des promesses de ton baptême ? »*), les modèles promus par Jean Paul II sont ceux de chrétientés lointaines, blessées, persécutées : la Pologne bien sûr, mais aussi l'Ukraine, la Chine ou le Liban.

Dans les Philippines de Marcos, comme dans le Zaïre de Mobutu, l'Eglise est perçue comme l'un des rares espaces de liberté. Là, comme ailleurs, l'éthique chrétienne est proposée comme moyen de parvenir à un meilleur partage des richesses, à une autre prise en compte de la dignité et des droits de l'homme, des minorités et des nations opprimées. C'est l'axe de la géopolitique de Jean Paul II, et tant que la Chine, à laquelle il vient de s'adresser de Manille, restera cette survivance d'un système où la mort de Dieu (athéisme) annonce la mort de l'homme, il n'en aura pas fini de verser sa quote-part à la lutte, jamais épuisée, contre le totalitarisme.

Mais pourquoi l'aspiration à la liberté semble t-elle, à l'extérieur de l'Eglise, si légitime et si suspecte à l'intérieur ? Pourquoi cet écart entre le discours démocratique de ce pape, qui a produit les effets que l'on sait dans les pays de l'Est, en Amérique latine et en Afrique, et sa propre pratique interne : contrôle étroit des théologiens et universitaires catholiques, nomination d'évêques sur des critères d'orthodoxie plutôt que d'imagination pastorale, affirmation constante et universelle de son magistère moral, et aujourd'hui condamnation d'un évêque, dont chacun admet qu'il n'a péché ni contre la foi, ni contre les mœurs, mais, au nom de l'Evangile, a fait cavalier seul.

SÉCULARISATION

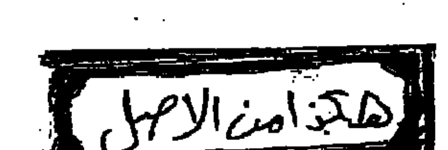
Gardien de la foi catholique, sans doute ce pape n'a t-il pas tort de voir dans la montée du subjectivisme moral, du relativisme religieux l'aboutissement d'une raison fermée à la transcendance et, dans la sécularisation, un risque de déshumanisation. Sans doute aussi, par son ministère itinérant, a-t-il déplacé vers le Sud la géographie du catholicisme trop longtemps européenne et l'axe de gravité d'une papauté surtout italienne. Et n'est-il pas plus doué pour la *« prophétie »*, dans des Eglises lointaines, jeunes, dont l'histoire commence à Vatican II – *« Pour elles, Vatican II, c'est Nicée ! »*, dit l'historien Philippe Levillain –, que pour la gestion d'un *« héritage »* européen, traversé de crises et de relations troubles, comme l'attestent le gallicanisme en France ou le joséphisme dans l'Empire austro-hongrois, entre les Etats et la papauté.

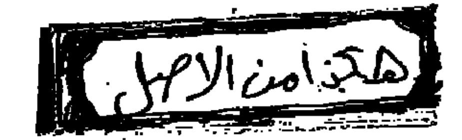
Seulement voilà, hier citées en exemple à des Eglises frondeuses, les chrétientés persécutées martyres ne font plus lever de témoins. En Europe de l'Est, la résurgence des nationalismes, le « sécularisme » et l'« hédonisme », qu'il traitait de *« virus »* à Prague, en 1990, affligent le pape. Au Rwanda, pays le plus catholique d'Afrique, les massacres ont montré que l'éthique chrétienne – après seulement cent ans d'évangélisation – ne résistait guère aux réflexes tribaux multiséculaires. En Afrique encore, en Amérique latine, en Asie, la montée vertigineuse des sectes, la sécularisation massive liée à l'urbanisation, les percées d'intégrisme islamique, sont des défis croissants pour une chrétienté qu'à l'aube du troisième millénaire le pape entend relancer et rénover.

Dans un tel environnement mondial, les analyses et les méthodes de Karol Wojtyla, qui valaient à l'époque des affrontements de bloc à bloc, Est-Ouest et Nord-Sud, sont-elles aujourd'hui encore adaptées ? La papauté peut-elle encore diriger l'Eglise de son magistère universel, de son gouvernement central, sans prendre davantage en compte l'éclatement des cultures, les aspirations générales au pluralisme, à la décentralisation, au débat et à la libre décision ?

La foi étant sauve, la discipline de l'Eglise doit-elle rester immobile sur des questions comme la nomination (et donc la destitution) des évêques, l'accession aux ministères ordonnés, les états de vie (célibataire ou marié) du clergé, pour lesquelles les Eglises d'Orient disposent déjà d'un régime propre ? Le concile Vatican II, enfin, n'aura t-il servi que de parenthèse historique, avant un retour à la tradition centralisée et autoritaire de Trente et Vatican I ? La manière dont Jean Paul II tente de se faire entendre, de resserrer les rangs et de préserver l'unité de son Eglise ressemble de plus en plus à un exercice pathétique, mais un rien désespéré.

Henri Tincq





INFORMATIQUE Après quatre années de dépérissement, IBM a renoué avec les bénéfices en 1994, profitant d'une vigueur retrouvée du marché des gros ordinateurs. Sa stratégie développée dans le secteur des services porte enfin ses fruits. En deux ans, le nouveau patron, Louis Gestner, a réalisé 80 % de son programme de réduction des dépenses. Mais dans la micro-informatique, secteur où la demande s'accroît, le constructeur a reculé. Une refonte en profondeur a été engagée en octobre pour inverser la tendance. ● LE REDRESSEMENT est accueilli avec soulagement dans les filiales européennes, notamment en France où l'on craint toujours, malgré tout, un désengagement du groupe ● LA REPRISE des investissements des entreprises a profité à d'autres constructeurs informatiques, à commencer par Digital Equipment et Bull.

IBM renoue avec les bénéfices mais sa santé reste fragile

Le géant d'Armonk (État de New York) profite d'une conjoncture favorable à tous. Il bénéficie de la stabilisation du marché des gros ordinateurs, mais n'a pu empêcher ses ventes de baisser dans le secteur en pleine croissance de la micro-informatique

IBM N'EST PAS MORT. Au prix d'une chirurgie sans précédent dans l'histoire de la compagnie et grâce à la résurrection du marché des gros ordinateurs – les *mainframes* –, un segment de marché sur lequel IBM avait coutume de réaliser le tiers de son activité et la moitié de ses profits, le géant d'Armonk relève la tête. En tout cas, il rompt avec quatre longues années de dépérissement, de perte de substance. Le groupe semblait être condamné au déclin. En 1994, il a inversé le destin.

Le constructeur informatique a dégagé l'an passé son premier bénéfice depuis 1991 : il a annoncé, lundi 23 janvier, un résultat net de 3 milliards de dollars (environ 16 milliards de francs) contre une perte de 8 milliards de dollars (43,2 milliards de francs) en 1993, creusée en partie, il est vrai, par d'énormes provisions pour restructuration. Quant à la croissance, stoppée net depuis 1990, elle est repartie. Timidement. Le chiffre d'affaires s'est établi à 64 milliards de dollars, en hausse de 2,1 % par rapport aux 62,7 milliards de 1993. Les ventes de matériel ont augmenté de 3 %, atteignant 10,6 milliards de dollars, les logiciels de 7 % à 3,3 milliards, la maintenance de 2 % à 1,8 milliard. La plus belle hausse vient des services, dont le chiffre d'affaires s'est établi à 3,3 milliards, en augmentation de 31 % par rapport à 1993. Le groupe a, par ailleurs, réduit ses frais de 3,5 milliards de dollars en 1994 et estime avoir atteint à près de 80 % son objectif de réduction de dépenses de 8 milliards lancé il y a deux ans.

L'amélioration est donc visible. Et IBM revient de loin. Le « Big Blue » de 1995 n'a plus grand-chose à voir avec celui de la fin des années 80. Il a vécu des licenciements secs, de multiples fermetures de site, des réorganisations parfois compulsives (des projets de filialisation qui auraient donné naissance à des « Babies Blue » ont été adoptés pour être abandonnés quelques semaines plus tard). Une fronde d'actionnaires a abouti au débarquement du grand patron John Akers et à son remplacement en mars 1993 par un homme, Louis Gestner, venu de l'agroalimentaire, qui a toujours avoué ne pas connaître grand-chose à l'informatique, mais qui mettait en avant son expérience de la grande consommation.

ZONES DE FAIBLESSE

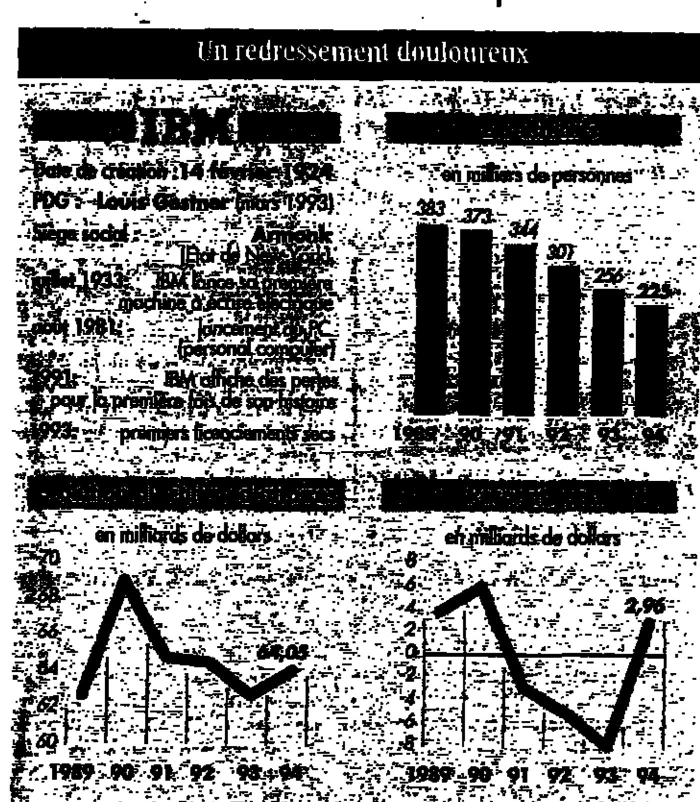
Les ratios financiers sont rétablis – fièrement, le groupe annonce que sa capitalisation boursière a dépassé les 10 milliards de dollars –, mais l'embellie globale cache encore de préoccupantes zones de faiblesse. Dans les micro-ordinateurs, par exemple. *« Les initiatives pour améliorer la compétitivité de ce secteur* [consolidation des activités de développement et simplification de lignes de produits] *continuent de façon déterminée »*, a affirmé M. Gestner, en s'avouant *« déçu par la faiblesse des ventes »*. Car la prestation 1994 de Big Blue dans ce domaine – le plus porteur de l'informatique – a été des plus médiocres. Non seulement IBM a été relégué de la deuxième à la quatrième place sur le marché américain, mais il est le seul parmi les dix premiers constructeurs dont les ventes annuelles ont reculé. Une grande refonte du secteur a été lancée en octobre dernier, sous la houlette de Richard Thomas, le nouveau patron de la division PC. IBM a ainsi annoncé la réduction du nombre de ses marques de neuf à quatre (IBM PC, IBM PC Server, Aptiva et les portables ThinkPad, le seul véritable succès commercial de la compagnie dans la micro), l'uniformisation du design de ses PC et l'addition systématique des programmes simplifiant leur utilisation.

Les mini-ordinateurs – AX 400 – et les stations de travail RS6000, en revanche, afficheraient de belles performances commerciales. Mais c'est encore aux *mainframes* – les grands systèmes – qu'IBM doit sa nouvelle santé financière. Ces gros ordinateurs étaient voués par certains analystes au même avenir que les dinosaures. Leur marché avait littéralement fondu au cours des dernières années, les ventes mondiales passant de 10,7 milliards de dollars en 1992 à 6,4 milliards en 1993. Car le *mainframe*, longtemps noyau dur de l'informatique des entreprises, est de plus en plus fréquemment remplacé pour les applications les plus courantes par des micro-ordinateurs reliés à un serveur et montés en réseau. Toutefois, il a connu un retour en grâce l'an dernier et le déclin a été stabilisé. Les analyses divergent sur les raisons de ce sursaut. Sont invoqués tour à tour le renouvellement d'un parc qui commençait à avoir considérablement vieilli, un nouveau goût pour la puissance informatique, né à la fois du développement de l'infogérance et des besoins énormes de stockage d'informations, besoins liés à la mise en place de services interactifs dans le cadre des autoroutes de l'information. Pour autant, cette renaissance reste fragile.

Les raisons de fond du déclin des *mainframes* demeurent. Les gros ordinateurs sont de plus en plus concurrencés par le haut de gamme des machines Unix, qui présentent le triple avantage d'être moins chères, d'être des systèmes ouverts et non propriétaires, et donc de présenter une plus grande flexibilité d'utilisation. Par ailleurs, si la demande de gros ordinateurs, mesurée en puissance installée, a progressé en 1994, le chiffre d'affaires réalisé par IBM dans ce secteur a quand même diminué l'an passé du fait de réductions de prix.

Bref, les fondements du redressement d'IBM sont encore fragiles. *« L'essentiel des réajustements structurels a été fait »*, a déclaré Louis Gestner, qui compte désormais donner la priorité absolue à la croissance et aux stratégies à long terme. Wall Street est encore sceptique, le titre IBM a perdu 1,25 dollar lors de la séance du 23 janvier, clôturant à 74 dollars.

Caroline Monnot



Embellie générale

La reprise économique et son corollaire, le redémarrage des dépenses d'informatique des entreprises, ont apporté une bouffée d'air aux grands constructeurs d'ordinateurs, après trois années de diète sévère et de coupes dans les effectifs.

Digital Equipment, dont les pertes avaient dépassé 2 milliards de dollars en 1993-1994, vient d'annoncer sa sortie du rouge au deuxième trimestre (octobre à décembre 1994) de l'exercice en cours. Mais il a dû supprimer un emploi sur quatre en douze mois ! Le groupe de Maynard (Massachusetts) a affiché une progression de 7 % de son chiffre d'affaires par rapport à la même période de 1993. Le français Bull, de son côté, a vu son chiffre d'affaires progresser de 5,8 % en 1994, après quatre années de baisse. Il compte renouer avec les bénéfices nets au premier semestre 1995.

Soulagement pour la filiale française

Le redressement des comptes de Big Blue ne peut être accueilli qu'avec soulagement dans les filiales européennes du groupe. IBM France, mise sous pression depuis plusieurs années, employait encore 24 000 salariés à temps complet en 1987 et n'en compte plus que 13 565. En quelques années, la filiale vedette de Big Blue a vécu trois plans sociaux et connaît la crainte permanente d'un *« lâchage »* – crainte avivée par les pertes subies en 1993 (2,2 milliards de francs).

En incitant certains sites de production – notamment celui de Montpellier – à se gérer comme des unités autonomes et à chercher pour certains composants des clients extérieurs à la compagnie, IBM a alimenté de très vives inquiétudes. Parmi les salariés, et malgré les démentis de la direction, la peur d'un *« plan »* de rapatriement vers les Etats-Unis des activités de production, pour ne laisser qu'une base commerciale en France, demeure très vivace.

Glaxo deviendrait le numéro un mondial de l'industrie pharmaceutique

La plus grosse OPA du secteur vise un autre britannique, Wellcome

DEUXIÈME GROUPE pharmaceutique mondial derrière Merck (Etats-Unis), Glaxo a proposé le 23 janvier (*Le Monde* du 24 janvier) de racheter son compatriote Wellcome pour 8,9 milliards de livres (environ 74 milliards de francs). Si toutes les options sont exercées, le prix pourrait même atteindre 9,4 milliards de livres. Glaxo deviendrait ainsi le numéro un mondial, avec un chiffre d'affaires proche de 8 milliards de livres (pour 1994) et plus de 64 000 salariés.

Réduction de coûts et programmes de recherches complémentaires sont les arguments invoqués par Sir Richard Sykes, patron du groupe, pour justifier cette coûteuse opération qu'il peut financer sans difficulté. Les analystes financiers – qui n'excluent pas des surenchères – restent cependant sceptiques devant la pertinence du rapprochement, en soulignant le problème de fond : le vieillissement des produits vedettes des deux partenaires concernés. L'Azantac (anti-ulcère), qui constitue 43 % des ventes de Glaxo, et le Zovirax (anti-herpès), qui représente 40 % de celles de Wellcome, tombent dans le domaine public aux Etats-Unis en 1997. Après l'annonce de l'offre, le cours de l'action Glaxo a d'ailleurs baissé.

Si Wellcome Trust, la fondation qui détient 39,5 % de Wellcome, a donné son assentiment à l'offre dès dimanche 22 janvier, la direction de la société elle-même, informée lundi matin seulement, a déclaré qu'elle *« étudiait toutes les solutions possibles pour la compagnie »* et a vivement recommandé aux actionnaires d'attendre.

Américains et Européens nouent une alliance dans le secteur des équipements électroniques

LONGTEMPS, Américains et Européens se sont battus pour demeurer des acteurs de poids face aux industriels japonais dans le domaine stratégique des puces électroniques. En 1993, les Américains ont réussi à reprendre la place de numéro un, avec une part de marché de 43,4 % contre 40,4 % pour les Japonais, selon la société d'études spécialisée Dataquest. Mais leur position reste des plus vulnérables : ils sont totalement dominés en amont de la chaîne de production, dans l'industrie des machines nécessaires à la fabrication desdits composants. Dans le secteur crucial des équipements lithographiques, qui permettent de reproduire les dessins de circuits, les Japonais détiennent près de 80 % du marché. L'essentiel des 20 % restants appartient à un européen, le hollandais ASM, filiale de Philips.

L'évolution technologique pourrait bien inverser la tendance. Dix-sept laboratoires de recherche publics et privés situés de part et d'autre de l'Atlantique viennent de s'allier pour développer ensemble des machines de lithographie à projection d'ions, une technologie qui pourrait s'avérer essentielle à la fabrication des puces du début des années 2 000. Un laboratoire français, le Gressi (Grenoble Silicium), groupement d'intérêt économique ayant France Télécoms et le Commissariat à l'énergie atomique pour partenaires, est l'un d'entre eux. Il y côtoie les principaux fabricants de composants américains, comme Texas Instruments ou National Semiconductor, les européens Siemens, SGS et, bien sûr, ASM, ainsi qu'une firme autrichienne, Ionen Mikrofabrikations Systeme, l'un des meilleurs spécialistes de la lithographie par projection d'ions.

0,2 VOIRE 0,1 MICRON

Au début du prochain millénaire, les puces auront une capacité de 1 milliard de bits, c'est-à-dire qu'elles intégreront 1 milliard de transistors, contre 64 millions aujourd'hui pour les plus avancées. Une règle, *« jamais démentie depuis trente ans »*, confirme Jean-Paul Klein, directeur du Gressi, veut en effet que la capacité d'une puce s'accroisse de 35 % tous les ans. Pour parvenir à de telles performances, il faudra être capable de reproduire, sur les tranches de silicium, des schémas de circuit dont les traits auront une largeur inférieure à 0,2 voire 0,1 micron, soit un dix-millième de millimètre. Or les instruments actuels reposant sur la technologie optique ne peuvent descendre en dessous de 0,35 micron. *« Les progrès en optique nous permettront de tenir jusqu'en 2003-2004 »*, estime Jean-Paul Klein. Au-delà, il faudra soit utiliser des rayonnements de longueur d'onde inférieure à celle de la lumière (les rayons X), soit recourir à une autre méthode. La lithographie par projection d'ions est l'une des plus prometteuses.

Il semblerait qu'actuellement aucun fabricant japonais de composants ne mène de recherche significative sur cette technologie, préférant miser sur la technologie à rayons X. Aux Etats-Unis, les laboratoires sont partagés, certains préférant suivre une autre voie : la projection d'électrons. A Grenoble, le Gressi, important partenaire du fabricant de composants franco-italien SGS-Thomson et du franco-américain Matra-Harris, mise l'essentiel de ses ressources sur l'optique, et, en second lieu, la projection d'ions. En revanche, il n'assure qu'une veille technologique, en partenariat, sur les autres procédés.

Cette multiplicité d'options possibles et le coût de développement de chacune d'entre elles expliquent pourquoi la conclusion d'alliances est impérieuse. Dans dix ans, elles faciliteront aussi la tâche des laboratoires qui auront misé sur le mauvais cheval. A moins que d'ici là *« les financiers aient raison des techniciens »*, mettant un terme à la course à l'intégration. Car l'amélioration des performances a un coût. Le prix des équipements s'accroîtrait de 20 à 30 % chaque année. *« Au début du siècle, une ligne de fabrication coûtera 2 milliards de dollars »*, évalue M. Klein. Les industriels utilisateurs de semiconducteurs risquent un jour de ne plus vouloir payer le prix demandé par leurs fournisseurs pour amortir de tels investissements. La course à la performance technique n'aura alors plus lieu d'être.

Annie Kahn

Michel de Rosen, directeur général de Rhône-Poulenc Rorer

« Cette annonce n'est pas vraiment une surprise »

« La course à la taille est-elle relancée dans votre industrie ?

Elle avait été relancée avant. Le grand départ a été, en août 1993, le rachat du groupe américain Medco par Merck, autre américain et numéro un mondial. L'opération a coûté 6 milliards de dollars (environ 32 milliards de francs). Medco est un PBM (*pharmaceutical benefit management*), une société qui, dans le système de santé aux Etats-Unis, sert d'intermédiaire entre les patients et les fournisseurs de biens et de services. Les PBM influencent de fait une large part de la distribution et les firmes pharmaceutiques, en les rachetant, cherchent un développement par une « intégration en aval ». Cette tendance a été confirmée par la suite : Eli Lilly a acquis la société PCS Health System et Smithkline Beecham a repris Diversified Pharmaceutical.

Mais, dans le même temps, on a assisté à deux opérations procédant d'une philosophie différente d'« intégration horizontale », qui consiste à racheter non plus des distributeurs, mais d'autres laboratoires. Roche a acheté Syntex et American Home Products a mis près de 10 milliards de dollars sur la table pour American Cyanamid, numéro dix américain. Les visées de Glaxo sur Wellcome se situent dans cette même perspective.

La firme britannique cherchait depuis longtemps une acquisition, son annonce n'est donc pas vraiment une surprise. Bien que britannique également, Wellcome lui apportera une présence forte sur le marché américain où Glaxo n'est pas très puissant.

– Quelles sont les causes de ces rachats ?

La raison principale en est le ralentissement du marché mondial depuis quelques années. D'une croissance de 8 à 10 % l'an, on est revenu à 5 % du fait des restrictions des dépenses de santé dans les pays industriels. Les perspectives fondamentales de cette industrie restent positives en raison du vieillissement démographique, des découvertes de nouveaux médicaments ou, d'une façon générale, de la propension à se soigner mieux. Néanmoins, les restrictions affectent les volumes vendus et les prix, et les groupes pharmaceutiques doivent chercher une compensation dans une croissance externe. Les choix de rachat se font alors autant par recherche d'extension géographique que par volonté de compléter la gamme.

Il faut se souvenir que l'industrie pharmaceutique mondiale reste très peu concentrée par rapport à l'automobile ou à l'informatique. Merck, numéro un, ne pèse que 4 % environ du marché mondial. Rhône-Poulenc Rorer, que 2 %.

– Quelles sont les conséquences pour votre groupe ?

La pharmacie humaine est la première priorité de Rhône-Poulenc. Depuis sept ans, il y a eu la fusion-acquisition de Rorer aux Etats-Unis, l'acquisition de Connaught dans le domaine des vaccins, où le groupe, via Pasteur Mérieux, est devenu co-leader mondial, et encore celle de Bottu et Cooper en France et de Nattermann en Allemagne. Désormais notre volonté est de privilégier la croissance interne, avec la mise sur le marché d'une série de médicaments innovants d'ici à 1998. Mais Rhône-Poulenc Rorer reste à l'affût d'occasions de croissance externe, dès lors qu'elles entrent dans nos axes de développement et qu'elles ne coûtent pas exagérément cher. »

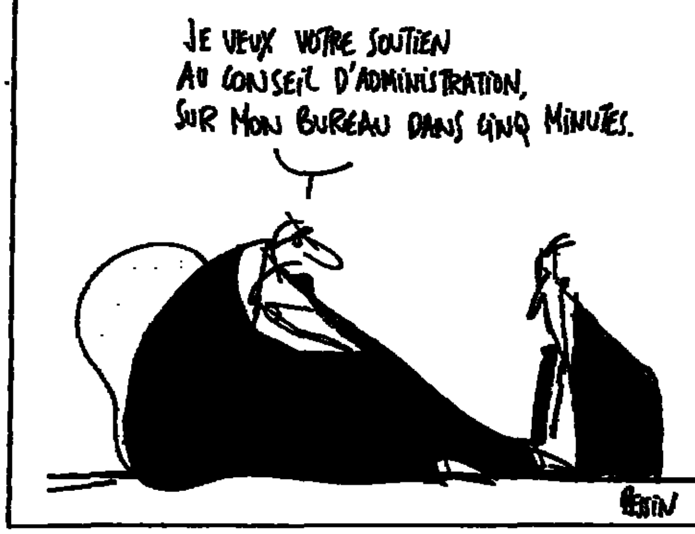
Propos recueillis par
Éric Le Boucher

Les salariés actionnaires pourraient constituer un nouveau pouvoir au sein des entreprises

La loi prévoit leur présence dans les conseils d'administration

Les privatisations et les fonds communs de placement d'entreprise ont favorisé l'émergence des salariés actionnaires de leur propre entreprise. Dans les grandes sociétés, les associations les regroupant sont de plus en plus nombreuses. Une fédération vient même de voir le jour. Si la loi rend possible leur présence dans les conseils d'administration, les chefs d'entreprise y sont rarement favorables.

SI, DEPUIS 1987, les privatisations ont consacré le personnage du « petit porteur », l'émergence des salariés actionnaires constitue un phénomène moins connu mais tout aussi considérable. Le législateur vient de saluer l'événement en leur accordant pour la première fois certains droits spécifiques, en particulier celui de participer aux organes de gestion des entreprises. En vertu de la loi du 25 juillet 1994 sur la participation des salariés, les conseils d'administration ou de surveillance des sociétés désormais privatisées doivent au moins comprendre un représentant des salariés actionnaires. Dans les autres sociétés anonymes, une assemblée générale extraordinaire doit se prononcer sur cette représentation dès que l'actionnariat salarié possède plus de 5 % du capital.



Autre acte fondateur : la création, en 1994, de la Fédération française des associations d'actionnaires salariés et anciens salariés (FAS), où se retrouvent la Société générale, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Elf-Aquitaine, le Crédit lyonnais, BNP et Bull. Selon son président, Georges Rousseau, cadre à la Société générale, la FAS s'exprime au nom de 500 000 actionnaires salariés et pourrait en représenter un million dès la fin de l'année. Ces chiffres ne représentent pas le nombre, bien plus faible, d'adhérents réels à la FAS, mais montrent l'ampleur d'un phénomène jusqu'ici largement sous-estimé. Car, si les privatisations lui ont donné un incontestable coup de fouet, ce sont les 4 000 fonds communs de placement d'entreprise (FCPE) qui forment le véritable socle de l'actionnariat salarié.

Si les grandes entreprises dont les salariés possèdent plus de 10 % du capital sont très rares – avec 15 %, les salariés d'Auchan constituent une exception –, celles où le seuil des 5 % est franchi ou en passe de l'être est désormais considérable. *« Avec 4,72 % du capital et bientôt plus de 5 %, nous sommes le premier actionnaire privé et possédons une part plus importante du capital d'Elf que la BNP et l'UAP réunies »*, se félicite Jean-Aymon Massie, président de l'association des salariés actionnaires du groupe pétrolier. Avec 7,5 % du capital, les salariés de la Société générale constituent même le principal actionnaire, devant la Caisse des dépôts et consignations.

Pourtant, pas question pour eux de jouer les boutefeux. Désireux d'obtenir un véritable statut et de siéger dans les conseils d'administration, ces représentants veulent se montrer dignes des responsabilités qu'ils entendent exercer. *« Nous sommes un peu frustrés, car si nous subissons le lien de subordination en tant que salariés, on ne nous reconnaît pas la dignité de l'actionnaire »*, se plaint Georges Rousseau. *« Il faut retrouver une forme de dialogue qui ne soit pas conflictuelle »*, précise Michel Cronier, président de l'association des actionnaires de Rhône-Poulenc. *« Nous sommes copropriétaires de l'entreprise. Notre adversaire n'est pas le patron mais les autres actionnaires qui privilégient le court terme »*, plaide de son côté Jean-Aymon Massie.

L'AMBIVALENCE DES DIRIGEANTS

Mais, entre les syndicats et les dirigeants, la place de ces chantres de la participation n'est pas toujours facile à trouver. Quand les syndicats ne leur sont pas hostiles, ils entendent rester les seuls représentants légitimes des salariés. D'où des querelles sans fin, comme chez Elf-Aquitaine, entre l'association des salariés actionnaires, les associations créées par certains syndicats et le président du conseil de surveillance du fonds commun de placement d'entreprise, pour savoir qui serait le représentant des salariés le plus légitime au conseil d'administration... Ce qui a permis à Philippe Jaffré, son PDG, de faire accepter Gilbert Rutman, ancien vice-président du groupe, comme représentant des actionnaires salariés. Le cas n'est pas unique : à la BNP, le représentant des personnes physiques – et donc des salariés actionnaires – au conseil d'administration, n'est autre que René Thomas, le précédent président. Ces anecdotes en disent long sur l'ambivalence qui règne chez nombre de dirigeants d'entreprise. Beaucoup, comme Jean-René Fourtou, le président de Rhône-Poulenc, sont très favorables à la participation des salariés au capital de l'entreprise : *« Je ne peux pas concevoir qu'il y ait d'un côté, définitivement, les propriétaires actionnaires, et, de l'autre, les travailleurs salariés. C'est une dichotomie qui me heurte fondamentalement »*, explique-t-il. Le dynamisme de Fondact, l'association pour la promotion de l'épargne et de l'actionnariat des salariés, montre qu'une très grande majorité de chefs d'entreprise sont également convaincus qu'il est de leur intérêt que les salariés s'impliquent et s'investissent dans leur travail.

En revanche, rares sont ceux qui estiment que la participation doit franchir les portes du sacro-saint conseil d'administration. Pierre Suard, qui a prévu que deux salariés syndiqués, membres du conseil de surveillance du FCPE, siègent de droit au conseil d'administration du groupe Alcatel Alsthom, est une exception. Chacun sait que c'est sur les *« conseils »* des dirigeants regroupés autour d'Ambroise Roux, une figure éminente du patronat, que la loi ne rend la participation des salariés que facultative au conseil d'administration. Leur présence aux instances dirigeantes est plus que symbolique. Elle est révélatrice d'un capitalisme à la française qui fonctionne encore trop souvent en vase clos. Jean Gandois en est conscient : le CNPF va prochainement créer une commission chargée de réfléchir sur le fonctionnement des instances dirigeantes des grandes entreprises privées.

Frédéric Lemaître

Près de 750 000 détenteurs de titres « maison »

Si l'on en croit les derniers chiffres de l'enquête qu'a effectuée la Sofrès pour le compte de la Banque de France, la Commission des opérations de Bourse (COB) et la SBF-Bourse de Paris, le poids de l'actionnariat salarié a tendance à régresser. En 1994, 13 % des actionnaires détiendraient des actions de la société dans laquelle ils travaillent, alors qu'ils étaient encore 20 % un an plus tôt. Compte tenu de l'accroissement du nombre des actionnaires individuels, le recul en volume est moins sensible qu'il n'y paraît en terme de pourcentage. Sur une base de 4,5 millions d'actionnaires en 1993, on pouvait donc estimer le nombre de salariés actionnaires à 900 000. Sur une base de 5,7 millions en 1994, on peut évaluer leur nombre à 750 000.

L'encours des fonds communs de placements d'entreprises (FCPE) s'élève environ à 130 milliards de francs et, malgré l'arrivée attendue des fonds de pension qui devraient logiquement drainer une partie de l'épargne, les professionnels estiment que les FCPE ne seraient que peu affectés.

Fidèles et intéressés

L'enquête conjointe de la COB, de la SBF-Bourse de Paris et de la Banque de France traduit une relative érosion de l'actionnariat salarié, en y apportant deux éléments de réponses. Dans un premier temps, la nouvelle vague de privatisation des années 1993-1994 et l'arrivée en Bourse de nouveaux actionnaires a provoqué un effet de dilution. Dans un second temps, nombre d'entre eux ont revendu les titres de leur entreprise, ceux-ci constituant leur seul placement boursier.

A chaque opération de privatisation, les salariés continuent à témoigner financièrement l'attachement qu'ils vouent à leur entreprise. Lors de l'offre publique de vente (OPV) de Renault, malgré l'hostilité syndicale initiale, les salariés ont massivement souscrit à l'OPV. L'offre a été sursouscrite 1,95 fois : pour 5,6 millions de titres offerts, 10,9 millions ont été demandés. En France, 68 % des salariés et anciens salariés de Renault, ont souscrit à l'OPV de la tranche qui leur était réservée. Sur l'ensemble des titres, 97 % doivent être conservés au moins deux ans pour bénéficier du rabais de 20 % et du paiement échelonné.

Renault n'est pas un cas isolé, car toutes les dernières privatisations ont rencontré un succès certain, à commencer par la BNP. A l'issue de l'ouverture du capital de la banque, au mois d'octobre 1993, 92 % des salariés avaient souscrit à l'OPV. Si un tel degré de sensibilisation auprès des salariés ne s'est jamais retrouvé, les autres dénationalisées n'ont pas à rougir des scores obtenus : Rhône-Poulenc a séduit 83 % de ses salariés, Elf Aquitaine 79 % et l'UAP 78 %. Reste que, compte-tenu des récentes secousses boursières, seuls les détenteurs d'actions Renault sont encore gagnants. Les autres ne peuvent se consoler qu'avec le vieil adage boursier : *« Tant qu'on n'a pas vendu, on n'a pas perdu »*...

F. Bn

Yves Rocher sauve le caractère familial de son groupe

Sanofi reste en retrait

D'ABORD, la peine, réelle, dans cette entreprise familiale où le personnel, notamment breton, fut comme frappé d'incrédulité lorsque la nouvelle du décès accidentel de Didier Rocher, quarante et un ans, fut connue. Puis, la succession. Une succession de crise... mais sans la crise. *« Le groupe Yves Rocher va bien, c'est ce qui rend les choses consternantes*, reconnaît Alain Menault, secrétaire du comité central d'entreprise. *Mais, au moins, cela n'ajoute pas le drame au drame. »*

Brutale – un accident de tir la veille de Noël –, la disparition du jeune PDG laisse un groupe choqué, mais pas sans stratégie ni direction. Mardi 24 janvier, l'assemblée générale des actionnaires – famille, Sanofi, personnel –, devait entériner les choix arrêtés, début janvier, par le conseil d'administration : transformation du groupe en société à conseil de surveillance et directoire, le fondateur, Yves Rocher, prenant les rênes du premier et Jean-Christian Fandeux, un fidèle, étant porté à la tête du second.

« Yves Rocher a réagi très vite pour montrer qu'il ne baissait pas les bras, explique Jean-Christian Fandeux, l'un des hommes qui le connaît le mieux. *Le choix de cette structure juridique correspond bien à celui d'une entreprise appartenant à une famille dans l'incapacité momentanée de la gérer »*. Yves Rocher, qui a toujours voulu pérenniser son entreprise à travers ses fils, avait formé Didier pendant des années avant de lui en confier la direction à l'été 1992. Il fait, cette fois, désigner ses deux cadets, déjà dans l'entreprise, à des postes de responsabilité : Daniel, qui fut le créateur de la marque Daniel Jouvance, devient vice-président du conseil de surveillance ; le plus jeune, Jacques, fait son entrée au directoire, où il sera chargé de la communication institutionnelle.

En moins de cinq semaines, tout est donc bouclé. Le groupe – les Laboratoires de biologie végétale Yves Rocher –, numéro un européen de produits cosmétiques vendus par correspondance et numéro deux français des cosmétiques avec 6,5 % du marché, reste une société bretonne et familiale, ancrée dans le paysage d'ajoncs et de toits d'ardoise qui l'a vu grandir à la Gacilly, au cœur du Morbihan.

Le fil n'est pas rompu. La saga familiale, née au début des années 50, peut encore espérer suivre son cours. Une saga née de la confidence d'une vieille... *yac'haerez* – une guérisseuse –, donnant à Yves Rocher, sorti du collège des Eudistes à Redon pour gagner sa vie en vendant des articles textiles sur les marchés, la formule secrète d'une pommade contre les hémorroïdes. Le 20 mars 1956, Yves Rocher passe une annonce de 6 lignes, avec coupon-réponse, dans *Ici Paris*, pour vendre sa pommade. La voie est trouvée, qui s'étend, au début des années 60, aux cosmétiques.

UNE RUPTURE

Des produits de beauté vendus par correspondance ? Yves Rocher ne reviendra jamais sur ce concept, même quand il développera d'autres réseaux de distribution et diversifiera son entreprise. *« De la vente par correspondance à celle à domicile, du réseau de boutiques au télé-achat aux Etats-Unis, le groupe est présent dans tous les canaux modernes de distribution »*, se réjouit Jean-François Dehecq. Le PDG de Sanofi sait que son entreprise, en entrant au capital des Laboratoires Yves Rocher, en 1973, a fait une belle affaire. De 83 millions de francs à l'époque, le chiffre d'affaires du groupe est passé à 7 milliards de francs en 1994.

Des crises, il y en a eu pourtant. De la reprise malheureuse de Petit Bateau en février 1988, qui donne lieu à d'homériques passes d'armes entre Yves Rocher et son banquier d'alors, la BNP, jusqu'à l'effondrement des résultats, tombés à 30 petits millions de francs en 1992. De l'arrivée de Didier Rocher aux commandes, dont *« bien des gens doutaient au départ des capacités »*, avoue un responsable qui reconnaît s'être trompé, jusqu'à l'adoption, sous sa houlette, d'un plan de 229 suppressions d'emploi sur 7 400. *« Une rupture dans une entreprise qu'Yves Rocher disait avoir fondée pour stopper l'exode rural de son canton de Bretagne »*, confie un ancien.

Une rupture que le groupe s'efforce d'atténuer dans le Morbihan, où il emploie le tiers de ses effectifs, n'y procédant qu'à 35 licenciements. Une rupture que le groupe sait rapidement faire oublier, grâce à la politique de développement régional voulue par le père, reprise par le fils. Pour maintenir, hors des grands centres de communication, des activités d'impression, de conditionnement et de routage, la famille crée, *via* ses propres sociétés de capital-risque, des PME comme Bretagne-Routage ou Roto-Ouest Graphique, bénéficiant au départ des commandes du groupe, mais devant ensuite conquérir de nouveaux marchés.

« Depuis, dit un syndicaliste parisien, *l'ensemble du personnel a réadhéré à l'entreprise. La mort de Didier Rocher a même été l'occasion de prendre conscience de la presqu'affection des salariés pour un PDG qui avait su garder, et même améliorer, la dimension humaine de la société. »* L'ancrage breton du groupe va être réaffirmé par 100 millions de francs d'investissement dans une nouvelle unité de production à la Gacilly. Un résultat obtenu sans jamais sacrifier les résultats de l'entreprise, revenus aux environs de 380 millions de francs en 1994 pour un endettement ramené à 200 millions. Autrement dit, quasiment zéro.

Recentré autour de ses grandes marques de cosmétiques – Yves Rocher, Daniel Jouvance, Docteur Pierre Ricaud –, n'ayant conservé du textile que les sous-vêtements pour enfants Petit Bateau et le linge de maison Françoise Saget, le groupe axe son développement sur l'international. Le plan stratégique présenté fin décembre a pour ambition de porter le résultat net à 600 millions dès 1997 pour 10 milliards de francs de chiffre d'affaires.

L'avenir *« n'est pas à la société anonyme, mais à l'entreprise citoyenne »*, dit-on au siège du groupe. Ce dernier a sa stratégie, des comptes redressés et, désormais, une nouvelle direction. *« Jean-Christian Fandeux est un trait d'union entre les générations »*, constate Jean-François Dehecq, PDG de Sanofi, qui dit sa *« confiance »* dans la nouvelle équipe et ne souhaite pas modifier l'équilibre actuel de l'actionnariat : Sanofi détient plus de 60 % du capital, mais reste minoritaire en droits de vote. Malgré un parcours brisé, le groupe Yves Rocher a encore une fois sauvé sa culture.

Pierre-Angel Gay

Successions organisées

A quelques semaines d'intervalle, deux grands groupes français, Yves Rocher et Saint-Louis, ont perdu accidentellement leur PDG. Deux situations tragiques qui rappellent, par exemple, celle de la GMF, lorsque, en 1987, Michel Baroin périt dans un accident d'avion. Le président charismatique laissait derrière lui un groupe désemparé, contraint d'organiser dans la précipitation une succession non préparée. On sait à quel point la GMF en a pâti. Yves Rocher, épaulé par ses trois fils, avait volontairement anticipé son départ en passant la main à son aîné, Didier, aujourd'hui disparu. Demeurant le ciment de l'entreprise, il peut aujourd'hui espérer préserver le caractère familial de son groupe, qui a pu surmonter l'événement sans qu'une vacance du pouvoir ne déclenche un état de crise. Tout entier dominé par la personnalité de Bernard Dumon, le groupe Saint-Louis, à l'actionnariat partagé entre Worms et l'Ifil de la famille Agnelli, aura plus de difficulté à trouver un successeur aussi emblématique.

ves Rocher sauve caractère familial de son groupe

Le repli des investisseurs étrangers perturbe la Bourse de Paris

Une tempête secoue les marchés financiers depuis un mois. Une redistribution des capitaux est en cours à l'échelle de la planète

Le lundi 23 janvier a été une journée noire sur les marchés financiers. La secousse est venue de Tokyo, le Kabuto Cho reculant de 5,6 %, soit sa plus forte baisse depuis trois ans et demi. L'onde de choc s'est propagée aux autres places asiatiques, Singapour reculant de 5,5 %, Hongkong de 4,65 % et Bangkok de 4,8 %. Les marchés européens ont suivi à l'image de Paris, Francfort et Londres, qui ont perdu respectivement 2,2 %, 1,4 % et 1,4 %. Wall Street a permis d'enrayer la chute et la Bourse américaine a seulement cédé 0,05 %. Mardi 24 janvier le calme semblait revenir sur les marché et Tokyo se reprenait en regagnant 1,5 %.

La Bourse de Paris est à la dérive. Elle achève, mardi 24 janvier, son premier mois boursier de l'année sur un recul proche de 10 %. L'indice CAC 40, le principal thermomètre du marché parisien, affiche une baisse de 25 % depuis son dernier sommet, le 2 février 1994, il y a presque un an. Rien pourtant, dans la conjoncture française, ne semble justifier un tel effondrement. Les perspectives économiques sont plutôt favorables. La Bourse de Paris – comme les autres places européennes – est prise en fait dans la tourmente générale qui emporte depuis un mois les marchés financiers internationaux. Face à la tempête, les capitaux se replient sur leurs pays d'origine. Faute d'investisseurs nationaux puissants, la France souffre davantage.

Une conjonction malheureuse d'événements provoque, depuis un mois, un véritable maelström sur les marchés mondiaux. D'abord localisée (au Mexique), la crise s'est généralisée. Partie des changes, elle affecte maintenant, après celui des obligations, le marché des actions. Premier déclic donc, la perte brutale de crédibilité, à partir du 20 décembre, du Mexique. D'énormes capitaux, nord-américains notamment, s'étaient investis à la Bourse de Mexico.

Les capitalistes nord-américains avaient ainsi exprimé leur confiance dans la capacité du gouvernement mexicain, celui de M. Salinas, à mener à bien sa politique de réforme. Une confiance limitée déjà puisque l'essentiel de leurs capitaux étaient investis à très court terme. Ils avaient permis de financer un déficit important mais considéré alors comme normal dans un pays en développement.

Les maladresses de la nouvelle équipe au pouvoir à Mexico ont mis à mal cette crédibilité. Les capitaux étrangers ont fui. Le peso s'est effondré, entraînant dans sa chute la Bourse de Mexico, et avec elle celle d'autres pays latino-américains. C'est une crise du même type, une crise de crédibilité, qui a touché, au début de 1995, l'Espagne et l'Italie. Là encore, les investisseurs se sont mis à douter de la capacité des dirigeants de ces pays à gérer leurs économies. Ils ont brusquement décidé de ne plus réaliser de placements en lire ou en peseta, provoquant la chute de ces deux monnaies.

En toile de fond, il faut ajouter une série d'incertitudes sur les politiques monétaires des grandes puissances économiques : les Etats-Unis et la Grande-Bretagne d'une part, l'Allemagne et ses satellites de l'autre. Face à l'apparente surchauffe des économies américaine et britannique, les marchés ne comprennent pas l'attitude des responsables monétaires de ces deux pays. Les opérateurs anticipent un relèvement des taux d'intérêt. Dans l'attente, ils ont laissé chuter le dollar, déjà fortement affaibli par la crise du peso. En Asie enfin, et plus récemment, le séisme de Kobé d'abord, puis les rumeurs sur la mort du dirigeant chinois Deng Xiaoping alimentent aussi un certain pessimisme.

Dans ces conditions, les grands investisseurs internationaux opèrent, depuis quelques semaines, un formidable repli sur leur pays d'origine. Certains y sont obligés. Beaucoup de grands fonds américains ont enregistré de lourdes pertes sur le marché obligataire d'abord, sur le marché mexicain ensuite. Ils ont besoin de liquidités. Les grands fonds japonais sont dans une situation proche. Ils vont avoir besoin d'argent pour indemniser les victimes de Kobé et financer la reconstruction.

C'est ce « repli sur soi », partout, des grands investisseurs internationaux qui explique, en grande partie, la chute de la Bourse de Paris – et celle des autres places européennes. Les investisseurs étrangers occupent une place importante à Paris, détenant jusqu'au tiers du marché – beaucoup plus importante qu'à Londres et qu'à Francfort notamment. Ils ont massivement désinvesti sur un marché qui reste, malgré tout, étroit et peu liquide. La France a alors souffert de l'absence de grands investisseurs nationaux. Sur les autres places, les grands fonds de pension, de type anglo-saxons, ont permis de limiter les dégâts.

S'il devait se prolonger, le krach rampant de la Bourse de Paris pourrait avoir de graves conséquences sur l'économie française. Il risque tout d'abord d'éloigner l'épargne des ménages du placement productif. Echaudés une nouvelle fois, les petits épargnants pourraient finalement déserter la Bourse. Il va rendre plus difficile le financement des sociétés cotées. Le programme de privatisations du gouvernement pourrait être une autre victime da la crise boursière actuelle. Il va être impossible d'introduire sur le marché, sans les brader, des entreprises publiques comme les AGF.

La chute de la Bourse ouvre ensuite le risque de voir certaines sociétés françaises achetées *« pour une poignée de pain »* par certains grands groupes multinationaux. Paris est désormais une place bon marché et où il y a de belles affaires à faire. Lorsqu'un groupe comme Glaxo sort 75 milliards de francs pour acheter une société américaine...

Erik Izraelewicz

La chute du Kabuto-Cho

L'origine du recul général des places financières asiatiques et européennes du lundi 23 janvier se trouve à Tokyo. La Bourse japonaise a enregistré son plus violent recul (5,6 %) depuis trois ans et demi sous l'effet de liquidations massives de titres vedettes de la part des investisseurs étrangers devenus subitement inquiets des répercussions économiques du tremblement de terre de Kobé.

Par ricochet, les marchés financiers américains et surtout européens ont manifesté leur crainte d'un retrait massif des capitaux japonais pour financer la reconstruction de la zone sinistrée au Japon. Si la Bourse de Tokyo a considéré dans un premier temps que le séisme de Kobé aurait fibalement des conséquences positives sur l'économie, le fait que l'estimation des dégâts ait atteint 100 milliards de dollars (530 milliards de francs) durant le week-end a modifié du tout au tout le sentiment des investisseurs. Mardi 24 janvier, le marché japonais s'est pourtant repris et a regagné 1,55 %. Il s'agit avant tout d'une reprise technique. *« Il est trop tôt pour dire que les cours ont touché le fond. Nous devons attendre de voir le comportement du marché pendant encore un ou deux jours »*, a estimé Toshiyuki Nishiguchi, de la maison de courtage Daiwa Securities.

EAS dépose son bilan

« IES CAISSES D'EAS SONT VIDES. » Sous la forme laconique d'une lettre qu'il est venu porter, lundi 23 janvier, au tribunal de commerce de Perpignan, Francis Lagarde, PDG, a déposé le bilan de sa société en déclarant EAS en cessation de paiement (*Le Monde* daté 22-23 janvier). Mercredi 25 janvier, le tribunal de commerce de Perpignan désignera un administrateur judiciaire, comme cela avait déjà été le cas lors des premières difficultés du groupe en 1991. Premier effet de ce dépôt de bilan, le plan de restructuration de l'entreprise, qui prévoyait la suppression de 301 emplois sur 551, annoncé au cours d'un comité d'entreprise le 12 janvier, et qui rayait totalement l'activité de maintenance à Perpignan, est suspendu.

Les pertes prévisionnelles de 1994 (111 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 620) pourraient conduire rapidement à une liquidation judiciaire. Avant la première restructuration, qui avait conduit au rachat en 1991 par le groupe Saint-Fiacre, EAS employait 600 salariés dont 180 à Perpignan. – *(Corresp.)*

Saint Louis : Nicholas Clive Worms président par intérim

Succédant à Bernard Dumon, victime d'un accident d'avion, Nicholas Clive Worms, 52 ans, vice-président du groupe Saint Louis et président du groupe Worms et Cie, a été nommé lundi 23 janvier président par intérim du groupe Saint Louis, lors d'un conseil d'administration extraordinaire. Celui-ci a par ailleurs *« réaffirmé à l'unanimité la poursuite de la stratégie menée par le groupe SaintLouis »*. En outre, un conseil d'administration extraordinaire de la Générale sucrière, filiale de Saint Louis et numéro deux français du sucre, a nommé à l'unanimité Michel Roqueplo président par intérim.

■ **MATSUSHITA : Matsushita et Thomson ont décidé de faire alliance** avec cinq autres groupes d'électronique grand public et de loisirs – les japonais Hitachi, Pioneer et Toshiba, les américains MCA et Time-Warner – pour adopter un standard commun pour leurs futurs CD vidéo numériques, appelés à remplacer à terme les traditionnelles cassettes vidéo. Les sept groupes ont expliqué dans un communiqué, mardi 24 janvier, que ce nouveau standard, qui s'oppose à celui annoncé à la mi-décembre par Sony et Philips, prendrait pour nom « Super density disc » (SD). Cette annonce est un désaveu pour Sony et Philips qui avaient été les premiers à annoncer leur propre standard en décembre (*Le Monde* du 20 décembre).

■ **CRÉDIT DE L'EST : GE Capital, filiale financière de la multinationale américaine General Electric**, vient de racheter le Crédit de l'Est, dernier établissement familial français de crédit spécialisé pour près de 1 milliard de francs. Il s'agit pour ce groupe présent aussi bien dans la construction électrique que dans l'électroménager d'un premier investissement qui lui servira de plate-forme pour développer en France et en Europe ses activités financières. Le Crédit de l'Est, dont le siège est à Strasbourg, spécialisé dans le financement automobile et les équipements industriels, devrait dégager en 1994 un bénéfice consolidé d'environ 75 millions de francs.

■ **CRÉDIT LYONNAIS : l'établissement financier français revoit ses opérations en Amérique latine.** Le groupe souhaite se désengager de la banque commerciale mais y rester comme banque d'affaires. La banque a confié en décembre à Morgan Stanley un *« mandat d'étude de repositionnement »* de sa filiale brésilienne Banco Frances e Bresileiro (BFB) dont elle détient 53. Le Crédit lyonnais pourrait également céder les activités de banque de particuliers dans d'autres pays du continent. En revanche, le Crédit lyonnais ne devrait pas se défaire de ses filiales en Uruguay et au Panama. Ces différentes cessions devraient être réalisées d'ici la fin de 1995.

L'appel d'offres pour les autoroutes de l'information

L'appel d'offres lancé par le gouvernement, en novembre 1994, pour inciter régions et entreprises à *« expérimenter en vraie grandeur »* les autoroutes de l'information s'est clos lundi 23 janvier. La Lyonnaise des eaux, par exemple, a proposé d'investir sur ses sites câblés de Paris-Boulogne-Neuilly et d'Annecy en liaison avec France Télécom, Cap Gemini, etc. Canal Plus a aussi indiqué avoir proposé de fournir sur le site câblé de Nice, géré par la Compagnie générale de vidéocommunications (groupe Générale des eaux), *« de nouveaux services innovants, fondés sur l'interactivité à destination du grand public »*.

En tout, une dizaine de projets globaux côtoyant des centaines de propositions particulières ont été déposés dans les services du ministère de l'industrie, des Postes et télécommunications. L'ensemble des dossiers va être dépouillé dans les semaines qui viennent. Pour le gouvernement, il s'agit de mettre en place une politique concrète sur les autoroutes de l'information avant le G 7 des 26 et 27 février qui, à Bruxelles, sera entièrement consacré à ce dossier.

■ **TF1 : le bénéfice 1994 de la** première chaîne devrait se situer aux environs de 540 millions de francs, soit une hausse de 17,6 % par rapport à 1993 (459 millions). Selon un communiqué rendu public à l'issue d'un conseil d'administration, lundi 23 janvier, le chiffre d'affaires de TF1 a augmenté de 8,3 % (8,4 milliards de francs) alors que les recettes publicitaires étaient en hausse de 500 millions pour se situer à 7,05 milliards de francs (+ 7,6 %). Les comptes définitifs de TF 1 seront arrêtés en avril.

Un réaménagement des aides de l'Etat à la presse est soumis à M. Sarkozy

Quatre rapports préconisent une réorientation des aides aux journaux afin de mieux défendre le pluralisme et de favoriser le développement des entreprises

La presse est en crise. Ce n'est plus un constat, mais une sorte d'antienne impuissante, reprise de discours en discours, d'article en article, de rapport en rapport. Les quatre derniers sur l'avenir de la presse écrite, remis au premier ministre et rendus publics mardi 24 janvier, n'échappent pas à la règle. L'un souligne même avec malignité la quantité de *« rapports officiels, études, débats parlementaires, travaux de commission dont l'économie de la presse écrite et le système des aides publiques ont fait l'objet, avec quelque abondance, depuis plus de vingt ans »*.

Constitués le 12 juillet 1994 par Alain Carignon, quelques jours avant sa démission, les groupes de travail ont été organisés autour de quatre thèmes : « Financement et fiscalité des entreprises de presse », sous l'égide de Bernard Porte, président du directoire de Bayard Presse et du contrôleur d'Etat, Christian Phéline ; « L'exploitation des entreprises de presse » par Bernard Villeneuve, directeur délégué de Desfossés international, et Michel Boyon, conseiller d'État ; « La place de la presse écrite dans la société », de Xavier Ellie, président du *Progrès*, et André Le Gall, conseiller maître à la Cour des comptes ; « Évolution de la presse écrite dans la perspective des nouvelles technologies multimédias », de Jean-Marc Detailleur, PDG des Editions Lamy, et Henri Pigeat, ancien PDG de l'AFP.

La constitution des groupes comme la rédaction des rapports témoignent de la pesanteur des structures professionnelles de la presse. D'où des redondances, voire des contradictions, d'un rapport à l'autre. Quatre rapports de trop, donc ? On pourrait le penser un peu facilement, mais ces rapports écrits par des membres de la profession contiennent des propositions précises et des vérités qui n'étaient pas toujours dites publiquement. Le premier, consacré à la fiscalité et au financement, en est un exemple. C'est le plus complet et le moins « langue de bois ». Il fait des propositions originales et dresse un état des lieux, avec diplomatie mais sans concession, notamment dans le domaine des aides à la presse.

Directement ou indirectement, la presse française est aidée par l'État. En 1994, les aides ont atteint près de 7 milliards de francs. En 1993, elles étaient de 6,6 milliards, soit 12,6 % du chiffre d'affaires de l'ensemble de la presse éditeurs (52,3 milliards de francs). Elles constituent bien comme le dit le rapport de Bernard Porte et Christian Phéline, *« un facteur désormais structurel de l'économie de la presse »*. Ce rapport s'attache plus particulièrement aux aides fiscales qui représentent plus de 2 milliards de francs. Elles sont constituées par un allègement du taux de la TVA, l'exonération de la taxe professionnelle et un régime spécial de provision pour amortissements.

CRITÈRE EDITORIAL

Pour les rapporteurs, *« l'ensemble des aides mérite d'être réexaminé en se donnant pour but que leur emploi soit plus efficace, plus productif mais également plus juste. »* Autrement dit, faut-il limiter l'accès aux aides à certains types de presse ? Doit-on mettre sur le même plan un quotidien national, des revues masculines ou féminines, des journaux hippiques ou des news-magazines ? Pour André Le Gall, *« il n'est nullement anormal de s'interroger sur le bien-fondé de* concours *fiscaux* et *postaux qui vont indistinctement à des journaux et périodiques voués effectivement « à la libre communication des pensées entre les citoyens de la République » et qui survivent difficilement au milieu des aléas de la conjoncture et à des entreprises ou groupes de presse distribuant hauts salaires et gros revenus tout en constituant chaque année de subtantielles réserves, grâce à des périodiques dont le lien avec les débats d'idée est parfois des plus ténus »*. Selon Bernard Porte et Christian Phéline, la *« modulation »* de l'aide publique *« selon un critère éditorial n'a rien d'illégitime »*.

Autre cible des aides à la presse : le manque d'efficacité économique. Elles sont distribuées sans contreparties, indépendamment des besoins, mais aussi sans analyse de leurs conséquences. Ce qui contribue à donner de la presse française l'image d'un secteur économique à part. Le rapport sur le financement préconise un recours à des crédits d'impôts pour financer notamment des innovations éditoriales. Il propose surtout la création de sociétés de financement des entreprises de presse (Sofipresse), sur le modèle des Soficas pour le cinéma, créés en 1985. Ces sociétés collecteraient des ressources d'épargne auprès des particuliers ou des entreprises, qui bénéficieraient d'abattements fiscaux : *« Elles auraient pour vocation exclusive d'intervenir en fonds propres en soutien à des entreprises de presse qui le souhaiteraient. »*

S'ils sont plus décevants en matière de coûts de production et de distribution – malgré un recensement des problèmes posés par le portage et des évolutions nécessaires à son développement –, ces rapports abordent sans œillères et sans faux-semblants des problèmes que la profession – au nom d'une improbable unanimité – a parfois laissés perdurer. La presse est présentée comme une priorité de la fin du (court) mandat de Nicolas Sarkozy, ministre de la communication. Il va consulter les professionnels avant de prendre dans la seconde quinzaine de février des décisions en matière de financement, de distribution – notamment pour le portage des quotidiens – et de coûts d'exploitation. Il s'est toujours déclaré prêt à *« faire bouger le secteur »*.

Alain Salles

Une fiscalité et des tarifs particuliers

● **Le taux de TVA à 2,1 %.** La TVA prélevée sur le prix de vente des journaux est de 2,1 %, alors que le taux réduit – qui s'applique aux livres, par exemple – est de 5,5 %. L'économie ainsi réalisée par la presse est évaluée pour 1994 à 1 milliard de francs. Cette mesure appliquée depuis 1989 est sous la menace d'une harmonisation fiscale européenne en 1997, à un taux de 5,5 %.

● **L'exonération de la taxe professionnelle.** Elle est estimée à 910 millions de francs et s'applique à la plupart des publications.

● **L'article 39 *bis* du Code des impôts.** Cette aide fiscale décidée en 1945 pour deux ans a été prorogée pendant... cinquante ans. Elle permet aux entreprises de presse de constituer, en franchise de l'impôt sur les sociétés, des provisions pour financer, dans un délai de cinq ans, des investissements. On reproche à cet article de *« ne créer aucune obligation réelle d'investissement et même d'encourager la non-utilisation des provisions »*. Le rapport propose un réaménagement du 39 *bis* qui exclurait les investissements immobiliers, autoriserait la prise en compte des investissements immatériels (notamment éditoriaux) et informatiques et limiterait les bénéficiaires aux publications d'information politique et générale.

● **Les aides postales.** Elles représentent 4,5 milliards en 1994 et bénéficient à l'ensemble des titres. Le changement de statut de La Poste a entraîné une hausse des tarifs préférentiels accordés à la presse qui doivent être examinés au cours d'une table ronde.

● **Les aides directes.** Le budget 1995 prévoit un montant de 264 millions de francs à ces aides qui se décomposent ainsi : réductions de tarifs SNCF (178 millions) ; allégement des charges de télécommunications (30 millions) ; aides à l'expansion de la presse à l'étranger (37 millions) ; aides aux quotidiens à faibles ressources publicitaires nationaux (13 millions) ou locaux (5,3 millions).

Le CSA saisit le Conseil d'État du cas de RTL 1

Réunis lundi 23 janvier en fin de journée, à la demande de Jacques Boutet, dont c'était le dernier acte de président *(lire page 9)*, les membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel ont décidé d'engager une procédure de sanction devant le Conseil d'État à l'égard de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), qui diffuse depuis le 18 janvier un nouveau programme sur le réseau M 40 sous l'intitulé RTL 1 en dépit d'une double mise en demeure (*le Monde* du 20 janvier).

Au CSA, on soulignait l'habileté des actionnaires de M 40, qui ont choisi de diffuser le programme RTL 1 quelques jours avant la fin du mandat de Jacques Boutet, lundi 23 janvier à minuit. *« Nous ne pouvions pas partir sans régler cette question*, nous a confié Jacques Boutet. *Nous savons que les réseaux sont prêts à se jeter sur les FM indépendantes. La radio est un secteur fragile, et les brèches sont faciles à percer. »* La même procédure avait été adoptée, l'an passé, à l'encontre de la Sofirad, lorsque son ancien président, Jean-Louis Dutaret, avait racheté le réseau Radio-Montmartre (*Le Monde* du 1er juin). Aujourd'hui, le réseau s'appelle Montmartre FM, et la procédure dure toujours...

Ar. Ch.

■ **LA BOURSE DE TOKYO a rebondi mardi 24 janvier, l'indice Nikkei terminant en hausse de 1,5 %. Une chasse aux « bonnes affaires » justifie en partie cette reprise.**

■ **WALL STREET a terminé à l'équilibre, lundi 23 janvier, les opérateurs estimant que le débat au Congrès sur les garanties de crédits au Mexique commencerait vendredi.**

■ **L'ALUMINIUM s'est envolé lundi sur le marché londonien des métaux où il a gagné 23 dollars à 2 617 dollars la tonne, son niveau le plus élevé depuis le mois de mai 1989.**

■ **LA TENDANCE SEMBLAIT à l'apaisement sur les marchés financiers après les séances noires de lundi sur les places financières internationales. Mardi, Paris gagnait 0,9 %.**

■ **LE DOLLAR était coté à 99,75 yens mardi en clôture à Tokyo, en baisse de 0,18 yen par rapport à la clôture de la veille. Il était également en repli la veille à New York à 99,77 yens.**

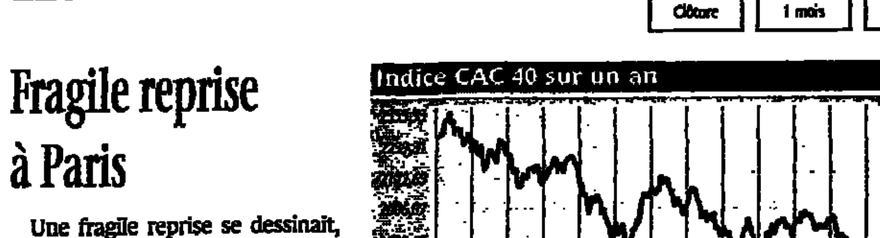
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	SBF 120	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘ Clôture	↘ 1 mois	↘ 1 an	↘ 3 mois	↘ DOW JONES	↘ FT 100	↗ MIB 30	↘ DAX 30

Fragile reprise à Paris

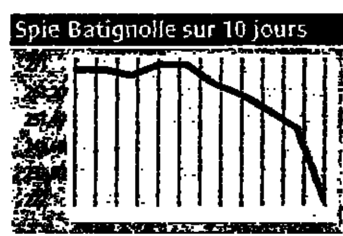
Une fragile reprise se dessinait, mardi 24 janvier, à la Bourse de Paris. Fragile, car après la progression enregistrée dès l'ouverture (0,9 %), les gains initiaux des valeurs françaises s'amenuisaient au fil des échanges. Aux alentours de 11 h 30, l'indice CAC 40 ne gagnait plus que 0,44 % et à 12 h 30, son avance n'était plus que de 0,19 % à 1 776,15 points. A ce niveau, la liquidation du terme boursier de janvier qui s'achève aujourd'hui est perdante de près de 9 %. Il faut remonter au mois de juin 1994 pour trouver un recul si important en quatre semaines. Depuis le début de l'année la cote accuse désormais une perte de 5,6 %. Le montant des échanges sur le marché à règlement mensuel atteignait 1,3 milliard de francs.

Du coté des valeurs, Euro Disney réagissait bien à l'annonce d'une réduction de 80 % des pertes nettes au premier trimestre de l'exercice 1994-1995. Le titre progressait de 5,5 %. Hausse également de Métrologie international (4 %) et de L'Oréal (1,8 %). L'OPA de Glaxo sur Wellcome en Grande-Bretagne relance la spéculation sur Synthélabo dont 185 000 titres ont déjà été traités. Le titre monte de 1,8 % à 228 francs. Du côté des baisses, la Banque Colbert reculait de près de 8 % dans un marché étroit de 825 titres.



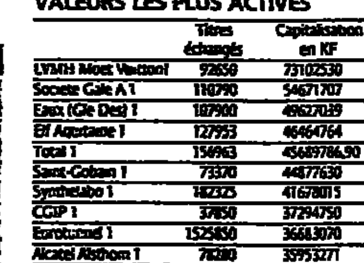
Spie Batignolles, valeur du jour

Le titre Spie Batignolles a été fortement attaqué lundi 23 janvier à la Bourse de Paris abandonnant en clôture 10,5 %, à 222 francs dans un volume de 44 000 titres. En un an, l'action du groupe de BTP a perdu plus de la moitié de sa valeur (55,33 %). Schneider a mis un terme aux rumeurs d'entrée dans le capital de Spie du groupe suédois Skanska : ce n'est qu'après cette restructuration que Spie Batignolles pourra *« éventuellement progresser dans la recherche de partenaires français ou étrangers pour telle ou telle de ses activités opérationnelles ».*



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES	Clôture Francs	Variation sem. F	Variation sem. %
Euro Disney 1	10,60	+6,53	-4,93
Nordon (Ny) 2	410	+4,98	-4,87
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	73	+4,34	+2,81
Metrologie Inter.1	22,30	+3,96	+12,06
S.I.T.A 1	665	+3,18	-4,04
Vallourec 1	252,50	+2,48	-2,13
Sanofi 1	253,90	+2,38	+3,08
Eurotunnel 1	24,15	+2,33	+0,83
GAN 1	200	+2,25	-26,73
BIS 1	338	+2,14	+2,16
BAISSES			
Bque Colbert C2e	93	-7,92	-13,48
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	49,50	-5,26	-18,31
Credit National 1	342	-3,66	-15,34
SGE 1	168,60	-3,56	-14,63
Z Gr.Zanmer #Ly 1	138,60	-3,28	-3
Fives-Lille 1	455	-2,99	-5,01
Matra-Hachette 1	112,30	-2,94	-3,69
Skis Rossignol 1	1820	-2,67	-8,54
Cerus Europ.Reun 1	80,30	-2,50	-10,50
CEP Communication1	436	-2,46	-6,43

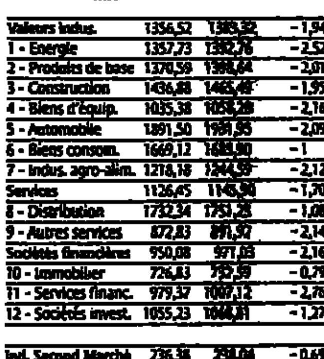


VALEURS LES PLUS ACTIVES

	Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton1	92650	73102530
Societe Gale A 1	110790	54671707
Eaux (Gle Des) 1	107900	49627039
Elf Aquitaine 1	127953	46464764
Total 1	156963	45689786,90
Saint-Gobain 1	73370	44877630
Synthelabo 1	182325	41678015
CGIP 1	37850	37294750
Eurotunnel 1	1525850	36683070
Alcatel Alsthom 1	78280	35953271

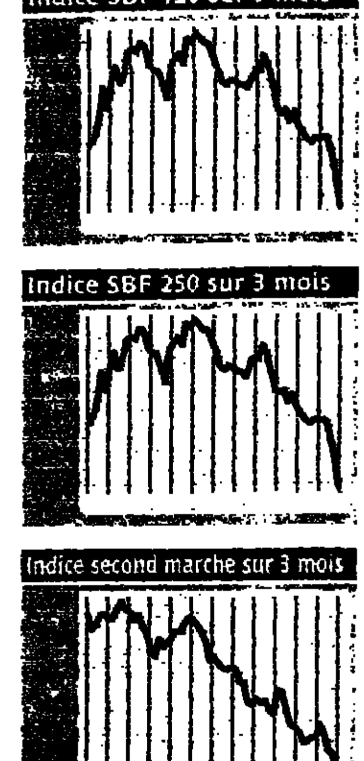
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES	Clôture Francs	Variation semaine F	Variation semaine %
Aigle 2	255	+7,14	—
Clayeux (Ly)	150	+4,90	+127,27
Supervox # (B)	160,10	+3,62	-7,98
Europ.Extinc.(Ly)#	266	+3,26	-2,20
M.B.Electronique	463,50	+3	-7,30
BAISSES			
Gautier France 2#	306	-7,27	-15
Go Sport	171	-5	-5,52
Ducros Serv.Rapide	95	-5	-11,21
C.E.P Pasquier	54,10	-4,84	-5,25
Sodère (M)	45,70	-4,29	-2,76



INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	23/01	20/01	Var.%
Ind. gén. SBF 120	1212,51	1238,62	-2,11
Ind. gén. SBF 250	1178,82	1202,37	-1,96
Valeurs indus.	1356,52	1383,32	-1,94
1 - Energie	1357,73	1392,76	-2,52
2 - Produits de base	1370,59	1398,64	-2,01
3 - Construction	1436,88	1465,48	-1,95
4 - Biens d'équip.	1035,38	1058,28	-2,16
5 - Automobile	1891,50	1931,95	-2,09
6 - Biens consom.	1669,12	1685,90	-1
7 - Indus. agro-alim.	1218,18	1244,59	-2,12
Services	1126,45	1145,90	-1,70
8 - Distribution	1732,34	1751,28	-1,08
9 - Autres services	872,83	891,92	-2,14
Sociétés financières	950,08	971,03	-2,16
10 - Immobilier	726,83	732,59	-0,79
11 - Services financ.	979,37	1007,12	-2,76
12 - Sociétés invest.	1055,23	1068,81	-1,27
Ind. Second Marché	236,38	238,04	-0,69



Tokyo se ressaisit

La Bourse de Tokyo s'est ressaisie mardi 24 janvier après sa dégringolade de la veille. Toutefois, de l'avis des opérateurs, cette reprise de 1,55 % est bien insuffisante pour restaurer un semblant de climat de confiance sur les perspectives du marché à court terme. Plusieurs séances seront nécessaires pour réellement savoir si le marché a touché le fond. Dans l'immédiat, soutenu par la progression des valeurs du bâtiment, l'indice Nikkei a regagné 275,24 points à 18 060,73 points. La veille, à New York, après un début de séance franchement baissier, les valeurs ont opéré un net rétablissement en fin d'après-midi, terminant sur une petite baisse. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé en baisse de 2,02 points, soit 0,05 %, à 3 867,41 points. Initialement déprimé par la crainte des problèmes de liquidités au Japon après le tremblement de terre, le marché s'est repris à l'annonce que le débat au Congrès sur le programme de garanties de crédits de 40 milliards de dollars au Mexique pourrait commencer vendredi ou lundi.

INDICES MONDIAUX

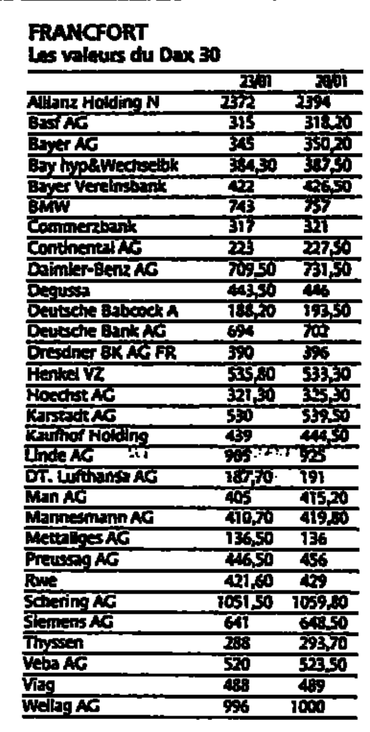
	Cours au 23/01	Cours au 20/01	var. en %
Paris CAC 40	1772,840	1813,330	-2,28
New-York/DJ indus.	3842,510	3869,430	-0,70
Tokyo/Nikkei	17785,500	18840,200	-5,93
Londres/FT100	2954,200	2995	-1,38
Francfort/Dax 30	2026,830	2055,580	-1,42
Frankfort/Commer.	762,040	771,250	-1,21
Bruxelles/Bel 20	1519,380	1533,220	-0,91
Bruxelles/Général	1347,360	1359,640	-0,91
Suisse/SBS	275,950	280,960	-1,82
Milan/MIB 30	15745	15641	+0,66
Amsterdam/Gé. Cbs	272,700	275	-0,84
Stockholm/Affarsal	1142,880	1160,300	-1,52
Londres FT30	2238,900	2279,200	-1,80
Hong Kong/Hang S.	6967,930	7278,100	-4,45
Singapour/Strait t	1916,940	2028,610	-5,83

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	23/01	20/01
Alcoa	86,25	86,12
American Express	30	30,12
Allied Signal	36	36,12
AT & T	48,37	48,87
Bethlehem	17,37	17,12
Boeing Co	47,37	47,50
Caterpillar Inc.	52,75	52,37
Chevron Corp.	46,12	46,25
Coca-Cola Co	50,75	50,87
Disney Corp.	46,87	47,12
Du Pont Nemours&Co	56,37	56,87
Eastman Kodak Co	48,25	49,75
Exxon Corp.	63,75	62,75
Gén. Motors Corp.H	35,75	36
Gén. Electric Co	50,25	51
Goodyear T & Rubbe	36,37	36,62
IBM	74	75,25
Intl Paper	75,62	76,75
J.P. Morgan Co	60	58,87
Mc Don Dougl	49,12	49
Merck & Co.Inc.	38	37,75
Minnesota Mng.&Mfg	52,75	52,87
Philip Moris	58,62	57
Procter & Gamble C	62	61,37
Sears Roebuck & Co	45,25	45,12
Texaco	62,37	62
Union Carb.	28,75	28,75
Utd Technol	64,12	64,12
Westingh. Electric	13,87	13,87
Woolworth	15,75	15,75

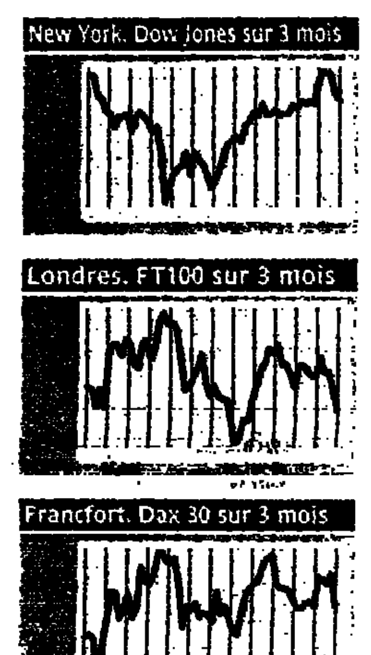
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	23/01	20/01
Allied Lyons	5,14	5,20
Barclays Bank	5,64	5,70
B.A.T. industries	4,32	4,40
British Aerospace	4,52	4,50
British Aisways	3,49	3,59
British Gas	3,03	3,07
British Petroleum	4,08	4,14
British Telecom	3,87	3,94
B.T.R.	3,04	3,05
Cadbury Schweppes	3,89	3,99
Eurotunnel	2,78	2,98
Glaxo	5,98	6,45
Grand Metropolitan	3,57	3,65
Guinness	4,12	4,18
Hanson Plc	2,31	2,37
Great Ic	5,15	5,25
H.S.B.C.	5,78	6,15
Imperial Chemical	7,49	7,65
Lloyds Bank	5,43	5,59
Marks and Spencer	3,75	3,81
National Westminst	4,57	4,65
Peninsular Orienta	5,60	5,72
Reuters	4,08	4,22
Saatchi and Saatch	1,14	1,15
Shell Transport	6,96	6,99
Smithkline Beecham	4,65	4,63
Tate and Lyle	4,32	4,35
Univeler Ltd	11,26	11,42
Wellcome	9,61	6,88
Zeneca	9,17	8,90



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	23/01	20/01
Allianz Holding N	2372	2394
Basf AG	315	318,20
Bayer AG	345	350,20
Bay hyp&Wechselbk	384,30	387,50
Bayer Vereinsbank	422	426,50
BMW	743	757
Commerzbank	317	321
Continental AG	223	227,50
Daimler-Benz AG	709,50	731,50
Degussa	443,50	446
Deutsche Babcock A	188,20	193,50
Deutsche Bank AG	694	702
Dresdner BK AG FR	390	396
Henkel VZ	535,80	533,30
Hoechst AG	321,30	325,30
Karstadt AG	530	539,50
Kaufhof Holding	439	444,50
Linde AG	905	925
DT. Lufthansa AG	187,70	191
Man AG	405	415,20
Mannesmann AG	410,70	419,80
Mettallges AG	136,50	136
Preussag AG	446,50	456
Rwe	421,60	429
Schering AG	1051,50	1059,80
Siemens AG	641	648,50
Thyssen	288	293,70
Veba AG	520	523,50
Viag	488	489
Wellag AG	996	1000



LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→ Jour le jour	↘ OAT 10 ans	↘ Jour le jour	↘ Bonds 10 ans	↘ Jour le jour	↘ Bonds 10 ans

Wall Street limite les dégâts

L'annonce que le Congrès américain allait entamer ses débats vendredi 27 janvier ou lundi 30 janvier sur le programme de garanties de crédits de 40 milliards de dollars au Mexique a permis au marché obligataire américain de se reprendre lundi 23 janvier. Le taux des bons du Trésor à 30 ans, la principale référence, ont pu baisser en fin de séance à 7,90 % et ont contribué au rétablissement de Wall Street. Ces taux avaient grimpé jusqu'à 7,92 % dans la matinée contre 7,88 % vendredi. Le Matif avait terminé en forte baisse lundi 23 janvier, le contrat notionnel mars perdait en fin de séance 64 centièmes en compensation à 110,26.

La Bundesbank a annoncé mardi 24 janvier une prise en pension au taux fixe de 4,85 % sur quatorze jours.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

France jour le jour	5,31
Pibor 3 mois	6
Eurofranc 3 mois	—
US Bond 7,50 % 11/2024	7,81
Fed Funds	5,31
Eurodollar 3 mois	93,20
Bund 6,75 % 2004	7,54
Allemagne jour le jour	4,63
Euro DM 3 mois	94,71
Gilt 6,75 % 10/2004	8,70
Royaume-Uni jour le jour	6,25

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 23/01	Taux au 20/01	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,69	7,74	100,56
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,89	7,91	100,53
Fonds d'État 7 à 10 ans	8,11	8,09	100,71
Fonds d'État 10 à 15 ans	8,18	8,19	101,01
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,48	8,49	101,38
Obligations françaises	8,32	8,33	100,60
Fonds d'État à TME	-0,72	-0,64	100,04
Fonds d'État à TRE	-0,57	-0,59	99,80
Obligat. franç. à TME	-0,60	-0,52	99,98
Obligat. franç. à P3R	+0,16	+0,19	100,17

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire : 8,25 %)

	23/01	20/01
Jour le jour	5,31	—
1 mois	5,41	5,53
3 mois	5,72	5,84
6 mois	6,13	6,25
1 an	6,66	6,78
PIBOR FRANCS		
1 mois	5,54	—
2 mois	5,66	—
3 mois	5,85	—
6 mois	6,25	—
9 mois	6,55	—
1 an	6,81	—
PIBOR ÉCU		
Pibor Ecu 3 mois	6,24	—
Pibor Ecu 6 mois	6,59	—
Pibor Ecu 12 mois	7,16	—

MATIF

Échéances	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
NOTIONNEL 10 %					
Mars 95	82207	110,26	110,74	110,26	110,26
Juin 95	521	109,58	109,94	109,58	109,44
Sept. 95	2	109,30	109,30	109,30	108,80
Déc. 95	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	12805	93,80	93,86	93,79	93,80
Juin 95	10022	93,32	93,40	93,32	93,33
Sept. 95	5458	92,96	93,03	92,95	92,96
Déc. 95	1726	92,65	92,71	92,65	92,66
ECU LONG TERME					
Mars 95	2140	80,40	80,70	80,34	80,40
Juin 95	—	—	—	—	80,14

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances	volume	premier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
Janvier 95	28862	1777	1803	1771,50	1777
Février 95	2624	1785,50	1810,50	1780	1785,50
Mars 95	2442	1791,50	1819	1787,50	1793
Juin 95	103	1776	1787	1776	1774

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/Y	DM/F	£/F
↘ 5,2410	↘ 1,5090	↘ 97,2500	↘ 3,4619	↘ 8,3150

Le dollar se reprend un peu

Mardi 24 janvier, le deutschemark se repliait légèrement à 3,4595 francs au cours des premiers échanges entre banques contre 3,4615 francs lundi soir. En revanche, le dollar regagnait un peu de terrain après ses accès de faiblesse répétés à 5,2400 francs, et 1,5147 deutschemark, contre respectivement 5,2255 francs et 1,5110 mark. Le billet vert s'est pourtant déprécié légèrement face au yen à 99,75 yens contre 99,80 yens lundi soir. La publication vendredi des chiffres du produit intérieur brut des USA au quatrième trimestre pourrait alimenter la spéculation sur une éventuelle hausse des taux américains la semaine prochaine.

	24/01	23/01
FRANCFORT : USD/DM	1,5090	1,6890
TOKYO : USD/Yens	97,2500	103,6500

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 23/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	346,1900	333	357
Ecu	6,5485	—	—
Etats Unis (1 usd)	5,2410	5	5,6000
Belgique (100 F)	16,7925	16,2000	17,3000
Pays-Bas (100 fl)	308,7000	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3045	3,0300	3,5000
Danemark (100 krd)	87,7700	83	93
Irlande (1 iep)	8,2385	7,8500	8,6000
Gde-Bretagne (1 L)	8,3150	7,9000	8,7500
Grèce (100 drach.)	2,2225	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	70,2900	66	76
Suisse (100 F)	412,5200	398	422
Norvège (100 k)	79,1400	74	83
Autriche (100 sch)	49,2070	—	—
Espagne (100 pes.)	3,9755	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,3500	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,6948	3,4500	4,0500
Japon (100 yens)	5,2347	5,1500	5,5000

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,24	5,24	5,23	5,24
Yen (100)	5,24	5,24	5,25	5,26
Deutschemark	3,46	3,46	3,46	3,46
Franc Suisse	4,12	4,12	4,13	4,13
Lire ital. (1000)	3,33	3,33	3,32	3,32
Livre sterling	8,31	8,31	8,30	8,31
Peseta (100)	4,03	4,03	4,03	4,03
Franc Belge	16,78	16,79	16,79	16,80
Dollar Canadien	3,68	3,68	3,67	3,68
Florin Pays-Bas	3,08	3,08	3,08	3,08

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,38	5,62	6
Eurodollar	5,81	6,18	6,62
Eurolivre	6,18	6,62	7,81
Eurodeutschemark	4,81	4,68	5,18

L'OR

	cours 23/01	cours 20/01
Or fin (k. barre)	64400	64050
Or fin (en lingot)	64750	65300
Once d'Or Londres	383	385,10
Pièce française(20f)	371	374
Pièce suisse (20f)	373	376
Pièce Union lat(20f)	371	374
Pièce 20 dollars us	2595	2525
Pièce 10 dollars us	1260	1260
Pièce 50 pesos mex.	2405	2415

LE PÉTROLE

	cours 23/01	cours 20/01
WTI (New York)	16,51	16,47
Brent (Londres)	16,81	16,87
Crude Oil (New York)	18,32	18,41

LES MATIÈRES PREMIÈRES

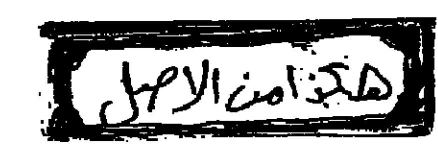
INDICES

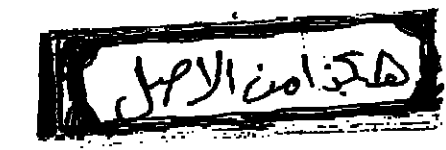
	23/01	20/01
Dow-Jones comptant	186,92	188,18
Dow-Jones à terme	251,76	253,38

MÉTAUX (Londres)

Cuivre comptant	—	3044
Cuivre à 3 mois	—	3044
Aluminium comptant	—	2123
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	6490
Etain comptant	—	6565
Etain à 3 mois	—	1197
Zinc comptant	—	1223
Zinc à 3 mois	—	9970
Nickel comptant	—	9970

MÉTAUX (New York)		
Argent à terme	4,91	4,82
Platine à terme	405,50	405,50
Palladium	160,30	159,20
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	1,20	1,19
Maïs (Chicago)	2,33	2,32
Grain. soja (Chicago)	5,50	5,50
Tourt. soja (Chicago)	159,90	159,90
P. de terre (Londres)	—	109,50
Orge (Londres)	105,25	105,55
Carc. porc (Chicago)	0,45	0,44
SOFTS		
Cacao (New York)	1455	1438
Café (Londres)	2965	2925
Sucre blanc (Paris)	1745,99	2198,38
Sucre roux (Paris)	416	413,30
Coton (New York)	0,92	0,91
Jus d'orange (NY)	1,04	1,08





RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 24 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 6,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,20 %
CAC 40 : 1776,41

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	6200	6200	—	153,58
B.N.P. (T.P)	1010	1015	+ 0,50	49,25
Cr.Lyonnais(T.P.)	912	910	− 0,22	50,35
Renault (T.P.)	1790	1790	—	92,35
Rhone Poulenc(T.P)	1950	1960	+ 0,51	101,52
Saint Gobain(T.P.)	1140	1140	—	79,01
Thomson S.A (T.P)	1060	1060	—	46,79
Accor 1	535	534	− 0,19	18
Air Liquide 1	709	716	+ 0,99	14
Chargeurs 1	1059	1056	− 0,28	14
Christian Dior 1	377,50	375	− 0,66	5
Ciments Fr.Priv.81	211	215	+ 1,90	17,50
Clarins 1	384	376,20	− 2,03	6,80
Club Mediterranee1	408	401,20	− 1,67	7
Coflexip	251	252	+ 0,40	[illegible]
Colas 1	890	899	+ 1,01	22
Comptoir Entrep. 1	219	[illegible]	—	7,50
Comptoir Moder. 1	1298	1297	− 0,08	20
CPR Paris Reesc. 1	333	332,90	− 0,03	20
Cred.Fon.France 1	691	694	+ 0,43	37,50
Credit Local Fce 1	368,70	365,20	− 0,95	11
Credit Lyonn.CIP 1	365,20	360	− 1,42	10
Credit National 1	355	342	− 3,66	20
CS(ex.CSEE)1	307,30	312	+ 1,53	3
Dassart 1	4900	4810	− 1,84	60
Danone 1	713	715	+ 0,28	15,50
Dassault-Aviation1	433	429,90	− 0,72	7
Dassault Electro 1	369	369	—	4,80
De Dietrich 1	2750	2750	—	49
Degremont 1	370	372	+ 0,54	6,80
Dev.R.N-P.Cal Li 2	70,10	73	+ 4,14	—
DMC (Dollfus Mi)1	280	279	− 0,36	4
Docks France 1	648	652	+ 0,62	11
Dynaction 1	122,10	121,60	− 0,41	5
Eaux (Gle Des) 1	461	457	− 0,87	11
E.B.F 1	883	885	+ 0,23	35
Ecco 1	551	555	+ 0,73	10
Eiffage 1	806	795	− 1,36	19,50
Elf Aquitaine 1	360	361,10	+ 0,31	13
Eridania Beghin 1	679	683	+ 0,59	30
Essilor Intl 1	745	737	− 1,07	[illegible]
Essilor Intl ADP 1	486	486,50	+ 0,10	10,80
Esso 1	640	640	—	25

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Unit.Technologie 1	334,50	335,90	+ 0,24	2,30
Vaal Reefs 1	435	427,10	− 1,82	9,13
Volkswagen A.G 1	1420	1420	—	5,11
Volvo (act.B) 1	96	97	+ 1,04	3,98
Western Deep 1	173,90	171	− 1,67	3,49
Yamanouchi 1	101,80	102,60	+ 0,79	0,37
Zambia Copper 1	3,77	3,70	− 1,86	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 24 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	104,65	[illegible]
CEPME 8,5% 88 CA	101,62	[illegible]
CEPME 9% 89 CA#	103,52	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	101,55	[illegible]
CFD 9,7% 90 CB	108,10	[illegible]
CFD 8,6% 92 CB	[illegible]	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	106,21	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,10	[illegible]
CFF 10,25% 90 CB#	109,10	[illegible]
CLF 8,9% 88 CA#	103,35	[illegible]
CLF 9% 88-93/98 CA#	103,12	[illegible]
CNA 9% 4/92 CB	—	[illegible]
CRH 8,6% 92-93-94 CB	100,60	[illegible]
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,05	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,02	[illegible]
EDF 8,6% 92 CA#	101,50	[illegible]

Vicat 2	501	
Virax	125	

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 24 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		54	54
AFE 2 #		425	[illegible]
Aigle 2		238	255
Alain Manoukian(Ly)2#		92	89,50
Albert S.A (Ns)		126,10	126,10
Altran Techno 1 #		450	439
Arnault Associes	◆	432	[illegible]
Axime (ex.Segin)		245	252
B.A.C	◆	23,70	[illegible]
Bque Picardie (Li)		550	550
Bque Sofirec (M)	◆	485	485
Bque Tarneaud (B)#		206	206
Bque Vernes	◆	660	660
Beneteau #		406,60	408
B I M P		110	110
Boiron (Ly) 1 #		430	[illegible]
Boisset (Ly)#	◆	290	[illegible]
Brioche Pasq.(Ns)1		569	568
Buit S.A. 1		855	855
Cardif SA 1		586	590
CDA-Cie des Alpes2		159,90	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 23 janvier

VALEURS		Émission Frais Incl.	Rachat net
Actimonétaire C		34447,80	34447,80
Actimonétaire D		30901,73	30901,73
Améri-gan		7819,30	7518,56
Amplia	○	107808,68	107808,68
Amplitude Monde D		693,16	672,97
Antigone Trésorerie		794094	794094
Arbitr. Court Terme		8780,55	8780,55
Associa Première		34750,38	34750,38
Associc		1078,20	1078,20
Atout Amérique		100,13	97,69
Atout Asie		91,81	89,57
Atout Emergent	◆	859,07	834,05
Valreal		32206,56	32190,46
Winterthur St-Honoré		236,28	235,57

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
Accès par minitel : 3615 code LEMONDE

MATIÈRES PREMIÈRES

AUJOURD'HUI

SCIENCES

GÉNÉTIQUE **La revue *Science* vient de couronner *« molécules de l'année 1994 »* une famille de protéines essentielles : les enzymes de réparation de l'ADN qui maintiennent à un très bas niveau le taux de mutations de notre patrimoine héréditaire, pourtant soumis à de multiples agressions. ● LE PLUS UNIVERSEL de ces mécanismes de réparation est le système « d'excision-resynthèse ». Il fait intervenir une dizaine d'enzymes dont les dérèglements sont responsables de graves maladies génétiques. ● LA PLUPART DES GÈNES impliqués dans ce système de réparation viennent juste d'être isolés et analysés, ouvrant ainsi des perspectives fondamentales ou thérapeutiques. Ces enzymes semblent intervenir aux étapes-clés de la vie cellulaire. Leur étude pourrait éclairer les processus d'apparition des cancers, ainsi que certains troubles neurologiques.**

Certaines enzymes sont spécialisées dans la réparation de l'ADN

L'intégrité de la molécule d'acide désoxyribonucléique, support de la vie, est assurée dans de véritables ateliers de maintenance de la cellule

SANS ELLES, l'espèce humaine n'aurait pas survécu. Peut-être même n'aurait-elle pas existé, ni aucun des milliers d'êtres vivants qui ponctuent l'échelle de l'évolution. C'est dire l'importance des « enzymes de réparation » de l'ADN (acide désoxyribonucléique, support des gènes), que la très sérieuse publication scientifique *Science* vient de sacrer *« molécules de l'année 1994 »*. Une famille d'ouvrières spécialisées dont la vigilance n'a d'égale que la célérité, et qui maintiennent en permanence l'intégrité de notre patrimoine héréditaire.

Leur rôle ? Il tient en quelques chiffres. Le corps humain est constitué d'environ 100 000 milliards de cellules, et chacune d'entre elles comporte 3 milliards de paires de bases (les briques élémentaires de l'ADN). Or, alors que ces cellules se divisent en moyenne dix millions de milliards de fois au cours de la vie, le nombre de bases improprement recopiées lors de chaque division cellulaire se compte à peine sur les doigts d'une main. Un taux de mutations infinitésimal (un dix-milliardième – 10–10 – par paire de bases et par génération cellulaire) au regard des dommages que subit en réalité notre matériel génétique, qui aurait tôt fait, sans l'intervention zélée des enzymes de réparation, d'être transformé en charpie.

MULTIPLES AGRESSIONS

Car l'ADN, interminable double hélice enroulée dans nos chromosomes, est une molécule fragile. Chacune de ses chaînes est formée de la succession de quatre nucléotides, eux-mêmes composés d'une molécule de sucre (le désoxyribose), d'un groupe phosphate et d'une des quatre bases A (adénosine), C (cytosine), G (guanine) et T (thymine). Quatre lettres dont la succession détermine la séquence des gènes, et celle des protéines dont ils gouvernent la synthèse – autrement dit le programme génétique de chacun d'entre nous.

Qu'une de ces bases vienne à manquer, qu'elle soit malencontreusement remplacée par une autre, et c'est le désordre. Toute mutation d'un gène modifie en effet la composition de la protéine dont il gouverne la synthèse, et peut ainsi la rendre inefficace, voire néfaste pour l'organisme. Un risque que pallient en permanence les enzymes de réparation, sans lesquelles les multiples agressions (virus, produits chimiques, radiations ionisantes ou ultraviolettes) subies par la molécule d'ADN entraîneraient, chaque jour, la disparition de plusieurs milliers de nucléotides.

Effectuée sur la bactérie *Escherichia coli*, la découverte de cette famille enzymatique remonte à 1949. La mode, à l'époque, n'est guère à la génétique (la structure en double hélice de l'ADN ne sera élucidée, par James Watson et Francis Crick, que quatre ans plus tard), mais plutôt aux radiations ultraviolettes, dont on étudie en laboratoire l'action néfaste. C'est ainsi qu'un étudiant américain, par un beau jour d'été, laisse traîner sa boîte de culture sur une paillasse exposée au soleil. Deux jours plus tard, à sa grande surprise, il constate que les bactéries ont survécu à l'irradiation. La lumière, en effet, leur a permis de mettre en œuvre un processus de réparation de l'ADN particulier, dit de photoréactivation, que contrôle une enzyme première d'une longue liste : l'ADN photolyase.

« On sait aujourd'hui qu'il existe dans la nature plusieurs systèmes de réparation de l'ADN », résume Alain Sarasin, directeur du laboratoire de génétique moléculaire de l'Institut de recherches scientifiques sur le cancer (CNRS, Villejuif). Aujourd'hui, celui qui captive le plus les chercheurs est sans conteste le système d'« excision-resynthèse », qui fait intervenir, au total, une dizaine d'enzymes. En bonnes ouvrières, celles-ci se partagent les tâches : les premières excisent la mauvaise séquence d'ADN, d'autres la remplacent par la bonne, tandis que les dernières recollent les morceaux. Un atelier de réparation extrêmement sophistiqué que l'on retrouve chez tous les êtres vivants, et dont les dérèglements pourraient permettre de mieux comprendre de graves maladies humaines, telle l'apparition de certains types de cancer.

Comment est réparé l'ADN

1 Complexe de réparation
2 Ligature — Hélicases
3 ADN Polymérase
4 Ligase

Ce processus universel, dit "d'excision-resynthèse", se déroule en plusieurs étapes, et repose sur le fait que la molécule d'ADN est formée de deux brins complémentaires. La lésion est tout d'abord repérée par le complexe de réparation (1), le brin endomagé est ensuite incisé de part et d'autre, (2), puis remplacé par un nouveau segment copié d'après le brin intact (3). Une dernière enzyme recolle enfin les morceaux (4), pour restituer la double hélice d'ADN.

CELLULES TUMORALES

« Comme souvent dans l'histoire de la biologie, c'est par leurs « pannes » que ces systèmes de réparation ont pu être étudiés chez l'homme », précise Alain Sarasin. On connaît en effet plusieurs maladies génétiques qui, dans notre espèce, se traduisent par une hypersensibilité aux rayons ultraviolets. La plus fréquente, le *Xeroderma pigmentosum*, touche environ une personne sur cent mille. Les malades qui en sont atteints présentent une sensibilité anormale au soleil, et développent dès l'enfance de nombreux cancers cutanés. Plus rares, le syndrome de Cockayne et la trichothiodystrophie témoignent, elles aussi, d'une extrême fragilité du matériel génétique vis-à-vis des rayons ultraviolets. D'où l'idée, émise dès la fin des années 60, de rapprocher ces graves maladies des déficiences en systèmes de réparation de l'ADN observées chez les bactéries.

Testée sur des cellules de malades en culture, l'hypothèse, très vite, se révéla juste. Mais il fallut attendre ces dernières années, et la banalisation des techniques de clonage moléculaire, pour que soient isolés les gènes responsables de cette hypersensibilité. A ce jour, huit d'entre eux ont été clonés et analysés par une quinzaine d'équipes dans le monde. Tous gouvernent la synthèse d'une enzyme intervenant dans le système d'excision-resynthèse, et tous présentent une mutation qui empêche cette enzyme d'être efficace. Tous, donc, sont susceptibles d'aider à la compréhension, voire au traitement, des maladies qui en résultent. Et la liste n'est probablement pas close. En quelques années, l'étude de ces gènes a ainsi éclairé un pan entier, jusqu'alors obscur, de la biologie moléculaire. Exemple parmi d'autres : on sait aujourd'hui que le système d'excision-resynthèse fonctionne à deux vitesses. La première voie, de loin la plus essentielle, répare en moins d'une heure les lésions survenues sur les gènes « actifs », c'est-à-dire sur les gènes que la cellule est en train d'utiliser pour fabriquer des protéines. La seconde, plus lente, répare le reste de l'ADN. *« Dans la majorité des cas de* Xeroderma pigmentosum, *la réparation des gènes actifs est préservée. En revanche, les mutations, faute d'être réparées, s'accumulent sur le brin d'ADN non transcrit »*, explique Alain Sarasin. Au fil des divisions cellulaires, ces gènes mutés peuvent à leur tour devenir actifs, et transformer ainsi une cellule saine en cellule tumorale.

Si la compréhension des mécanismes du cancer reste la priorité des chercheurs, les systèmes de réparation de l'ADN devraient également ouvrir d'autres perspectives fondamentales ou thérapeutiques. La survie des neurones, cellules peu enclines à se multiplier, en dépend très probablement. Leurs dérèglements pourraient expliquer divers troubles neurologiques, ainsi, peut-être, que certains mécanismes du vieillissement. Dernière surprise : l'analyse génétique a révélé que ce sont les mêmes enzymes, ou du moins une partie d'entre elles, qui interviennent dans la réplication de l'ADN, dans sa réparation et dans la transcription des gènes, une étape indispensable à la production de protéines. Une preuve supplémentaire, s'il en était encore besoin, de l'universalité des processus moléculaires du vivant.

Catherine Vincent

Jean Clottes mène l'enquête sur le nouveau Lascaux

L'authenticité des gravures découvertes dans une grotte de Vallon-Pont-d'Arc repose sur un faisceau d'indices convergents

ET SI LA « SIXTINE » magdalénienne découverte dans une grotte à Vallon-Pont-d'Arc était un faux ? *« Impensable ! »*, répond Jean Clottes, qui, le 30 décembre 1994, a été dépêché en urgence dans l'Ardèche, pour expertiser la grotte découverte quelques jours plus tôt par trois spéléologues amateurs, au flanc d'une falaise proche de Vallon-Pont-d'Arc (*Le Monde* du 20 janvier). *« Mais la question est légitime et c'est la première qui me soit venue à l'esprit »*, reconnaît le conservateur général du patrimoine en charge des grottes ornées au ministère de la culture. Tel Sherlock Holmes, il s'est aussitôt rendu sur place, armé seulement d'une forte loupe et d'un scepticisme à toute épreuve.

C'est que M. Clottes n'en est pas à son coup d'essai. Ces vingt dernières années, il a ainsi été appelé à enquêter dans une douzaine de cavernes, pour authentifier les peintures rupestres qui y avaient été décelées. *« La moitié d'entre elles étaient des faux »*, résume-t-il. Soit que les « inventeurs » aient cru distinguer des dessins là où il n'y avait que des taches dues à l'exsudation d'oxydes de fer. Soit qu'elles aient été des faux délibérés, ou bien des graffitis récents redécouverts quelques années après que leurs auteurs eurent quitté les lieux. Ainsi, des gravures de rennes et de bouquetins, découvertes dans les Pyrénées, dans une anfractuosité située à 1 600 mètres d'altitude, dataient en fait de vingt ou trente ans.

ÉBOULEMENTS ANCIENS

Une autre caverne ornée célèbre a donné plus de fil à retordre aux archéologues. Il s'agit de la grotte de Zubialde (dans la province basque d'Alava), découverte en 1991. La commission chargée de l'examiner a mis plus d'un an à déclarer *« très probablement fausses »* toutes ou partie des peintures qui s'y trouvaient (*Le Monde* du 9 septembre 1992). Ce sont des parcelles d'éponges de cuisine qui avaient servi à étaler les couleurs sur les parois, décelées *in extremis*, qui ont conduit à cette conclusion. Jean Clottes, qui avait eu l'occasion de visiter Zubialde, aurait parié sur le faux, *« à deux chances sur trois »*, en raison de l'absence de calcifications dans une cavité pourtant humide.

Mais pour ce qui concerne la grotte de Vallon-Pont-d'Arc, *« il n'y a pas le moindre doute »*. Un faisceau d'indices convergents l'a conduit à cette conclusion. L'atmosphère de la découverte, la personnalité des « inventeurs » sont les premiers éléments, éminemment subjectifs, qu'il a pris en compte. Jean-Marie Chauvet, Eliette Deschamps et Christian Hillaire l'ont d'emblée favorablement impressionné : les trois spéléologues amateurs avaient réagi en archéologues professionnels en décidant de protéger le sol de la grotte.

L'enquêteur s'est ensuite intéressé aux peintures et gravures elles-mêmes. *« Il est facile de copier un dessin*, convient Jean Clottes. *Mais il est moins évident d'en « fabriquer » plusieurs centaines. »* L'existence d'animaux quasiment jamais décrits jusqu'alors – hyène, hibou, panthère – n'a rien de troublant. *« Une grosse erreur consiste à juger de l'authenticité d'après le style*, estime Jean Clottes. *Car ce serait supposer que tout l'art préhistorique nous est connu. »* Or en Europe trois cents grottes ornées seulement ont été étudiées, qui couvrent une période de vingt-sept mille ans. *« Il faut donc s'attendre à trouver du neuf, et ne pas s'étonner si chaque découverte bouscule nos conceptions. »* A Vallon-Pont-d'Arc, l'artiste a ainsi raclé la paroi aux abords de son dessin, découvrant une zone blanche qui accentue encore le relief déjà spectaculaire des gravures, selon une technique jamais encore observée.

LA « CRASSE DES SIÈCLES »

Si l'étude du bestiaire représenté n'est pas décisive, il en va autrement de celle du trait, peint ou gravé, *« beaucoup plus difficile à truquer »*. Au fil des siècles, les pigments employés subissent en effet diverses mutations : certains se diffusent dans la roche, d'autres ont tendance à s'agglomérer, laissant des espaces vides sur la paroi, dévoilés par la loupe ou le microscope. Une peinture fraîche possède en revanche des contours nets, que seul le temps viendra éroder.

Autre indice possible, les empreintes laissées par d'hypothétiques faussaires sur la *« crasse des siècles »*, cette fine poussière noire décrite par l'abbé Henri Breuil (1877-1961), qui s'accumule sur le sol des cavernes. A Vallon-Pont-d'Arc, on distingue des ossements, des silex taillés, des foyers anciens, des traces de torche, mais nulle empreinte de pas contemporains.

Une « preuve » supplémentaire a emporté la conviction de Jean Clottes. Dans une salle, un ensemble de gravures (cheval, mammouth, hibou) se trouve à 5 ou 6 mètres du sol, sans qu'aucune trace d'échafaudage ait été découverte. Au-dessous, un vaste effondrement ancien explique ce qui s'est passé : une aspiration a provoqué la formation d'une sorte d'entonnoir, *« le sol sur lequel s'était trouvé l'artiste s'est effondré »*, rendant les gravures inaccessibles. *« L'authenticité est donc évidente »*, déduit Jean Clottes. Elémentaire...

Une simple datation au carbone 14, réalisable en à peine une semaine au Centre des faibles radioactivités de Gif-sur-Yvette (Essonne), suffirait pour convaincre les plus sceptiques. Cela avait déjà été le cas à la grotte Cosquer, où des prélèvements de parcelles du fusain utilisé par les peintres du paléolithique avaient fait taire une polémique sur l'authenticité des ornements de la caverne sous-marine marseillaise.

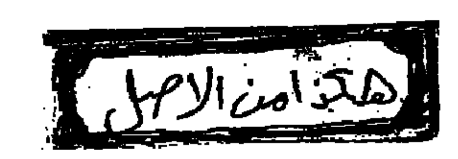
Mais pour l'heure Jean Clottes estime plus urgent de protéger la grotte et de prévoir la meilleure façon dont on pourra l'étudier, *« pendant un siècle si nécessaire »*. *« Ces peintures nous ont attendus environ vingt mille ans*, conclut-il. *Nous pouvons bien patienter encore quelques semaines pour connaître la date exacte de leur réalisation. »*

Hervé Morin

■ **ASTRONOMIE : la galaxie spirale** Dwingeloo-1, découverte en août 1994 à dix millions d'années-lumière de notre galaxie par une équipe d'astronomes dirigée par Renée Kroan-Korteweg, du Kapteyn Astronomical Institute, aux Pays-Bas, aurait un compagnon proche. Ce dernier, Dwingeloo-2, serait également une galaxie spirale, dix fois plus petite que Dwingeloo-1. Ces deux nouveaux venus dans le bestiaire céleste n'avaient pas été aperçus jusqu'à présent, en raison de la quantité de gaz et de poussières que contient la Voie Lactée, et qui obscurcit environ 20 % du ciel extragalactique. Les astronomes les ont détectées grâce aux émissions radio de l'hydrogène qui s'y trouve.

■ **APNÉE ET HÉMOGLOBINE : quand les crocodiles** retiennent leur respiration pour rester sous l'eau pendant parfois près de deux heures, leurs tissus sécrètent des ions bicarbonate qui servent de « signal chimique » à destination de leur hémoglobine. Cette dernière répond en libérant dans le sang beaucoup plus d'oxygène qu'à l'accoutumée. Des chercheurs japonais (université d'Osaka) et britanniques (Cambridge) ont réussi à identifier le site d'accueil de ces ions et l'ont introduit dans des molécules d'hémoglobine humaine. La protéine recombinante ainsi obtenue a été baptisée *« scuba and captain Hook »*, précise l'hebdomadaire *Nature*, qui publie leurs travaux. Preuve qu'humour et recherche peuvent cohabiter.

■ **ÉLEVAGE : une puce électronique** pourrait être insérée dans l'encolure de tous les chevaux de trot dès le premier semestre 1995. Son objectif est d'éviter toute erreur d'identification, comme celle survenue récemment pour deux trotteurs dont les identifications avaient été échangées à l'arrivée d'un entraînement. – *(AFP)*



ration de l'ADN

Jim Courier a redécouvert le plaisir de jouer au tennis

En lice pour les quarts de finale de l'Open d'Australie contre son frère ennemi Pete Sampras, celui qui lui a ravi la première place mondiale, Jim Courier a retrouvé sa joie de vivre et de jouer, après un long passage à vide

MELBOURNE
Correspondance

A la fin d'un spot publicitaire tourné par Nike il y a deux ans, pour illustrer les cadences infernales d'entraînement qu'il s'imposait, Jim Courier lâchait d'un ton las : *« J'espère pour les autres qu'ils n'ont pas à en faire autant que moi. »* A l'époque, Jim ne se sentait pas loin du paradis. Numéro un mondial, vainqueur de plusieurs tournois du grand chelem, on pouvait difficilement faire mieux. Alors sa petite phrase anodine est passée inaperçue. A tort. Car Jim, le bûcheur impénitent, avait en la prononçant un pressentiment. La vague impression que son bonheur, en partie dû à un travail sans relâche, serait de courte durée.

Il croyait tenir son lopin d'Eden labouré à grand renfort de coups droits, quand son copain d'enfance, Pete Sampras, est arrivé en trublion. Pour lui prendre la place avec son air ingénu. D'une nature déjà peu expansive, Jim a serré plus fort les lèvres. Fidèle à sa devise : *« Quand on fait part de ses sentiments, ça se retourne toujours contre vous »*, il gère l'humiliation de tout ce travail anéanti en jouant la décontraction. Mais sa frustration sur le court paraît de plus en plus évidente. Brad Stine, l'un de ses deux entraîneurs de l'époque, s'en désole publiquement. Pour se préserver de l'aiguillon des critiques, son champion n'ouvre plus un journal. Après avoir essuyé la comparaison avec Andre Agassi, Jim encaisse les commentaires sur le manque de finesse de son jeu, ses allures rustiques, et doit finalement admettre qu'il ne domine plus.

« EN PANNE DE BATTERIE »

La carapace de Courier se brise aux championnats du monde ATP Tour de Francfort en novembre 1993, lorsqu'il se met à lire pendant un changement de côté. Mais l'ouvrage, intitulé *Peut-être la lune*, ne révèle rien de l'endroit où il souhaitait se trouver à ce moment précis. Malgré sa demi-finale à Melbourne et celle de Roland-Garros l'an passé, il traîne son cœur serré sur le circuit sans glaner un seul titre. En août, il hésite à participer à l'US Open. Finalement, il se plie aux discrètes pressions des sponsors, avant de faire simple acte de présence pendant la saison *indoor*.

Dans ces conditions, quel Jim Courier pouvait-on donc attendre à Melbourne ? Le bûcheur inlassable vanté par Nike ou le sensible lecteur de Francfort ? Ni l'un ni l'autre apparemment. En 1995, le tennis de Courier renaît de ses cendres parce que l'homme n'est plus tout à fait le même. *« Ça faisait si longtemps que je ne me souviens même plus de la dernière fois que j'ai aussi bien joué »*, se félicitait-il à la veille de son quart de finale contre l'incontournable Sampras.

Dans un petit salon de Flinders Park, la bouche d'ordinaire réticente, soulignée d'un bouc naissant, s'entrouvre. Le visage que le soleil ne réussit pas à aimer se détend. Il allonge ses jambes sur une chaise et raconte pudiquement : *« L'été dernier, j'en avais marre du tennis, je voyageais trop, je ne passais pas suffisamment de temps à la maison. Je suis tombé en panne de batterie. J'aime tellement mon métier que ça ne m'a jamais pesé de travailler dur. Mais j'ai enfin compris que ça n'était pas incompatible avec la détente. »* Presque à voix basse, comme s'il souffrait de l'admettre, il précise : *« Je n'ai pas vu venir ce qui m'est tombé dessus parce que ça ne m'était jamais arrivé. Je me suis poussé moi-même si loin et si fort que tout mon être a fini par dire stop. »*

Même s'il affirme que *« le temps a cicatrisé cette blessure »* – celle de ne pas avoir tenu le coup au plus haut niveau –, l'homme a appris la leçon et accepté ses limites. Oubliées les journées sur le court à taper dans la balle à l'infini. *« J'ai réalisé que mon jeu était en place, que je n'y changerais plus grand-chose*, explique-t-il, *il faut juste faire un travail d'entretien pour rester affûté. Et une partie de golf ou une séance de cinéma sont parfois plus bénéfiques que quatre heures par jour sur le court sept jours sur sept. »*

« DIFFICILE À APPRIVOISER »

Sept semaines et demie loin du circuit ont replacé le tennis en perspective. A sa famille, en Floride, il n'a parlé de rien. Mais ils ont tous compris et respecté cette retraite. *« Les joueurs de tennis sont déjà complexes, mais moi je suis très difficile à apprivoiser. »* La présence de ses proches, les petits plats maternels l'ont convaincu qu'il était temps de *« fouiller très soigneusement mon âme »*. *« Il fallait que je sache ce que je voulais vraiment faire de ma peau*, avoue-t-il. *Je passais mon temps sur la route coincé dans ce minuscule univers du tennis où les victoires comme les défaites prennent des proportions démesurées, à prendre les choses trop au sérieux. Je n'avais pas pris plus d'une semaine de vacances depuis 1990. En passant une partie de l'automne chez moi, j'ai retrouvé le contact avec la terre ferme. Je me suis enfin souvenu que le tennis était un jeu que je pratiquais parce que j'aimais la compétition. »*

En Californie, il est retourné voir José Higueras, son coach. Qui mieux que l'ex-champion pouvait comprendre son désarroi ? *« C'est un des types les plus équilibrés que je connaisse*, dit Jim, *un puriste de la vie, il sait exactement ce qui compte vraiment. »* Alors, petit à petit, Courier a repris ses raquettes : *« Dans leur coin, elles commençaient à me regarder bizarrement parce que ma main les ignorait. »* Et il s'aperçoit que, *« comme la bicyclette, le tennis ne se perd pas en quelques jours »*. Et son but dans la vie lui apparaît subitement comme évident. Certes, dit-il, *« me battre et gagner »*, mais l'indescriptible montée d'adrénaline qui suit une victoire dans un tournoi du Grand Chelem, il a déjà connu. C'est pourquoi il philosophe : *« Advienne que pourra, je ferai toujours de mon mieux, mais en prenant du bon temps. »*

Pourtant, il était inconcevable que Jim prenne à la légère son quart de finale contre Sampras, mardi. *« Jim est proche de la perfection quand il s'agit de recouvrer sa concentration »*, martèle Jim Loehr, célèbre psychologue sportif qui l'a suivi pendant des années chez Nick Bollettieri. Une apparente maîtrise de soi qui, au même titre que son tennis, avait exigé un gros travail.

Patricia Jolly

Mary Pierce en demi-finale

La Française, tête de série n° 4, a battu, mardi 24 janvier, la Biélorusse Natalia Zvereva (n° 8) (6-1, 6-4). A vingt ans, finaliste 1994 de Roland-Garros, elle se hisse pour la première fois de sa carrière en demi-finale de l'Open d'Australie. Elle y sera opposée à l'Espagnole Conchita Martinez (n° 2) ou à l'Américaine Lindsay Davenport (n° 6).

Les mondiaux de ski alpin dans l'incertitude

L'Espagne n'avait pas connu depuis trente ans l'absence de neige dans la sierra Nevada. Les skieurs s'inquiètent de la sécurité

LES CHAMPIONNATS DU MONDE de ski alpin, qui doivent se disputer du 30 janvier au 12 février, auront peut-être lieu dans deux mois, après la finale de la Coupe du monde, ou bien en mai, ou encore dans un an, en janvier 1996. Les organisateurs s'arrachent les cheveux. Pour la première fois depuis trente ans, il ne neige pas sur la sierra Nevada (Espagne). Les premiers flocons sont bien tombés il y a quelques jours. Las. Dix petits centimètres. Les canons à neige viennent à peine d'être mis en route, rendus inutiles pendant quinze jours par la douceur des températures. Et la fabrication de la neige artificielle a été un casse-tête. Il a fait trop sec, il a fallu pomper de l'eau dans un lac... artificiel. Et, pour comble de guigne, un glissement de terrain a « redessiné » la piste de slalom.

Sur place, les informations divergent. Selon des observateurs, seul le tracé de la descente est recouvert, bien que partiellement, et toutes les épreuves devraient s'y disputer. Une catastrophe pour les slalomeurs : ce tracé s'achève en effet en pente douce. Marc Hodler, président de la Fédération internationale de ski (FIS), a pourtant expliqué, lundi 23 janvier à Lausanne, que les quatre cinquièmes des pistes, grâce à l'enneigement artificiel, étaient à ce jour praticables. Si les athlètes sont attendus, ils ont été priés de ne pas arriver avant le 27 janvier pour ne pas gêner les travaux.

La Fédération internationale de ski (FIS) s'est réservé le droit de prendre sa décision, *« mercredi en cas de feu vert »* et *« au plus tard jeudi matin en cas de situation négative »*, après une ultime inspection. Marc Hodler estime qu'il y a 80 % de chances pour que le rendez-vous ait lieu à la date prévue.

PAS DE PISTES D'ENTRAÎNEMENT

Les 500 athlètes attendus savent déjà qu'il n'y a pas de pistes d'entraînement. Cette nouvelle a provoqué la colère des formations, qui craignent aussi pour la sécurité : la piste de descente n'est pas entourée de neige, ce que le règlement exige pour amortir les sorties et les chutes éventuelles. L'Américaine Picabo Street affirmait, dimanche 22 janvier, après avoir gagné la descente de Cortina d'Ampezzo, qu'elle refuserait de prendre part à des championnats du monde *« où la sécurité ne serait pas assurée »*.

De nombreux coureurs ont en mémoire les épreuves mondiales de Morioka, au Japon, en 1993, décriées pour le manque d'intérêt sportif d'un site déclaré de surcroît zone météorologique capricieuse. Elles avaient été perturbées par la pluie et la neige. Echaudés par l'aventure japonaise qui avait été qualifiée de championnats au rabais, des responsables de la FIS se veulent moins optimistes ou moins volontaristes que Marc Hodler. *« En sierra Nevada, pas de course plutôt que de mauvaises courses »*, a dit Gianfranco Kasper, vice-président de la FIS. Il faudra oublier que la région a consenti plus de 6 milliards de francs d'investissements pour ce rendez-vous auquel la neige pose un lapin.

B. M.

RÉSULTATS

FOOTBALL

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS
Eliminatoires

GROUPE 1
Zimbabwe-Cameroun 4-1
Lesotho-Malawi 0-2
Classement : 1. Zimbabwe, Malawi, 6 ; 3. Zaïre, Cameroun, 3 ; 5. Lesotho, 2.

GROUPE 2
Liberia-Sénégal 1-1
Classement : 1. Togo, Liberia, 4 pts ; 3. Mauritanie, Sénégal, 3 ; 5. Tunisie, 2.

GROUPE 3
Ghana-Congo 3-1
Niger-Gambie 1-1
Classement : 1. Ghana, 8 pts ; 2. Sierra Leone, 4 ; 3. Congo, Niger, 3 ; 5. Gambie, 2.

GROUPE 4
Ethiopie-Soudan 2 0
Tanzanie-Algérie 2-1
Ouganda-Egypte 0-0
Classement : 1. Egypte, Tanzanie, 6 ; 3. Algérie, Ethiopie, 5 ; 5. Soudan, Ouganda, 4.

GROUPE 6
Botswana-Angola 1-2
Mozambique-Namibie 4-2
Classement : 1. Mali, Angola, 7 ; 3. Guinée, Mozambique, 6 ; 5. Namibie, 3 ; 6. Botswana, 1.

GROUPE 7
Côte-d'Ivoire-Burkina Faso 2-2
Classement : 1. Burkina Faso, 3 pts ; 2. Maroc, 2 ; 3. Côte-d'Ivoire, 1.

CHAMPIONNAT DE TUNISIE
16e journée
CL Africain-SR Sports 3-1
CS Hammam-Lif-ES Zarzis 1-0
CA Bizerte-OC Kerkennah 2-0
Ol. Béja-St. Tunisien 3-1
JS Kairouan-AS Marsa 1-1
CS Sfaxien-ES Sahel 4-0
ES Tunis-Ol. Kef reporté
Classement : 1. Espérance sportive Tunis, 24 ; 2. Club sportif sfaxien, Etoile sportive Sahel, Club africain, 21 ; 5. Stade tunisien, 18 ; 6. Olympique Béja, 16 ; 7. Club sportif Hammam-Lif, 15 ; 8. Espérance sportive Zarzis, 14 ; 9. Océano-Club Kerkennah, Jeunesse sportive Kairouan, Avenir sportif Marsa, Club athlétique Bizerte, 13 ; 13. Olympique Kef, Sfax Railways Sports, 9.

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE FÉMININE
Slalom géant de Cortina d'Ampezzo
1. A. Wachter (Aut.) ; 2. V. Schneider (Sui.) ; 3. S. Pretnar (Slo.) ; 4. M. Ertl (All.) ; 5. H. Zeller-Baehler (Sui.).
Classement général provisoire : 1. K. Seizinger (All.) 799 pts ; 2. H. Zeller-Baehler, 744 ; 3. V. Schneider (Sui.) 662 ; 4. M. Ertl (All.) 540 ; 5. P. Street (EU) 505.

TENNIS

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE
Lundi 23 janvier
Huitièmes de finale
Simple messieurs
A. Agassi (EU, n° 2) b. P. Rafter (Aus.) 6-3, 6-4, 6-0.
Simple dames
A. Gavaldon (Mex.) b. J. Novotna (n° 3).
Mardi 24 janvier
Quarts de finale
Simple messieurs
M. Chang (EU, n° 5) b. A. Medvedev (Ukr., n° 13) ; 7-6, 7-5, 6-3.
Simple dames
M. Pierce (Fra., n° 4) b. N. Zvereva (Bié., n° 8) 6-1, 6-4.

Les handicapés mentaux visent l'intégration par la compétition

Quelque cent cinquante sportifs ont participé, dimanche 22 janvier à Paris, à une réunion d'athlétisme en vue des Jeux mondiaux pour handicapés organisés en juillet aux Etats-Unis

ILS SONT UNE VINGTAINE à courir derrière l'entraîneur qui contrôle l'allure. Plusieurs tours se passent sans que rien ne puisse retenir l'attention sur ce groupe d'athlètes du Dynamic Aulnay Club. Pour cause d'entraînement à la perche dans un coin de la salle, chacun contourne consciencieusement les gros tapis de réception qui empiètent sur la courbe d'un virage. Lors d'un passage, un coureur décide de ne plus éviter le monticule de tapis. Course engluée, balourde et grotesque, le temps de traverser cet univers de mollesse. Dès lors, celui qui apparaît comme le clown de service réitère à chaque tour sa pitrerie. Pourtant, il ne pavoise pas et reste même étrangement concentré pendant la traversée pittoresque de ce fâcheux obstacle. Une injonction d'une femme sur les gradins, et tout rentre dans l'ordre.

Ce brusque acharnement à vouloir courir sur une courbe parfaite est la seule excentricité qui attirera l'attention sur ce sportif : *« En observant bien Gérard Vigneron au cours des exercices fractionnés, on peut certes remarquer quelques mouvements ou déplacements imprécis, des étirements parfois incomplets, une ceinture abdominale un peu faible*, constate Claude Petit, son entraîneur. En fait, le seul vrai indice de l'infirmité mentale de Gérard Vigneron ne réside pas dans ses gestes et performances d'athlète, mais dans les traits de son faciès. » Atteint de trisomie 21, Gérard Vigneron, vingt-huit ans, est ce qu'on appelle dans le langage courant un mongolien.

« Il ne marchera jamais » : telle fut la sentence du corps médical alors qu'il venait d'atteindre quatre ans. A force de séances de psychomotricité, il y parviendra. Issu d'une famille sportive, il manifeste à quatorze ans la volonté de faire du sport. Il faudra deux ans d'efforts avant qu'il ne réussisse à courir droit dans un couloir de piste d'athlétisme. A seize ans, il participe à ses premières compétitions avec la FFSA, mais aussi avec la Fédération française d'athlétisme (FFA). Longtemps dernier, souvent vidé, toujours content.

« IL N'EST PLUS UN EXCLU »

« La pratique d'activités sportives multiples a produit un important changement de comportement chez mon fils, affirme Andrée Vigneron. *Non seulement il s'est épanoui et a manifesté une réelle joie de vivre, mais en plus il est rentré en contact avec le reste de la société. Ce n'est plus un exclu. »* Médaillé d'or du 4 x 100 mètres aux Jeux olympiques adaptés de Barcelone en 1992, Gérard Vigneron a pris conscience au cours des années qu'il fallait s'entraîner avec application et avoir une hygiène alimentaire pour progresser. Il pratique environ dix heures d'activités physiques et sportives par semaine, en marge de son travail de remise en condition des sacs postaux dans un Centre d'aide par le travail (CAT).

« Les tabous et les a priori *sont tombés*, affirme Alain Le Hyaric, médecin à la FFSA. *S'il est vrai que les handicapés mentaux peuvent avoir des difficultés spécifiques dans la pratique d'activités sportives, il faut savoir que si certaines règles d'adaptation du sport pratiqué sont respectées, il n'y a alors aucune contre-indication, quelle que soit la discipline. »* On a même constaté que les handicapés mentaux sujets à des crises d'épilepsie l'étalent moins dès lors qu'ils avaient une activité sportive. *« Pour les handicapés mentaux, la pratique sportive est une des rares activités qui leur permette de s'affirmer, de se valoriser individuellement, et de rencontrer d'autres personnes*, constate Alain Le Hyaric. *La participation à des compétitions adaptées favorise encore ces perspectives. »*

« ÇA FAIT FIER DE GAGNER ! »

Pour permettre au plus grand nombre l'accès à une pratique de loisir et de compétition de l'athlétisme, la FFSA a institué (comme dans les autres disciplines sportives qu'elle propose) un système de participation par degré de handicap. *« En fonction des niveaux de déficience, les règles et les différents paramètres extérieurs sont adaptés et modulés*, affirme Michel Cogne, directeur technique national (DTN). *Mais toujours en restant dans la logique de l'activité considérée. Chacun participe à la hauteur de ses moyens. »*

Les handicapés mentaux classés dans la division I (handicapés légers ou sujets à des troubles caractériels) doivent respecter l'intégralité des règles sportives traditionnelles. Dans la division II (handicap moyen), des aménagements mineurs sont mis en place. Dans la division III, où évoluent les déficients profonds, le 400 et le 800 mètres ne se font pas au pas de course, mais à marche rapide, les handicapés mentaux ayant un déficit mental très important ne sont pas exclus des séances ou rencontres d'athlétisme. Les personnes en charge de la division IV (non compétitive) s'attachent à leur faire pratiquer des parcours moteurs faisant appel à la vitesse de déplacement, à la détente, au lancer et à l'adresse.

« La pratique du sport apporte non seulement une meilleure connaissance du corps, une meilleure condition physique (trop souvent déplorable), mais également une motricité plus importante qui peut faciliter l'intégration, affirme Jacques Arnoux, directeur sportif de l'athlétisme à la FFSA et professeur de judo. *Si l'on est passé en vingt ans d'une pratique pseudo-sportive occupationnelle et non structurée à une réelle mise en œuvre des activités physiques et sportives des handicapés mentaux, c'est parce qu'elles se sont montrées d'excellents moyens d'intégration et de bien-être. Quand, à la fin d'une séance de judo, vous entendez un handicapé mental, le visage épanoui, vous dire* « ça fait fier de gagner ! », *vous savez que vous êtes sur la bonne voie »*.

Mais, selon Jean-Paul Genolini, maître de conférences à la faculté des sciences du sport de Lille-II, et auteur d'une étude sur les représentations que les personnes valides se font de cette population, *« on est encore loin d'une reconnaissance où le handicapé mental serait perçu comme porteur des valeurs traditionnelles que véhicule un sportif ordinaire »*.

Pierre-Yves Gravier

Quinze disciplines

● **Population.** On estime que 3,5 % de la population française est atteinte de troubles psychiques. La Fédération française de sport adapté (FFSA), qui compte 500 clubs et 23 000 licenciés, organise la pratique de quinze disciplines sportives.

● **Bénévolat.** Le coût des rencontres de l'Insep est inférieur à 100 000 francs, l'essentiel du travail étant assuré par des bénévoles dont certains sont confrontés dans leur vie familiale au problème des handicapés. Le nouveau partenaire de la FFSA, la société OTIS-France, constructeur d'ascenseurs, a fourni 250 bénévoles recrutés parmi ses salariés.

● **Décret.** Un décret d'octobre 1989 prévoit expressément la mise en œuvre de projets d'éducation physique et sportive dans les établissements spécialisés. Une étude menée à l'université Lille-II montre que la natation, le football et l'athlétisme sont les sports les plus pratiqués par cette population. 35 % des établissements qui proposent l'athlétisme déclarent offrir à leurs malades une possibilité de pratiquer la compétition (34 % pour le football, 19 % pour le judo).

TABLE

L'olivier en majesté

Comme ailleurs existent les routes des vins, voici, en Provence, où l'on fête la cueillette des olives à Nyons le dimanche 5 février, et jusqu'aux confins du Dauphiné, les itinéraires de l'arbre antique



IL S'AGIT d'un ensemble de sites remarquables, de paysages naturels, qu'un faisceau d'initiatives locales ont rassemblés sous la houlette du Comité économique agricole de l'olivier. Le guide édité à cette occasion nous introduit à ces régions, au sud de Valence, où croît *Olea europa*, l'arbre de la Méditerranée cher à Pallas Athénée. Les peintres et le poète savent y discerner, parmi les choses simples, cyprès, montagnes et vergers, la trace des dieux antiques qui se sont enfuis : « *Où sont passés les beaux oliviers, grands comme des chênes, qui peuplaient à cette époque les collines ? C'était vraiment la forêt d'oliviers du chœur de Sophocle, les bosquets qui ombragent la source de Cythère, et où chantaient les rossignols* », dit l'un d'eux.

En avril 1956, trois semaines de gel ont eu raison de trois millions d'oliviers. Ils sont alors coupés ras : « *Jusque-là, ils avaient été grecs. Brusquement, ils s'étaient dépaysés jusqu'à la brutalité et la sauvagerie des totems* » (Jean Giono). C'est ainsi que nous les connûmes, silhouettes délaissées contre le profil des montagnes, lorsque la couleur du ciel dispute la frange argentée de l'arbre aux cigalons. Mais l'olivier est toujours « *l'arbre invaincu qui renaît à lui-même* », dit Sophocle dans *Œdipe à Colone*.

VIERGE, PURE

Les Routes de l'olivier décrivent un ensemble d'itinéraires culturels, d'Arles à Maillane en passant par Maussane et Fontvieille, avec ses moulins, l'autel mythraïque près des carrières et la chapelle Saint-Gabriel, nichés dans les oliviers ; puis, par-delà le Ventoux jusqu'à Nyons en passant par le Contadour, là où commencent le châtaignier et le tilleul. C'est « *le beau pays* », nous dit Giono. Dans la vallée des Baux, pas moins de sept moulins qui se visitent, et où l'on goûte et l'on achète.

Alors, l'huile d'olive ? Sa virginité, sa pureté, l'absence absolue de composants, d'adjuvants. Les racines profondes ont réparé le désastre de 1956. C'est presque un arbre de jardins fruitiers, émouvant lorsque son feuillage prend la nuance de la pierre des Antiques. Ici, dans ces vallées rhodaniennes, les olives sont cueillies de la Toussaint à la Chandeleur. L'huile nouvelle est fêtée le 16 décembre à Mouriès, et le premier dimanche de février à Nyons, pour la fête de l'Alicoque.

Lavage, broyage et malaxage de l'olive, pressage de la pâte à froid à travers les « scourtins », puis décantation de l'eau végétale, l'huile d'olive vierge est un pur produit naturel. Jaune paille, ambrée, l'huile joue sur la gamme des goûts et des couleurs. Elle a des crus, comparables à ceux du vin. Riche en acide oléique, l'huile d'olive est le plus bénéfique des corps gras. La Faculté ne tarit pas d'éloges. Grâce à tant d'efforts conjugués, l'olivier est partout en Provence. Thuriféraires de l'ordre des anciens jours, du côté de Maillane, héros des *Carnets d'Hypnos* de René Char, tout le monde croque l'olive, la nyons, la salonenque, la picholine et la grossane.

Le conservatoire de la table provençale était à Marseille, sur le Vieux-Port : « *Entrez, je vais vous lire le menu. Si vous aimez l'huile d'olive et êtes disposé à passer deux heures à table...* » Ainsi s'exprimait l'hôte, Maurice Brun, « *l'intégriste du Vieux-Port* », comme l'appelle Christian Millau. Il continuait : « *Pour commencer, une cuillère d'huile d'olive vierge gelée, qui vous met en bouche et vous tapisse l'estomac...* » *Aux mets de Provence* – c'était le nom de cette ambassade – a changé de mains et devrait renaître de ses cendres, tel le phénix – ou l'olivier – dans les prochaines semaines.

LA GRIMACE DE CURNONSKY

S'il fallait choisir la « reine » de la fête de l'huile d'olive, ce serait Reine Sammut, en sa *Fenière*, à Lourmarin. « *Il y a une huile pour chaque usage en cuisine* », dit-elle ; sa préférence va à celle « du pays », du moulin de Cucuron (c'est le Cucugnan de Daudet). Les « filets de rougets de Méditerranée au caviar de Martigues, mousseline de pommes de terre » lui rendent un triple hommage. La poutargue (« caviar » de mulet) est vivement montée à l'huile d'olive ; les rougets sont ensuite poêlés avec la bonne huile, dont est elle-même imprégnée la mousseline. Les filets sont présentés, à l'assiette, en éventail, nappés de sauce à la poutargue, avec la purée.

Au cœur de la vallée des Baux, le jeune Thierry Maffre-Bogé (*La Petite France*. 15, avenue de la Vallée-des-Baux, 13520 Maussane-les-Alpilles. Tél. : 90-54-41-91. Fermé mercredi et jeudi à déjeuner ; ouvert en janvier), tel lou pescaïré de la crèche (le santon qui prépare l'aïoli), présente une tarte de brandade de morue. Un plat magistral. Le lait doit bouillir doucement avec une tête d'ail, la branche de thym, le romarin et le laurier, pendant dix minutes. La morue, pochée lentement, est émiettée dans un « poêlon » à fond épais et bord haut. C'est du mélange, à feu doux, d'une partie du lait, de la chair du poisson et d'un demi-litre d'huile fruitée, sous l'action d'une spatule maniée avec constance, que naîtra cette délicieuse préparation, servie sur une pâte feuilletée. En janvier, à la saison de la truffe, terrine de jeunes poireaux aux truffes fraîches.

« *Quelle est la meilleure huile d'olive ?* » La prudence reste de mise depuis le fameux dîner du 18 mars 1934. D'éminents gastronomes étaient invités chez *Drouant* par Lesieur, pour départager, à l'aveugle, la cuisine à l'huile d'olive et la cuisine à l'huile d'arachide. Ils avaient, toute honte bue – le repas étant bien arrosé – couronné cette dernière ! Curnonsky faisait la grimace, rapporte Simon Arbellot. Quelques jours plus tard, la presse publiait une pleine page de publicité sur ce repas mémorable ! Les temps ont-ils changé ?

Jean-Claude Ribaut

★ *Le Guide des routes de l'olivier*, de Dominique Bottani. Editions La Manufacture,1994. 145 F.

★ *La Provence gourmande*, de Jean Giono. Albin Michel,1994.

★ *Les Fous du palais*, de Christian Millau. Robert Laffont,1994. 119 F.

★ Quelques moulins : Coopérative oléicole de la vallée des Baux (Jean-Marie Cornille), rue Charloun-Rieu 13520 Maussane. Tél. : 90-54-32-37. Vente par expédition France-étranger. Moulin à huile coopératif. Chemin du Mas-Neuf, 13890 Mouriès. Tél. : 90-47-53-86. Vente sur place. Huile d'olive de Nyons (AOC), Coopérative du Nyonsais. Place Olivier-de-Serres BP 9, 26110 Nyons. Tél. : 75-26-03-44.

LIVRE

Au théâtre de la gourmandise

UN PLAT est un tableau, une table est une scène, la salle à manger, un théâtre ; qui participent de la célébration du plus éphémère, intime et sensuel des arts. Des grands plateaux de volailles rôties, décorées de leurs propres plumes qui ornent les tables du Moyen Age, aux impeccables dîners à la Cour de Louis XIV, des pièces montées de Carême pour Talleyrand, à l'influence mystérieuse (sans écrits, sans témoignages) de la table japonaise sur la « nouvelle cuisine », l'histoire des mœurs de table est aussi un faisceau d'indicateurs sociaux.

BIBLIOGRAPHIE

Le plat et la table sont source d'inspiration pour le peintre ; des toiles innombrables ont reflété et représenté le goût – artistique et culinaire – de chaque époque. La cuisine est elle-même un art qui impose une mémoire des signes, des saveurs les plus ténues, comme des parfums les plus insistants. Tabourets des banquets médiévaux, salons et petits soupers du XVIIIe siècle, tables recherchées des grands restaurants d'aujourd'hui, c'est la scène de la représentation du pouvoir.

L'aspect et la qualité de la nourriture disent la puissance... et le plaisir. La table est le don le plus raffiné, de chère, de richesse, de prestige et de beauté. Avec sa brillante iconographie, cette *Histoire de la Table* est presque un « livre-manifeste».

J.-C. Rt

★ Histoire de la table, P. Ennès, G. Mabille, P. Thiébault. Flammarion, 1994. Nombreuses illustrations couleur. Sous cartonnage. 595 F.

TOQUES EN POINTE

■ LA RÉGALIDO. C'est est un ancien moulin à huile dont subsiste une belle salle à voûte appareillée. On pourrait croire que tout ici est placé sous le signe de l'huile d'olive – la nage de loup, l'omelette provençale, l'*aïgo sau* – ou du moins de l'olive, comme la jambonnette de canard braisée. Mais non, la carte n'offre pas moins de cinq sauces « au beurre»... d'ail, de truffes, d'anis, de gingembre et de basilic ! Jean-Pierre Michel est inventif, fantasque et généreux, comme sa cuisine. En semaine, menu au déjeuner à 160 F. Le point d'orgue du menu « Route de l'olivier » (250 F) est une papillotte de poissons blancs à l'huile d'olive. Belle cave, et vins régionaux.

★ Fontvieille. Rue Frédéric-Mistral (13990). Tél. : 90-54-60-22. Fermé lundi et mardi à déjeuner.

■ LA FENIÈRE. Reine Sammut a épousé la Provence. Sa cuisine, brillante, n'est toujours pas « étoilée » par le Michelin. Les inspecteurs savent pourtant distinguer une étoile d'une comète ! Quelles saveurs dans le thon frais en fines lamelles à la poutargue ou dans le saint-pierre à la vanille, tous deux marinés à l'huile d'olive. Epatant menu à 180 F qui offre, au choix : « lendemain de pot-au-feu en salade d'herbes » (sic) ou velouté de potiron ; ensuite, joue de bœuf en daube et parmentier de pieds de porc ou bien pieds paquets marseillais. Dessert : mille-feuille à la vanille. Carte de vins régionaux. Autre menu à 280 F. A la carte, il faut compter 350 F environ.

★ Lourmarin. 9, rue Grand-Pré (84160). Tél. : 90-68-11-79. Fermé dimanche soir et lundi.

■ L'ATLAS. La vraie pastilla au pigeon et aux amandes (85 F) est un plat trop important avant les tagines ou le couscous. On lui préférera le simple feuilleté de pigeon à la canelle (45 F) ou bien la soupe de son à la menthe poivrée. Délicieuses merguez, modérément assaisonnées, en entrée. Tagine de cervelle d'agneau à l'ail doux avec un tian de légumes et quartier d'agneau à la mauve sont le registre assez personnel d'un chef formé aux traditions culinaires de part et d'autre de la Méditerranée. Parmi la douzaine de couscous proposée sur la carte, le méchoui (120 F), avec raisins et pois chiches, s'accompagne d'un bouillon très parfumé, fin et parfaitement digeste. Décor orientalisant, accueil et service parfaits. Environ 200 F.

★ 12, boulevard-Saint-Germain, 75005 Paris. Tél. : 46-33-86-98. Tous les jours.

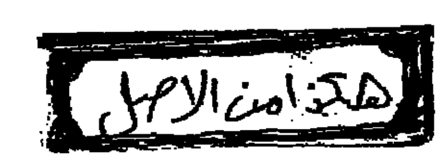
■ LA MANSOURIA. C'est l'adresse à la mode. Certes la personnalité de Fatima Hal attire plus les intellectuels que les touristes, et le folklore est banni du décor, comme de la cuisine. L'un et l'autre sont de qualité, ce n'est pas si fréquent. Le repas de fête (280 F) permet la dégustation d'une douzaine d'entrées chaudes et froides « pour avoir une petite idée des saveurs du Maroc », puis d'un tagine ou d'un couscous. Ici on prononce « kascsou ». Ample choix d'une dizaine de façons, celle d'Oujda, ou encore « couscous madfoun ». Restaurant très animé le soir. Boutique traiteur. Autre menu « Diaffa » à 164 F. A la carte, comptez environ 200 F.

★ 11, rue Faidherbe, 75011 Paris. Tél. : 43-71-00-16. Fermé dimanche et lundi midi.

■ LE PRÉ-CATELAN. Le plat est tellement exceptionnel et, je crois, unique à Paris, que le Pré-Catelan – bâtiment dans le plus pur style « noces et banquets » – mérite d'être signalé comme une fameuse ambassade du Pays basque espagnol ! C'est la « *morue de Bilbao en pavé épais à l'embeurrée de choux truffée* ». Morue au sel, naturellement, de cinq centimètres d'épaisseur, et qu'il convient de faire dessaler pendant quatre ou cinq jours. Le pochage est lent, et la cuisson parfaite lorsque l'effeuillage survient sous une légère pression de la fourchette. Mêlée au jus de cuisson du choux, aux saveurs discrètes de la truffe, la chair du poisson paraissant de nacre s'offre au palais sans la moindre ambiguïté : la franchise est la première vertu de la cuisine de Roland Durand ; pas la seule. Ce plat (230 F) est en parfait accord avec un hermitage blanc, les Rocoules 1989, de H. Sorrel, propriétaire à Tain-l'Hermitage. Très efficace menu « affaires » pour le déjeuner à 270 F (et 330 F avec une demi de vin au choix). A la carte, comptez 500 F et plus.

★ Route de Suresnes. Bois de Boulogne, 75016 Paris. Tél. : 45-24-55-58. Fermé dimanche soir et lundi.

J.-C. Rt



Nuages et pluie

LA SITUATION restera médiocre pour les jours à venir : notre pays sera toujours sous l'influence d'un rapide courant d'ouest perturbé, doux et humide, dans lequel circulent d'importantes masses nuageuses chargées de pluie. Seul l'extrême sud sera épargné.

Sur le sud de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, sur le Roussillon, le Languedoc et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les éclaircies l'emporteront le plus souvent sur les nuages ; ceux-ci seront toutefois plus nombreux vers la mi-journée. En Corse, le temps sera ensoleillé, malgré la présence de quelques nuages.

Sur tout le reste du pays, ce qui représente les trois quarts nord du pays jusqu'au Bordelais, au Massif central et aux Alpes du Nord, le ciel sera couvert tout au long de la journée, avec de la pluie faible ou modérée. Avec la douceur des températures, ces précipitations tomberont sous forme de pluie jusque sur les plus hauts sommets des Vosges, du Jura et du Massif central ; sur les Alpes, la limite pluie-neige se situera vers 1 700 mètres en début de matinée, elle remontera ensuite jusque vers 2 100 mètres.

Les températures seront douces pour la saison : les minimales seront voisines de 5 degrés dans le Nord-Est, de 8 degrés sur le reste du pays, jusqu'à 11 degrés sur la façade atlantique ; les maximales atteindront 10 à 12 degrés près des frontières du Nord et du Nord-Est, 13 à 14 degrés en général ailleurs, jusqu'à 17 degrés au pied des Pyrénées et dans le Midi.

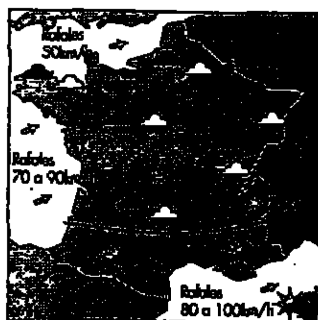
Le vent de sud-ouest soufflera souvent fort : sur le Nord-Est le matin (rafales atteignant jusqu'à 80 km/h), sur les côtes bretonnes le soir (rafales atteignant 80 à 100 km/h) et en Méditerranée sur les côtes varoises (rafales atteignant 80 km/h) et de Corse (rafales atteignant 100 km/h).

Évolution pour le jeudi 26 janvier : le temps restera couvert et pluvieux sur la majeure partie du pays ; ce mauvais temps n'épargnera que les régions méditerranéennes.

Le vent de sud-ouest soufflera fort en Bretagne et sur les côtes de la Manche et assez fort dans l'intérieur de la moitié nord.

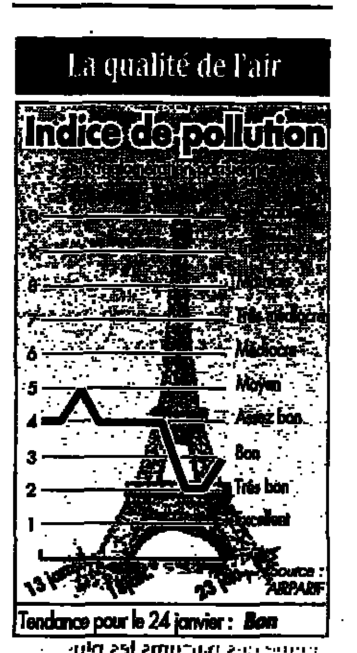
Les températures resteront douces pour la saison.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

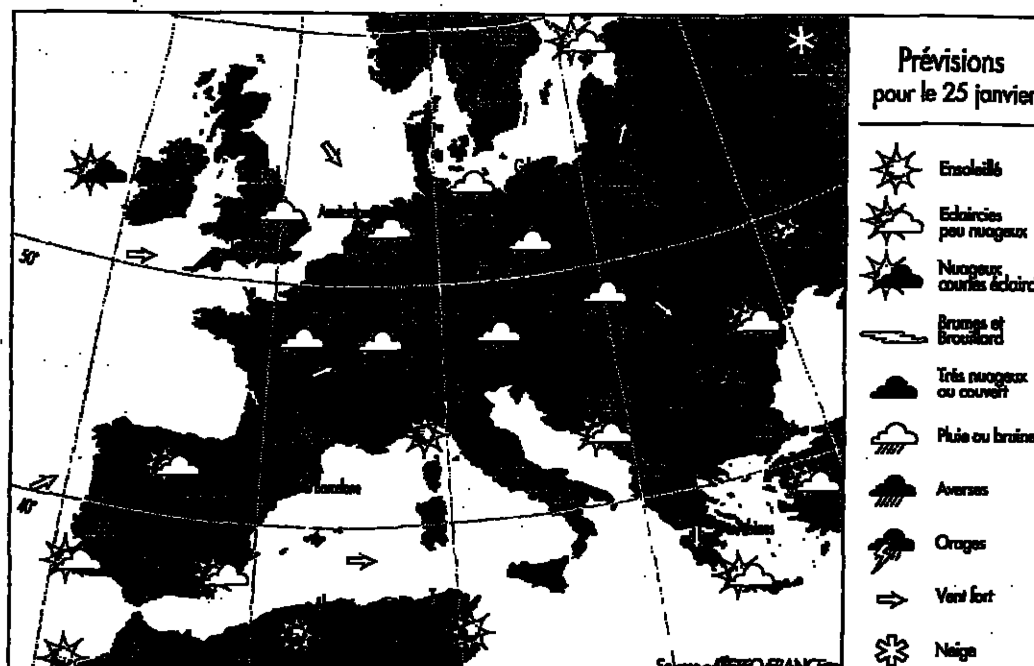


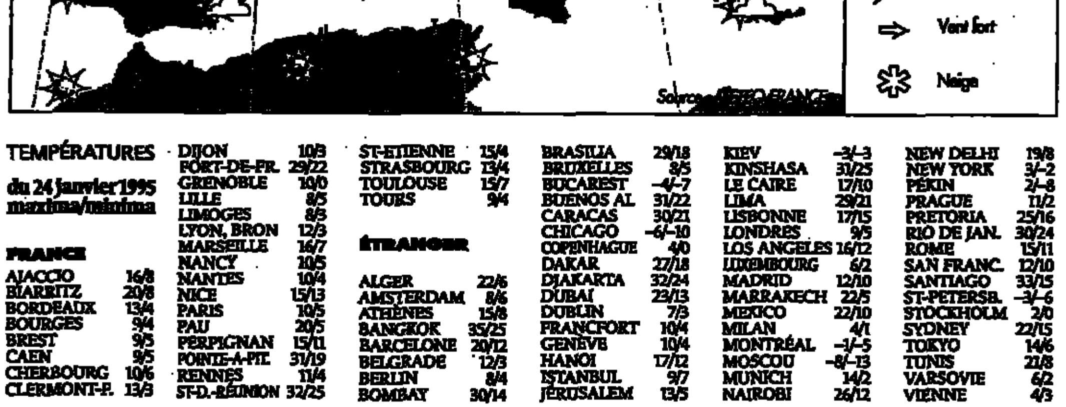
Prévisions pour le 25 janvier à 12h00

La qualité de l'air



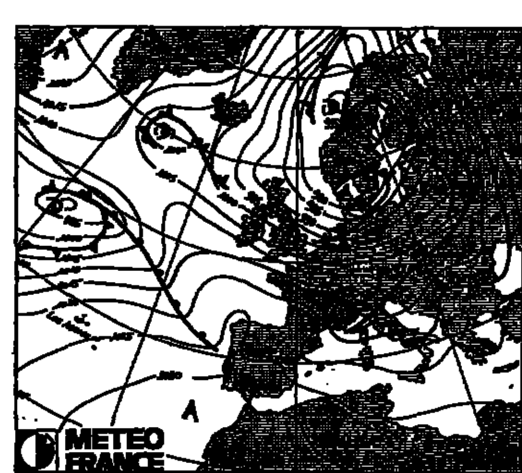
Tendance pour le 24 janvier : **Bon**





TEMPÉRATURES du 24 janvier 1995 maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	16/8
BIARRITZ	20/8
BORDEAUX	13/4
BOURGES	9/4
BREST	9/5
CAEN	9/5
CHERBOURG	10/6
CLERMONT-F.	13/3
DIJON	10/3
FORT-DE-FR.	29/22
GRENOBLE	10/0
LILLE	8/5
LIMOGES	8/3
LYON, BRON	12/3
MARSEILLE	16/7
NANCY	10/5
NANTES	10/4
NICE	15/13
PARIS	10/5
PAU	20/5
PERPIGNAN	15/11
POINTE-A-PIT.	31/19
RENNES	11/4
ST-D.-RÉUNION	32/25
ST-ETIENNE	15/4
STRASBOURG	13/4
TOULOUSE	15/7
TOURS	9/4
ÉTRANGER	
ALGER	22/6
AMSTERDAM	8/6
ATHÈNES	15/8
BANGKOK	35/25
BARCELONE	20/12
BELGRADE	12/3
BERLIN	8/4
BOMBAY	30/14
BRASILIA	29/18
BRUXELLES	8/5
BUCAREST	-4/-7
BUENOS AI.	31/22
CARACAS	30/21
CHICAGO	-6/-10
COPENHAGUE	4/0
DAKAR	27/18
DJAKARTA	32/24
DUBAI	23/13
DUBLIN	7/3
FRANCFORT	10/4
GENÈVE	10/4
HANOI	17/12
ISTANBUL	9/7
JÉRUSALEM	13/5
KIEV	-3/-3
KINSHASA	31/25
LE CAIRE	17/10
LIMA	29/21
LISBONNE	17/15
LONDRES	9/5
LOS ANGELES	16/12
LUXEMBOURG	6/2
MADRID	12/10
MARRAKECH	22/5
MEXICO	22/10
MILAN	4/1
MONTRÉAL	-1/-5
MOSCOU	-8/-13
MUNICH	14/2
NAIROBI	26/12
NEW DELHI	19/8
NEW YORK	3/-2
PÉKIN	2/-8
PRAGUE	11/2
PRETORIA	25/16
RIO DE JAN.	30/24
ROME	15/11
SAN FRANC.	12/10
SANTIAGO	33/15
ST-PETERSB.	-3/-6
STOCKHOLM	2/0
SYDNEY	22/15
TOKYO	14/6
TUNIS	21/8
VARSOVIE	6/2
VIENNE	4/3



Situation le 24 janvier 1995

Prévision pour le 26 janvier 1995

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Les fonctionnaires du peuple

IL EST BIEN VRAI que les travaux de notre reconstruction requièrent l'état de mobilisation. La victoire sur l'Allemagne n'est ou ne sera que le prélude de la victoire de la France. Elle en était la condition nécessaire. Ce fut le sens des appels lancés par le général de Gaulle en 1940. Cette victoire, la France doit la remporter pour elle-même, sur elle-même (...).

L'amertume et la déception peuvent être grandes sans doute d'éprouver qu'au lendemain de la Libération l'effort de guerre doit se poursuivre et s'accroître. D'éprouver que la paix ne sera nullement le repos. Car ces quatre années furent usantes terriblement et notre administration est démantelée. Mais si beaucoup arrivent à retrouver la vieille robe de chambre de 1938, ils ne peuvent l'endosser à nouveau, car les bouleversements prévus commencent de s'accomplir. De sa faculté de « résister » à nouveau, de résister à sa fatigue, dépend le sort de notre peuple.

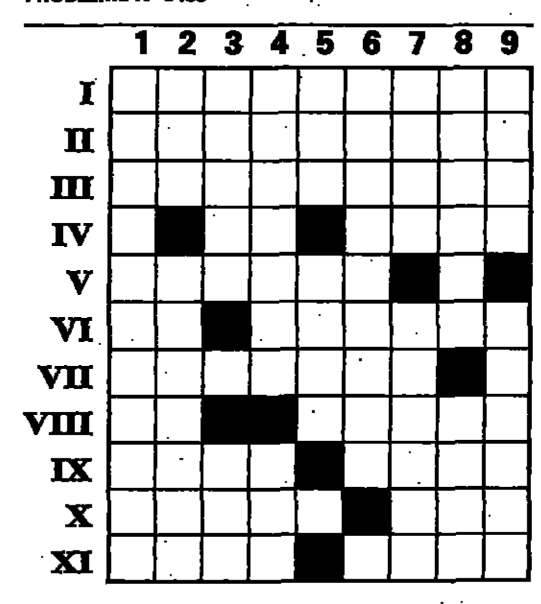
Mobilisation, l'expérience de 1939 nous l'eût appris si ce n'était pas évident, signifie d'abord initiative, qui n'est qu'une forme du courage. Initiative, premièrement, du fonctionnaire qui, du bas en haut de l'échelle, donne son mouvement à toute la machine. On le dit, et c'est vrai, le sang ne coule pas vite dans les canaux de notre corps administratif. Dans la tâche quotidienne et précise par quoi tout commence et doit commencer, fait-il toujours « l'impossible », c'est-à-dire simplement tout son possible, celui qui doit fournir le kilo de clous dont dépend le sort du malheureux foyer sinistré ?

Les fonctionnaires du peuple, avons-nous dit. C'est un assez beau titre. A ceux qui le portent de le mériter. Dans les jours que nous traversons, nos soldats ayant fait leur devoir, le sort du pays repose sans doute entre leurs mains.

(25 janvier 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6483



HORIZONTALEMENT

I. Une façon de tuer le ver. – II. Endroit où il peut y avoir de la bousculade. – III. Rassemble les morceaux. – IV. Peut servir à faire des filets. Pas libre. – V. Le dessus, c'est du gratin. – VI. Dans l'Isère. Affluent de la Loire. – VII. En chantant, est appelée chérie. – VIII. Une base d'accord. Canal dans un marais. – IX. Rumine en Sibérie. Une prune. – X. Un sommet. D'un auxiliaire. – XI. Dans l'Orne. Mineure en partie.

VERTICALEMENT

1. Qui ne sont pas dans de bonnes dispositions. – 2. Au plus haut niveau. Quand on en est atteint, on ne peut pas dire qu'on en bave. – 3. Chasseur transporté au ciel. Son retour est parfois redouté. – 4. Comme une sœur qui n'est pas une fille à papa. Apparus. 5. Une grosseur sur le bidet. Pays. – 6. Contée pour séduire. – 7. a des propriétés astringentes. Se voient quand on a eu de la peine. – 8. Peut être plein quand on chante. Boîte pour ranger les verres. – 9. Héros antique. Fais tomber les têtes.

SOLUTION DU N° 6482

HORIZONTALEMENT

I. Débridées. – II. Emouvante. – III. Cardeuses. – IV. Lune. Bots. – V. Axe. Cirai. – VI. Echec – VII. Ars. Arène. – VIII. Tu. Epelé. – IX. Issue. Ego. – X. Ost. amers. – XI. Ne. Pulsée.

VERTICALEMENT

1. Déclaration. – 2. Emaux. Russe. – 3. Bornées. St. – 4. Rude. Eu. – 5. Ive. Chapeau. – 6. Daubière. Mi. – 7. Ensorcelées. – 8. Etêta. Nègre. – 9. Sessile. Osé.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MANCHE.** Eurotunnel vient de signer un accord avec la société britannique Eurotalk pour que les voyageurs qui empruntent le tunnel sous la Manche puissent louer ou acheter des téléphones mobiles dans les terminaux français et anglais.– *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Brit Air, compagnie aérienne régionale dont le siège est à Morlaix, dans le Finistère, a commandé trois avions Regional Jet à l'entreprise canadienne Canadair.

■ **PACIFIQUE.** Le département d'Etat américain a indiqué le 20 janvier que les mesures de sécurité prises par les compagnies aériennes américaines desservant le Pacifique le 11 janvier pour parer d'éventuels attentats à la bombe restaient en vigueur.– *(AFP.)*

■ **PARIS.** TGI Friday, Chi-Chi's et Chili's, trois chaînes de restauration américaines qui misent sur l'engouement des Français pour les cuisines exotiques, s'implantent dans la capitale. Les deux premières ont ouvert chacune un établissement sur les grands boulevards. Chili's ouvrira son premier restaurant sur les Champs-Elysées à la fin du mois de février. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** Au terme d'une visite d'une semaine en Chine, Pierre Suard, président du groupe français Alcatel-Alsthom, s'est déclaré *« confiant »* dans les chances d'emporter le marché du train à grande vitesse chinois. Ce TGV, qui sera inscrit au IXe Plan, reliera Pékin à Shanghaï sur 1 300 kilomètres à travers quatre provinces et raccourcira la durée du trajet de dix à sept heures.– *(AFP.)*

■ **ROISSY.** Les employés de l'entreprise de nettoyage Comatec travaillant à l'aérogare 2 de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle ont cessé, vendredi 20 janvier, la grève qu'ils observaient depuis le 28 décembre.– *(AFP.)*

■ **VARSOVIE.** Le premier ministre polonais et son homologue biélorusse ont inauguré samedi 21 janvier à Slawatycze, près de Brest-Litovsk, un nouveau passage frontalier entre les deux pays. Mille voitures particulières, deux cents poids lourds et cinquante autocars pourront l'emprunter chaque jour.

PARIS EN VISITE

Mercredi 25 janvier

■ **MUSÉE GUSTAVE MOREAU** (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *l'Annonciation*, de Rogier Van der Weyden, 12 h 30 ; les antiquités égyptiennes, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'ORIENTALISME AU MUSÉE D'ORSAY** (37 F + prix d'entrée), 13 h 30, sur le parvis près du Rhinocéros (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DU CLOITRE NOTRE-DAME** (45 F), 14 h 30, devant le portail central de Notre-Dame (Paris pittoresque et insolite).

■ **MUSÉE DU PETIT-PALAIS** : un autre regard sur la peinture, les étapes de l'œuvre (25 F + prix d'entrée), 14 h 45 (Musées de la Ville de Paris).

■ **L'ANCIEN COUVENT DES FILLES DE LA VISITATION** (55 F), 15 heures, 17, rue Saint-Antoine (Paris et son histoire).

■ **L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET** et son quartier (37 F), 15 heures, place Maubert à la sortie du métro par l'escalier mécanique (Monuments historiques).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE DU GRAND ORIENT DE FRANCE** : histoire de la franc-maçonnerie (50 F), 15 heures, 16, rue Cadet (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Exposition Paris grand écran 1895-1945 (25 F + prix d'entrée), 15 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU MOYEN AGE** (34 F + prix d'entrée) : les Thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'orfèvrerie médiévale, ateliers pour enfants, 14 h 30 ; l'Hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 14 h 30 (Musées nationaux).

LES SERVICES DU Monde

Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

SONS D'HIVER Jazz et musiques actuelles, écrites et improvisées, sont réunis en une entente cordiale au programme monumental du festival Sons d'hiver. Rayonnant dans toutes les localités du Val-de-Marne, cette manifestation s'intéresse, cette année encore, à toutes les facettes de la création. Des interprètes polyvalents, comme le clarinettiste Jacques di Donato, et des compositeurs sans exclusives, comme l'Italien Luciano Berio, servent de passeurs entre les genres

● THÉÂTRE NAUTIQUE. Conviée tout naturellement à la fête, la Péniche Opéra aurait dû s'amarrer sur le quai de la Seine, à Alfortville. Pour cause d'intempéries, elle n'a pas quitté son port d'attache habituel, sur le canal Saint-Martin. Trois programmes insolites s'y sont succédé, dimanche 22 janvier, dont l'un sur le thème de la croisière et du naufrage.

La Péniche Opéra explore un nouveau répertoire lyrique

A l'heure où les théâtres donnent dans le gigantisme et tendent à devenir une industrie culturelle, une salle flottante d'une cinquantaine de places, amarrée quai de Jemmapes à Paris, ouvre d'autres voies



LA PLUIE crépite sauvagement, quelque chose s'écroule sur le pont dans un fracas métallique. Les rafales font ronfler la coque comme la peau d'un tambour. Il y a juste assez de public dans la soute pour qu'on ne se croie pas sur le Vaisseau fantôme. Mais ne faisait-on pas de la musique sur le *Titanic* lorsque le paquebot sombra ?

Jouer à se faire peur ? Pourquoi pas, puisque tout fut insolite ce dimanche 22 janvier, sur la Péniche Opéra. Le Festival Sons d'hiver y avait pris ses quartiers pour toute une journée : trois séances, comme au cinéma, et trois programmes... « divers », comme il se doit. Quand un festival aussi bigarré trouve asile dans un lieu aussi voué à l'imprévisible, le résultat est détonnant.

Avec un spectacle de théâtre musical intitulé *Du vent dans les feuilles*, on tombait, dès 15 heures, en pleine actualité météo. A ceci près que ces feuilles-là sont du papier, papier de soie chassé dans un léger froissement par un ventilateur, papier journal, papier cadeau, longs rouleaux de papier de récupération, papiers gaufrés comme les fraises des mignons d'Henri III, deux mètres sur trois de pelure sonorisée qu'un cutter géant vient lacérer dans un bruit de chair scalpée, crissements d'un rouleau de Scotch, couinements d'un hélicon cherchant à s'échapper d'un immense cocon de papier crépon. Cette symphonie de papelards est le fruit de la collaboration d'une constructrice d'objets froissés, Christine Buri-Herscher, et de deux musiciens, l'un plutôt tromboniste (Patrick Charbonnier), l'autre plutôt trompettiste (Jean-Luc Capozzo), en fait capables de tout, même de jouer sans instruments. Avec un peu plus de fantaisie dans l'improvisation musicale, et un peu plus de décontraction dans l'action, *Du vent dans les feuilles* pourrait être un bon numéro de clowns musicaux. Produit par l'Arfi (Association à la recherche d'un folklore imaginaire, structure multiface basée à Lyon) il est malheureusement trop long et d'un sérieux de papier bible.

A l'heure du thé débutait un concert « normal » : Schoenberg et Berio par l'Ensemble Alternance. Normal si l'on veut, car cet ensemble-là est tout à fait original dans le paysage français des formations spécialisées. On y croise l'Américain Jay Gottlieb au piano, petit diable curieux de tout (on l'a entendu à Nice dans des œuvres de l'écrivain Paul Bowles), contorsionniste du clavier, capable de déchiffrer les équations les plus complexes. Administrateur de l'Ensemble, le flûtiste Jean-Luc Menet exécute sa *Sequenza* de Berio comme Pan l'aurait fait lui-même. Jacques et Cyril Ghestem mobilisent dans les *Duos pour violon* du même Berio une virtuosité exponentielle, culminant en une saltarelle qu'on croirait écrite par un Bartok devenu fou. Jean Ferry est violoncelliste à l'Orchestre de l'Opéra de Paris, Eric Lamberger est clarinettiste, *free-lance* impénitent. Le groupe (à géométrie variable) a l'habitude de travailler avec des chorégraphes ; chacun y a peut-être gagné en naturel, en présence corporelle. Le compositeur Denis Cohen vient d'accepter d'en prendre la direction musicale.

CODE D'HONNEUR

Dans *Pierrot lunaire* de Schoenberg, Sophie Boulin s'est placée dans leurs rangs, tout près du piano ; le couvercle est plus qu'à moitié ouvert ; la voix doit donner tout ce qu'elle a ; l'œuvre y gagne en excès, en bizarreries hallucinées. Encore le cas particulier d'une chanteuse exploratrice, joueuse, à chaque fois merveilleuse, du baroque au contemporain. Sophie Boulin est une habituée de la Péniche, faut-il le préciser ?

Car il règne ici un code d'honneur : qui fit l'objet d'un « coup de cœur » (série-tremplin toujours pratiquée), qui fut sacré créateur maison ne sera jamais jeté à l'eau. Mireille Larroche, propriétaire de la Péniche, créa dans les lieux, en 1980, *Utopopolis* de Claude Prey. Elle mit en scène au Festival d'Aix-en-Provence, en juillet 1989, *Le Rouge et le Noir*, adaptation et partition du même musicien français. Aussi amoureux que Georges Perec des classements par fiches et de l'escamotage des lettres de l'alphabet, Claude Prey (né en 1925, élève de Darius Milhaud) n'a jamais composé que des opéras, épistolaires, aphasiques, cruciverbaux, « mono-mimo-dramatiques », opéras-tests ou opéras-kits. Sa notoriété a un peu décliné lorsque le Festival d'Avignon a lâché le théâtre musical et qu'il n'y eut, du coup, plus guère de place pour l'opéra expérimental.

La Péniche a pris le relais. *Sommaire Soleil* est une commande de Mireille Larroche, la version scénique sera créée en mars. Co-producteur, Sons d'hiver en a pris à son compte, dimanche, une première exécution en version de concert. Le livret, de la main du musicien, propose à une chanteuse (accompagnée par quatre claviers : piano, clavecin, célesta et synthé) vingt-quatre exercices. Naufragée au cours d'une croisière, la diva a perdu l'usage des deux tiers de l'alphabet. Mais que ne peut-on inventer, comme contrepèteries et néologismes, avec les huit lettres de *Sommaire Soleil*, les deux seuls mots qui lui soient restés dans le gosier ! Les jongleries linguistiques, aussi virtuoses et raffinées que le tachisme de l'accompagnement musical, basculent juste à la fin dans la « réalité » du drame avec l'énumération, comme sur une stèle, de tous les noyés disparus lors de cette fatale croisière en Méditerranée. Tout cela sur une péniche, et par un temps pareil !

Anne Rey

Les jeux cruels de Claude Prey

L'auteur de *Sommaire Soleil* (création le 21 mars de la version scénique à la Péniche) est l'auteur d'opéras le plus prolifique de cette seconde moitié de siècle. Avec trente opus, tous lyriques, ce septuagénaire filiforme et timide bat des records que bien des compositeurs à l'ancienne lui auraient enviés. Homme de théâtre, il a écrit lui-même la plupart de ses livrets, adapté *Le Rouge et le Noir*, de Stendhal, *Les Liaisons dangereuses*, de Laclos, et supervisé de près leurs réalisations scéniques. Claude Prey a choisi de n'adapter que des romans, jamais des pièces de théâtre. S'il fut parfois taxé d'intellectualisme, c'est que ses ouvrages d'apparence les plus ludiques s'appuient sur des combinatoires d'une extrême complexité, qu'ils convoquent la linguistique, la numérologie, l'histoire des mythes et des contes. *La Grand-Mère française*, dont Anna Prucnal fit un immense succès au Festival d'Avignon en 1976, s'appuyait sur les théories formalistes de Vladimir Propp et traitait à la fois de grammaire et d'anthropophagie. La revue *L'Avant-Scène opéra* a consacré le cinquième numéro de ses hors-série aux *Liaisons dangereuses* (110 F).

Mireille Larroche, marginale non marginalisée

Un metteur en scène qui parie sur le risque

CE N'EST PAS UN, mais deux théâtres flottants que possède Mireille Larroche. Derrière la Péniche Opéra, reconvertie en salle de spectacle depuis 1975, est accrochée depuis 1988 une embarcation plus petite, la Péniche Adélaïde. Signe que l'entité est désormais reconnue d'utilité publique : l'Etat et la Ville de Paris ont débloqué chacun un crédit de 350 000 F pour que confort et sécurité y soient mieux assurés.

« Nous sommes des gens de chantier et d'action. » A l'origine, Mireille Larroche était associée avec Jean-Paul Farré dans le projet d'une Péniche Théâtre qui vit beaucoup de créations de l'auteur-acteur comique. En mal de nouveaux auteurs, elle découvre Claude Prey et son « opéra-chanson » *Utopopolis*, qu'elle met en scène en 1980. Le ministère de la culture détache dès lors la Péniche du budget de la direction du théâtre. *« La relève fut difficile »*, mais quand Maurice Fleuret arrive à la direction de la musique sous le premier ministère de Jack Lang, il mise d'emblée sur cette structure légère (une association régie par loi de 1901, trois permanents administratifs dont deux à mi-temps, Mireille Larroche est elle-même payée au SMIC). *« Fleuret était hanté par l'idée que l'esprit de création serait annihilé par la lourdeur des institutions, sur le modèle de ce qui se passait déjà à l'Opéra de Paris. La situation de la Péniche reste précaire, un statut de compagnie ou de scène nationale serait bienvenu, on ne nous accorde qu'une convention triennale. Mais, au moins, nous ne sommes pas guettés par le virus de l'institution.*

» Les gens viennent faire chez nous ce qu'ils ne peuvent faire ailleurs. Nous sommes un chantier, un tissu vivant qui se nourrit des institutions et les nourrit en retour. Nos artistes travaillent dans de grands Opéras ou des formations constituées, mais ils savent qu'à la Péniche tout est plus léger et mobile, qu'on prend moins de risques financiers et que le résultat, même s'il n'est pas parfait, ne prend jamais un caractère catastrophique. Il n'y a pas de véritable échec ici.

» Un creuset s'est ainsi constitué. Les artistes, le public, partagent la même curiosité. Tous les acteurs d'une production sont engagés comme solistes, en leur nom propre. Impossible qu'ils ne participent pas activement au projet. Parce que nous sommes marginaux sans être marginalisés, nous sommes actuellement plus sollicités que jamais. Pas de projet culturel national à long terme, des programmations au jour le jour : les grandes institutions culturelles sont déstabilisées par cette situation de colmatage constant. Les municipalités commencent à renoncer à leurs outils de diffusion pour les confier à des exploitants privés, comme cela s'est passé au Théâtre de Massy. L'argent manque partout. Nous, nous avons toujours connu ça, nous savons y faire face. Comme l'avait prévu Maurice Fleuret, notre légèreté reste notre atout principal. »

A. Ry.

Prochains concerts

● **Janvier.** L'ARFI (Association à la recherche d'un folklore imaginaire) rend hommage à Lon Chaney (le 24, à Arcueil) ; un « week-end clarinette » avec des œuvres de Luciano Berio et Fabien Téhéricsen (le 27, à Créteil), le Trio contemporain de Jacques di Donato et le Système Friche qu'il codirige avec Xavier Charlse (le 28, au Kremlin-Bicêtre), l'Octet de Sylvain Kassap et à nouveau Berio par l'Orchestre Ephémère (le 29, à Vitry) ; And His Orchestra, le trio de Daunik Lazro puis l'Art Ensemble of Chicago (le 31, à Créteil).

● **Février.** Soirée piano avec François Raulin, Carlos Mazza, Andy Emler... (le 2, à Fresnes) ; Tribulations, la nouvelle formation de Dominique Pifarély, Delightful Precipice de Django Bates (le 4, à Maisons-Alfort) ; jazz et théâtre autour du *Voleur de Bagdad*, mis en musique par Christopher Bjurström (le 7, à Arcueil) ; Gérard Marais, Max Roach (le 9, à Cachan) ; « Opéra instantané », par Jean-François Prigent et Andy Emler (le 10, à Ivry) ; les Percussions de Strasbourg (le 11, à Choisy-le-Roi) ; Juan Jose Mosalini et son Grand Orchestre de tango (le 12, à Orly) ; Henri Texier, Louis Sclavis (le 16, à Vincennes).

● **Renseignements.** Programme complet des concerts du festival Sons d'hiver, des stages, des répétitions et des rencontre publiques au 46-87-31-31. Jusqu'au 18 février.

Steve Coleman au festival Sons d'hiver

MAD IN PARIS et STEVE COLEMAN AND METRICS, au Théâtre Romain-Rolland de Villejuif (Val-de-Marne), le 21 janvier.

Devant la scène, les gamins frondeurs se sont tassés pour acclamer Mad in Paris, formation funk parisienne, en première partie du concert du saxophoniste noir américain Steve Coleman, samedi 21 janvier, au Théâtre Romain-Rolland de Villejuif (Val-de-Marne). De Steve Coleman, la plupart des adolescents, qui constituent une bonne moitié du public, ne savent presque rien. Ils ont lu que le saxophoniste jouera avec des rappeurs mais aussi que c'est *« du jazz »*, une musique pour *« intellectuels »*. Funk de base et couleurs latines, Mad in Paris a de la bonne volonté mais doit apprendre à faire oublier ses modèles.

MÉLODIES EN DÉSÉQUILIBRE

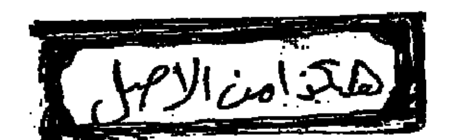
Chez Steve Coleman, les modèles sont vite passés en retrait. Parmi les musiciens apparus dans les années 80, il s'est attaché à déterminer son univers très tôt. Ornette Coleman (avec qui il n'a aucun lien de parenté) avait posé son système dès ses premières notes. Steve Coleman prend la *Great Black Music*, la Grande Musique Noire – il n'emploie pas le mot jazz – à ses origines, le blues et le gospel, et au gré de ses développements, le rythm'n'blues, la soul, le funk. Il combine ces emprunts en une complexe débauche de rythmes changeants et de mélodies en déséquilibre.

Aujourd'hui, Steve Coleman s'est mis en position d'accueil à l'égard du rap. En juillet, au festival Halle that Jazz, sous la Grande Halle de La Villette, un premier état de son projet Metrics avait déjà laissé pantois. Cette musique urbaine et violente était pourtant encore un peu raide du côté des chanteurs : ceux-ci paraissaient perturbés par la liberté d'improviser. Six mois plus tard, le saxophoniste, sa formation régulière, Five Elements, et les quatre rappeurs de Metrics forment un ensemble fluide. Le tempo est moins martelé, les voix suivent les ralentissements et les accélérations que décide Steve Coleman au milieu d'un thème, chantant ou jouant quelques notes qui décident d'une nouvelle grille harmonique. Cette longue dérive va durer près de deux heures trente.

Plongé dans la musique, le public du devant de scène restera admiratif pendant le seul moment hérité du bop, un *Round Midnight* magnifique. Les trois chanteurs (dont l'imposant Kokayi) pratiquent avec un aplomb gaillard le *freestyle*, cette explosion verbale improvisée. La chanteuse B'Nah Ankh B'Nah jongle avec les onomatopées proches du chant pratiqué par les joueurs de tablas quand ils phrasent ce qu'ils vont jouer. Et puis, il y a cette rythmique qui fait toute la différence. Gene Lake à la batterie et Reggie Washington à la basse électrique, indispensables l'un à l'autre comme peuvent l'être Tony Williams et Ron Carter, Paul Motian et Steve Swallow, dans des approches différentes, et surtout ce pouls en continu que pratiquaient, dans les années 70, Al Foster et Michael Henderson chez Miles Davis, dont à l'évidence, Steve Coleman est en train de devenir le plus évident continuateur. Les gamins s'en moquent. Ils sont conquis.

Sylvain Siclier

★ Steve Coleman and Metrics, *A Tale of 3 Cities (the EP)* : 1 CD RCA-Novus 74321247472. Distribué par BMG.



PHOTOGRAPHIE

La femme remodelée par Erwin Blumenfeld

Une exposition à Evry montre que la « star de la mode » était surtout l'un des grands photographes modernes des années 30 à 50

ERWIN BLUMENFELD, Théâtre de l'Agora, place de l'Agora, 91102 Evry. Du mardi au samedi, de 11 heures à 18 heures. Tél. : 64-97-30-31, jusqu'au 25 février.

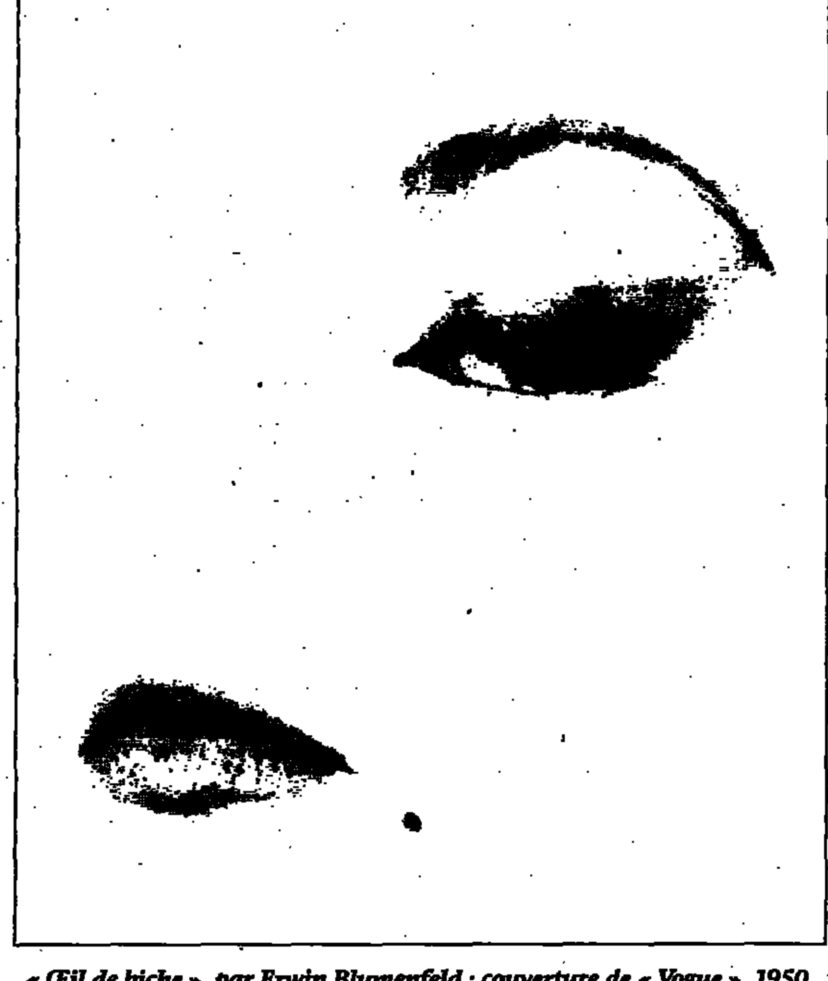
UN PHOTOGRAPHE étiqueté « de mode » est-il obligatoirement un pestiféré ? On peut se poser la question quand on voit nombre de grands talents réduits à leurs couvertures réalisées pour *Vogue* ou *Harper's Bazaar*. L'idée est aussi répandue que fausse : toucher à la mode, c'est toucher à l'argent, c'est s'éloigner de la création et se livrer à un « art mineur ». Ainsi George Hoyningen-Huene, l'un des plus fins scrutateurs des années 20-30, ne serait qu'un dandy sympathique. Cecil Beaton, un snob irresponsable. Martin Munkacsi, qui a donné de la fraîcheur et du mouvement aux années 30, est mésestimé, bien qu'il ait influencé Cartier-Bresson. Aujourd'hui encore, quelques spécialistes imbéciles refusent à Richard Avedon les portes du musée et ne voient en Guy Bourdin qu'un vulgaire cadreur de poupées Barbie aux talons hauts, maquillage kitsch et poses sexy. Et si Irving Penn a échappé au ghetto de la mode, il le doit notamment à John Szarkowski, qui l'a accueilli dans son Musée d'art moderne de New York.

Erwin Blumenfeld souffre des mêmes *a priori*. Ce photographe de mode *« le mieux payé de New York »* dans les années 40-50, auteur de centaines de couvertures pour *Vogue, Harper's Bazaar, Collier's, Cosmopolitan*, n'a fait l'objet que de très rares expositions. Un hommage lui fut bien rendu au Centre Georges-Pompidou, en 1982, mais là encore le musée n'avait présenté que le photographe de mode. Voilà pourquoi l'accrochage d'Evry, dans un lieu il est vrai ingrat, a le mérite de montrer l'envergure de l'artiste qui, entre dadaïsme et surréalisme, n'a cessé de faire naître du corps de la femme de nouvelles formes. De voir ce que l'œil ne voit pas.

L'homme a collé à son époque. Fils de commerçants allemands, Blumenfeld rencontre, à dix-huit ans, le dessinateur Georges Grosz dans une pissotière : *« Un jeune dandy se planta à côté de moi, se coinça un monocle dans l'œil, ouvrit la braguette de son pantalon à carreaux noir et blanc et traça, d'un seul jet, mon profil sur le mur avec une maestria qui m'arracha des louanges »*, raconte Blumenfeld dans son autobiographie. C'est une rencontre « dada ». Les deux amis seront donc « dada » et animeront la section néerlandaise du groupe, dans les années 20-30, avec Citroën, Mehring et Mynona.

Dada : *« Antiphilosophique, nihiliste, scandaleux, universel et polémique. Anti-académique »*, a écrit Tristan Tzara. Blumenfeld est dans la ligne, pas mécontent d'être arrêté sur une plage de Hollande *« pour atteinte aux bonnes mœurs »*. Il est *« peintre du dimanche... Mon style : dadaïste futuriste »*. Il écrit un peu, va beaucoup au musée, et réalise, en 1932, une première œuvre maîtresse : un photomontage remarquable de Hitler à tête de mort qui, dix ans plus tard, sera utilisé comme tract et sera parachuté à des millions d'exemplaires sur l'Allemagne.

A cette époque, Blumenfeld accumule les métiers pour vivre : libraire, marchand d'art, maroquinier. La photographie ? *« En amateur »* disait-il. Formule qui traduit surtout sa gourmandise pour la découverte, l'invention, la curiosité. Le « métier de photographe », en revanche, n'avait pas bonne réputation : *« Les peintres ratés se faisaient étalagistes et les étalagistes photographes »*, affirmait Blumenfeld. Seule la faillite de sa boutique de maroquinerie le poussera à ouvrir, en 1936, un studio rue Delambre, à Paris. Il débute à *Vogue*, en 1938, grâce à Cecil Beaton, tente sa chance à New York, mais revient à Paris en 1940. Il est arrêté et interné dans différents camps français et échappera par miracle à ceux des nazis. Plus tard, dans son journal, Blumenfeld criera son dégoût pour la France de Pétain et regrettera que *« Marianne, la grande putain qui avait bafoué les droits de l'Homme, n'ait pas été molestée »*.



« Œil de biche », par Erwin Blumenfeld : couverture de « Vogue », 1950.

Il a poussé loin l'art du « high key » : impressionner un motif blanc sur un fond blanc

L'influence dada, le surréalisme, le rêve, la recherche de nouvelles formes, mais aussi l'horreur nazie, la mort, le sexe et la femme sont les composantes du travail d'Erwin Blumenfeld. La mode ? Un moyen de vivre et un terrain d'expérimentation – une de ses grandes images de mode, juste après la guerre, montre un mannequin flou barré d'une croix rouge sang. Mais c'est surtout dans « Mes cent meilleures photographies » que l'on retrouve l'univers de Blumenfeld. Pendant quinze ans, il n'a cessé de modifier cette liste que seule la mort est venu figer. On y retrouve peu de photos de mode, uniquement des images en noir et blanc, beaucoup de nus, quelques portraits, des vues de sculptures et des paysages.

Peu importe, l'essentiel est ailleurs : les photographies se lisent par deux. En bon surréaliste, Blumenfeld affectionne les liens incongrus, la confrontation des contraires : noir-blanc, positif-négatif, face-profil, ensemble-détail, été-hiver, extérieur-intérieur. A droite, un portrait de femme vieillie ; à gauche, un masque mortuaire du Soudan. A gauche, une sculpture ronde de Matisse ; à droite, de rondes fesses féminines. A gauche, une amulette de fertilité mexicaine ; à droite, un portrait féminin stylisé à l'extrême.

Son goût pour l'expérimentation, doublé d'une rare habileté technique font de Blumenfeld l'un des grands photographes du modernisme des années 30. On lui doit nombre de collages, montages, surimpressions, superpositions, répétitions, solarisations... *« Je cherche, en équilibre sur les limites du possible, à dégager l'irréel de la réalité, à réaliser des visions, à pénétrer à travers des transparences inconnues. »* Il met minutieusement en scène, place des négatifs mouillés au congélateur pour obtenir des photos « givrées », invente des éclairages, des jeux d'ombres et d'optiques, use de trames, de voiles et de miroirs, invente de nouveaux motifs en photographiant à travers un verre à cannelures... Il superpose un profil et un visage de femme, retrouve les contours de la tour Eiffel en cernant son ombre sur des immeubles qui lui font face.

Blumenfeld a également poussé loin l'art du *high key* : impressionner un motif blanc sur un fond blanc. Des fesses blanches sur un voile blanc. En couverture de *Votre beauté* (1937) et surtout de *Vogue* (1950), Blumenfeld, qui maquillait lui-même les mannequins, a donné deux chefs-d'œuvre : des visages de femme, blancs comme une feuille de papier, sans matière aucune, d'où surgissent yeux, sourcils et bouches *(notre photo)*. C'était un exercice de style autour du maquillage. C'est devenu bien plus que cela : une icône de la photographie. Pas étonnant, de la part d'un esprit libre qui ne cessait, sûr de lui, de crier : *« Je veux contaminer le monde de mon esprit. »*

Michel Guerrin

★ **Les citations d'Erwin Blumenfeld sont extraites de son autobiographie *Jadis et Daguerre*, Robert Laffont, 1975.**

CINÉMA

Six films japonais fantastiques

RODAN (1956), PRISONNIÈRES DES MARTIENS (1957), MOTHRA CONTRE GODZILLA (1964) et LA GUERRE DES MONSTRES (1966), d'Inoshiro Honda, LE SATELLITE MYSTÉRIEUX (1956) de Koji Shima, HISTOIRE DE FANTÔMES JAPONAIS (1959) de Nobuo Nakagawa.

LE CINÉMA JAPONAIS, au temps de sa gloire populaire, avant que le laisser-faire économique ne le sacrifie sur l'autel de la télévision et des productions américaines, était un cinéma de genre. Il y avait, à côté des films de sabre, des mélodrames ou des films de gangsters, une solide tradition fantastique et de science-fiction. Cette dernière catégorie demeure la plus connue en France, où certaines productions parvinrent dans les années 60 et 70. Des six films (dont deux inédits) distribués dans le cadre d'un mini-festival, « Le Japon fantastique », cinq relèvent directement de la science-fiction cinématographique.

Dès 1954, le cinéaste Inoshiro Honda invente le genre au Japon en créant le personnage de Godzilla, sorte de tyrannosaure-lézard gigantesque, produit d'expériences atomiques ratées. *Godzilla* ouvrit la voie à toute une série de films de grands monstres. *Rodan, Mothra contre Godzilla* et *La Guerre des monstres* sont directement issus de ce filon qui fut abondant (on tournait encore de ces films dans les années 80).

L'intrigue est sensiblement la même d'un scénario à l'autre : une créature géante, réveillée par hasard ou par la maladresse des hommes, dévaste quelques métropoles, écrase plusieurs centaines de gens et provoque divers cataclysmes. Elle est en général vaincue par savants et militaires qui ont mis au point, *in extremis*, une arme secrète, voire par un autre grand monstre, sympathique celui-ci. Sur ce schéma inusable se déployaient des effets spéciaux que l'on pourrait, à l'heure de *Jurassic Park*, trouver artisanaux. Ils sont, en effet, essentiellement fondés sur des transparences et des modèles réduits foulés par des figurants en combinaison de caoutchouc.

La naïveté de ces films les destinait principalement aux enfants mais n'empêchait pas une dimension proprement documentaire. L'authenticité des scènes de panique révélait les traumatismes du Japon. De tels apologues, parfois un peu laborieux, contre l'utilisation militaire de l'atome et la *« science sans conscience »* dévoilaient, peut-être, le rêve inavoué des Japonais d'en remontrer, pacifiquement, au reste du monde.

Ces trois films de monstres, auxquels il faut ajouter *Prisonnières des Martiens*, qui n'appartient au genre qu'à moitié (des extraterrestres envoient quelques robots géants avant de tenter de conquérir la Terre), sont réalisés par Inoshiro Honda. Ancien assistant de Kurosawa, il est devenu le grand spécialiste de la science-fiction nippone. Son authentique savoir-faire dans la mise en scène de la peur, son sens poétique (les invocations à Mothra dans *Mothra contre Godzilla !*) en font un véritable petit maître qui a su s'entourer d'une équipe de talent (Eiji Tsuburaya pour les effets spéciaux, Akira Ikufube pour la musique).

SCIENCE-FICTION ET FANTÔMES

Alors que les œuvres d'Honda étaient réalisées pour la firme Toho, c'est la Daei qui produisit *Le Satellite mystérieux* de Koji Shima, premier film de science-fiction japonais en couleurs. Celui-ci commence comme un film d'Ozu pour se poursuivre dans un suspense digne de *L'Etoile mystérieuse* d'Hergé (une planète se rapproche, à toute allure, de la Terre).

Histoire de fantômes japonais relève du fantastique le plus classique. Il s'agit de l'adaptation d'une pièce kabuki, plusieurs fois tournée au cinéma. Le cinéaste Nobuo Nakagawa, auteur d'une œuvre prolifique inédite en France, démontre un réel talent plastique dans des plans longs où l'écran large est utilisé de façon très habile et dans l'usage des couleurs, son film manque toutefois des résonances qui ont fait le prix d'autres versions de cette histoire de fantômes (celles de Kenji Misumi en 1959 et de Shiro Toyoda en 1965).

Jean-François Rauger

Deux reprises

L'HOMME D'ARAN, film britannique de Robert Flaherty (1934), Avec Colman « Tiger » King, Maggie Dillane, Michael Dillane, Pat Mullen. 1 h 15. (Reprise, à partir du 25 janvier.)

DU BORD d'une falaise, un gamin jette une ligne à la mer, la laisse se dérouler, puis se place en position d'attente. Ses gestes sont appliqués. Pas comme ceux d'un acteur qui mime une action, mais comme ceux d'un enfant qui joue pour lui-même. Cette différence fait tout le prix de *L'Homme d'Aran*, faux documentaire et vrai grand film que Robert Flaherty réalisa de 1932 à 1934 sur Inishmore, la plus grande des trois îles qui forment l'archipel d'Aran, au large des côtes ouest de l'Irlande.

Faux documentaire, parce que la famille dont il décrit l'existence n'est pas une vraie famille, que ses faits et gestes sont mimés pour la caméra, parce que si la tempête qui secoue la dernière séquence est, bien sûr, réelle, il y avait déjà longtemps que les habitants d'Aran avaient cessé de chasser le requin au harpon. Vrai grand film, parce que le combat de l'homme face à la nature a inspiré à Flaherty des images d'une beauté et d'un lyrisme renversants, et dont le modernisme demeure saisissant plus d'un demi-siècle après. Une copie magnifique leur rend ici enfin justice.

FOLIES DE FEMMES, film américain d'Erich von Stroheim (1921). Avec Erich von Stroheim, Maude George, Mae Busch. 1 h 40. (Reprise, à partir du 25 janvier.)

DANS LE MONTE-CARLO d'opérette qu'il a fait reconstituer sur les collines de Hollywood, Erich von Stroheim organise le ballet du désir, de l'avidité, de la cruauté, de la déchéance et de la mort. Il les chorégraphie avec tout l'orgueil du créateur solitaire, enivré par un sentiment de liberté qu'il sait devoir perdre bientôt. Dans *Folies de femmes*, le sordide le dispute à la poésie pure.

P. M.

Menaces sur le faubourg Saint-Antoine

Edifiée à Paris, au coin des rues de la Roquette et du Commandant-Lamy, une église fait l'objet d'une vaste opération immobilière

L'église Notre-Dame d'Espérance, construite à la fin des années 20 dans le XIe arrondissement de Paris, attend la pioche des démolisseurs. Les immeubles voisins n'existent déjà plus. Le propriétaire, l'Association diocésaine de Paris, entend bâtir là une autre église (plus modeste), des locaux paroissiaux (plus spacieux), mais aussi des logements et des commerces. Elle ne fait que suivre le (mauvais) exemple donné par la Ville de Paris dans ce quartier. Un texte d'orientation destiné à assurer une meilleure protection du faubourg Saint-Antoine exclut la moitié est du quartier encore populaire. Une partie de la population va devoir quitter les lieux. Pour émigrer de l'autre côté du périphérique.

APRÈS une décennie d'accalmie, pelleteuses et bulldozers reviennent sur Paris. Les zones les plus menacées sont, bien sûr, les plus fragiles : les vieux quartiers populaires de la capitale, à l'urbanisme labyrinthique, à l'habitat hétérogène, souvent dégradé, faute d'entretien, à l'architecture ignorée, faite de matériaux composites. Le faubourg Saint-Antoine est un de ceux-là. Secteur voué aux petites industries et à l'artisanat jusqu'au milieu des « trente glorieuses », il fut à peu près épargné par la grande mutation immobilière des années 60. Il connaît aujourd'hui une mutation foncière importante. Le départ des industries et des artisans, la faiblesse des loyers, ont favorisé l'installation de milieux « branchés ». La naissance de l'Opéra Bastille a accéléré le mouvement : les galeries d'art ont remplacé les fabricants de meubles. Les promoteurs ont suivi. On ne compte plus les opérations immobilières en cours, ni les affiches qui annoncent la destruction d'un immeuble.

Sans doute le conseil de Paris a-t-il adopté, le 24 janvier 1994, un texte d'orientation, destiné à assurer une meilleurs protection du faubourg Saint-Antoine : mise en place d'un futur secteur « doux » au plan d'occupation des sols (POS) ; étude d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui permet d'aider les co-propriétaires impécunieux à réhabiliter leurs immeubles ; plan d'amélioration des espaces publics. Mais le secteur protégé (75 hectares) exclu la moitié est du faubourg Saint-Antoine. En particulier la rue de Montreuil, le passage du Génie, la rue des Immeubles-Industriels et la rue Titon, mais aussi, au cœur du secteur, l'îlot Basfroi-Dallery, un hectare dont la destruction est presque achevée et qui a la particularité d'être... la propriété de la Ville de Paris.

LES LOCATAIRES SONT TOUS PARTIS

Presque en face, de l'autre côté de la rue de la Roquette, l'église Notre-Dame d'Espérance, attend les démolisseurs qui ont déjà abattu l'immeuble voisin. Sans doute, quelques bâtiments sont-ils désormais inscrits à l'Inventaire des monuments historiques : immeubles (14, place de la Bastille et 46, rue du Faubourg-Saint-Antoine), cours artisanales ou industrielles (31-39 et 74, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 74, rue du Faubourg-Saint-Antoine), maison pittoresque (5, cité de la Roquette). Mais au carrefour de la rue Basfroi et de la rue de Charonne, des constructions des XVIIe et XVIIIe siècles doivent être démolies pour élargir la chaussée. L'une de ces bâtisses, élevée en 1642, est l'ancienne ferme du vieux village de Charonne. Elle appartient à la Ville de Paris. Autre zone menacée : la cour Damoye qui donne directement sur la place de la Bastille. Toutes les maisons qui bordent cet étroit passage appartiennent à un unique propriétaire. Les locataires sont tous partis. Ces immeubles du XVIIIe siècle et l'une des dernières brûleries de Paris (à l'angle de la rue Daval) vont-ils disparaître comme presque tous les bâtiments qui longeaient le passage Thiéré, jugé trop étroit, remplacés par de banalissimes constructions ? C'est également pour élargir la rue Pelée qu'un ancien relais de poste du XVIIIe siècle risque de sauter au 62, rue Saint-Sabin, de l'autre côté du boulevard Richard-Lenoir.

Conséquence de ces démolitions : une partie de la population de ce quartier encore populaire va devoir quitter les lieux, pour émigrer de l'autre coté du boulevard périphérique. La ségrégation entre riches et pauvres va donc continuer. Quant à la frange la plus marginalisée, elle sera carrément sur le pavé : certains de ces immeubles, à la salubrité parfois relative, assurent souvent l'hébergement de ces cas sociaux que le maire de Paris semble avoir découvert tout récemment. La destruction, morceau par morceau, d'un quartier au riche passé historique et dont on regrettera le charme et l'intérêt architectural, sera sans doute jugée, demain, avec sévérité. Il sera trop tard.

Emmanuel de Roux

La démolition programmée de Notre-Dame-d'Espérance

AUTREFOIS, il y a deux siècles, il suffisait de les qualifier de gothiques pour que l'on détruise de pures merveilles sans le moindre remords. Ce furent ensuite le tour du néo-gothique et celui du prétendu « pompier » (la gare d'Orsay faillit tomber). Plus tard, on sacrifia certaines des plus belles gares du métropolitain de Guimard : le style « nouille » était décidément démodé. A son tour, l'anglo-normand succomba.

Aujourd'hui, un vocable emporte la condamnation sans appel : byzantin, ou néo-byzantin. Ainsi, après quelques polémiques, a-t-on commencé en ce début d'année de détruire l'énorme église du Saint-Coeur-de-Marie. Sa silhouette voûtée dominait le port de Concarneau *depuis 1929.*

Le même sort menace aujourd'hui l'église Notre-Dame-d'Espérance à Paris, dans le quartier de la Roquette (*Le Monde* du 7 décembre 1994). Construite en 1930 par l'architecte Ernest-Julien Barbier, élève de Laloux, auteur de diverses églises et chapelles parisiennes (dont celle de la porte de Saint-Cloud), elle présente une nef en béton armé, vaste et froide, assez industrielle, grise de n'avoir jamais été repeinte, éclairée par des rosaces de verre cathédrale d'où suinte une lumière au jus de pipe et, dans l'ombre des portiques, le trait blanc, trop cru, de tubes au néon. Au fond, une abside voûtée en cul-de-four avec un curieux dispositif théâtral d'escaliers et de colonnes trapues, frappées de mosaïques noires et or. Enfin, rien de très important.

En revanche, la façade (avec son porche en retrait de quelques mètres, ses grilles et ses pauvres lilas) mérite vraiment d'être considérée. D'abord comme un monument dans un quartier qui n'en a guère, comme un élément de pittoresque et de mémoire du lieu, comme un signal dressé en marge de cette rue de la Roquette qui se faufile, étroite, en direction du Père-Lachaise. Enfin *pour ses qualités propres : son clocher* polygonal, sa façade très ouvragée, avec des effets de verticalité et d'écrasement, une imbrication de thèmes architecturaux sculptés dans un registre peut-être trop récent pour que les historiens l'aient encore analysé et vraiment « nommé », mais qui est le style de la fin des années 20.

Cette église est triste, disent certains. Outre qu'on voit mal ce que serait une architecture gaie, n'est-il pas dans le caractère de ce quartier fragile d'être inégal, faubourien, hétérogène, d'une beauté pâle et parfois, en effet, un peu triste ou du moins empreint de nostalgie ? On nous explique que *« la loi implacable du marché »* contraint l'évêché à se comporter en promoteur immobilier et, pour reloger cette paroisse dans un local plus conforme à ses besoins, à raser le site sur 3 000 mètres carrés afin d'y édifier, outre la nouvelle église et ses annexes, cent soixante-trois places de parkings, quatre-vingt-quinze logements et des commerces. Toujours cette stratégie du tout ou rien, de la table rase. Pourquoi (quitte à détruire la nef trop grande) ne pas épauler l'opération immobilière à venir sur quelques traces de l'ancien ? Pourquoi *ne pas conserver au moins* le clocher, ses sculptures et ses quelques mètres d'étroite façade ? Pourquoi ne pas épargner ce moment familier, à mi-parcours de la rue de la Roquette, surgissement peut-être un peu incongru, mais attachant comme l'est encore, de l'autre côté de la rue, cette fontaine louis-philipparde désaffectée, autre vieillotte, autre respiration dans ce quartier d'une ville bientôt trop pleine ?

François Chaslin

Le rendez-vous manqué d'Antoine et Cléopâtre

ANTOINE ET CLÉOPÂTRE, de William Shakespeare. Mise en scène de Pascal Rambert. Avec Dominique Reymond, André Marcon, Emmanuel Salinger, Bernard Ballet, Renaud Becart, Julien Rassam...
MAISON DE LA CULTURE DE BOBIGNY, boulevard Lénine, 93000 Bobigny. Tél. : 48-31-11-45. Du mardi au samedi, à 20 heures. Dimanche, à 15 h 30. 95 F et 130 F. Jusqu'au 18 février.

DOMINIQUE REYMOND est Cléopâtre. C'est une nouvelle importante. Il y a longtemps qu'on sait les qualités de cette longue femme brune, à la voix de mezzo, d'une émission comme il en est trop peu. On savait aussi sa beauté, et sa justesse, au service de textes difficiles, comme la *Phèdre* de Racine et celle de Marina Tsetaeva. Elle est ici l'interprète de l'un des rôles les plus passionnants du répertoire, personnage mythique, personnage dramatique, qui hante la conscience universelle, figure de femme-sortilège.

On connaît bien les cruautés du royaume d'Egypte, sa puissance aussi quand à sa tête s'est portée, en 46 avant l'ère chrétienne, celle qui séduisit si bien César qu'il lui rendit son royaume et son rayonnement. Cinq ans plus tard, à Tarse, ville d'Asie mineure où devait naître saint Paul quelque temps après, Cléopâtre rencontrait Marc Antoine, ou plus simplement Antoine, qui fut si promptement amoureux de la reine qu'il en oublia Rome. En 43, il avait pourtant formé le deuxième triumvirat avec Octave et Lépide ; à Brindisi, les trois hommes s'étaient partagés l'empire et Antoine commandait désormais à l'Orient. C'est donc sur ses terres qu'il rencontre la plus belle femme du monde, bien décidée à se refaire un royaume à sa taille. Pour elle, Antoine conquiert Chypre, la Crète et la Phénicie, ce qui n'est pas rien. Pour les enfants qu'elle lui a donnés, il ajoute la Cyrénaïque, la Syrie et la Cilicie, lieu de leur coup de foudre. Alors, Cléopâtre VII, dont Rome n'aurait dû faire qu'une bouchée, menaçait la grandeur de l'empire. Octave décida de s'en débarrasser : en 31, à Actium (Grèce), il défit les armées du couple. Antoine se suicida ; Cléopâtre, après une ultime tentative de séduction, offrit son sein à la morsure mortelle d'un aspic.

Il est assez difficile de distinguer, dans le destin de cette femme, la part de la passion, avec ce que cela suppose d'incandescence, et celle d'un incroyable instinct politique, avec ce que cela suppose de calculs et d'arrière-pensées. C'est dans cet interstice du doute que s'engouffre le théâtre depuis l'Antiquité, et particulièrement celui de Shakespeare, plus particulièrement encore avec *Antoine et Cléopâtre*. On sent bien que Pascal Rambert a voulu à son tour réfléchir tout haut à ce débat, si fort révélateur du pouvoir de l'homme sur lui-même. On le sent d'autant mieux que Dominique Reymond y met un cœur et une intelligence de premier ordre.

Malheureusement, il faut être deux pour être Cléopâtre, qui se livre d'autant mieux qu'Antoine la regarde. C'est là l'échec du spectacle de Bobigny. André Marcon est un Antoine porté disparu, absent, en retrait du théâtre. Quelques seconds rôles admirables (Ballet/Enobarbus, Eros/Renaud Becard, Julien Rassam/Mardian et surtout le jeune César/Octave d'Emmanuel Salinger, de haute noblesse) n'y peuvent mais. Le spectacle, trop gris, trop froid, ne se remet pas de la rencontre non avenue entre les deux héros. Il faudra que Dominique Reymond reprenne un jour ce rôle dans lequel elle rivalise avec les plus grandes (comme Edith Clever, l'an passé à Salzbourg, sous la direction de Peter Stein). Il faudra aussi que la très belle et très efficace traduction de Jean-François Peyret soit entendue ailleurs. Pascal Rambert ne doit pas s'inquiéter : il y a dans son travail une grande mise en scène à venir.

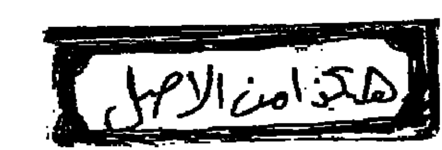
Olivier Schmitt

■ **PHOTOGRAPHIE : Les 26es Rencontres internationales de la photographie d'Arles**, qui auront lieu du 7 au 11 juillet 1995, ne présenteront que *« des œuvres inédites et réalisées dans l'année »*, a annoncé, lundi 23 janvier, Michel Nuridsany, nouveau directeur artistique du festival. Arles 95 a deux ambitions : montrer la dimension *« appliquée »* de la photographie, *« qu'elle soit industrielle, astronomique, policière, d'enfants, truquée »*, et exposer *« les artistes utilisant la photographie »*.
Le festival présentera des oeuvres d'artistes coréens, russes, géorgiens, américains, canadiens, irlandais, martiniquais... Quant aux soirées au Théâtre antique, *« Alain Fleischer imagine une projection mêlant film et photographies, Keïchi Tahara présentera son film en avant-première et une soirée sera consacrée à Bettina Rheims. »* Les stages, dirigés par Christian Gattinoni, auront lieu du 3 au 13 juillet.

■ **THÉÂTRE ET MUSIQUE : le Syndicat professionnel de la critique dramatique et musicale**, réuni le lundi 23 janvier à Paris, a élu son comité pour 1995. Yves Bourgade, chargé des rubriques théâtre, musique et danse à l'agence France-Presse, a été réélu au poste de président pour la troisième année consécutive.

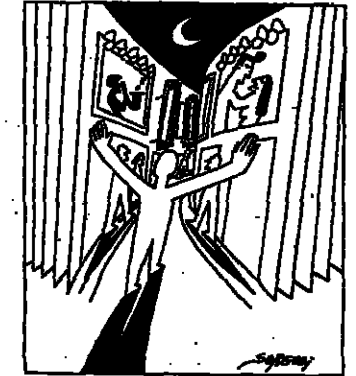
■ **ARCHÉOLOGIE : une citadelle de l'époque des Hyksos (1700-1600 avant J.-C.) a été découverte dans le Sinaï (Egypte)**, près de la ville de Qantarah-Charq, à l'est du canal de Suez. La citadelle est entourée d'un mur construit en terre crue dont l'épaisseur est de 10 mètres. Des silos à céréales et des armes, notamment des épées en bronze, ont été découverts à l'intérieur. Les Hyksos, envahisseurs asiatiques, dominèrent l'Egypte ancienne à la veille du Nouvel Empire. Ils furent définitivement expulsés vers 1580 avant J.-C. *(AFP).*





Berlin, symphonie d'une grande ville

Un classique du film documentaire, présenté dans le cadre du centenaire du cinéma allemand



Vingt-quatre heures de la vie du Berlin de 1927, captées par les caméras dirigées par Walther Ruttmann et rythmées par un montage inspiré des maîtres du cinéma soviétique. *Berlin, symphonie d'une grande ville* est davantage qu'un extraordinaire document sur la capitale allemande à la fin des années 20 : ce chef-d'œuvre du documentaire constitue également une passionnante leçon de cinéma, qui atteste avec éclat que l'art du muet était, à son crépuscule, parvenu à un point de perfection presque absolue. Le film est présenté dans le cadre de la passionnante rétrospective organisée par le Goethe Institut pour célébrer le centenaire du cinéma allemand.

★ Le mardi 24 janvier à 20 heures, au Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, 16e (Me Iéna). Tél. : 44-43-92-70.

UNE SOIRÉE A PARIS

François Cotinaud Quartet
Après le Dunois (du 17 au 20 janvier), le quartette d'amitié du saxophoniste François Cotinaud descend au Sunset. Cotinaud joue dans la connaissance des maîtres du ténor et surtout de John Gilmore, l'un des hommes de Sun Ra.
Sunset, 60, rue des Lombards, 1er (Me Châtelet). 22 heures, le 24. Tél. : 40-26-46-60. 80 F.

Voyage au pays sonore
Voilà plus de vingt ans que le metteur en scène Jean-Claude Fall rencontre à espaces réguliers l'auteur autrichien Peter Handke. Il y eut *Le Pupille...*, les films de Wim Wenders dont il fut le scénariste, *Etat de siège*, puis *Par les villages*. Aujourd'hui, en compagnie d'une troupe remarquable (François Clavier, Yann Collette...), Jean-Claude Fall présente une création en France, *Voyage au pays sonore*, traduit par Bruno Bayen, ou comment sept personnages tournent le dos à la ville pour se perdre en forêt...
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Me Saint-Denis-Basilique. Du 24 janvier au 25 février, à 20 h 30, du mardi au samedi, à 17 heures le dimanche. Tél. : 42-43-17-17. 60 F à 110 F.

Jean-François Canape Trio
Le trompettiste Jean-François Canape a mis plus de vingt ans à se décider à diriger une formation sous son nom. Il réunit Michel Godard au tuba et Jacques Mahieux à la batterie, qui comme lui ont fait vœu d'originalité et d'invention du blues jusqu'au free.
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir 93 Montreuil. 20 h 30, le 24. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

La Chambre d'amis
de Loleh Bellon, mise en scène de Jean Bouchaud, avec Suzanne Flon, Michèle Simonnet, Muranyi Kovacs, Stephan Meldegg et Stéphane Russel.
Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, 9e. A partir du 25 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-80-01-81. Durée : 2 heures. De 120 F à 240 F.

Compagnie
de Samuel Beckett, mise en scène de Joël Jouanneau, avec David Warrilow.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 30 janvier. Les lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche à 18 h 30. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 10. De 30 F à 70 F.

Le Conte d'hiver
de Shakespeare, mise en scène de Guy Freixe, avec Jean-Luc Abel, Alain Batis, Pascale Bessard, Alain Camat, Elisabeth Commelin...
Cartoucherie-Epée de Bois, route du Champ-de-Manoeuvre, 12e. A partir du 25 janvier. Du mercredi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-74-20-21. Durée : 2 h 20. 80 F et 110 F.

Le Journal d'un curé de campagne
de Georges Bernanos, mise en scène de Jean-Pierre Nortel, avec Emmanuel Dechartre...
Espace Georges-Bernanos, 4, rue du Havre, 9e. A partir du 25 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 45-26-65-34. Durée : 2 heures. De 50 F à 120 F.

La Musica deuxième
de Marguerite Duras, mise en scène de Bernard Murat, avec Fanny Ardant et Niels Arestrup.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e. A partir du 31 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 45, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 1 h 40. De 120 F à 230 F.

Savannah Bay
de Marguerite Duras, mise en scène de Jean-Claude Amyl, avec Martine Pascal et Gisèle Casadesus.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. A partir du 26 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 15. De 80 F à 150 F.

SÉLECTION

Abbes
d'après Abdelmalek Sayad et Pierre Bourdieu, mise en scène de Dominique Féret, avec Philippe Clévenot et Dominique Guihard.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, le mercredi à 19 h 30. Jusqu'au 18 février. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 15. De 45 F à 135 F.

Art
de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Pierre Arditi, Fabrice Luchini et Pierre Vaneck.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Sans limitation de date. Tél. : 47-23-37-21 et 47-20-08-24. Durée : 1 h 30. De 110 F à 250 F.

Celle-là
de Daniel Danis, mise en scène d'Alain Françon, avec Pierre Baillot, Myriam Boyer et Michel Didym.
Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4, cité Véron, 18e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures. Jusqu'au 16 février. Tél. : 42-62-59-49. Durée : 1 h 35. De 60 F à 100 F.

Les Charmilles
de Jean-Michel Rabeux, mise en scène de l'auteur, avec Claude Degliame, Jacques Dubus, Georges Edmont, Kate France, Miloud Khetib...
Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du jeudi au samedi à 21 heures. Dernière représentation le 28 janvier. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 2 heures. 70 F et 100 F.

Chimère
de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec le Théâtre équestre Zingaro.
Fort, 174, avenue Jean-Jaurès, 93 Aubervilliers. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 h 30. Jusqu'au 26 février. Tél. : 44-78-25-02. Durée : 2 heures. 120 F et 210 F.

Dom Juan ou le Festin de pierre
de Molière, mise en scène de Jacques Lassalle, avec Jacques Sereys, Andrzej Seweryn, Jeanne Balibar, Roland Bertin...
Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, 1er. Les 25, 27 et 31 janvier, 20 h 30 ; le 29, 14 h 30. En alternance jusqu'au 10 mars. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 45. De 25 F à 170 F.

Dostoïevski va à la plage
de Marco Antonio de La Parra, mise en scène de Frank Hoffmann, avec Maria Casarès, Isabelle Carré, Simon Eine, Roger Francel...
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Jusqu'au 19 février. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 2 heures. De 100 F à 150 F.

La Double Inconstance
de Marivaux, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Claire Vernet, Claude Mathieu, Michel Favory, Philippe Torreton...
Comédie-Française-Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 16 heures. Jusqu'au 26 février. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 2 h 30. De 60 F à 130 F.

Héraclius
de Pierre Corneille, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec Geneviève Esménard, Karine Fellous, Sylvie Moussier, Marc Zammit...
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Jusqu'au 19 février. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 2 h 30. De 70 F à 150 F.

Le Menteur
de Pierre Corneille, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec Frédéric Laurent, Stéphane Fauville, Anne Claire, Candy Saulnier...
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Jusqu'au 19 février. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 2 h 45. De 70 F à 150 F.

Merz variétés
d'après Kurt Schwitters, mise en scène de Denis Marleau, avec Carl Béchard, Pierre Chagnon, Martine Julien, Pierre Lebeau, Danièle Panneton et Jean-Guy Viau.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, 3e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Dernière représentation samedi 28 janvier. Tél. : 44-78-13-15. Durée : 1 h 30. De 70 F à 90 F.

Meurtre dans la cathédrale
de Thomas Stearns Eliot, mise en scène de Laurent Terzieff et Raymond Hermantier, avec Laurent Terzieff, Michel Etcheverry, Pascale de Boysson, Bernadette Le Saché...
Atelier, 43, rue d'Orsel, 18e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Sans limitation de date. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 1 h 45. De 50 F à 250 F.

Occupe-toi d'Amélie
de Georges Feydeau, mise en scène de Roger Planchon, avec Bérangère Dautun, Alain Pralon, Yves Gasc, Thierry Hancisse, Florence Viala...
Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, 1er. Les 26 et 28 janvier, 20 h 30 ; le 28, 14 h 30. En alternance jusqu'à fin juillet. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 170 F.

Pierre Dac, mon maître soixante-trois
d'après Pierre Dac, mise en scène de Jérôme Savary, avec Jean-François Balmer, Michel Berto, Vanessa Devraine...
Antoine-Simone-Berriau, 14, bd de Strasbourg, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée samedi à 16 h 30, dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-08-77-71. Sans limitation de date. Durée : 1 h 40. De 80 F à 230 F.

Roses de Picardie
de Jean Bois, mise en scène de l'auteur, avec Jean Bois, Dominique Constantin, Robert Delarue et Elizabeth Maby.
Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Jusqu'au 26 février. Tél. : 42-78-46-42. Durée : 1 h 30. 80 F et 120 F.

Splendid's
de Jean Genet, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Massimo Bellini, Michel Demierre, Olivier Dupuy, Frédéric Fisbach, Guillaume Gatteau...
Nanterre-Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Jusqu'au 19 février. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 1 h 40. 90 F à 130 F.

Le Tableau
de Victor Slavkine, mise en scène d'Alain Barsacq, avec Jean-Claude Frissung et Grigori Manoukov.
Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), 18e. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Jusqu'au 12 février. Tél. : 46-06-11-90. Durée : 1 h 10. 70 F et 110 F.

Ulysse à l'envers
de Wladyslaw Znorko, mise en scène de l'auteur, avec Antonella Amirante, Shannon Finnegan, Leslaw Janicki, Waclaw Janicki, Mary Jordan...
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Jusqu'au 5 février. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 1 h 15. 110 F et 130 F.

Un air de famille
d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Claire Maurier, Agnès Jaoui, Catherine Frot, Jean-Pierre Bacri... *Renaissance, 20, bd Saint-Martin, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 h 30. Sans limitation de date. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 1 h 45. De 60 F à 220 F.*

Vous qui habitez le temps
de Valère Novarina, mise en scène de Claude Buchvald, avec Claude Merlin, Jean-François La Bouverie...
Lavoir moderne parisien-Procréart, 35, rue Léon, 18e. Du lundi au vendredi à 20 h 30. Jusqu'au 17 février. Tél. : 42-52-09-14. Durée : 2 heures. 60 F et 90 F.

Voyage au pays sonore ou l'Art de la question
de Peter Handke, mise en scène de Jean-Claude Fall, avec François Clavier, Yann Collette, Muni...
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Jusqu'au 25 février. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 2 h 50. De 60 F à 110 F.

Sélections mode d'emploi

lundi (daté mardi) : musique classique, danse et cinéma à Paris et en Ile-de-France ;
mardi : théâtre et cinéma à Paris et en Ile-de-France ;
mercredi : jazz, rock, chanson, musiques du monde, à Paris et en Ile-de-France ;
jeudi : arts et cinéma, à Paris et en Ile-de-France ;
vendredi : musiques, toutes disciplines confondues, théâtre et art, en régions.
samedi : cinéma, à Paris et en Ile-de-France.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et des reprises

NOUVEAUX FILMS

Descente à Paradise
Film américain de George Gallo
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; George-V, 8e (36-68-43-47). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

Highlander 3
Film américain d'Andy Morahan
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, • (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, • (36-68-43-47).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, • (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

La Poudre aux yeux
Film français de Maurice Dugowson
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, • (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

Poussières de vie
Film de France-Hongkong-Algérie, de Rachid Bouchareb
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George-V, • (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Rosine
Film français de Christine Carrière
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, • (45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, • (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10).

SÉLECTION

Bab el-Oued City
de Merzak Allouache, avec Nadia Kaci, Mohamed Ourdache, Hassan Abdou, Mourad Khen, Mabrouk Aït Amara.
Algérien (1 h 33).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cl-

Coups de feu sur Broadway
de Woody Allen, avec John Cusack, Chazz Palmitieri, Jennifer Tilly, Dianne Wiest, Joe Viterelli.
Américain (1 h 40)
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, 8e (36-68-66-54) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. ; 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).
noches, handicapés, 6e (46-33-10-82).

Délits flagrants
de Raymond Depardon,
Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts II, handicapés, dolby, 6e (43-26-80-25).

L'Enfant lion
de Patrick Grandperret, avec Mathurin Zinze, Sophie-Véronique Toue Tagbe, Souleyman Koly, Were Were Liking, Salif Keita, Jean-René de Fleurieu.
Français (1 h 26).
Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. : 40-30-20-10).

Entretien avec un vampire (*)
de Neil Jordan, avec Tom Cruise, Brad Pitt, Antonio Banderas, Stephen Rea, Christian Slater.
Américain (2 h).
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

Farinelli
de Gérard Corbiau, avec Stefano Dionisi, Enrico Lo Verso, Elsa Zylberstein, Caroline Cellier, Jeroen Krabbe, la voix d'Erek Lee Ragin.
Franco-belge-italien (1 h 56).
Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

Le Fils préféré
de Nicole Garcia, avec Gérard Lanvin, Bernard Giraudeau, Jean-Marc Barr, Roberto Herlitzka, Margherita Buy, Pierre Mondy.
Français (1 h 50).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, handicapés, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Frankenstein (*)
de Kenneth Branagh, avec Robert DeNiro, Kenneth Branagh, Tom Hulce, Helena Bonham Carter, Aidan Quinn, Ian Holm.
Britannique (2 h 08).
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; 14-Juillet Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Go Fish
de Rose Troche, avec V. S. Brodie, Guinevere Turner, T. Wendy McMillan, Migdalia Menendez, Anastasia Sharp.
Américain, noir et blanc (1 h 25).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

Kaspar Hauser
de Peter Sehr, avec André Eisermann, Uwe Ochesenknecht, Katharina Thalbach, Udo Samel, Jeremy Clyde, Hansa Czypionka.
Allemand (2 h 17).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Léon (*)
de Luc Besson, avec Jean Reno, Gary Oldman, Natalie Portman, Dany Aiello.
Français (1 h 48).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
VF : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

Lou n'a pas dit non
de Anne-Marie Miéville, avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Micla, Geneviève Pasquier, Métilde Weyergans, Harry Cleven.
Franco-suisse (1 h 20).
Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; rés. : 40-30-20-10).

Le Péril jeune
de Cédric Klapisch, avec Julien Lambroschini, Nicolas Koretzky, Romain Duris, Vincent Elbaz, Joachim Lombard.
Français (1 h 41).
Gaumont les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, handicapés, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Petits Arrangements avec les morts
de Pascale Ferran, avec Didier Sandre, Catherine Ferran, Alexandre Zloto, Agathe de Chassey, Charles Berling.
Français (1 h 48).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

Le Roi lion
de Roger Allers et Rob Minkoff, avec Jean Reno, Dimitri Rougeul, Jean Piat.
Américain (1 h 30).
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Sofie
de Liv Ullmann, avec Karen-Lise Mynster, Ghita Norby, Erland Josephson, Jesper Christensen, Henning Moritzen, Torben Zeller.
Suède-Danemark-Norvège (2 h 26).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

Swoon (*)
de Tom Kalin, avec Daniel Schlachet, Craig Chester, Ron Vawter, Michael Kirby.
Américain, noir et blanc (1 h 32).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

Un indien dans la ville
de Hervé Palud, avec Thierry Lhermitte, Patrick Timsit, Ludwig Briand, Miou-Miou, Arielle Dombasle.
Français (1 h 30).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Veillées d'armes
de Marcel Ophuls,
Français (3 h 45).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Wallace et Gromit
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt, Peter Lord,
Britannique (1 h 15).
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10).

Zéro Patience (*)
de John Greyson, avec John Robinson, Normand Fauteux, Dianne Heatherington, Richardo Keens-Douglas.
Canadien (1 h 40).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

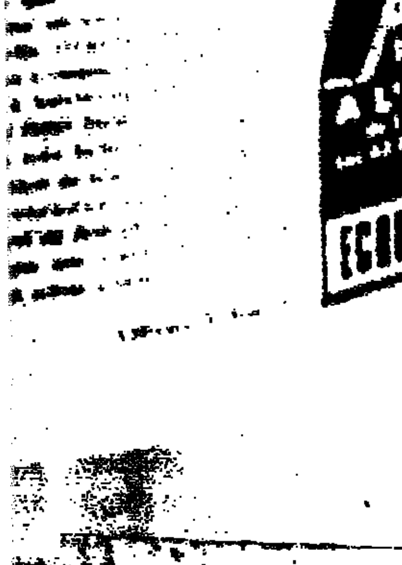
REPRISES

Family Viewing
d'Atom Egoyan, avec David Hemblen, Aidan Tierney, Gabrielle Rose, Arsinée Khanjian, Selma Keklikian, Jeanne Sabourin.
Canadien, 1987 (1 h 26).
VO : Reflet Médicis I, handicapés, 5e (43-54-42-34).

Fenêtre sur cour
d'Alfred Hitchcock, avec James Stewart, Grace Kelly, Thelma Ritter, Raymond Burr.
Américain, 1954 (1 h 50).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

Jour de fête
de Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal.
Français, 1949, couleur et noir et blanc (1 h 10).
Rex, handicapés, 2e (36-68-70-23) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Triomphe, handicapés, 8e (38-68-





■ **RADIO : France-Inter propose désormais sa tranche matinale « 5-9 » au téléphone.** En composant le 36-68-10-33, on peut écouter ou réécouter pendant 24 heures, chronique après chronique, la tranche du matin. Le service Radiofil, que France-Inter vient d'adopter sur son kiosque Audiotel à l'instar de France-Info, permet aussi de choisir directement l'horaire souhaité sur le téléphone à touches (par exemple 0830, pour la « Revue de presse »), de revenir en arrière, de passer en avant, de consulter la grille des programmes... Mis au point par une société française, la SEDIT (*le Monde* du 22 janvier 1994), Radiofil est facturé 2,19 francs la minute.

■ **TÉLÉVISION : un reportage sur le Conseil supérieur de l'audiovisuel,** intitulé *« Voyage au CSA »*, est diffusé, mardi 24 janvier, après « Soir 3 », dans le magazine de la communication « Décryptages ». Olivier Milot et Olivier Tieth sont allés interroger les neuf « sages » et leurs 250 collaborateurs de la tour Mirabeau, à Paris, dans le quinzième arrondissement, au moment où le président Boutet achève son mandat de six ans à la tête de l'instance de régulation. Le nouveau président du CSA, Hervé Bourges, est l'invité *du magazine de Christian Dauriac.*

■ **CAMBODGE : la chaîne francophone TV 5 est retransmise,** depuis lundi 16 janvier, sur le réseau hertzien de Phnom Penh. TV 5 est la seule chaîne en langue étrangère émise par voies hertziennes sur la capitale cambodgienne. CNN, la BBC et Star-TV, trois télévisions anglophones, sont disponibles par satellite.

■ **AUDIENCE : le match du Tournoi des cinq nations France-Pays de Galles** retransmis par France 2 a été suivi samedi 21 janvier entre 15 heures et 16 h 30 par 49,2 % des téléspectateurs présents devant leur petit écran.

Le « dessous des cartes » de l'humanitaire

A l'occasion de la publication du rapport de Médecins sans frontières, Arte consacre, à partir du 25 janvier, quatre émissions aux populations en danger

CINQ ANS après la chute du mur de Berlin, les géostratèges sont toujours à la recherche d'une grille de lecture des conflits de la planète qui remplacerait le *« tout-idéologique »* d'antan et permettrait d'avancer un diagnostic sur les soubresauts actuels et leur probable durée. La petite série de quatre émissions sur les *« populations en danger »*, présentée par Arte à partir de mercredi, n'a pas la prétention de répondre à pareil casse-tête mais de s'inscrire dans la pédagogie. En fait de grille, elle propose surtout des cartes. Et sous la cartographie, une théorie : ni les famines ni les épidémies ne répondent à une fatalité qui s'abattrait douloureusement sur les pays en développement. Au contraire, les populations sont de plus en plus otages de mécanismes qui les dépassent, voire l'enjeu même des conflits. On reconnaît là l'une des analyses couramment développées dans les milieux humanitaires. Et notamment par Médecins sans frontières, la première organisation humanitaire d'aide médicale privée dans le monde. La publication du rapport annuel de l'association, « Populations en danger 1995 », fournit d'ailleurs le prétexte à cette série d'émissions sur Arte.



Leçon numéro un : le *« tout-ethnique »*, schéma commode d'interprétation des nouveaux conflits dans une époque de précipitation médiatique et de paresse intellectuelle, a fait la preuve de ses limites. On l'a vu au Rwanda, où le conflit, avant d'être identifié comme génocide, a été longtemps plongé dans la *« nuit ethnique »*, pour reprendre l'expression de Rony Brauman. On le voit en Afghanistan, où, cartes à l'appui, l'émission d'Arte montre que l'enjeu est moins ethno-linguistique que de pure course au pouvoir.

AU-DELÀ DES CARTES

Ainsi, les zones d'influence des mouvements de résistance qui se disputent le pays depuis le retrait soviétique ne recouvrent pas la mosaïque ethnique. Compagnons de route des résistants sur les sentiers escarpés du maquis afghan, les *« french doctors »* sont aujourd'hui un peu déboussolés par un conflit qui n'a plus rien de la juste lutte antisoviétique, et qui, en l'absence de « casques bleus » de l'ONU, est peu médiatisé. Seuls sont opérationnels aujourd'hui, à Kaboul, le Comité international de la Croix-Rouge et Médecins sans frontières, qui, après des velléités de retrait à l'automne, a décidé de conserver sa mission.

Autre leçon : la famine, plutôt que la conséquence d'une sécheresse récurrente, est surtout un *« symptôme aigu des crises politiques et économiques »*, estiment les médecins de l'urgence. Et parfois même le résultat de *« politiques délibérées »* de la part de groupes en lutte ou de gouvernements. Là aussi, les cartes présentées par Arte parlent d'une manière étonnante. En Angola, un pays bien arrosé et riche, notamment en diamants, les poches de famine se superposent assez précisément aux régions enclavées, cernées par l'un ou l'autre des belligérants, qui ne laissent pas toujours passer les convois d'aide alimentaire. Le phénomène est similaire, parfois, pour ce qui concerne les épidémies. Les médecins ont ainsi pu découvrir qu'une intoxication qui a affecté 3 000 personnes en 1992 au Tadjikistan était due à l'interruption du circuit habituel de transport de farine par la guerre.

LIMITES DE L'ACTION

Au-delà des cartes, précieuses, qui font le point des rapports de force et montrent de manière saisissante, par exemple, l'étendue des zones englouties par les Serbes en ex-Yougoslavie, le téléspectateur pourra ne trouver que moyennement surprenante la conclusion de l'émission. Que les conflits favorisent le développement des maladies et de la malnutrition n'est finalement pas étonnant. Le donateur ne pourra que compatir cependant avec les professionnels de l'humanitaire. Depuis la fin de la guerre froide, le métier s'est durci. L'économie des conflits passe moins qu'avant par les soutiens extérieurs des grandes puissances. Pour trouver des moyens de financement, les belligérants ont désormais recours au pillage ou au racket.

On vient de le voir encore en Somalie, où, à l'approche du retrait complet des forces de l'ONU, les factions essaient de soutirer quelques dernières valises de dollars aux étrangers présents. A l'exception du Front patriotique rwandais (FPR) l'an dernier, les guérillas d'aujourd'hui n'ont plus le souci de leur image et trouvent comme cibles commodes tant les secouristes que les journalistes. Les humanitaires peuvent aussi être des témoins gênants, comme dans le conflit tchétchène, et les Russes n'ont délivré les visas qu'au compte-gouttes.

A quoi bon rester ? se demandent *parfois* les organisations humanitaires. Au Libéria, pendant leur retrait des zones rurales, les délégués du CICR ont assisté à de cruelles scènes d'anthropophagie. De plus en plus, les organisations tentent d'attirer l'attention du public sur les limites de leur action. *« Donner à manger par la fenêtre alors que rien n'est fait pour déloger l'assassin de la maison »* n'est pas un geste humanitaire, écrit le secrétaire général du bureau international de MSF, Alain Destexhe. Certaines organisations essaient d'agir en amont et s'orientent vers la prévention des conflits ou l'éveil des populations locales au contexte politique qui les frappe. *« C'est le retour des droits de l'homme sur le terrain humanitaire »*, comme dit Bernard Kouchner.

Corinne Lesnes

★ ***Rapport annuel sur les crises majeures et l'action humanitaire,*** **sous la direction de François Jean. Editions La Découverte.**

MARDI 24 JANVIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bébête Show (et à 0.45).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.

20.45 Cinéma : Sexes faibles. □
Film français de Serge Meynard (1992).
22.20 Les Films dans les salles.
22.30 Magazine : On n'est pas couché.
Liane Foly et Marc Jolivet.
23.40 Magazine : Je suis venu vous dire.
Jean-François Hory, Matoub Lounes, Greg Hansen.
0.50 Journal et Météo.
1.00 Magazine : Reportages.
Harmonies en sol mineur (rediff.).
1.25 TF 1 nuit (et à 2.25, 3.25, 4.05).
1.35 Programmes de nuit.
Peter Ströhm ; 2.35, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 3.35, Histoires naturelles (et à 5.05) ; 4.15, Passions ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

13.50 Série : Un cas pour deux.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Tiercé à Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.55).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.20 Série : Seconde B.
17.50 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne ! (et à 3.10).
19.13 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
19.59 Journal et Météo.

20.55 Cinéma : De la part des copains. ■
Film franco-italien de Terence Young *(1970).*
22.25 ▶ Magazine : Ça se discute.
Faut-il rouvrir les maisons closes ? (2/2).
23.50 Journal, Météo et Journal des courses.
0.15 Le Cercle de minuit.
Spécial Louis Malle. Invités : Michel Piccoli ; Philippe Collin ; Renato Berta ; Tommy Garett.
1.45 Programmes de nuit.
Studio Gabriel (rediff.) ; 2.15, Cordées canines ; 2.45, Nomades à la verticale ; 3.40, 24 heures d'info ; 4.30, Paul-Emile Victor : retour vers le futur ; 5.40 Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure.
Invités : Serge Lama, Yves Gilbert, Alice Dona.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Amour promis, d'Emile Clermont.
18.55 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Spectacle : Les Grands Cirques du monde.
Visite en Suède pour cette 15e édition du Cirque Scott, qui est devenu le rendez-vous international où tout artiste doit s'arrêter, au moins une fois dans sa carrière.
22.25 Météo et Journal.
22.50 Mardi chez vous.
Programme des télévisions régionales.

M 6

13.30 Téléfilm : Suspect d'office.
De Dan Curtis, avec Dean Jones.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Brisco County.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Raven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6 (et à 1.05).
Collection haute couture printemps-été 1995 d'Emmanuel Ungaro et Givenchy.
20.05 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Grandeur nature.
Les chevaux sauvages ; Anna Mertz.

20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin.
Le premier cercle. La campagne. Avec Jane Seymour.
22.35 Téléfilm : Vivre sans elle.
De Warris Hussein, avec Gary Cole, Colleen Dewhurst.
0.10 Série : Les Professionnels.
2.30 Rediffusions.
Jazz 6 ; 3.25, Sport et découverte (6) ; 4.20, Portrait des passions françaises (La jalousie) ; 4.45, Fax'O ; 5.10, La Tête de l'emploi ; 5.35, Culture pub.

CANAL +

13.40 Cinéma : Le Fil de l'horizon. ■
Film franco-portugais-espagnol de Fernando Lopes (1992).
15.10 Magazine : 24 heures.
16.05 Le Journal du cinéma.
16.10 Cinéma : Mo'Money. □
Film américain de Peter McDonald (1992)
17.35 Documentaire : Les Allumés...
Danseurs de pow-wow, de Jérome Bimbenet.
18.00 Canaille peluche.
Robinson Sucroé.

EN CLAIR JUSQU'À 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Michel Piccoli, Julie Gayet.
19.20 Magazine : Zérorama.
Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Bodyguard. ■
Film américain de Mick Jackson (1992).
22.40 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Posse, la Revanche de Jessie Lee. ■
Film américain de Mario Van Peebles (1992, v.o.).
0.35 Cinéma : Henri le Vert. ■
Film franco-germano-suisse de Thomas Koerfer (1993).
2.25 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
2.50 Surprises (10 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi.
14.00 Le Sens de l'Histoire.
Churchill, vaincre ou mourir (rediff.).
15.45 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours, Inventer demain ; Allô la Terre ; Eco et compagnie ; Cinq sur cinq ; Cogito ; Langue : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Magazine : Les Enfants de John.
18.00 Documentaire : Histoire de la bande dessinée.
Comics, the 9th Art.
18.30 Le Monde des animaux.
Vols au vent.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.35 Documentaire : Leonard Bernstein, concerts pour les jeunes.
Le son de l'orchestre. Avec l'Orchestre philharmonique de New York.
20.27 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit.
Présenté par Pierre Thivolet. Peuples en danger. Reportages : Les procès des criminels de guerre de l'ex-Yougoslavie, de Britta Hilpert ; Kurdistan, les gardiens de la mémoire, de Philippe Lobjois.
21.45 ▶ Soirée thématique : Un monde de bulles.
Soirée proposée par Claus Josten.
21.46 Cinéma : V comme engeance. ■
Film allemand de Markus Fischer (1992, v.o.).
23.15 Documentaire : Milo Manara.
Le coup de crayon le plus sensuel de la BD contemporaine.
23.20 Bibliographie des nouvelles parutions.
23.25 Quoi de neuf ?
23.30 Documentaire : Comic Book Confidential.
De Ron Mann.
0.55 Documentaire : Portrait d'Annie Goetzinger.
De Maria et Michael Gramberg.
1.15 Documentaire : Prado.
1.45 Documentaire : Des dessins et des mondes.
De Thomas Hornickel.
2.30 Music-clip.
Quand le rock rime avec la BD.
2.35 Documentaire : La Bande dessinée en Allemagne.
De Sperzel (25 min)

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 20 janvier. Invité : Bartabas. 21.00 Journal de France 2. Edition du 20 heures. 21.40 Envoyé spécial. Rediff. de France 2 du 19 janvier. 23.10 A bout de souffle. ■ ■ ■ Film français de Jean-Luc Godard (1960, N., 90 min).

PLANÈTE 19.35 ▶ Variations sur un thème d'alto. De Jean-Claude Wouters.
20.30 L'Epopée du rail. De Peter Grimsdale (4). 21.20 BD : Spécial Angoulême 94. De Christophe Heili. 21.50 Et la lumière fut... De Caroline Durouret et Cyril Troubetzkoy. 22.45 Kaboul, au bout du monde. De Christophe de Ponfilly. 23.40 Liban : bout à bout. D'Olga Nakkas (60 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.50). 19.15 Paris modes haute couture (et 20.30, 0.25). 19.45 Café-théâtre. 20.00 Premières loges. 21.00 Jean-Edern's Club. Depuis le restaurant Ledoyen. 21.50 Premières loges. 22.20 Allons z'enfants. ■ Film français d'Yves Boisset (1980, 125 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. Emission en direct. A 17.55, C'est comme moi ; à 18.00, Monsieur Bogus ; à 18.20, Tip top clip ; à 18.25, Fantômette ; à 18.55, Cinéma ; à 19.00, Atomes crochus ; à 19.15, Cinéma ; à 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane. 20.00 Cajou (60 min).

CANAL JIMMY 21.00 Série : Au nom de la loi. 21.30 Série : L'Hôtel en folie. 22.05 Série : Les Chevaliers du ciel. 22.30 Chronique bakélite. 22.35 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Allemagne, août 1916. 23.25 Bol d'or 94. 0.20 Série : Monty Python's Flying Circus (30 min).

SÉRIE CLUB 19.15 Série : Super Jaimie. 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Supercopter (et 23.10). 21.35 Série : The Sweeney (et 0.50). 22.25 Série : Embarquement immédiat. 23.05 Le Club. 0.00 Série : Le Saint (50 min).

MCM 20.00 MCM découvertes. 20.30 MCM Mag. 21.00 X Kulture. Le magazine des sports de glisse. 21.30 MCM Rock Legends. INXS. *23.00 Blah-Blah Groove. 23.30* Passion pub. 0.00 MCM Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (25 min).

MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. L'actualité musicale de la semaine. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Olympic Magazine. 21.00 Euroski. L'actualité de la coupe du monde de ski alpin. 22.00 Tennis. Internationaux d'Australie, à Melbourne : quarts de finale. 23.00 Snooker. European League 95 : 3e match. Steve Davis-Alan McManus. 1.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie : quarts de finale (240 min).

CINÉ CINÉFIL 18.35 *J'avais cinq fils.* ■ Film américain de Lloyd Bacon (1944, N., v.o.). 20.30 ▶ Le Dernier Tournant. ■ ■ Film français de Pierre Chenal (1939, N.).
22.00 Cargaison clandestine. □ Film français d'Alfred Rode (1947, N.). 23.25 Le Secret de Charlie Chan. □ Film américain de Gordon Wiles (1936, N., v.o.). 0.35 Major Barbara. ■ Film britannique de Gabriel Pascal (1941, N., v.o., 100 min).

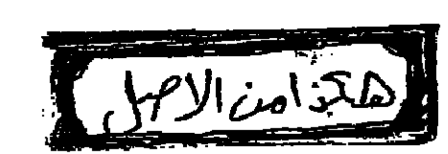
CINÉ CINÉMAS 19.20 Stan the Flasher. ■ *Film français de Serge Gainsbourg (1989).* 20.30 Le Crime d'amour. ■ Film français de Guy Gilles (1981). 21.50 Les Nuits avec mon ennemi. ■ Film américain de Joseph Ruben (1990, v.o.). 23.25 Fixing the Shadow. ■ Film américain de Larry Ferguson (1992, 100 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Dominique Sarraute (Objets virtuels) et André Bruyère (Eclats). 19.30 Perspectives scientifiques. La science des formes aujourd'hui. 6. Pour une théorie de la *morphogénèse*. Avec René Thom. 20.00 Le Rythme et la Raison. 200e anniversaire de la disparition de Michel Corrette (2). 20.30 Archipel médecine. 21.32 La Nourriture ennemie : Enquête sur l'anorexie. Témoignages d'adolescents et de leur famille. Avec le Professeur Philippe Jeammet, Pierre Aimez, Michèle Lacoste-Dupont et Geneviève Brisac. 22.40 Les Nuits magnétiques. Les hauts murs ou 4 variations pour des mondes clos. 1. Foyer pour enfants de la DASS, ou la grande maison. 0.05 Du jour au lendemain. Adonis (Soleil second) et Jean-Hugues Malineau 0.50 Coda. Beatles Jazz (2).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Concert. Donné le 16 janvier 1995 dans le cadre du cycle « contrastes » des Aventuriers de la Colline, par Florent Boffard et Roger Muraro, pianos, Florent Jodelet et Pascal Zavaro, percussions. Œuvres de Xenakis, Bartok, Ligeti. 22.00 Soliste. Clara Haskil, piano. Sonate pour violon et piano K 454, Arthur Grumiaux, violon. 22.30 Musique *pluriel*. Symphonie nº 3 (1er mouvement), de Gorecki, par l'Orchestre symphonique de la Radio national polonaise, dir. Antoni Wit, avec Zofia Kilanowicz, soprano. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Sibelius et de Saint-Saëns. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Ponce, Ebert, Diabellitraditionnelles d'Espagne, Paganini.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.



Philippe de Villiers entre en campagne à « La marche du siècle »

Après les préaux des élections européennes, le président du conseil général de Vendée veut faire de la télévision le principal vecteur de sa communication pour la présidentielle

LA CAMPAGNE présidentielle sera télévisuelle, ou ne sera pas. Philippe de Villiers en est témoin. Candidat aux élections européennes de juin 1994, il avait entrepris à cette occasion un vaste tour des préaux de France, entamé dès le mois de janvier, qui l'avait promené d'Amiens à Vannes et de Bordeaux à Châteauroux. Inspiré de la campagne similaire qu'avait conduite Philippe Séguin pendant le référendum sur le traité de Maastricht, le périple hexagonal du président du conseil général de Vendée lui avait donné l'occasion pendant six mois, souvent plusieurs fois par semaine, de discourir, parfois pendant plus de deux heures, sur les méfaits supposés de la construction européenne. Près de soixante-dix villes avaient ainsi reçu la visite du candidat vendéen.

Pour la campagne présidentielle, il en ira tout à fait autrement. Tout d'abord pour une question de temps, puisque le premier tour de scrutin – M. de Villiers devra se surpasser pour convaincre assez d'électeurs pour figurer au second – est, en effet, fixé à la fin du mois d'avril. Ensuite, les cinq cents signatures de grands électeurs exigées par le code électoral que Philippe de Villiers se fait fort de pouvoir rassembler sans difficultés sur sa candidature lui ouvrent grand les antennes de télévision, alors qu'il n'avait disposé pendant les européennes que de passages de quarante-huit secondes. Enfin, le plafonnement des dépenses électorales n'est pas indifférent. La télévision, par ses programmes, propose une information gratuite, offerte à un très vaste public, alors que la liste conduite par M. de Villiers a été la plus dépensière lors des élections européennes de juin (*le Monde* du 3 décembre 1994).

Philippe de Villiers compte donc faire de la télévision l'outil principal de sa communication. Il faut dire que l'offre télévisuelle sera à la mesure de l'appétit des candidats. Invité mercredi 25 janvier de « La marche du siècle », sur France 3, Philippe de Villiers, qui a annoncé sa candidature au cours de l'émission *« 7 sur 7 »*, sur TF 1, compte bien marquer de sa présence les nouvelles émissions qui seront mises en place par les rédactions des chaînes généralistes pendant la durée de la campagne. Obligeamment, il a déjà permis à France 2 de filmer une déclaration de candidature avant son annonce officielle sur TF 1 pour que la chaîne publique n'ait pas à reprendre les images de sa concurrente dans ses journaux télévisés (*le Monde* daté 22-23 janvier).

Bien sûr, comme toute bonne campagne, celle-ci comptera son lot de déplacements sur le terrain. Au moins un par région, sans compter les visites thématiques qui seront effectuées dans des petites entreprises ou dans des établissements de formation et qui serviront à illustrer le discours du candidat de Vendée contre le libre-échange, ou contre la construction de l'Union européenne prévue par le traité de Maastricht. Philippe de Villiers compte également publier prochainement un livre qui servira de toile de fond à ses discours et dans lequel il forgera les traits assassins dont il aime à gratifier ses adversaires.

Ancien secrétaire d'Etat chargé de la culture et de la communication de 1986 à 1987, créateur de la cinéscénie du Puy-du-Fou en 1977 et de Radio-Alouette en 1981, Philippe de Villiers n'est pas, il est vrai, en terre inconnue dans le domaine de la communication. Mieux que tout autre, il sait sans doute ce que spectacle veut dire.

Gilles Paris

« Face à la Une » devient hebdomadaire

« FACE À LA UNE », premier rendez-vous politique mis en place par TF 1, à l'occasion de l'élection présidentielle, a réalisé, jeudi 19 janvier, 26,9 % d'audience, soit 38 % de parts de marché. *« Un score qui correspond à l'audience du journal, un très bon jour »*, commente le directeur de l'information de la chaîne, Gérard Carreyrou, qui attendait de connaître ce résultat pour définir la fréquence de diffusion de l'émission. La décision est donc prise : « Face à la Une » sera désormais hebdomadaire, avec probablement une *« accélération »* en mars.

Défini en septembre dernier, le concept de « Face à la Une » repose sur quelques idées simples : un module d'une demi-heure diffusé dans le prolongement du journal de 20 heures, un éventail de journalistes de la rédaction de TF 1 face à un invité politique, des questions directes et des échanges rapides. *« Les gens attendent aujourd'hui des émissions qui les éclairent et qui vont vite plutôt que des grosses mécaniques compliquées où, durant des heures, on va parler de problèmes maintes fois débattus »*, précise Gérard Carreyrou.

Les six journalistes (dont le présentateur Patrick Poivre d'Arvor), qui posaient à tour de rôle leurs questions à Alain Juppé, ont ainsi offert, le 19 janvier dernier, aux téléspectateurs, l'image d'un échange parfaitement huilé, comme réglé d'avance.

« Face à la Une », qui a pour but de couvrir la campagne présidentielle, a parallèlement pour ambition de réaffirmer l'identité rédactionnelle de TF 1. En plaçant un responsable politique face à un groupe de journalistes de sa rédaction, la chaîne a choisi une mise en scène qui sert ses propres intérêts. *« Nous avions depuis quelques années tendance à personnaliser à l'extrême nos journalistes. Cette période d'élection était pour nous l'occasion de montrer que, derrière les stars comme Patrick Poivre d'Arvor ou Anne Sinclair, il y a, à TF 1, une véritable rédaction. Un moyen pour ces professionnels qui sont le plus souvent dans l'ombre de trouver une nouvelle motivation. »*

V. Ca.

Zapping

par Daniel Schneidermann

Tout d'un coup, au hasard du zapping, nous voici sur Télé-Monte-Carlo (canal 14, sur le câble). Justement, nous tombons bien, un train de la mort vient de s'arrêter dans une charmante petite gare champêtre. C'est Auschwitz. Les déportés descendent. Il fait beau. Qu'il fait donc beau, à l'arrivée à Auschwitz ! D'autres déportés plantent des salades. A travers un chemin forestier, la petite foule des nouveaux arrivés s'ébranle tranquillement vers les chambres à gaz, sous l'oeil d'officiers nazis. Des mères portent des petites filles. Les vestiaires sont pimpants. *« Ils ne soupçonnent rien ? »*, s'enquiert une huile SS, qui doit incarner Himmler. Non, ils ne soupçonnent rien. Nus, tout en couleurs dans le soleil, les déportés se précipitent vers la chambre à gaz. Impassibles, alignés, les officiers assistent à la démonstration. Voici à présent les femmes, tout aussi nues. Le regard d'un officier SS croise celui d'une petite fille. A son insistance à nous montrer ce regard, on sent que le réalisateur a tenu à nous faire effleurer l'âme du monstre. On ne discerne pas très bien ses intentions, mais manifestement ces intentions existent.

On verrouille les portes. Il fait toujours beau, et nous sommes toujours là, assistant à cela sur le canal 14, aussi imperturbables que les officiers nazis. Passons à présent de l'autre côté du bâtiment. Les corps s'y amoncellent, dans les wagonnets et les fosses communes. Les corps nus de cet étrange téléfilm américain nous contemplent, davantage que nous ne les contemplons nous-mêmes, et ils semblent nous dire : *« Vous voyez, ce n'était pas si difficile ! A quoi bon se poser toujours les mêmes questions sur le montrable et l'immontrable ? A quoi bon tous ces débats sur la bonne manière, la plus honnête, la plus décente, la plus respectueuse, la plus acceptable, de filmer Auschwitz, à quoi bon ces controverses sur le noir et blanc, ces pages de débat pour un malheureux travelling ? Quelques corps dans un wagonnet, une bonne lumière, une belle journée de soleil, un peu de métier, et le tour est joué ! »*

A cet instant, sur Télé-Achat (canal 13), on vend des appareils à maigrir. Télé-Achat est une chaîne honnête. Ayant la vente pour raison sociale, elle ne prétend pas nous informer, nous éduquer, nous distraire : elle vend. Du matin au soir, elle vend. Des rasoirs, des assiettes, des imperméables, des mallettes de bricolage, des serviettes. La nuit, quand elle n'a plus rien à vendre, Télé-Achat propose aux insomniaques d'interminables leçons de yoga. Qui n'a pas suivi ces séances ne saura jamais ce qu'est l'insondable horreur de la nuit. Toujours au même instant, sur LCI (canal 15), le maire de Redon, en direct, les pieds dans l'eau, annonce que la décrue durera huit ou dix jours. A ses côtés, le menuisier est persuadé que les assurances ne paieront pas. A genoux, Himmler (canal 14) offre des fleurs à la petite fille du commandant SS. Plus que jamais, le réalisateur veut signifier quelque chose. Nous ne saurons jamais quoi.

MERCREDI 25 JANVIER

TF 1

13.40 Série : Bony.
14.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bébête Show (et à 0.15).
19.55 Journal et Météo.

20.40 Sport : Football.
8e de finale de la Coupe de la Ligue : FC Nantes-SC Bastia en direct du stade de La Beaujoire à Nantes ; à 21.30, Mi-temps ; à 21.45, 2e mi-temps.

22.40 ▶ Magazine : Le Droit de savoir.
Chronique d'une mort demandée. Puis débat avec Wilfred Van Oijen, médecin ; Philippe Douste-Blazy, ministre de la santé ; Bernard Charles, député et maire de Cahors.
0.05 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.
Pierre Blayau (groupe Pinault-Printemps).
0.25 Série : L'Entrepôt du diable.
1.20 Journal et Météo.
1.30 Série : Peter Ströhm.
2.20 TF 1 nuit (et à 3.25, 4.05, 4.40).
2.30 Programmes de nuit.
L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 3.35, *Histoires naturelles* (et à 5.10) ; 4.15, Mésaventures ; 4.50, Musique ; 5.10, Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.50 Téléfilm : SOS Altitude.
D'Eugène Jones, avec David Janssen.
15.25 Chalu Maureen.
Chipangali ; Quoi de neuf docteur? Histoires fantastiques.
17.20 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne ! (et à 3.15).
19.13 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
19.50 Tirage du Loto (et à 21.10).
19.59 Journal et Météo.

20.15 Emission spéciale sur la commémoration de la libération du camp d'Auschwitz.

21.15 Téléfilm : Je voudrais descendre.
De Jean-Daniel Verhaeghe, avec Laure Duthilleul.
22.50 Magazine : Bas les masques.
Je veux rester jeune.
0.00 Journal, Météo et Journal des courses.
0.30 Le Cercle de minuit.
Présenté par Laure Adler. Spécial centenaire du cinéma. Invités : Agnès Varda, Tonino Guerra, Nicolas Boukrief, Olivier Zahm.
1.50 Programmes de nuit.
Open d'Australie : demi-finales ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Série : Agatha Christie.
Un, deux, trois, de Ross Devenish.
14.55 Série : La croisière s'amuse.
15.45 Série : Magnum.
16.40 Les Minikeums.
Denver ; Il était une fois les Amériques.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Le Cahier noir, de François Mauriac.
18.55 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 ▶ Magazine : La Marche du siècle.
Face-à-face politique. Invité : Philippe de Villiers.
22.30 Météo et Journal.

23.00 Documentaire : Un siècle d'écrivains.
Sacha Guitry, de Marcel Jullian et Philippe Piazza.
23.45 Documentaire : Les Cinq Continents.
Okio, de Jean-Marie Hosatte (rediff.).
0.40 Musique : Cadran lunaire.
Sérénade pour cordes nº 1 de Dvorak, par l'Orchestre d'Auvergne, dir. François-Xavier Bilger (35 min).

M 6

13.25 M 6 Kid.
16.00 Magazine : Méga 6.
16.30 Variétés : Hit Machine.
17.00 Magazine : Fax'O (et à 0.50, 5.10). Dany Brillant.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Brisco County.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Raven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6 (et à 0.45).
Collection haute couture printemps-été 1995 de Pierre Balmain, Guy Laroche et Yves Saint Laurent.
20.05 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
Avalanche, l'hiver meurtrier.

20.45 Téléfilm : L'Homme au double visage.
De Claude Guillemot, d'après Guy des Cars, avec Xavier Deluc, Michel Duchaussoy, Arielle Dombasle.

22.35 Téléfilm : Mortelle rencontre.
De Christian Nyby II, avec Patrick Duffy.
0.15 Série : Emotions.
2.30 Rediffusions.
Portrait des passions françaises (L'amitié) ; 2.55, Coup de griffes (Chantal Thomass) ; 3.20, Jazz 6 ; 4.15, Fréquenstar ; 5.35, Culture pub.

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Documentaire : Lynx.
De Ian Bodenham.
14.55 Sport : Football.
En direct. 8e de finale de la Coupe de la ligue : Châteauroux-Rennes.
17.05 Football américain.
Championnat de la NFL.
18.00 Canaille peluche.
Robinson Sucroé.

EN CLAIR JUSQU'À 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Pierre Pelot, Micheline Presle.
19.20 Magazine : Zérorama.
Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.

21.00 Cinéma : Les Survivants. ■
Film américain de Frank Marshall (1992).
23.00 Flash d'informations.

23.10 Cinéma : Montparnasse Pondichéry. ■
Film français d'Yves Robert (1993).
0.50 Cinéma : Massacre à la tronçonneuse. ■
Film américain de Tobe Hooper (1974, v.o.).
2.10 Série : Le Juge de la nuit.
A l'amie à la mort (45 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Cinéma : Barnabé. ■
Film français d'Alexandre Esway (1938) (N.).
16.00 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours (rediff.) ; Inventer demain (rediff.) ; Allô la Terre (rediff.) ; Alphabet de l'image (rediff.) ; Ça bouge (rediff.) ; Rintintin : Rintintin and Apache Chief (v.o.).
17.30 Magazine : Les Enfants de John.
18.00 Forêts du monde.
La puissance verte.
18.30 Le Monde des animaux.
La ceinture d'or du Lundy.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : Au royaume de l'ours rouge.
3. Vivre entre la glace et le feu, de Petra Regent.
La presqu'île du Kamtchatka...
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes.
Populations en danger. 1. Les conflits en 1994.
20.27 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Les Mercredis de l'Histoire.
Temps de guerre. 1. Ça va bien finir par s'arranger, de Hans Bosscher, présenté par Michael Kuball.

21.35 Opéra : Wozzeck.
D'Alban Berg, d'après Georg Büchner, mise en scène de Patrice Chéreau. Avec Franz Grundheber (Wozzeck), Waltraud Meier (Marie), Graham Clark (le capitaine), Günter von Kannen le médecin), Mark Baker (le tambour-major), les Choeurs du Deutschen Staatsoper Berlin, l'Orchestre de la Staatskapelle de Berlin, dir. Daniel Barenboïm ; enregistré au Deutsche Staatsoper Berlin Unter den Linden.
23.10 Documentaire : Le Pas suivant.
Le destin de six danseurs sortis de l'Académie royale de ballet des Pays-Bas.
0.10 Danse : La Nuit transfigurée.
De Jiri Kylian, musique d'Arnold Schönberg.
0.45 Chaque jour pour Sarajevo (rediff.) (3 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléscope. Les nouvelles données technologiques du pilotage aérien. 21.00 Journal de France 2. Edition du 20 heures. 21.40 Téléfilm : L'Affaire Seznec. D'Yves Boisset (2/2) (1992), avec Christophe Malavoy, Nathalie Roussel, Madeleine Robinson. 23.10 Bouillon de culture. Papa !, avec Gilles Perrault (Les Jardins de l'observatoire) ; Jean Becker pour le film Elisa ; Daniel Gélin (Mon père) ; Monique Lange (Les Cahiers volés) ; Daniel Prevost (Le Pont de la révolte). 0.20 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 20.30 W. Street. D'Anne Georget et Christophe de Ponfilly. 21.25 La Guerre de Corée. De Ronald F. Davis. 10. Epilogue. 22.20 ▶ Variations sur un thème d'alto. De Jean-Claude Wouters. 23.15 L'Epopée du rail. De Peter Grimsdale. 4. Machine de guerre. 0.05 Et la lumière fut... De Caroline Durouret et Cyril Troubetzkoy. 1.00 Kaboul, au bout du monde. De Christophe de Ponfilly (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Paris modes haute couture (et 20.30, 0.35). 20.00 Aux arts et caetera. 21.10 Documentaire : Les Folies de Fath. De Pascal Franck. 22.00 Aux arts et caetera. 22.30 Johnny Hallydaydans la chaleur de Bercy. Concert enregistré en 1990 (125 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 18.00 Les Pastagums. 18.15 Cajou. Invitée : Clémentine Célarié. 19.15 Domino. Finale de Rébus. 19.30 Série : Océane (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Série : Le Frelon vert. 20.30 Série : Lonesome Dove. 21.20 Série : Star Trek. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Série : Seinfeld. 22.45 Série : Au nom de la loi. 23.10 T'as pas une idée ? 0.10 Série : Dream On. 0.40 Série : New York Police Blues. (50 min).

SÉRIE CLUB 20.05 Série : Les Années coup de coeur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : UFO,Alerte dans l'espace (et 23.10). 21.35 Série : The Sweeney (et 0.50). 22.25 Série : Embarquement immédiat. 0.00 Série : Le Saint (50 min).

MCM 20.00 MCM découvertes. 20.30 MCM Mag. 21.00 Radio Mag. Portrait : Les Monstres sur Skyrock. 21.30 MCM Rock Legends. INXS. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 X Kulture. Le magazine des sports de glisse.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. Dessin animé. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Prime Time Magazine. Le magazine de la boxe. Marvin Hagler/Ray Sugar Leonard. Championnat du monde WBC des poids moyens.22.00 Tennis. Internationaux d'Australie à Melbourne : quarts de finale. 23.00 Motors. 0.00 Equitation. Coupe du monde. 1.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie : demi-finales (240 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Le Cottage enchanté. ■ ■ Film américain de John Cromwell (1945, N.). 20.30 Major Barbara. ■ Film britannique de Gabriel Pascal (1941, N., v.o.). 22.10 ▶ Deux lettres anonymes. ■ ■ Film italien de Mario Camerini (1945, N.). 23.35 La Splendeurdes Amberson. ■ ■ ■ Film américain d'Orson Welles (1942, N., v.o., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.15 Moi y'en a vouloir des sous. ■ Film français de Jean Yanne (1972). 20.00 Séquences. 20.30 L'Elu. ■ ■ Film américain de Jeremy Paul Kagan (1981). 22.15 La Vengeanced'une femme. ■ ■ ■ Film français de Jacques Doillon (1989). 0.25 Les Dessous d'Hollywood. 2. Les agents (55 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Jean-Claude Guillebaud (La Trahison des Lumières). 19.30 Perspectives scientifiques. La science des formes aujourd'hui. 7. Les formes d'esprit. Avec Boris Cyrulnik. 20.00 Le Rythme et la Raison. 200e anniversaire de la disparition de Michel Corrette (3). 20.30 Tire ta langue. L'ukrainien n'est-il que du petit russe ? Avec la chronique de Philippe Barthelet. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radiospubliques de langue française. 22.40 Les Nuits magnétiques. Les hauts murs ou 4 variations pour des mondes clos. 2. Pensionnats ou le silence du dortoir. 0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean-Yves Masson et Jean-Claude Crapoulet. 0.50 Coda. Beatles Jazz (3).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Janine Reiss, chef de chant. 20.00 Concert. Donné le 7 décembre 1994 à l'Auditorium du Louvre, par le Quatuor Takacs : Six bagatelles op. 9, de Webern ; Quatuor à cordes nº 6, de Bartok ; Quatuor à cordes nº 8, de Beethoven. 22.00 Soliste. Clara Haskil, piano ; Concerto pour piano et orchestre nº 24 K 491 (extraits), de Mozart, par l'Orchestre des concerts Lamoureux, dir. Igor Markevitch. 22.30 Musique pluriel. Symphonie nº 3 (2e mouvement), de Gorecki, par l'Orchestre symphonique de la Radio nationale polonaise, dir. Antoni Wit ; Symphonie nº 6 (extrait), de Vainberg, par le Choeur de garçons de Moscou et l'Orchestre philharmonique de Moscou, dir. Kiril Kondrachine. 23.07 Ainsi la nuit. Sonate pour piano nº 17 D 850, de Schubert, par Christian Zacharias. 0.00 Jazz vivant. Concert donné à l'Auditorium des Halles à Paris les 10 et 12 novembre 1994 par l'Orchestre national de jazz de Laurent Cugny.

Les interventions à la radio

Radio-Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : Antoine Waechter, Mouvement pour une écologie indépendante, et Arlette Laguiller, Lutte ouvrière (« Le grand débat »).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le Monde
LE MONDE / MERCREDI 25 JANVIER 1995

Justice des catastrophes

par Pierre Georges

RENDRE justice, est-ce si simple ? Bien évidemment non. Rien, ni le droit ni les grands principes, ne fera jamais que les hommes victimes dans leur chair des négligences criminelles, des appétits d'argent d'autres hommes trouvent réparation à la mesure du préjudice subi. La condamnation, la privation de liberté des coupables n'a pas pour vertu de ressusciter les morts ou de guérir les paralytiques. Tout juste peut-elle avoir pour propos et projet de dire le droit, de dégager et peser les responsabilités, de condamner si nécessaire. En un mot, d'apporter aux victimes non la consolation ou la guérison, mais une manière d'apaisement judiciaire.

La catastrophe de Furiani, ou plutôt cette tragédie criminelle provoquée par l'irresponsabilité de quelques-uns n'est pas de celles qui se réparent. A l'origine il y avait une fête, un match de football. A l'arrivée, il y eut une machine cupide à faire du fric, puis une machine aveugle à tuer près de deux dizaines d'hommes et de femmes ou à blesser, souvent très gravement et sans espoir de guérison, des dizaines, des centaines d'autres. Il y eut ces vies dérobées, ces vies saccagées au nom du veau d'or, du veau football.

Et il y aura eu ce procès sur les lieux mêmes de l'injustice faite aux victimes. On s'est posé la question de savoir s'il fallait, pour une sereine administration de la justice, juger Furiani à Bastia. Bien sûr, il le fallait, et quels qu'en soient le risque et le prix, dans le respect élémentaire dû aux parties civiles. C'est qu'on ne délocalise pas la souffrance pas plus qu'on ne l'évacue ou l'atténue en plaçant une mer entre victimes et causes. Le droit des victimes était d'abord celui-là : voir, entendre, comprendre les causes mêmes de leurs souffrances.

En ce sens, le procès ne pouvait être serein. Pas plus qu'il n'est de tragédie sereinement acceptée. Mais il fut longtemps aussi digne qu'il pouvait l'être dans ce face-à-face, n'était un vitrage blindé entre les uns, parties civiles, et les autres, prévenus. Il fut digne aussi longtemps que ces victimes suivirent et effectuèrent, en prenant sur elles, ce qu'on pourrait appeler leur travail de justice, un peu comme l'on effectue un travail de deuil.

Et puis est venu l'inévitable moment de la révolte, la rupture des digues devant ce malheur collectif longtemps retenu. Les réquisitions du procureur, inscrites dans le droit, seulement dans le droit, en furent l'occasion. Elle furent le motif de ce basculement, de ce moment où le besoin de justice devient cri de vengeance, où le procès de Furiani s'effaça pour ne plus laisser place qu'à une immense frustration, qu'à une furieuse rancœur. Contre même l'idée de justice et contre les droits élémentaires de la défense à s'exercer librement.

Ainsi en va-t-il de ce qu'on pourrait appeler la justice des catastrophes et des tragédies collectives, qui ne fait que dire le droit. Dans ce procès, comme dans d'autres, celui du sang contaminé par exemple, est venu ce moment inévitable où les victimes réalisent qu'il n'y aura jamais assez de coupables à leurs malheurs, assez d'apaisement à leurs tourments.

Le juge Halphen a reçu une copie du dossier Saincené

LE JUGE Eric Halphen, chargé à Créteil (Val-de-Marne) d'instruire le dossier des fausses factures de la région parisienne, a reçu de la cour d'appel d'Aix-en-Provence la communication de la procédure judiciaire concernant Fernand Saincené, ancien chargé de mission au conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), retrouvé mort en compagnie de son frère le 12 mai 1994 dans une villa de Tourtour (Var). Les circonstances de ce double décès ayant à l'époque été jugées suspectes, elles ont donné lieu à une information judiciaire qui, après de nombreuses expertises, a conclu au suicide (*Le Monde* du 1er décembre 1994).

Mardi 24 janvier, plusieurs sources judiciaires confirmaient au *Monde* que ce n'est pas ce dossier-là dont le juge Halphen avait demandé une copie, mais bien celui qui visait Fernand Saincené avant sa mort : un juge d'instruction de Grasse (Alpes-Maritimes), Jean-Pierre Murciano, l'avait mis en examen et placé en détention, en octobre 1991, en raison de son rôle dans un réseau de racket fiscal. Avec plusieurs complices à l'intérieur de l'administration des impôts, Saincené extorquait des fonds à des notables menacés de vérification fiscale. Quelques jours avant sa mort, quatre ans de prison ferme avaient été requis contre lui devant le tribunal correctionnel de Marseille.

En fait, ce n'est pas tant Fernand Saincené lui-même qui intéresse aujourd'hui le juge Halphen, mais un témoignage écrit recueilli par lui en 1991, dans lequel apparaît le nom de l'un des protagonistes du dossier des fausses factures d'Ile-de-France. Mythomane, l'ancien vacataire du conseil régional PACA se faisait passer pour un policier : il extorquait des fonds, mais aussi des *« renseignements »*. Ainsi avait-il obtenu de l'une de ses victimes, en délicatesse avec le fisc, une longue « déposition » qui fut versée au dossier d'instruction. Consignée sur un procès-verbal daté du 24 octobre 1991, ce récit évoque plusieurs réseaux de *« faux facturiers »*, versant des *« commissions occultes »* à des *« élus politiques »*. Outre les noms de bureaux d'études douteux et de très grands groupes industriels français, le témoin citait celui de Jacky Chaisaz, qualifié de *« très gros pourvoyeur de factures »*, effectuant de vraies prestations mais agissant avec un complice – dont il donne l'identité – *« pour rétribuer en espèces les personnalités qui lui ont fait obtenir ces marchés »*. Or Jacky Chaisaz fut justement l'un des premiers mis en examen dans le dossier du juge Halphen (*Le Monde* du 1er octobre 1994).

« Chaisaz, ajoutait le témoin de Fernand Saincené, *a travaillé durant treize ans avec un certain Lopez, qui possède une société monégasque avec un Italien (...), société qui se nomme GEI (Générale d'études et d'investissements)... »* Hubert Lopez, ainsi que son associé, Eric Barbero, dirigeants de ladite société monégasque, figurent aussi parmi les premiers mis en examen du dossier instruit à Créteil, soupçonnés d'avoir émis des factures fictives sur des chantiers de la région parisienne. Informé de l'existence de ce témoignage dès le mois d'octobre 1994, le juge Halphen avait alors recueilli – par téléphone, mais sur procès-verbal – la déposition de son collègue Jean-Pierre Murciano. Désormais en possession du dossier de l'« affaire Saincené », il pourrait souhaiter interroger l'auteur du fameux témoignage, afin d'en apprendre davantage sur les connexions de certains réseaux d'affaires avec les protagonistes de son dossier.

Hervé Gattegno

DANS LA PRESSE

Après l'attentat en Israël

THE WASHINGTON POST

« Un nombre croissant d'Israéliens s'interrogent sur la nécessité de concessions faites à un peuple qui cherche à les tuer et à détruire leur Etat. Beaucoup se demandent si le processus de paix lui-même n'entraîne pas les Palestiniens à s'adonner au terrorisme.(...) Le groupe terroriste qui a agi à Netanya a dit que l'attaque était une réponse à la politique d'implantation et de confiscation des terres menée à Jérusalem et sur la côte ouest. En substituant la méthode criminelle à la négociation et en rangeant au nombre de ses objectifs la destruction d'Israël, les terroristes perdent tout droit de se livrer à des revendications politiques. »

LA REPUBBLICA

« Quel crédit peut avoir Arafat auprès des Palestiniens si les accords qu'il a signés ne sont pas respectés ? Tout retard, toute humiliation renforce ses adversaires, les intégristes du Hamas et les groupes encore plus radicaux qui se vouent au terrorisme. En même temps, plus Arafat est discrédité auprès des Palestiniens, moins les Israéliens peuvent compter sur son autorité, sur sa capacité à contrôler les groupes armés qui engendrent des kamikazes. »

FINANCIAL TIMES

« La sécurité a toujours été l'objectif numéro un des gouvernements israéliens. Et la population n'a soutenu le processus de paix que parce qu'elle a cru qu'il en résulterait une réduction de la violence judéo-arabe. Mais les bombes et les attaques des militants islamistes palestiniens ont sapé le moral du pays et entraîné un revirement de l'opinion publique. (...) Le chemin qui permettra de réconcilier le besoin de sécurité des Israéliens avec la volonté des Palestiniens de ne pas voter en étant encadrés par des fusils israéliens, n'est pas encore défriché. »

THE GUARDIAN

« La détérioration du processus de paix jusqu'à un point de non retour doit amener la mobilisation du monde extérieur. (...) L'argent fait partie du problème : il était clair depuis le début que l'aide financière internationale serait un élément crucial du pacte israélo-palestinien. Les Palestiniens ordinaires, volontiers méfiants envers un accord qui avantage si ouvertement Israël, ont besoin de toucher de rapides dividendes. »

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS :** le groupe allemand Thyssen a annoncé, mardi 24 janvier, son rapprochement avec l'américain Bellsouth l'une des sept *« Baby Bells »*, ces compagnies régionales nées du démantèlement d'ATT en 1984. L'accord conclu entre Thyssen Handelsunion AG, la filiale services de Thyssen, et Bellsouth prévoit la création d'une société commune dont le capital sera détenu à 60 % par Thyssen Telecom et à 40 % par Bellsouth International. Thyssen, qui était candidat au troisième réseau de téléphonie mobile en France dans le consortium mené par la Lyonnaise des eaux, a fait des télécommunications son axe de développement prioritaire pour les prochaines années.

■ **PRESIDENTIELLE :** Jacques Baumel, député (RPR) des Hauts-de-Seine, favorable à Edouard Balladur pour l'élection présidentielle, a conseillé, mardi 24 janvier, sur RMC, à Jacques Chirac d'abandonner la course à l'Elysée : il *« se grandirait (...) si, dans un mois ou deux se rendant compte qu'il se plante et qu'il va droit dans le mur, il se retirait pour ne pas avoir l'humiliation, au soir du premier tour, de faire un appel en faveur de son concurrent »*.

■ **ITALIE :** deux ans de prison ont été requis contre le metteur en scène Giorgio Strehler, accusé de malversations et de détournement de fonds aux dépens de la CEE en 1988, par le substitut-procureur de Milan, lundi 23 janvier. Une partie d'une contribution de la CEE obtenue pour une formation à de nouvelles techniques théâtrales, d'un montant de 2,2 milliards de lires (plus de 6 millions de francs), aurait servi à de toutes autres activités.

■ **FOOTBALL : Bernard Cafazzo remplace Bernard Tapie** à la tête de la société anonyme à objet sportif (SAOS) OM. Cet ancien responsable de la régie publicitaire de l'Olympique de Marseille a été élu, lundi 23 janvier, pour une durée de trois mois. Pierre Cangioni, président de l'OM-Association depuis le 11 décembre 1994, a été nommé président-délégué de la SAOS OM.

SOMMAIRE

SERVICES

Pour la France métropolitaine, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse, ce numéro comporte un second cahier « Initiatives » folioté de 1 à 10.

BOURSE

Cours relevés le mardi 24 janvier 1995, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18060,70	+1,55	−8,42
Honk Kong Index	—	—	−14,93

Tokyo. Nikkei sur 1 an

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 23/01	var. en % 20/01	var. en % fin 94
Paris CAC 40	1772,84	−2,23	—
Londres FT 100	2972,10	−0,76	−3,04
Milan BCI 30	—	—	+3,51
Francfort Dax 30	2028,30	−1,33	−3,71
Bruxelles	1347,79	−0,87	−3,01
Suisse SBS	—	—	−5,05
Madrid Ibex 35	—	—	−1,42
Amsterdam CBS	—	—	−1,07

DEMAIN dans « Le Monde »

Valéry Giscard d'Estaing, écrivain : auteur récent d'un roman et de Mémoires, l'ancien président de la République estime que la création d'œuvres d'art est le seul moyen de se garantir une place de choix dans la postérité.

Tirage du *Monde* daté mardi 24 janvier 1995 : 543 078 exemplaires

